L'ANALOGIE DANS LA DÉCLINAISON

DES SUBSTANTIFS LATINS

EN GAULE

PREMIÈRE PARTIE

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES d'UPSALA

ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE

LE 15 MAI 1897, DÈS 4 HEURES DU SOIR

DANS LA SALLE N° IV

PAR

ANTON LINDSTRÖM

LICENCIÉ ÈS LETTRES DE L'UNIVERSITÉ D'UPSALA

UPSALA 1897

ALMQVIST & WIKSELLS BOKTR.-AKTIEB.

ACAD.
LUGD.BAT.
BIBL.

Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma sincère reconnaissance à mon cher maître de philologie romane, M. P.-A. Geijer, qui a dirigé mes études et les a toujours suivies avec le plus cordial intérêt.

Je profite de cette occasion pour remercier de tout mon coeur M. Carl Wahlund qui n'a cessé de me témoigner la plus grande bienveillance, en mettant, avec la générosité qu'on lui connait, toute sa riche bibliothèque à ma disposition.

C'est mon ami, M. Gaston Lévy, qui a bien voulu se charger de la revision de mon style et je tiens à dire ici combien je lui en reste profondément obligé.

Upsala, mai 1897.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41548913_0051

AVANT-PROPOS.

L'éssai suivant a pour but d'examiner la declinaison des substantifs latins en Gaule, afin de discerner, à la lumière de quelques-uns des plus anciens textes français et provençaux, les événements d'ordre analogique, lesquels sont nécessaires à connaître pour se rendre bien compte de l'infaillibilité des lois phonétiques dans le domaine de la morphologie.

Cette étude se se divise tout naturellement en deux parties, dont la première, qui fait l'objet de cette publication, contient un examen de nos matériaux. Dans la seconde les résultats de cet examen seront analysés et classifiés afin de pouvoir donner un aperçu relatif à l'étendue du phénomène en question.

Nous allons traiter dans ce qui suit la question que voici: Les formes de l'ancienne declinaison des substantifs en France répondent-elles au développement régulier du nom. et de l'acc. latins et, le cas échéant, quelles sont les non-répondantes? Parmi celles-ci nou comptons aussi les formes qui dénoncent un nouveau genre.

Nous partons des trois premières déclinaisons latines qui à une certaine époque, en embrassant tous les substantifs, comportaient deux nombres, le singulier et le pluriel, et deux cas, le cas-sujet et le cas-régime. Quant au vocatif, il égalait le nominatif, sauf au sing. de la II^{e} déclinaison, mais il est probable que, tout en gardant quelques positions exceptionelles, cette forme s'y est laissée remplacer par le nominatif (cf. BEYER, *Die Flexion des Vocatifs im altfranz. und prov.,* Halle 1883).

L'examen phonétique portera sur la partie métatonique des mots fournis par nos textes, y compris la voyelle tonique, exception faite pour la première déclinaison, où nous nous bornerons, par des motifs faciles à compendre, à traiter les terminaisons.

Les créations romanes, les mots savants et les mots germaniques tombent en dehors de notre étude, par le fait qu'ils ne peuvent, en raison de leurs dates récentes, fournir aucune preuve concluante eu égard au développement de la déclinaison latine. Ils se sont conformés à la déclinaison courante à l'époque de leur naissance ou de leur introduction. Nous allons éviter de compter parmi les mots savants ceux qui ne présentent que des traits épars d'une reconstruction latine.

Chacune des trois déclinaisons sera traitée à part et précédée d'un tableau des mots qu'elle comprend: les étymologies et les formes romanes relevées dans les textes.

Les étymologies peuvent être divisées en deux catégories:

1° Substantifs qui appartiennent à la langue latine, telle quelle se présente dans le dictionnaire de GEORGES (= Gg). Parmi ce groupe nous comptons aussi un ou deux substantifs relevés par FORCELLINI (= F) mais qui manquent chez Georges.

2° Tous les autres substantifs. Ceux-ci seront désignés dans les tableaux par un astérisque.

C'est parmi eux qu'il convient de ranger certaines formes remontant au latin de Georges mais qui, à la suite d'une modification phonétique ou morphologique, ne comptent pas parmi le plus ancien fonds. Dans ce cas l'astérisque sera mis entre crochets.

Le groupe entier se laisse subdiviser en deux nouveaux catégories.

A: Substantifs, qui appartiennent à la décadence ou dont l'existence en latin n'est que supposée.

B: Substantifs qu'il faut se borner à regarder comme créations romanes. Ceux-ci seront imprimés en italique.

Une étude approfondie sur la vraisemblance des étymologies n'entre pas dans ce sujet. Il n'en sera discuté que quelques-unes, laissant les autres telles qu'elles semblent jusqu'ici adoptées par la science. Elles ont été données principalement d'après les recherches qu'ont faites:

DIEZ (Etymologische Wörterbuch) = D.

GRÖBER (Vulgärlat. Substrate, A. L. L.) = G.

KÖRTING (Lat.-Rom. Wörterbuch) = K.

Pour une partie des matériaux aucun de ces auteurs ne renseigne. Dans ce cas il nous a été difficile maintes fois de faire un choix entre une forme latine et une forme romane. Généralement nous avons opté, par précaution, pour la forme romane sans en vouloir toujours prétendre qu'elle manquait au latin. Nous in-

sistons sur deux faits: L'existence de continuateurs régulièrs dans la plupart de langues romanes rend probable une étymologie latine. L'absence totale d'un mot chez *Du Cange* fortifie d'autres raisons qui prêtent à n'admettre qu'une création romane.

Les étymologies ont été réunies en groupe. Chaque groupe contient les mots à suffixe ou à terminaison égale. Suivront à la fin de chaque liste tous les substantifs qui ne se prêtent pas à ce genre de classification.

Quelques abréviations:

A. L. L. = Archiv für lat. Lexicographie (Wölfflin).
Arch. Gl. = Archivio Glottologico (Ascoli).
Comm. = Commentar zu den ält. franz. Sprachdenkm. (Koschwitz).
Gr. = Grammaire des langues romanes, trad. (Meyer-Lübke).
Gr. = Grammatik der Rom. Sprachen (Diez).
Grundr. = Grundriss der Rom. Philologie (Gröber).
Jahrb. = Jahrbuch für rom. und engl. Sprache und Litt. (Ebert, Lemcke).
Lex. Rom. = Lexique Roman (Raynouard).
Litt. Blatt. = Litteraturblatt für germ. und rom. Phil. (Behagel und Neumann).
Mund. = Die ält. franz. Mundarten (Lücking).
R. L. R. = Revue des langues romanes.
Rom. = Romania.
Rom. St. = Rom. Studien (Böhmer).
Z. = Zeitschrift für Rom. Philologie (Gröber).

Textes dépouillés:

Français:

Sermons de Strasbourg, 873? (FOERSTER et KOSCHWITZ, Altfr. Übungsbuch, Heilbronn 1884, p. 45) = **Serm.**

Cantilène d'Eulalie, 875—900 (FOERSTER et KOSCHWITZ, Altfr. Übungsbuch, Heilbronn 1884, p. 47) = **Eul.**

Vie de S^t^. Léger, 950 (FOERSTER et KOSCHWITZ, Altfr. Übungsbuch, Heilbronn 1884, p. 73) = **Lg.**

Fragment de Valenciennes, 900—1000 (FOERSTER et KOSCHWITZ, Altfr. Übungsbuch, Heilbronn 1884, p. 51) = **Val.**

Vie de S^t^. Alexis, 1040 (PARIS, Paris, Vieweg 1885) = **Alex.**

Cantique des Cantiques, 1075—1125 (FOERSTER et KOSCHWITZ, Altfr. Übungsbuch, Heilbronn 1884, p. 87) = **C. C.**

Reimpredigt, 1100—1125 (SUCHIER, Bibl. Normannica I, Halle 1879) = **Rmp.**

Sponsus, 1100—1165 (CLOETTA, Rom. 1893, p. 223) = **Sp.**

Provençaux:

Boëce, 1000—1100 (P. MEYER, Recueil d'anciens textes, Paris 1877, p. 23) = **B.**

Chartes
- *I*, 1025 } (BARTSCH, Crestomathie prov., Berlin 1892, p. 7, 8) = **Cart. B.**
- *II*, 1058 }
- *39*, 1080
- *40*, 1075—1100
- *41*, 1050—1075 } (P. MEYER, Recueil d'anc. textes, Paris 1877, p. 138 sqq.) = **Cart.**
- *42*, 1101—1110 }
- *43*, 1122
- *44*

Poesies Religieuses, 1000—1100 (P. MEYER, Bibl. de l'Ecole des Chartes I, p. 484) = **P. R.**

Sermons Limousins, 1000—1100 (P. MEYER, Jahrbuch für rom. und engl. Litt. VII, p. 78) = **S. L.**

Fragment d'Alexandre, 1100— (FOERSTER et KOSCHWITZ, Altfr. Übungsbuch, Heilbronn 1884, p. 163) = **A.**

Remarques préliminaires:

1° L'étymologie nous est inconnue pour

Cinces, Alex. 144 (cf. PARIS, ALEXIS, édit. 1872, p. 183).

Masant, B. 117 (cf. DIEZ, *Altprov. Sprchdkm.*, p. 59).

2° L'étymologie est incertaine pour

Berbier, Cart. 40, 45.

Besoinz, Alex. 47 (cf. GRÖBER, A. L. L. V, p. 493).

Besona, P. R. I, 210.

3° Leçons douteuses:

Banz, S. L. p. I (cf. ARMITAGE, *Serm. en vieux prov.*, p. 80).

Clergier, Lg. 65 (cf. PARIS, Rom. 1872, p. 307; DIEZ, *Zwei Altrom. Ged.*, p. 47; BOUCHERIE, R. L. R. IX, p. 20; LÜCKING, Mund. p. 30, 31; PARIS, Rom. 1878, p. 113).

Contenement, Val. 24 (cf. Altfr. Übungsbuch, p. 53).

Coure, S. L. n. 10 (cf. ARMITAGE, *Serm. en vieux prov.*, p. 65, note. Sa remarque ne nous paraît cependant pas de nature à réfuter la lecon *coure*).

Dom, Lg. 161 (cf. PARIS, Rom. 1872, p. 312, note; BOUCHERIE, R. L. R. IX, p. 21, 258; P. MEYER, *Alex. le Grand*, tome II, p. 90).

Don, Lg. 161; v. le précédent.

Leis, p. 000, B. 61. La leçon *las altras leis* ne semble pas bien claire. V. le changement que propose M. HOFFMANN (Münch. Sitzungsberichte 1870, II, p. 181).

Lou, A. 5 (cf. Litt. blatt III, p. 265; P. MEYER, *Alex. le Grand*, tome I, p. 1; CHABANEAU, R. L. R. XVII, 279; FOERSTER, Z. VI, p. 422; HENTSCHKE, Z. VIII, p. 119).

Musas, B. 77 (cf. TOBLER, Z. II, p. 105; HÜNDGEN, *Altprov. Boethlied*, p. 9).

Oilset, C. C. 37 (cf. KOSCHWITZ, *Comm.*, p. 199).

Poblen, Lg. 83 (cf. PARIS, Rom. 1872, p. 308; BOUCHERIE, R. L. R. IX, p. 20).

Roors, Lg. 203 (cf. PARIS, Rom. 1872, p. 315; BOUCHERIE, R. L. R. IX, p. 22).

Sanz, Cart. 44, 10 (cf. Recueil d'anc. textes, p. 164).

Schapla, B. 207 (cf. DIEZ, *Altrom. Sprachdkm.*, p. 68; HOFFMANN, Sitzungsberichte der Akad. der Wissenschaft zu München, 1870, tom II, p, 178; BÖHMER, Rom. Stud. III, p. 138; TOBLER, Z. II, p. 505).

Serspols, S. L. p. 6 (cf. ARMITAGE, *Serm. en vieux prov.*, p. 56; R. L. R. XXIII, p. 58).

Ure, Val. 15 (cf. Altfranz. Übungsbuch, p. 51).

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 4, l. 1, col. 1, lisez: Eul. *23*
Page 4, l. 9, col. 3, lisez: Eul. *29*
Page 6, l. 6, col. 1, lisez: repent*a*nce
Page 14, l. 5, col. 3, lisez: Eul, *2*
Page 14, l. 10, col. 3, lisez: Alex. *387*
Page 16, l. 5, col. 3, lisez: Eul. *23*
Page 19, l. 1, col. 3, lisez: Eul. *20*
Page 20, l. 2, col. 3, lisez: Alex. *40*
Page 24, l. 7, col. 3, lisez: Eul. *8*
Page 26, l. 12, col. 1, lisez: Eul. *11*
Page 28, l. 6, col. 3, lisez: Eul. *22*
Page 28, l. 6, col. 4, lisez: esspaa
Page 30, l. 7, col. 4, lisez: vergon*a*
Page 34, l. 4, lisez: *e*cclésiastique
Page 37, l. 23, lisez: d*e*s
Page 37, l. 32, lisez: presq*u*e
Page 41, l. 6, lisez: le*s*
Page 41, l. 8, lisez: exist*e*nce
Page 42, l. 20, lisez: hési*t*ation
Page 43, l. 22, lisez: -t*e*nt
Page 48, l. 37, lisez: »neufranz*ö*sisch»
Page 59, l. 41, lisez: *y compris* le Dauphiné
Page 82, l. 8, col. 2, ajoutez: P. R. IV, 1
Page 84, l. 1, col. 4, enlevez: P. R. IV, 1
Page 84, l. 1, col. 1, ajoutez: Lg. 179
Page 88, l. 2, col. 4, ajoutez: B. 252
Page 93, l. 3, col. 3, ajoutez: Lg. 86
Page 96, l. 7, col. 2, ajoutez: senz, B. 58
Page 97, l. 6, col. 4, lisez: s*a*nz
Page 97, l. 8, col. 4, lisez: s*e*nz

Page 100, l. 6, col. 3, ajoutez: lignaget, C. C. 14
Page 126, l. 9, col. 4, ajoutez: circ
Page 134, l. 33, lisez: d*u*e
Page 138, l. 15, lisez: contr*ô*lé
Page 140, l. 14, lisez: r*e*pré-
Page 140, l. 25, lisez: contrairement *à*
Page 140, l. 31, lisez: e*u*
Page 140, l. 36, lisez: rép*a*ndue
Page 152, l. 8, lisez: l*a* co-existence
Page 152, l. 19, lisez: revenir *à*
Page 152, l. 32, lisez: se restreignant
Page 154, l. 8, lisez: détr*u*ite
Page 172, l. 30, lisez: bourg*u*ignon
Page 177, l. 33, lisez: d*u*e
Page 184, l. 40, lisez: d*e*
Page 184, l. 40, lisez: cet
Page 185, l. 28, lisez: origin*el*
Page 186, l. 10, lisez: un trait propre
Page 195, l. 13, lisez: der*n*ière
Page 196, l. 36, lisez: p*a*ssé
Page 207, l. 18, lisez: réussisse
Page 221, l. 31, lisez: lengatges
Page 225, l. 7, lisez: meit*a*
Page 230, l. 3, col. 1, ajoutez: rien, Rmp. 25
Page 253, l. 4, col. 1, ajoutez: serjant Alex, 117
Page 264, l. 7, lisez: **contor*
Page 297, l. 12, lisez: Inedit*a*

1e DÉCLINAISON

(Féminins)

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
-antia				
*Dŭbĭtāntĭa K.	—	—	dotance *Alex.* 606 *Rmp.* 74	—
Infāntĭa K.	—	—	enfance *Rmp.* 128	—
-aria				
*Cărrārĭă K. Carraria F.	—	—	—	charreira *Cart.* 40, 88
-ata				
*Cŏntrāta D. G. K.	—	—	contrede *Alex.* 133	—
(*)Cŏrrŏgāta D. K.	—	coroaa *Cart.* 40, 58	—	coroaa *Cart.* 40, 9 10 20 21 23 25 26 31 32 33 34 37 39 40 42 43 120 coroa *Cart.* 40, 49
*Mānsĭōnāta D. K. **Maisniede* G.	—	—	maisniede *Alex.* 263 413	maisnaa *Cart.* 40, 14
(*)*Plantada*	—	—	—	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	coroaas *Cart.* 40, 7 8
—	—	—	—
—	—	—	plantadas *Cart.* 39, 6

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
-cĕlla				
*Dŏmĭnĭcĕlla K. *Dom'nicella G.	domnizelle *Eul.* 12	—	—	donzella *B.* 160 215 244
Nāvĭcĕlla G. K.	nacele *Alex.* 82	—	—	—
*Pūĕl[li]cĕlla K. *Pūel'cella G.	pulcele *Alex.* 41 237 467 491 497 pulcella *Eul.* 1	—	pulcele *Alex.* 56 608 pulcellet *C. C.* 4 pucele *C. C.* 91	—
-ĕlla				
(*)Novella Nŏvĕlla K.	—	—	—	—
(*)Tŭrtŭrĕlla K.	—	—	tortrele *Alex.* 149 torterelet *C. C.* 38	—
-enge				
**Haenge*	—	—	haenge *Rmp.* 100	—
**Loenge* D. K.	—	—	—	—
**Losenge* D. K.	—	—	losenge *Rmp.* 100	—
-ĕ͡ntia				
Clēmentĭa Gg.	—	—	clementia *Eul.* 14	—
Cognoscentia F. *Cognōscĕntĭa K.	—	conoisensa *P. R.* I, 96	—	—

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	noveles *Alex.* 479	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	loenges *Rmp.* 101	—
—	—	—	—
	—	—	—
	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier. CAS-SUJET Franç.	Prov.	CAS-RÉGIME Franç.	Prov.
*Crēdĕntĭa	K.	credance *Alex.* 3	creensa *P. R.* I, 95	—	—
Dŏlentĭa	Gg.	—	—	—	dolentia *S. L. n.* 10
**Fayllenti*		—	—	—	fayllenti *A.* 97
Lĭcentĭa	Gg.	—	—	—	licencia *B.* 19
Nascentĭa	Gg.	—	—	—	naisenza *S. L. n.* 10
Poenĭtentĭa	Gg.	repentence *Rmp.* 74	—	penitence *Rmp.* 64 *Alex.* 547	penedenza *B.* 13
Săpĭentĭa	K.	—	—	—	sapiensa *S. L. n.* V sapiencia *B.* 30 39 78 93 234 sapientia *A.* 86
**Vezenza*		—	—	—	vezenza *S. L. n.* 10
-ĭa, -arĭa					
**Baillie*	K.	—	—	bailie *Alex.* 209 baillie *Alex.* 538	bailia *Cart.* 40, 81
*Cellaria		—	—	—	cellaria *Cart.* 40, 85
**Chabannaria*		—	—	—	chabannaria *Cart.* 40, 21 38 41 42 84 119

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
**Chaslania*		—	—	—	chaslania *Cart.* 40, 107
**Compaignie*		compaignie *Alex.* 604	—	—	—
**Eissartaria*		—	—	—	eissartaria *Cart.* 40, 43
**Felonie*	D. K.	felunie *Rmp.* 8	—	felonie *Alex.* 475	felnia *B.* 62 218 felni' *B.* 64
**Folie*		—	—	folie *Rmp.* 79 82 85	follia *B.* 2
**Laironia*		—	—	—	—
**Meiaria*		—	meiaria *Cart.* 40, 72 75	—	—
**Tyranie*		tyranie *Rmp.* 44	—	—	—
*Vicaria		—	—	—	veiaria *Cart.* 40, 107
-īna					
**Condamina*?.		—	condamina *Cart.* 40, 65 103	—	condamina *Cart.* 40, 92 110
Găllīna	K.	—	—	—	gallina *Cart.* 40, 23 25 26 28 30
Hēmīnă	D. K.	—	—	—	—
Mĕdĭcīnă	K.	—	—	mecine *Alex.* 522	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	laironias *P. R.* I, 152
—	—	—	meiarias *Cart.* 40, 71
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—		condaminas *Cart.* 40, 63
—	—	—	gallinas *Cart.* 40, 122
—	—	—	eminas *Cart.* 40, 11

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
*Pĕctŏrīnă	D. G. K.	—	—	peitrine *Alex.* 431	—
Rēgīna	D. K.	—	reïna *P. R.* III, 14	—	—
-itia					
Avārĭtĭa	Gg.	—	—	—	avaricia *B.* 220
**Chaitiveza*		—	—	—	chaitiveza *B.* 88
Dūrĭtĭa	K.	—	—	duretie *Val.* 36	—
**Feintise*		—	—	feintise *Rmp.* 100	—
**Forteza*		—	—	—	forteza *Cart.* I, 18, B.
Jūstĭtĭa	K.	justise *Alex.* 2	justizia *Cart.* 40, 4 justicia *B.* 248	—	justicia *B.* 86 257 justizia *Cart.* 40, 14
Laetĭtĭa	Gg.	ledice *Alex.* 70 142 533 610	—	ledice *Alex.* 492 536	—
Mălĭtĭa	Gg.	—	—	—	malesa *P. R.* I, 135
**Oreesa*		—	—	—	oreesa *P. R.* I, 136
**Richeise* **Riqueza*		—	—	richeise *Rmp.* 29 31 60	riqueza *S. L. circ.* *B.* 83
Trīstĭtĭa	K.	—	—	—	tristicia *B.* 221

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	oreezas *P. R.* I, 139
—	—	—	riquezas *S. L. p.* I
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
-ūra					
*Advēntūra	D. G. K.	—	—	aventure *Alex.* 441	—
Crĕātūra	Gg.	—	—	creature *Alex.* 483	creatura *S. L. n.* V
Fĭgūra	K.	—	—	figure *Eul.* 25 *Alex.* 482	figura *A.* 64
**Freidure*		—	—	freidure *Rmp.* 99	
*Lăvātūra	K.	—	—	—	—
Mēnsūra	K.	—	—	—	mesura *Cart.* 40, 80
**Ordure*	D. K.				
*Portatura		—	—	portedure *Alex.* 442	—
Scrīptūra	K.	escriture *Alex.* 258 *Rmp.* 73 scriptura *Sp.* 26	—	—	—
Ūsūra	K.	—	—	usure *Rmp.* 116	—
Vĕstītūra	K.	—	—	vesteüre *Rmp.* 37	—

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	lavedures *Alex.* 264	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Alba	Gg.	—	—	—	—
(*)Ălmŏsĭna	G. K.	—	—	almosne *Alex.* 98 118 524	almosna *B.* 217
Amīca	K.	—	—	amiet *C. C.* 52 amie *Alex.* 163	—
Ancĭlla	Gg.	—	ancela *P. R.* III, 17	—	—
Ănĭma	D. K.	aneme *Alex.* 332 410 544 613 anima *Lg.* 174	anma *B.* 180 arma *S. L. circ*	anima *Eul.* 1 *Lg.* 237	arma *B.* 155 182 anma *P. R.* I, 99
Annōna	Gg.	—	—	—	annona *Cart.* 40, 72
Ăqua	D. K.	—	aigua *Cart.* 40, 66	aive *Alex* 267 eue *Rmp.* 23	—
Ărca	K.	—	—	arche *Rmp.* 25 32	—
Aurĭcŭla	D. G. K.	—	—	—	aurella *S. L. p.* 6 aurela *S. L. p.* 6
Bărba	D. K.	—	—	barbe *Alex.* 587 406	—
Bēstĭa	G. K.	—	—	—	—
Bŏja	D. G. K.	—	—	—	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	albes *Alex.* 582	—
—	—	almosnes *Alex.* 93 alsmosnes *Val.* 30	—
—	—	—	—
—	—	—	—
anemes *Alex.* 605 609	—	anemes *Alex.* 366	—
—	—	—	—
—	aiguas *Cart.* 40, 61	—	aigas *Cart.* 39, 4 40, 118
—	—	—	—
—	—	—	aurelas *S. L. p.* I
—	—	—	—
—	—	—	bestias *S. L. n.* V
—	—	buies *Rmp.* 104	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Căměra	K.	—	—	chambre *Alex.* 55 61 74 136	chambra *S. L. n.* V cambra *S. L. n.* 10
Căppa	D. G. K.	—	—	—	—
Cara	D. G. K.	—	—	—	carah *P. R.* I, 111
Cătēna	D. K.	—	—	—	—
Causa	D. K.	causa *Lg.* 208 cose *Eul.* 5	—	chose *Alex.* 303 318 342 cosa *Serm.* kose *Eul.* 12	—
Chărtŭla	D. K.	chartre *Alex.* 386	—	chartre *Alex.* 284 348 355 371 377	—
C(h)ŏrda	G. K.	—	—	—	corda *A.* 100 102
(*)Cōda	D. G. K.	—	—	—	coa *S. L. p.* I
Cŏma	K.	—	coma *A.* 61	—	—
*Cŏmĭtĭssa	K.	—	—	—	conmitissa *Cart.* 42, 1
*Cŏmpania		—	—	compaigne *Alex.* 607	—
Concordĭa	Gg.	—	—	concorde *Rmp.* 103	—
Cŏrōna	K.	coronet *C. C.* 80	—	corune *Rmp.* 58	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	chapes *Alex.* 582	—
—	—	—	—
—	—	chaeines *Rmp.* 104	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	coas *S. L. p.* 6
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Cŭlpa G. K.	—	—	colped *C. C.* 56	colpa *P. R.* I, 170 171 173
Cūra D. K.	—	—	cure *Alex.* 408 582 *Rmp.* 37 116	—
Dŏmĭna D. K. (*)Dom'na G.	—	dompna *P. R.* III, 18 domna *B.* 170 199 243 246 donna *A.* 44 dona *S. L. n.* V V V V *n.* 10	—	dona *S. L. n.* V V *n.* 10 *circ.*
(*)Eccl̆ēsĭa G. K.	—	—	eglise *Alex.* 256 567 iglise *Rmp.* 109	gleisa *Cart.* 40, 87
Evangĕlista Gg.	—	evangelista *S. L. p.* 6 *circ.*	—	—
Fēmĭna K.	feme *Alex.* 207 423	femena *Cart.* 41, 2 7 43, 5 44, 4 4 femina *Cart.* 42, 4 8	feme *Alex.* 455	femna *P. R.* IV, 4

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	colpes *Eul.* 10	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	gleisas *S. L. n.* 10	—	gleisas *S. L. n.* V
—	—	—	—
—	femenas *Cart.* 44, 5	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Fībŭla	K.	—	—	—	fibla
(*)Fīb'la	G.				*Cart.* 39, 5
Fīlĭa	K.	filie *Alex.* 42	filla *B.* 161	filie *Alex.* 42 465	—
Fĭmbrĭa	Gg.	—	—	—	fremja *B.* 192
Flămma	K.	flammes *Lg.* 204	—	flamma *Lg.* 133	—
*Fornatica		—	—	—	fornacha *Cart.* 40, 100
(*)Fŏrtĭa	D. G. K.	forçe *Rmp.* 125	—	—	forza *Cart.* I, *B.* II, *B.*
Gĕmma	G. K.	—	—	geme *Alex.* 378 577	—
Glōrĭa	K.	glorie *Alex.* 295	gloria *S. L. p.* I *n.* 10	glorie *Alex.* 613 624	gloria *P. R.* IV, 12
*Grāněa	D. K.	—	granja	—	—
Grāněa	Gg.		*Cart.* 40, 62		
Grātĭa	K.	—	—	gratia *Lg.* 46 88 grace *Alex.* 362	—
Gŭla	K.	—	—	—	gola *P. R.* I, 101
Harmŏnĭa	Gg.	—	—	armonie *Rmp.* 101	—
Hĕdĕra	D. K.	eedre *Val.* 15	—	edre *Val.* 11 12 14 16	—

Pluriel.

CAS SUJET		CAS RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	forzas *Cart.* 44, 3
—	—	gemes *Alex.* 586	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Hōra	D. G. K.	—	—	ore *Alex.* 305 *Rmp.* 63 86 103 hora *Lg.* 149	ora *B.* 104 147 *P. R.* I, 119 *S. L. p.* I *n.* V *n.* 10 *Cart.* 44, 1
Invĭdĭa	D. K.	envie *Rmp.* 8.	—	envie *Rmp.* 100 enueia *Lg.* 102	eveja *B.* 27 evea *B.* 51
Ira	Gg.	ira *Lg.* 75 irae *Lg.* 79	—	ira *Lg.* 105 ire *Rmp.* 108	ira *P. R.* I, 243
Jŭventa	Gg.	—	—	jovente *Alex.* 452	—
Lăcrĭma	D. K.	—	—	—	—
Lăncĕa	D. K.	—	lansa *P. R.* I, 65	—	lanci *A.* 96
Lībra	K.	—	—	—	—
Lĭngŭa	G. K.	—	—	langue *Rmp.* 128 lingua *Lg.* 158 169 languet *C. C.* 26	—
Lĭttĕra	G. K.	—	—	—	lettra *A.* 90
Lūna	K.	—	—	—	luna *B.* 98

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	lairmes *Alex.* 399 472 584 595	—
—	—	—	—
—	—	—	livras *B.* 193
—	lengas *S. L. p.* I	—	—
—	—	letres *Alex.* 34 litteras *Lg.* 18	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Luxŭrĭa	Gg.	—	—	—	lucxuria *B.* 223
Lўra	Gg.	—	—	—	leyra *A.* 101
Māssa	K.	—	—	masse *Alex.* 214	—
Matta	D. K.	—	—	nate *Alex.* 246	—
Mĕmŏrĭa	Gg.	—	—	memorie *Alex.* 621	—
*Mĕntĭōnĕa	K.	—	—	mencunge *Rmp.* 100	menzonga *B.* 222
*Mĭnācĭa	K.	—	—	manatce *Eul.* 4	—
(*)Mĭssa	K.	—	—	missae *Lg.* 82	—
*Muna		—	—	mune *Alex.* 534	—
Mūsa	Gg.	—	—	—	—
Nauseă	D. K.	noise *Alex.* 422 502	—	—	—
*Offerta		—	—	—	offerta *S. L. n.* V
Olca *Olca	D.	—	—	—	olcha *Cart.* 40, 83
Ŏpĕra	K.	—	—	—	—
Pălma	K.	—	—	—	—
Pāpa	D. K.	pape *Alex.* 373	—	—	—
Părăbŏla	D. K.	—	—	—	paraula *S. L. p.* I *p.* 6 *p.* 6 palaura *S. L. p.* I parabla *A.* 10

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	mensungas *P. R.* I, 147
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	musas *B.* 77
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	obras *S. L. circ* *circ*
—	—	palmes *Alex.* 424	—
—	—	—	—
—	—	—	paraulas *S. L. p.* 6

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
(*)Părtīta	K.	—	—	partie *Rmp.* 6 96	—
(*)*Păterna*		—	—	—	paterna *B.* 151
Pĕcūnĭa	Gg.	—	—	—	pecunia *A.* 20
(*)Pēna	G. K.	—	—	peine *Rmp.* 99 *Alex.* 611	pena *P. R.* I, 85
Pĕnna	K.	—	—	pene *Alex.* 282	—
(*)Pĕrdĭta	K.	—	—	perte *Alex.* 148	—
*Pĕttĭa	K.	—	—	—	pecia *Cart.* 39, 10 peza *Cart.* 40, 117 118 119
Pĕtra	K.	—	—	—	peira *S. L. p.* I I I
Plāga	D. K.	—	—	—	—
(*)Plŏvĭa	G. K.	pluie *Rmp.* 86	—	—	—
(*)Pressa		presse *Alex.* 517 573 578	—	presse *Alex.* 525 565	—
(*)Pŭlla	G. K.	polle *Eul.* 5	—	—	—
Rīpa	K.	—	—	—	riba *Cart.* 40, 16
Rŏta	K.	—	—	roe *Rmp.* 123	

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
penas *Sp.* 94	—	poenas *Lg.* 151 peines *Rmp.* 104	penas *P. R.* I, 207 *S. L. circ.*
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	pezas *Cart.* 40, 119
—	—	pieres *Rmp.* 104	peiras *S. L. p.* 6 6
—	—	—	plagas *P. R.* I, 227
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Rūga	D. K.	—	—	—	—
Rŭpta	D. G. K.	—	—	(entre)rote	—
(*)Rŭpta				*Alex.* 514	
Scăla	K.	—	schala	—	schala
			B. 216		*B.* 149
					232
					scala
					B. 146
					227
					schapla?
					B. 207
					eschala
					B. 156
Scŏla	K.	—	—	escole	—
				Alex. 33	
Sĕptĭmāna	D. G. K.	—	—	semaine	—
				Alex. 291	
Spătha	D. G. K.	—	—	spede	sesspaa
				Eul. 11	*A.* 95
				Alex. 72	
				espee	
				Rmp. 3	
Spōnsa	D. K.	spose	—	spose	—
		Alex. 108		*Alex.* 53	
		147		102	
				208	
				474	
**Somonse*		—	—	somonse	—
				Alex. 296	
Sŭperbia	Gg.	—	—	—	superbia
					B. 224
Sўmphōnĭa	K.	—	—	siphonie	—
				Rmp. 103	
Tăbŭla	D. K.	—	—	table	taula
(*)Tab'la	G.			*Alex.* 247	*Cart.* 40, 55
					S. L. p. I

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	rues *Alex.* 212 513	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Tĕrra	G. K.	terre *Alex.* 305	terra *Cart.* 40, 15 51 66 68	terre *Alex.* 80 83 146 203 240 425 477 493 569 572 579 583 596 *Rmp.* 36 terred *C. C.* 37 terra *Lg.* 163	terra *P. R.* I, 2 *B.* 4 98 192 *Cart.* 39, 9 40, 3 98 *A.* 15 53 104 *S. L. p.* I I *p.* 6 6 *n.* V ter' *B.* 206
Tertĭa	Gg.	—	—	—	tercia *S. L. p.* I
(*)Tĕsta	D. G. K.	—	—	teste *Alex.* 264	—
(*)Tollita	G.	—	—	—	tolta *Cart.* 41, 3 5
Tŭrbă	G. K.	—	—	—	—
Ŭmbra	G. K.	—	—	umbre *Val.* 11	—
Vĕrēcŭndĭa	D. G. K.	—	—	—	verguina *S. L. n.* V vergunia *S. L. n.* 10 vergone *P. R.* I, 209
Vĭa	D. G. K.	—	—	veie *Alex.* 619 *Rmp.* 121	via *Cart.* 40, 69 99

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
terres *lex.* 402	—	terres *Alex.* 112 417	terras *Cart.* 40, 57 78 *S. L. p.* I
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
torbes *lex.* 513	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	vias *Cart.* 40, 14 57 66	—	—

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Vĭdŭă K.	vedve *Alex.* 491	—	—	—
Vīnĕa K.	—	vigna *Cart.* 40, 53	uine *C. C.* 55	vigna *Cart.* 40, 11 91 vinea *Cart.* 39, 7
Vīta K.	vide *Alex.* 69	—	vide *Alex.* 63 612 vie *Rmp.* 6 77 79 82 83 96 103	vita *B.* 206 vida *Cart.* 42, 3 *S. L. n.* V

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	—	—	—
uinnesz *C. C.* 34	—	uinnes *C. C.* 59 vingnes *Rmp.* 88	vineas *Cart.* 39, 8 vignas *Cart.* 40, 97 111
—	—	—	—

Quelques remarques concernant le tableau précédent.

Cellaria, p. 6. Sont latins les adjectifs *cellarius* et *cellerarius*, le dernier, selon Georges, mot écclesiastique. Tous deux, pris substantivement, signifient 'kellermeister'. Par suite d'une contamination avec *cellarius* on doit supposer une forme **cellararius*, collatérale à *cellerarius* et donnant en fr. *celérier*, en prov. *celarier*. De même le fr. *cellérérie* et le prov. *cellararia* doivent exprimer une forme lat. **cellararia* (> *cellararíu* + *ía*). **Cellaría* doit être une formation analogue tirée de *cellarius*. *Cellária* (> *cellarium*, sing. neutr.) aurait donné *celleira* (comp. *charreira* > *carraria* Cart. 40, 88).

Chabannaria, p. 6. Le suffixe *-ía*, d'origine grecque et restreint en latin à un petit groupe de mots dont le nombre augmentait dès le Christianisme, prenait bientôt le caractère d'un suffixe productif, qui s'appliquait à des substantifs et à des adjectifs pour désigner une idée abstraite. Les dérivés des adj. en *-arius* se distinguaient parmi les autres et l'on finissait par en détacher *-aría* comme un suffixe propre à exprimer, spécialement, »l'endroit où se fabrique où se vend une chose, où elle se trouve en grande quantité» (v. Meyer-L., Gr. II, § 406). M. E. Levy traduit 'cabannaria' par 'landsgut' (*Prov. Suppl.-Wb.* Zw. Heft), ce qui rend alors probable une dérivation par *-aría*. Dans ce cas la formation peut être latine ou faite sur le prov. *c(h)abana*. Etant donné l'incertitude qui règne dans les mss. vis-à-vis de la graphie d'une consonne double en lat. — on écrit *n* ou *nn*, de préférence *n* (v. Diez, Gr. I[5] p. 318) — on n'en peut tirer aucune conclusion pour *chabannaria*. En admettant le suffixe *-ía* (non *-aría*), la formation sera certainement de date latine et supposera une forme intermédiaire **cabannáriu, -a*, **chabanar* étant impossible comme résultat prov. de **cabannariu*.

Mais puisque nous nous en tenons au suffixe *-aría,* nous préférons d'admettre une date romane, faute de connaissance ultérieure.

Chabannaría présuppose donc *chabana. Ch* est un trait populaire (comp. P. MEYER, *Rev. des Soc. Sav. des dép.* 1867, tome VI, p. 426) et nous croyons qu'il en est de même de *b,* qui doit remonter à un *p* intervocal, comp. *Cart.* 40: ***riba*** 16, ***senebe*** 55(?), ***nebon*** 103, contre ***avez*** 1, ***chavallers*** 13, ***civaa*** 39 etc., ***chavalers*** 108. *Episcopus* y donne par exception partout ***evesques***. L'étym. du prov. *cabana, chabana* est donc plutôt **capanna* que *cabanna,* donné par M. KÖRTING. Le franc. *cabane* est un emprunt méridional. Le lat. *capanna* (cf. Georges) appartient à l'Espagne, se trouvant d'abord chez Isidore de Séville, qui vivait au commencement du VIIe siècle. Le mot a dû pénétrer de là dans le midi de la France.

Chaslanía, p. 8. Ce mot se trouve dans le Cart. 40. D'après la copie de ce document, faite par M. l'abbé Chevalier et publiée par M. PAUL MEYER dans son rapport, *Rev. des Soc. sav. des départements,* 1867, tome VI, p. 423, on lit *chassanja.* M. Meyer y propose l'étymologie *cassanica,* 'droit de chasse', sauf la réserve que contient le point d'interrogation. Ni Forcellini ni Du Cange ne connaissent cette forme, mais bien *casanica,* dérivé de *casa.* Le traitement de la voyelle posttonique étant, dans les dialectes septentrionaux du domaine prov. et dans le Rouergue, le même qu'en franç. (v. MEYER-L., Gr. I, § 337), on attendrait *chassancha* de *cassanica,* à moins qu'il ne soit permis de supposer une dissimilation qui aurait transformé la dernière palatale en sonore: chassanja (comp. en franç. *gencive* > **gĭnciva* > *gĭngĭva*).

Dans son *Recueil,* p. 162 (Cart. 40, 107), M. PAUL MEYER imprime *chaslanía.* Il faut croire que cette lecture provient elle aussi de M. Chevalier, qui a revu le ms. une seconde fois pour M. Meyer (v. Rom. 1874, p. 108, note). Nous voilà donc en face d'un nouveau mot, qui ne saurait être que le franç. *châtellenie,* le prov. *castelania,* et dont la signification est: 'seigneurerie' ou 'juridiction d'un châtelain' (dict. de Honnorat). Le mot apparaît en prov. sous un double aspect. A *castelan* : *castellania* répondent *chaslan* : *chaslania.* Les autres langues n'ont que la forme à cinq syllabes: franç. *chatellenie,* it. esp. (cat.) port. *castellania. C(h)astellan* et *c(h)aslan* viennent tous deux de lat. *castellanu.* Il est encore difficile de dire quel serait le résultat d'une forme lat. **castellanía,* à cause des deux voyelles atones qui précédent la tonique. L'*e* protonique a-t-il été traité comme dans *c(h)aslan,* où il est tombé, ou l'influence de

simple *castéllum* était-elle assez forte pour sauver la voyelle comme dans *c(h)astellan*? On dirait qu'il y a eu, en prov., deux développements paralléles, avec ou sans maintien d'*e* atone, mais on ne saurait toutefois l'affirmer, car *chaslanía* peut être un dérivé de *chaslan*. Remarquons toujours que, dans des mots où la voyelle tonique n'est précédée que de deux syllabes, toute une série se rencontre en prov. dont les dérivés correspondent à deux types distincts ayant conservé ou laissé tomber la protonique (v. là-dessus THOMAS: *La loi de Darmesteter,* Rom. 1892, p. 7).

Colpa, p. 18. P. R. I, 170, 171.

M'en feri en est peis 169
Mia colpa dizen 170
Mia colpa n'díc eu 171

Mia colpa est, en tout état de cause, à considérer comme rég. dir. Si on pouvait encore distinguer l'acc. du voc., c'est la forme du dernier de ces cas que présenterait le texte. 'Mia colpa' est le cri que l'on jetait en se confessant devant Dieu et c'est ce cri qui figure comme rég. dir. à *dizen, dic.* Dans le cas où il fallait traduire 'mia colpa dizen' par 'en disant ma faute' il est probable qu'on aurait employé la forme atone du pron. pers. Nous aurions eu *ma colpa dizen.* Dans *mia colpa* le pron. a gardé l'accent pour mieux exprimer la valeur profondément personelle de cet acte de contrition.

Compania, p. 16. Le suffixe lat. *-ĭa* ne tardait pas à se souder avec la consonne précédente, devenant ainsi incapable de former des dérivés. La plupart d'entre eux sont pour cette cause à considérer comme latins. »*Compania,* dit MEYER-L. (Gr. II, § 405), en afr. *compagne,* en ital. *compagna,* en esp. *compaña* doit être une imitation d'un type germanique *gahlaibi,* de même que *companio* a été formé sur le modèle de *gahlaiba*». Plus loin, § 459: »*companio* est une forme latinisée d'un mot correspondant au goth. *gahlaiba,* où *compánia* peut avoir occassionné le remplacement de *o* par *io*». Reste à dire, d'où est venu le *i* de *campania.* Les faits nous paraissent intervertis. Il semble plus naturel que le fém. soit la formation secondaire.

Compaignie, p. 8, est certainement faite sur *compaigne.* DU CANGE donne *compagnia,* »ex Ital. compagnia, militum Centuria». Remarquons qu'en dehors de son sens ordinaire, l'anc. franç. *compa(i)gne* a eu la signification actuelle de *compagnie,* même comme terme militaire (v. Dict. de DU CANGE, *compagna;* GODEFROY).

Condamina, p. 8. DU CANGE: »Narbonensibus Condomine, quasi *Condominium* a jure unius domini dicta, velut alii volunt, quasi *Campus Domini,* nam in Occitania, maxime versus Sevennas, camp aut con *Campum* sonat». L'étymologie demande à être expliquée d'une manière plus précise. 'Campus domini' ne paraît pas vraisemblable. Si *-damina* se rapporte à un mot de la famille de *dominus,* on aurait encore un exemple de *o* + *nas.* < *a* + *nas.* en syllabe atone (v. FOERSTER, Z. XIII, p. 533, sqq.), et pour le Dauphiné. Mais cet exemple est de moindre importance en ce sens que, dans un censier de Die où, tout comme dans le cart. de Montélier (non loin de Valence), on relève *condamina,* on trouve aussi des mots dans lesquels la voyelle *a* s'est substituée à d'autres voyelles antétoniques (v. P. MEYER, Rom. 1891, p. 79). M. Meyer ne semble pas vouloir admettre *condomina* comme étape antérieure, car il ne nomme pas *condamina* parmi les exemples de voyelle antétonique devenant *a.* »Inversement, dit-il, on trouve plusieurs fois *condemina* au lieu de la forme usuelle *condamina.*»

Conmitissa, p. 16. Cart. 42, 1; sert d'apposition à un nom propre, *Adalax,* lequel est au rég., quoique gardant la forme du nom.

Coroaa, p. 2. Cart. 40, 9, 10, etc. Dans le morceau I *coroaa* paraît deux fois. Est-ce à un sujet ou à un régime que nous avons à faire? Nous n'en saurions rien affirmer; il faut se borner à des conjectures. La charte contient une énumération das cens dûs à l'évéque de Valence par les habitants de Montelier. Les termes de cette énumeration sont séparés par des points ou par des points et virgules. On ne trouve que rarement des propositions complètes. Une énumération doit compléter une proposition soit comme sujet soit comme régime. Si la proposition n'est pas exprimée, on la sous-entend. En lisant avec attention la charte en question, on remarque qu'en certains endroits les termes énumérés sont au sujet, en d'autres au régime, selon les règles de la déclinaison. Ainsi, pour le morceau II on est obligé, presqne d'un bout à l'autre, de constater des cas-rég., tandis que pour les morceaux III, IV et V, la forme de l'article nous permet de supposer le cas-sujet. Donc, les propositions que l'on doit sous-entendre auront nécessairement un sens différent. D'une part, ce sont 'telles et telles choses dûes à l'évêque'; d'autre part, c'est 'l'évêque recevant ou telles choses'. Parfois, on trouve des indications, p. ex. au commencement du morceau IV: »Le claus a l'evesque . . .», au com. du morceau III: »las doas part a l'evesque . . .», au com. du morceau VI: »Peires de Montelles a de l'evesque . . .». A peu d'exceptions près, les énu-

mérations qui suivent sont d'accord, quant au cas, avec le premier terme. Mais il y a des confusions: le morceau V commence: »L'evesques H. accessé sas meiarias: li meiaria Davi, le mas de l'olme, li meiaria Giralt . . . .», *sas meiarias* au rég., les termes suivants au suj. Le morceau I est très confus. Ce qui rend les recherches peu aisées, c'est l'identité de forme du cas-suj. et du cas-rég. de la prem. déclinaison. Quant aux *coroaa* 9, 10 et *coroaas* 7, 8, nous les croyons aux cas-rég. Ensemble avec eux *los aloz* figure deus fois. Cest bien là la forme consacrée du rég. au plur., mais pourquoi, un peu plus loin (12), la même forme est-elle employée comme sujet de la phrase? Tous ces termes (coroaa, coroaas, aloz) viennent après une phrase où il s'agit d'un »aló que l'evesques Gontartz ac en domenge» et doivent être considérés comme des régimes, au même titre qu'*aló*. *Coroaa* 120 est certainement ou rég.

Dom'nicella, p. 4, donne régulièrement en franç. *demoisele*. *Domnizelle* (Eul. 23) est expliqué par M. KOSCHWITZ (Comm., p. 59) comme »latinisierend» à cause de l'*i* conservé. »Ein sprachgeschichtlicher Grund ist nicht vorhanden». De même M. SCHWAN, Z. XI, p. 465. Nous ne sommes pas très enclins à croire qu'il s'agit ici d'une réminiscence ou d'une reformation latine, bien-que les mots latins ou demi-latins soient loin de manquer dans ce texte. *Domnizelle* a un caractère bien prononcé de mot populaire et quelqu'un qui connaissait le latin aurait écrit au moins *domnicelle*. Elle cadre mal, cette »Latinisierung», avec le *z* qui est absolument populaire. Il est probable, comme M. K. le dit, que la forme était *domnezelle* et il ne serait peut-être pas trop téméraire de dire que la voyelle *i* avait commencé à percer dans la prononciation de $z = ts < ds$ (cf. MEYER-L. Gr. I, § 403 pour le changement de *c*), *d* était déjà moins énergique, la langue avait lâché les alvéoles et on prononçait, quoique indistinctement, *is*. On devait noter ce son, au commencement, en écrivant tantôt *e*, tantôt *i*, tantôt *domnezelle*, tantôt *domnizelle*, *e* étant de nature vague et pouvant se supprimer par anticipation de la palatale qui se dégageait de *z*. Puis *domneisele* prend pied. *Domnizelle* dans *Eul.* n'est pas un exemple isolé; on trouve *damisele*, Roland 3708 (STENGEL, Altfr. Rolandslied, Marburg 1878) forme à laquelle il ne faut pourtant pas donner beaucoup d'importance. Le vers ayant deux syllabes de trop, elle n'est peut-être pas d'une main du XIe siècle, où il faudra en tous cas admettre l'étape *damneiselle*. La leçon *damisele* est refusée par GAUTIER.

Le prov. *donzella,* le franç. *dansele, danzelle* se rapportent-ils à *domicellu, -a,* que nous trouvons chez un glossateur du XIIe siècle (v. A. L. L. II, p. 103)? La combinaison latine *mn* se passe en prov. d'une voyelle d'appui, rem. *scamnu* < *escanh, somnu* < *son, som* et de *domnicella* nous devons attendre *donzella.* D'après M. MEYER-L. (Z. XII, p. 526, 257), qui reconnait *domnicella* < *dameisele, dancelle* (= *dansele*) tient son suffixe de *pucelle.* M. M. est en désaccord sur ce point avec M. SCHWAN, Z. XI, p. 465, qui regarde *dancelle* comme régulier, *dameiselle* comme formé sur *dame* à l'aide de *-eiselle.* Cela est possible mais n'explique pas *danzelle.* M. KOSCHWITZ (Comm., p. 59) est d'avis que l'assimilation entre les deux sonnantes *mn* a eu lieu à différentes époques, avant ou après le dégagement de la palatale dans *dameisele.* Le premier cas se présenterait pour *danzelle,* le second pour *dameisele.* Pour compléter cette théorie il faudrait prouver qu'à l'origine les deux formes n'appartenaient pas au même dialecte. On pourrait peut-être alors étendre la théorie à *dansele, dancelle* en supposant qu'ici il y a eu assimilation avant que *domnetsella* se soit transformé en *domnedsella.* Dans le prov. *donzella,* on ne sait pas, si *z* marquait un son sourd ou sonore. Si le groupe *mn* ne demande pas de voyelle d'appui en langne d'oc, c'est que *m* et *n* se sont assimilés antérieurement à la loi de la chûte de la voyelle finale *(somnu* < *sonnu* < *son, som).* Il s'agit de savoir quelle était à ce moment la prononciation de *c* dans *domnicella.*

Eminas, p. 9. Cart. 40, 11. On ne peut que supposer, pour ce terme le cas-rég. (v. coroaa p. 39).

Feintise, p. 10. De *fictus* (> fingere) on a eu, en lat. vulg., **finctus,* de même que **punctus, *franctus, *strinctus* (v. MEYER-L., Grundr. I, p. 368). Nous ne croyons pas que *feintise* remonte à une forme latine **finctitia.* Etant restreinte au franç. et au prov. (comp. RAYNOUARD, Lex. Rom.) la formation dérive plutôt de l'adj. *feint, -e,* > *finctu, -a,* à l'aide du suffixe *-ise* qui atteignit en France une très grande productivité (v. MEYER-L., Gr. II, § 481). DU CANGE ne donne qu'un seul exemple, c'est *fictitia.*

Felonie, p. 8. Le prov. *felnia, feunia* pourraient remonter à un type latin **felonia,* reproduit, d'un autre côté et par suite de l'influence de *fellonem,* par *fel(l)onia,* mais le franç. ne connaissant que *felonie, felonnie, felounie, felenie* (v. Dict. de GODEFROY), il est à croire que *felnia, feunia* sont refaits sur *fel* par analogie avec *felo(n)* : *felonia.*

Fimbria, p. 20. M. PAUL MEYER, dans son édition de

Boëce (Recueil, p. 23) a mis *fremja* (vers 192) au lieu de *fremna* que porte indubitablement le ms. (v. le facsimile de M. STENGEL). *Frenja* est la forme que l'on attendrait de *fimbria* avec métathèse de *r* (comp. *cambia* < *canja*, GRÖBER A. L. L. II, p. 286). DIEZ (Etym. Wb. p. 147) propose de lire *frembia* pour *fremna*, mais, d'après M. MEYER-L., ce serait là une forme plus méridionale, le nord offrant palatalisation (Gram. des lang. rom. I, § 507). Dans *Altrom. Sprachdenkm.* (Bonn, 1846), DIEZ lui-même a reconnu (p. 66) que le résultat phonétique de **frimbia* doit être *frenja* ou *frenga*. M. BARTSCH (Chrest.[5]) et M. HÜNDGEN (*Altprov. Boethiuslied;* Oppeln, 1884) ont conservé *fremna*. M. GRÖBER, A. L. L. l. c., nie toute relation entre **frimbia* et le prov. *fremna*.

Fornatica, p. 20. *Fornacha* est relevé par M. DEVAUX (*Langue vulg. du Dauphiné Sept.*, p. 213) comme nom de lieu, et sous la forme *Fornachi*, dans un cartulaire de Bonnevaux. Dans ce même ouvrage, on trouve, au masc., le mot *fornajo*, signifiant: droit sur le four banal. Il est très probable que *Fornachi*, vu le dialecte de son milieu, représente le même mot que *fornacha* du cart. de Montelier (*Rec.*, n° 40, 100), mais dans ce dernier texte il s'agit d'un nom commun. Ce nom a nécessairement un autre sens que le masc. *fornajo*, qui se retrouve dans *furnadi* (parler de Obwald) comportant une idée de redevance (MEYER-L. Gr. II, § 482) et qui revient dans le franç. mod. *fournage:* ce que l'on paye au fournier pour la cuisson du pain. La signification coïncide avec la traduction donnée par DU CANGE pour le bas-latin *fornaticum, fornatica* (praestatio pro coetione furnaria). Pour de telles créations le suffixe *aticu(m)* < *age* fut très usité (v. MEYER-L., l. c.), tandis que *-atica* a laissé peu de traces. Nous croyons que *fornatica* a été employé d'abord avec un substantif pour le qualifier, puis il a fini par exprimer seul l'objet qualifié. Dans le cart. de Montelier, *fornacha* semble devoir signifier une construction relative au four.

Forteza, p. 10, n'est propre qu'au prov. et à l'ital.

Fortia, p. 20. Pour ce mot l'astérisque est mis entre crochets, parcequ'il nous semble, selon la remarque de M. G. PARIS, Rom. 1889, p. 550, rem. 3, qu'il ne s'agit pas ici du suffixe atone *-ia*, la forme devant plutôt être rattachée au plur. neutr. de *fortis*.

Freidure, p. 12. M. GRÖBER dit, A. L. L. II, p. 428, à propos de **frigdor:* »Die span. Form sichert das Fortbestehen des lat. Wortes im Rom. und da das Prov. Afr. Ital. ein Subst. auf *-ura* aus dem Adj. *frigidus* sich gebildet haben (prov. freidura,

afr. freidure, it. freddura) ist der Übergang von *frigdor* auch in diese Sprachen nicht auszuschliessen, obwohl sie aus dem Adj. auch die Form auf *-or* gewinnen konnten.» M. GRÖBER n'exprime pas bien clairement, s'il regarde *freidura, freidure* etc. comme des formations secondaires ou comme remontant à une forme lat. **frigdura*. Le deux cas sont possibles. Pour fournir une preuve concluante, il faut qu'il les accepte comme formations secondaires, dont l'existance en roman, étant donné le rapport entre *-or* et *-ura,* prénécessite un type *froideur, freddore* etc., car si on avait en lat. **frigdor* à côté de **frigdura,* rien n'empêcherait que **frigdura* ne fût seul à se transmettre en Gaule. Si l'on objecte contre *freidure* > *freid* + *ure* que *frigido, frĭgdo* a dû donner *freid* < *freit,* on peut répondre: 1° que le passage de *d* fin. à *t* ne doit pas être égal à une substitution; il est plutôt, comme tout changement phonétique, un développement graduel, ayant lieu dans un délai qui permettrait la formation *freidure,* 2° que ce développement, s'il a jamais eu lieu pour *freid,* a dû être en partie entravé par le fém. *freide,* raison de plus pour justifier la forme *freidure.*

D'après la communication de M. MEYER-L., A. L. L. VIII, p. 319, sur *-ura,* on distingue deux groupes de formations: 1° Celles qui répondent à des adjectifs ou à des participes passés et dont le prototype est *strictus* : *strictura;* pour ces sortes de créations le champs était désormais libre; 2° Celles qui ont à côté d'elles des substantifs en *-or* et qui débutent par **ardura,* faite, sous l'influence de *ardor,* sur *arsura.* On ne connaît exactement pour le latin que *fervura, nitura* et selon M. MEYER, *calura,* auxquelles il faut alors joindre *ardura.* De *frigdus* à *frigdura* il n'y a qu'un pas (comp. strictus : strictura). Toutefois, faute d'une certitude suffisante, M. MEYER-L. n'affirme pas une forme latine *frigdura,* le changement de *frigor* en *frigdor* pouvant se réclamer de *frigdus.*

DU CANGE donne *frigdor,* mais non *frigdura.*

Haenge, p. 4. De *haïr* et le suffixe *-enge,* peut-être par analogie avec *louer* : *louenge* (v. MEYER-L., Gr. II, § 514). On trouve aussi la forme *haienge* (Godefroy).

Harmonia, p. 20. Selon M. STOLTZ (*Griech. und Lat. Sprachwissenschaft,* p. 319), il y avait, pendant la période préhistorique du lat., une loi en vertu de laquelle l'accent tendait à se placer au commencement du mot, même là où la pénultième était longue, p. ex. dans *ánchŏra, crépĭda,* empruntés aux mots grecs ἀγκῦρα, κρηπῖδα (l. c., p. 320). La même pensée est exprimée p. 318: »Die griech. Lehnwörtern wurden im altlat. nach den lat. Accentgesetzen be-

tont; im Hochlatein galt zum Theil derselbe Grundsatz oder die griechischen Wörter wurden als wirkliche Fremdwörter behandelt und behielten daher auch die ihnen im Griech. eigene Betonung, soweit dies nach den allgemeinen Betonungsgesetzen des klass. Lat. möglich war.» *Harmŏnia* et *symphōnia,* ayant en grec. l'accent sur la pénultième, étaient dans le lat. classique devenus proparoxytons, la voyelle *i* étant, selon GEORGES, brève. Le franç. *cifoine* présuppose aussi une forme *symphónia.* Il faut attribuer ce changement à la loi que nous venons d'indiquer. On ne peut guère compter avec le suffixe *-oneus, -onea,* car il était peu répandu en latin (v. MEYER-L., Gr. II, § 461). A côté de cette nouvelle accentuation qui se manifeste dans la langue écrite et littéraire, le peuple conserve à l'état intact l'accent transmis avec le terme étranger (v. SEELMAN, *Aussprache des Latein* p. 48). Ces mots populaires en *-ía* forment, avec des vocables introduits plus tard pendant l'âge de la décadence et ayant même terminaison, un groupe opposé à celui du latin classique. Entre ces deux groupes s'établit une concurrence, la langue populaire s'enrichissant, naturellement, aussi au moyen de la langue des lettrés. Dans l'état flottant créé par ces circonstances, se produit une hésiation entre *-ía* et *-ĭa,* et des formes pouvaient se continuer sous un double aspect (v. SEELMAN, l. c., p. 55, 56). D'après ce qui vient d'être exposé, il ne nous semble pas illicite d'admettre pour le latin **harmonía* à côté de *harmónia, *symphonía* à côté de *symphónia* pour rendre compte des formes du *Rmp.: armonie* 101, *sifonie* 103, savantes à cause de la voyelle *o,* mais laissant difficilement se rapporter aux formes classiques *harmónia, symphónia.*

Loenge, p. 4. Rem. DIEZ, *Etym. Wb.,* p. 197, v° *lusinga;* ARMBRUSTER, *Geschlechtwandel im Franz.,* p. 25.

Mentionea, p. 24. D'après DIEZ (Etym. Wb., p. 211) l'it. *menzogna,* le prov. *menzonja* et le franç. *mensonge* remonteraient au lat. *mentitionem,* transformé plus tard d'après le modèle de *calogna, calonja, chalonge.* Parmi les dérivés romans, il n'y a que le prov. *mentizo* et le roum. *minciune* que l'on puisse ramener au lat. *mentitionem.* En roum. la protonique serait alors tombée, tandis qu'elle est conservée en prov. Il ne nous semble pas admissible que *calonja* ait occasionné *menzonja* par refonte de *mentizo.* Cette manière d'expliquer la forme prov. doit être exclue, même en supposant, à côté de *mentizo,* une forme **menzo* (cf. *partizo* et *parzo* en prov. > *partitionem,* THOMAS, Rom., 1892, p. 16), *nja* ne formant pas de suffixe, mais un groupe arbitraire de pho

nèmes. M. FOERSTER dit à propos de *menzogna* (Z., III, p. 259): »Diez führt selbst aus Bonvesin *cativonia* an, das mit *menzonea* (Turin. altpiem. Pred. 6, 60) und *fantiglónnea* (Turin. Chrysost. fol. 30^6, 4) kein Zweifel lässt, das Diez mit seiner ersten Vermuthung (Ableitung von *-oneus*) das Richtige getroffen.»

Il faut admettre une dérivation par le suffixe *-ónea*. On n'en a que peu d'exemples et dont la presque totalité dérive d'adjectifs: tels, *ivrogne* > *ebrionea (> ebrius), cativonia (> captivus), levrosonia (> leprosus), ambriacóna (> ebriacus)*. Puisque *mentitus* devrait provoquer *mentitonea*, il faut avoir recours à *mentitionem* < **mentitionea* avec changement de suffixe, ou, plus exactement, avec modification de *-ione* en *-ionea*. Il y a eu en lat., d'après les explications de MEYER-L. (Gr., II, § 461) des adj. en *-oneus, -a, -um*, dérivés de substantifs en *-one*. *Mentitionea* aurait alors, par imitation des formes précitées en *-onia*, dont le sens était également dépréciatif (MEYER-L., l. c. § 462), pris la fonction d'un substantif. *Mentitionea* a dû se contracter, selon M. MEYER-L. (Gr. I, § 343), en *mentionea*, de même que *mattutinu* en *mattinu*. Le cas ne nous paraît pas absolument le même. Nous avons en franç. comme en prov. *parson, parzo* à côté de *partison, partizo* > *partitionem*, lesquels remontent à deux diff. étym. ou représentant deux faces dans le développement du suffixe *-itionem*. L'explication de ces formes, comme de *menzonja* > *mentitionea*, néccessite des recherches plus détaillées sur la voyelle protonique.

Il est à propos de rappeler ici la forme *chalonge* pour expliqer le franç. actuel *mensonge* > *mensogne*, devenu masc. peut-être par confusion avec *songe* (v. SUCHIER, *Grundr.* I, p. 632).

Minacia, p. 24. Le prov. *menassa* ne peut pas remonter à *minaciae* (cf. DIEZ, *Etym. Wb.*, p. 215; GRÖBER, A. L. L., IV, p. 116). La forme exige **minacia* ou vient du plur. roman *menassas*.

Muna, p. 24. V. sur cette étym. G. PARIS, *Alexis*, éd. 1872, p. 193.

Oreesa, p. 10. Nous trouvons dans le *Lat.-Rom. Wb.* par M. KÖRTING: »*hŏrrĭdus*, prov. *ort*, fem. *orde*, schmutzig, dazu die Substtve *ordura* und *orreza*». Ici, il y a un peu d'inexactitude. *Orreza* ne saurait être un dérivé de *ort, orde*, qui demandent *ordeza*, de même que *ordura*. C'est d'une autre forme du même adj.: *orre*, fém. *orreda, orreza* (v. RAYNOUARD, *Lex. Rom.*) que vient *orreeza*. Que plus tard *rr* se soit simplifié et que l'*e* atone ait été aboli devant la tonique, cela n'a rien d'extraordinaire. **Horriditia* aurait

donné *ordeza* ou *orreza,* suivant le traitement de la voyelle protonique, mais jamais *oreeza,* car ici les deux *e* hypothétiques devaient se confondre dans une période pré-historique.

Paterna, p. 26. B. 151. Apposition à *Deu* et employé comme substantif. On en trouve d'autres exemples cités par DIEZ, *Altrom. Sprachd.,* p. 62: »deus la grant paterne (Gormond 217), Jhesu reclaime, la paterne veroie (Guill. d'Orange, Ch. de Rol.); vielleicht ist *persona* zu supplieren». Nous ne sommes pas en état de dire, si cet usage est constaté dans la latinité antérieure aux plus anciens textes romans de la Gaule.

Pettia, p. 26. Comme étymologie de *piece, peza,* ont été proposées *Pettia, Petia, Pecia:*

a) *Pettia,* par M. KÖRTING *(Lat.-Rom. Wb.)* qui se joint à M. THURNEYSEN (*Keltorom.,* p. 70), pour tirer le mot d'une racine celt. *pett,* laquelle signifie *pièce, partie.* La diphtongue est provoquée, selon M. K., par analogie avec *pied,* M. T. la considère comme régulière.

b) *Petia,* par M. GRÖBER (*Misc. di Caix e Canello,* p. 47; Z. XI, p. 287): d'un adj. lat. *petius, a, um.* La plus ancienne forme (Dial. de Sulp. Sev., IVe siècle), relevée dans Misc., est *tripeccia,* dont *cc* marquerait la prononciation de *petia* au IVe siècle. Plus récentes sont *-peccias* (VIIe s.), *pecias* (Xe s.) et *-petias* (XIe s.). Pour prouver l'existence de *petia* en latin, M. GRÖBER cite *petiolus, petilus* > *pet,* même radical que dans *pede.* La diphtongue est attribuée à l'influence de *pied. Petia* est aussi l'étym. donnée par DIEZ (Etym. Wb., p. 243), qui croit à *petia* ou *pethia* > cimbr. *peth,* ou à πέζα; par M. HORNING (*Lat. C vor e. i.,* p. 22), par M. ASCOLI (A. Gl. X, p. 84, note, p. 269, note) et par M. MEYER-L. (Gr. I, § 154) qui acceptent tous la diphtongaison, les deux derniers en insistant sur ce fait qu'elle a eu lieu sans développement de *i* > *tj.*

c) *Pecia,* par M. MUSSAFIA (Rom. 1889, p. 533), en raison de l'incertitude qui plane sur l'étym., et eu égard aux variantes orthographiques du bas-latin, enfin pour ne pas heurter sa propre théorie de *-tia.* M. G. PARIS, ibid., p. 551, est d'avis qu'il faut se fonder sur *pecia* pour justifier les formes *depecier, peceier.* Ni lui, ni M. MUSSAFIA n'ont touché à la question de *ie* tonique en place de *e,* la voyelle qu'on attendrait. *Pecia* serait satisfaisant, le traitement de *-ci* ne laissant pas de doute, mais outre que le problème de la diphtongaison reste irrésolu, les formes ital. *pezzo, pezza* ne militent pas en faveur de *pecia* qui aurait dû donner là *peccia* (v. D'OVIDIO,

Grundr., I, p. 533). Nous avons adopté l'étym. de M. THURNEYSEN comme soulevant le moins de difficultés.

Plantada, p. 2. Il nous est impossible de dire, si cette forme provient d'un type du neutr. lat. ou du fém. (v. à ce propos MEYER-L. Gr., II, § 486).

Pūel'cella, p. 4. DIEZ explique *pulicella*, qu'il trouve dans un document du VIe siècle (v. Etym. Wb., p. 258) comme un dérivé de *pŭllus*. M. GRÖBER a fait observer, A. L. L., IV, p. 451, que cette étymologie est insoutenable, *ŭ* atone ayant dû donner *ou* et non *u*. En latin *puella* et tous ses dérivés avaient un *u* bref (v. GEORGES). M. GRÖBER dit (l. c.) que le peuple prononçait pourtant *pūéllu* comme il disait *grūem;* nous n'en voyons pas la nécessité, l'*u* de *gruem* étant long a priori. S'il faut s'en tenir à ce que dit M. GRÖBER, A. L. L., II, p. 101, à propos de *dies*, dont le *ī*, selon lui, est bien latin et ne dépend pas d'une allongation de *ĭ*, l'*u* initial de *pŭéllu* aurait été conservé et on aurait eu en rom. *poulcele* de *pŭel'cella*. Nous croyons que *u*, ayant absorbé l'*e* atone suivant, est devenu long du même coup et qu'il faudrait opter pour *pūlicella* (< *pūl'cella*), et non pour *pūelicella* (< *pūel'cella*).

Richeise, p. 10. **Rikitia* (cf. KÖRTING, Lat.-Rom. Wb.), avec *k* = *cc*, ne peut être l'étymologie de *richeise*. *Rikītia* doit donner, selon M. MUSSAFIA (Rom. 1889, p. 527, sqq.): *ricise; rikĭtia* : *ricieise* < *ricise*. La forme *richise* dans le *Poëme Moral* (v. COHN, *Suffix w*, p. 35), en tant que remontant au latin **rikītia*, trahit une origine picarde. Elle peut être aussi une formation secondaire faite sur *riche*. C'est du moins le cas pour *richeise*. Le prov. *riqueza* est fait sur *ric, rica*. Il est singulier que *richeise* < *richoise* soit avec *prooise* la seule forme, où l'on trouve le résultat *-eise* de *ĭtia*.

Somonse, p. 28. On ne peut guère admettre une forme latine *submonsum* (pour *submonitu* de *submonĕre*) par analogie avec *responsum, nasconsum*. Ce serait alors une formation d'origine populaire, mais de courte durée, puisque en franç. il n'en a pas subsisté une seule forme régulière (GODEFROY n'en donne aucune. RAYNOUARD ne cite dans son *Lex. Rom.* qu'une forme prov.: *somonsa.*). *Somons, somonse* seraient dès lors d'origine littéraire, tandis que *somonte, semonte* montreraient la persistence de *submonita* (v. MEYER-L., Gr. II, § 486). Il est plus probable que *somons, somonse* (de *somondre*) ont été provoqués par analogie avec *respons, response* de *respondre*. Le morvandais *põs* (= *ponte*) présente un cas analogue, pour lequel M. MEYER-L., l. c., cite *réponse* comme 'spinta analogica'. *Sommonste, semoste* sont formations ultérieures, sur les-

quelles nous aurons l'occasion de revenir à propos de *conmostz,* Cart. 42, 27.

Vicaria, p. 8. RAYNOUARD donne pour le prov. (Lex. Rom.) *vicaría, vigaría, veguaria,* à quoi répond le franç. *viguerie,* fonction du viguier. *Veiaria,* en tant que continuateur de *vicaria,* serait une preuve que dans cette partie du Dauphiné le *ca* intervocal a eu le même sort qu'en français.

Examen des formes franç. et prov.

Pour prouver que les diverses formes de la déclinaison qui nous occupe pour le moment peuvent répondre à certains cas de la déclinaison latine, à savoir le nom. et l'acc., nous n'aurons besoin d'examiner que le résultat des terminaisons latines *a, am* (sing.), *ae, as* (plur.). *M* de *am* tombe en lat. vulg. et *a, as* doivent aboutir en franç. à *e, es,* en prov. à *a, as.* Pour la terminaison *-ae,* il serait hasardeux de dire quel en aurait été le traitement. Il n'y en a proprement d'autres exemples que de la prem. déclinaison. Parmi ces formes, celles que nous produisons se terminent sans exception en *es, as* et tout ce que nous pouvons soutenir pour le moment c'est qu'elles ne proviennent pas d'un cas lat. en *-ae.* Le fait que dans le latin de l'époque mérovingienne on trouve des formes non seulement en *ae* mais en *e, i* au gén. et au dat. singuliers et au nom. plur. ne parle pas en faveur d'un traitement égal pour *ae* lat. et *a* lat. L'importance que pouvaient avoir, pour la solution en faveur de *ae* = *a,* des formes en *-a* au gén. sing. et au dat. sing., est sensiblement diminuée par le fait qu'au nom. plur. on trouve souvent *as* (D'A. DE JUBAINVILLE, *La Déclinaison en Gaule à l'époque mérovingienne,* en cite 26 exemples), quelquefois *is,* mais jamais *-a* (l. c. p. 9, sqq.). Donc toutes les fois qu'une forme en *-a* se présente au gén. et au dat. sing., nous y voyons l'effet d'un changement plutôt syntactique que phonétique. Selon M. SITTL, *Zur Beurteilung des sog. Mittellateins,* A. L. L., II, p. 556, *ae* se prononçait *e* à l'époque de la destruction de l'empire romain.

Les formes examinées sont en général conformes à la règle. Y échappent quelques-unes que nous allons relever après avoir d'abord écarté les formes savantes.

I. Mots savants.

Sing. — Cas.-suj.:

Anima, p. 14. Lg. 174. La versification du poëme, qui exige *l'anme*, nous défend d'attribuer la forme *anima* à l'auteur. Elle ne peut appartenir qu'à un copiste français, à supposer que le copiste prov. en ait eu le ms. sous les yeux (v. G. PARIS, Rom., 1872, p. 285). Celui-ci n'avait qu'à reproduire un texte écrit. Il a pu lui arriver de remplacer des mots franç. par des mots prov. ou de se borner à donner à un mot franç. une certaine physionomie prov.; il a bien pu aussi se rendre coupable de mauvaises lectures, surtout si l'écriture du ms. était négligée. *Aneme* ne doit pas, a priori, se laisser confondre avec *anima,* la différence entre *e* et *i* étant trop grande. Il faut donc mettre *anima,* comme plusieurs autres vocables latins, du poëme sur le compte d'un copiste français (v. G. PARIS, l. c., p. 284).

La leçon de DIEZ est l'*amma* (*Zwei altrom. Gedichte,* p. 44), mais il n'est pas probable que l'assimilation entre *n* et *m,* même si elle s'était déjà produite, ait été, à cette époque, exprimée par une semblable orthographe. On trouve, dans *Boëce* et dans la *Passion du Christ* des formes comme *anma, arma* et non d'autres. *Anme, arme, aneme, aname, anrme, airme, alme* abondent dans la France du Nord. GODEFROY en fournit beaucoup d'exemples (v. le Complément), les premiers de *ame, emme* datant seulement de la seconde moitié du XIIIe siècle *(Livre de Trésor, Chantepleure).*

M. FAULDE, dans son article *Gemination im Altfranz.*, Z., IV, p. 542, sqq., traite entre autres du groupe *nm,* devenu per assim. *mm.* Il ne cite que »Fälle mit *en* + *m* vor dem Ton», ce qui prouverait que dans *anima* l'assimilation est relativement récente. Il est évident qu'il ne faut pas s'attendre, a priori, à un développement pareil pour *in medio* p. ex. et *anima* et si nous trouvons, parmi les exemples cités par M. FAULDE, *emmi* (WACE, *Brut,* 460, 12300, 12759, 12940, *Münch. Brut,* 1057) et *emmena* (WACE, ibid. 16, 8015, 12660) à côté de *enmi, enmena,* ce ne sont peut-être que les témoignages d'un changement assimilatoire achevé à une époque où l'on disait encore *an(e)me.* Il n'est pas exact de prétendre, comme le fait M. FAULDE, que dans le franç. moderne la prononciation distingue les deux consonnes et que l'orthographe seule présente une assimilation, car on prononce *ẽmener,* non *ẽnmener.* Au moins ne faut-il pas alors comprendre par »*neufranzisch*», le franç.

actuel. »So wird es auch im Altfranz. gewesen sein», continue M. FAULDE. Il nous semble au contraire que *emmi,* dès qu'il se trouve au lieu d'un plus ancien *enmi,* prouve que *n* avait changé en *m* dans la prononciation.

En réalité, lorsque *n* et *m* se sont rencontrés, il en est né une double conséquence: étant donné la difficulté de les prononcer de suite, *n* subit une influence régressive d'*m* et s'assimile à cette consonne, ou bien il se laisse remplacer par une autre consonne, notamment par *l, r.* Cette substitution, nous la constatons dans *arme, alme* > *anima; almaille, aumaille* > *animalia.* L'assimilation se trahit dans des formes comme *emmi* > *in medio, emmena* et, à une époque plus récente, dans *ame, emme* > *anima.* La nasalisation seule n'est pas de nature à provoquer ici la chûte de *n,* comme le veut M. CLÉDAT, Rev. de Phil. III, p. 84, car la nasale subsistait en anc. franç. après la voyelle nasalisée (v. HORNING, Lang. et Litt. franç., p. 41) et elle ne tombe que dans la langue moderne.

Envie, p. 22, Rmp. 8. V. MEYER-L., Gr., I, § 111, rem.

Evangelista, p. 18, S. L. p. 6, circ.

Femina, p. 18, Cart. 42, 4, 8. Ce cartulaire est en grande partie rédigé en latin.

Filie, p. 20, Alex. 42. M. G. PARIS remarque, *Alex.*, édit. 1872, p. 102, note: »Toutes les éditions portent *fille* au vers 9 b; mais je suis convaincu que c'est une mauvaise lecture.» *Filie* est maintenu dans l'édition de 1885. Le vers nous oblige à lire *filje.* Il faut alors compter ce mot parmi les formes telles que *glorie, apostolie, palie* etc., dans lesquelles la fusion de *j* avec la liquide, selon M. PARIS, l. c., n'était pas encore achevée, et qui sont de date postérieure. V. glorie ci-dessus.

Gloria, p. 20, S. L. p. I, n. 10, fait partie d'une proposition entièrement écrite en latin.

Glorie, p. 20, Alex. 295. Quant au développement de la combinaison *voy. ton.* + *liquide* + *i* + *voy.,* il a été étudié à plusieurs reprises.

M. THOMSEN, *Rem. sur la phonétique rom.* (Mém. de la Soc. de Linguistique, III, p. 122), en touchant à la question de *l* + *y,* rappelle l'existence de quelques rares mots où l'*i* est resté intact, comme p. ex. dans *milie* > *milia.* Puis, à propos de *r* + *y,* il distingue une catégorie contenant des formes où le yod n'est pas transposé, comme *contrarie, glorie* etc., devenus plus tard *contraire, gloire.*

Après lui M. NEUMANN, *Zur Laut- und Flexionslehre des Altfranz.*, p. 26 sqq., soumet à un examen plus approfondi les types *arie, orie, anie, onie, unie, alie, ilie,* se fondant sur des exemples choisis dans divers textes qui remontent au delà du XIIIe siècle, époque où étaient déjà répandues les nouvelles formes en *aire, oire* etc. Selon M. NEUMANN, le yod (car la voyelle *i* de *arius, orius* se consonnifie en lat.), pour arriver à côté de la voyelle accentuée,' se fraye passage par la consonne même, en la mouillant. Il l'envahit complétement en se faisant entendre même entre elle et la voyelle accentuée. *Gloirie* n'a jamais été écrit, mais marque néanmoins une étape dans le développement. Finalement *i* forme diphtongue avec *o*. *R* perd la mouillure. Il en résulte *gloire*. Même évolution pour $n + y$, $l + y$, p. ex. dans *chanonie (< chanoine), apostolie* (< *apostoile,* ex. Charr. de Nîmes, 179), *Virgilie (< Virgile).* Ce processus doit pouvoir se constater aussi pour les mots populaires. Le début en est seulement plus ancien. Au sujet de la diphtongaison, M. NEUMANN réfute ici à bon droit M. KOSCHWITZ, qui exempte (*Voyage de Charlemagne,* p. 26) les mots avec *ly* de la diphtongaison déjà mentionnée. Parmi les faits invoqués par M. NEUMANN, il convient de nommer le développement *conseil* < *consoil* et la forme *oreilles* (*Roland,* laisse CXLI 145, édit. de STENGEL) en assonnance avec *Marsilies, algalifes* etc. Quant à la démouillaison dans les mots populaires, il y a une distinction à faire entre *r'* d'un côté, *l', n'* d'un autre. Ceux-ci se conservent plus longtemps que *r'*. Nous aurons l'occasion de revenir sur cesphonèmes.

Dans la Zeitschrift III, p. 483, M. FOERSTER s'occupe de la question *arie, orie,* etc., à propos de »Umlaut im Romanischen». Selon lui, il y a deux espèces de *Umlaut:*

I. a) *propagginazione regressiva* (= ASCOLI, Arch. Gl. I):

$$a - i < ai - i < ai -$$

b) *attraction:* $a - i < ai -$

II. *Vocalsteigerung:* $a - i < e - i$

Gloire, contraire (> glorie, contrarie) sont attribués à l'attraction, parce qu'on ne trouve pas d'exemples de *gloirie, contrairie,* (= propagginazione). Dans *glorie, contrarie, i* est toujours voyelle, ce qui lui permettrait de se laisser attirer, tandis que dans **sororiu* < *serorje i* était égal à *j* et, par conséquent, ne se transposait pas. On voit que les avis de MM. Neumann et Foerster diffèrent dans le principe. M. FOERSTER est revenu sur son opinion, *Rom. St.* IV, p. 48, note, où il dit: »bis in 12. Jahrh. wurden gesprochen

órie, glórie, sávie u. s. w. als Proparoxytona mit vocal. *i*, im entgegengesetzen Falle hätte sich das *i* nie mehr in die Tonsilbe zurückziehen können, sondern hätte *orĭge, glorĭge, sa(v)ĭge* geben müssen statt *oire, gloire, savie.*» Sa théorie tire à conséquence. Puisque *orie* et *serorje* ne constituent pas une différence dialectale — celle-ci n'est au moins pas démontrée — ils représentent des couches différentes et *serorge* serait, selon Foerster, nécessairement antérieur à *gloire*. Autrement *sororiu* aurait dû, en qualité de mot savant, partager le développement de *gloria* < *glórie*, laquelle forme est attestée encore pendant le XIIe siècle: on aurait *serorie*, puis *seroire*. Or, les mots populaires (antérieurs à glorie) donnent *-oir*, non *-orge*, p. ex. *rasorium* < *rasoir* (v. GRÖBER, A. L. L. V, p. 473). A cette époque entre également en jeu l'attraction de M. Foerster. Où faut-il alors placer *serorge*? Cette forme est exclue par sa théorie. M. SCHUCHARDT, Z. IV, p. 119, critique la théorie de M. FOERSTER. Comme point principal de cette critique nous relevons son opinion sur l'*i* en hiatus. Cet *i* était, selon lui, devenu dans le latin vulgaire consonne, ou semi-consonne, pour parler avec M. SIEVERS que cite M. Schuchardt.

M. SCHUCHARDT, l. c., veut prouver la nature de *i consonne* par l'existence de l'*e* final, qui serait ici une voyelle d'appui. Cela est-il conforme à la réalité? M. MEYER-L., Gr. I, § 313, ne nomme pas le groupe *rj* parmi ceux qui demandent une voyelle d'appui, et M. P. E. LINDSTRÖM non plus (v. *Anmärkningar till de obetonade vokalernas bortfall*, p. 33).

Celui-ci, en revanche, est d'avis qu'une voyelle autre que *a* tombe après une liquide + une autre consonne. Si c'était un *e* de soutien, on doit considérer comme une particularité très intéressante et de grande importance l'absence de ce même *e* en prov., en angln. et p. ex. dans le Brut de Münich (v. NEUMANN, *Laut- u. Flex.-Lehre*, p. 29). On trouve dans ce texte *memori* : *glori* 3201, *oratori* 3531, *miseri* 3186 (v. *Münchener Brut*, HOFFMANN und VOLLMÖLLER, Halle, 1877). Nous croyons que si la voyelle en question est sauvée, p. ex. dans *contrarie*, c'est parce que ce mot, et un grand nombre d'autres, n'a pris part au développement populaire qu'après la loi concernant la chûte de la voyelle finale. D'accord avec cela, nous croyons pouvoir admettre comme point de départ **glorja*, **contrarju*, **sororju* etc. Ils sont confirmés par la métrique dans les plus anciens textes français, comp. p. ex. *palie, apostolie, glorie* qui n'ont dans la Vie de St. Alexis (édition 1885) que deux ou quatre syllabes (v. aussi G. PARIS, *Alexis*, édit. 1872, p. 58, 90,

note 5). Enfin, si **sororju* a donné *serorge* et non *seroire*, c'est que ce mot doit, ainsi que *lange, linge, estrange, grange,* représenter une époque plus récente encore que *contrarie, apostolie,* etc., époque où *j,* ne pouvant plus mouiller la consonne précédente, devait se conformer au sort de cette même spirante devant les voyelles non-vélaires. Pour finir, relevons l'opinion de M. MEYER-L. (Gr. I, § 340). Celui-ci est d'avis que les mots latins étudiés ci-dessus étaient devenus paroxytons déjà dans le latin vulg., tout en conservant dans leurs continuateurs savants le caractère de proparoxytons, c'est-à-dire que le *i* y était une voyelle. C'est cette dernière hypothèse que nous ne trouvons pas suffisamment fondée.

Granja, p. 20, Cart, 40, 62. Le développement normal de **granea* en prov. serait *granha* (v. DIEZ, Gr. I[5], p. 150). On ne trouve que *granga, granja* dans le *Lex. Rom.* de RAYNOUARD. Il n'y a pas lieu de croire que dans le Cart. 40 *granja* marque un développement dial., car il faudrait alors admettre *vigna* > *vinea* (en cinq endroits) comme une exception. Il est probable que *granja,* comme le franç. *grange* (v. ci-dessus *glorie*) représente une couche récente (v. MEYER-L., Gr. I, § 512), à condition que le mot ne remonte pas à une forme **granica.*

Irae, p. 22, Lg. 79. M. G. PARIS est d'avis que la graphie *ae* pour *e* marque une habitude qu'avait prise le copiste franç. en écrivant en latin (v. Rom. I, p. 284).

Justicia, p. 10, B. 248; *-cia* ne compte que pour une syllabe (cf. BÖHMER, Rom. Stud. III, p. 140).

Justise, p. 10, Alex. 2. Le résultat pop. de *-ĭtia* est *-eise* ou *-ece,* selon les recherches faites jusqu'ici pour le franç.

Justizia, p. 10, Cart. 40, 4. La règle demande *e* pour *i* tonique. *Ĭtia* a donné en prov. *eza, essa.* Le *i* après *z* paraît exceptionnel et fait croire qu'il s'agit ici du lat. *justitia,* rapproché du prov. par la substitution de *z* à *t.*

Ledice, p. 10, Alex. 70, 142, 533, 610; v. justise ci-dessus.

Pape, p. 24, Alex. 373. *Papa* donnerait *peve.*

Scriptura, p. 12, Sp. 26. L'absence d'une voyelle prosthétique prouve que cette forme a bien le caractère de mot latin (v. CLOETTA, Rom. 1893, p. 192, 215).

Sing. — Cas-rég.

Anima, p. 14, Eul. 2 (v. KOSCHWITZ, Comm., p. 57).

Anima, p. 14, Lg. 237 (v. supra p. 48).

Armonie, p. 20, Rmp. 101; v. harmonia, p. 41.

Avaricia, p. 10, B. 220; v. justicia, ci-dessus.

Clementia, p. 4, Eul. 29 (v. KOSCHWITZ l. c., SUCHIER, Jahrb., Neue Folge I, p. 388).

Concorde, p. 16, Rmp. 103.

Conmitissa, p. 16, Cart. 42, 1; Rem. la graphie erronnée *nm.*

Creatura, p. 12, S. L. n. V.

Creature, p. 12, Alex. 483.

Dolentia, p. 6, S. L. n. 10.

Duretie, p. 10, Val. 36.

Envie, p. 22, Rmp. 100; v. envie, p. 49.

? **Fibla**, p. 20, Cart. 39, 5. Le traitement en Gaule de *b* lat. intervocal quand, après la chûte d'une voyelle atone, il forme groupe avec *l, r,* demande encore bien des recherches dialectologiques. Dans une grande partie de la France du Nord, en dauphinois, en limousin, en rouergat, il y a vocalisation de *b* dans *bl.* Dès que le *b* s'y maintient, on est en face de formations récentes (v. GRÖBER, A. L. L. VI, p. 117, v° tabula). Mais faut-il croire que ce développement s'étende à toute la Gaule, ou n'y a-t-il pas des régions où le progrès d'articulation s'est arrêté à *v,* et d'autres qui ne connaissent aucune modification de *b*? Et encore, le changement dont nous parlons, ne doit-il pas être différent selon la nature de la voyelle qui précède le *b*? Nous ne sommes pas en état de déterminer, à cet égard, la forme *fibla* du Cart. de Marseille et partant n'osons pas la compter parmi les mots populaires. Même cas pour *parabla,* A. 10, *ebrey,* A. 91.

Figura, p. 12, A. 64.

Figure, p. 12, Eul. 25; Alex. 482.

Filie, p. 20, Alex. 40, 465; v. filie, p. 49.

Gloria, p. 20, P. R., IV, 12. En prov. également le *yod* de *ori* + *voy* après la tonique passe dans le thème (v. MEYER-L., Gr. I, § 519).

Glorie, p. 20, Alex. 613, 624; v. glorie, p. 49.

Grace, p. 20, Alex. 362; v. MUSSAFIA, Rom. 1889, p. 530.

Gratia, p. 20, Lg. 46, 88 (v. PARIS, Rom. 1872, p. 284; LÜCKING, *Mund.* p. 25).

Justicia, p. 10, B. 86, 257; v. justicia, p. 52.

Justizia, p. 10, Cart. 40, 14; v. justizia, p. 52.

Ledice, p. 10, Alex. 492, 536; v. ledice, p. 52.

Licencia, p. 6, B. 19. On attendrait, de *licentia, lesenza.* Pour *-cia,* voir BÖHMER, Rom. Stud. III, p. 140. Ce phonème ne compte ici qu'une syllabe.

Lingua, p. 22, Lg. 158, 169 (v. PARIS, Rom. 1872, p. 284). Au vers 169, la terminaison *-e* de *langue* (forme restituée par M. PARIS) était élidée devant la préposition *à*. Le scribe ne s'en est pas rendu compte en remplaçant *langu'à* par *lingua*.

? **Malesa**, p. 10, P. R. I, 135. Le suffixe *-ĭtia* n'obtint que relativement tard une grande faveur en Gaule (comp. MEYER-L., Gr. II, § 480, A. L. L. VIII, p. 334). A la forme régulière *-eise* en franç. devrait répondre une forme **-eisa, -esa,* en prov. avec *s* sonore. On ne sait pas si c'était là la pron. de *s* dans *malesa*.

Tristicia, p. 10, B. 221; v. justicia, p. 52.

Memorie, p. 24, Alex. 621; v. glorie, p. 49.

Missae, p. 24, Lg. 82. Pour l'emploi intempestif de *ae* voir irae, p. 52.

? **Parabla**, p. 24, A. 10; v. fibla, p. 53.

? **Pecia**, p. 26, Cart. 39, 10. *Ci* pourrait avoir la valeur d'une sifflante et dans ce cas la forme serait populaire. V. justicia, p. 52.

Pecunia, p. 26, A. 20; v. PAUL-MEYER, *Alexandre le Grand*, II, p. 85.

Penitence, p. 6, Alex. 547; Rmp. 64. Le suffixe franç. *-ence* est savant (v. là-dessus M. PAUL-MEYER, Mém. de la Soc. de Linguistique I, p. 244 sqq.; COHN, *Suffix-wandl.*, p. 74, MEYER-L., Gr. II, § 518).

Sapiencia, p. 6, B. 30, 39, 78, 93, 234.

Sapiensa, p. 6, S. L. n. V; v. le traitement de *py*, MEYER-L., Gr. I, § 506.

Sapientia, p. 6, A. 86; v. P. MEYER, *Alexandre le Grand*, Tome II, p. 85.

Siphonie, p. 28, Rmp. 103; v. harmonia, p. 41.

Superbia, p. 28, B. 224.

? **Via**, p. 30, Cart. 40, 69, 99; v. GRÖBER, A. L. L. VI, p. 142.

Vinea, p. 32, Cart. 39, 7.

Vita, p. 32, B. 206.

Plur. — Cas-suj.

———

Plur. — Cas-rég.

Bēstias, p. 15, S. L. n. V. A côté de cette forme, le latin possède *besta* (v. MIDONSKY A. L. L. I, p. 588) que l'on reconnaît dans le port. *besta* et dans le fr. *bête* (v. A. L. L. III, p. 107).

Bēstia aurait dû donner en prov. *beissa* (comp. *angustia* < *angoissa*, **ūstium* < *huis, uis, us*). Cette forme, on ne la trouve ni dans le *Lex. Rom.* de RAYNOUARD, ni dans *Prov. Supplement-Wörterbuch* (Zw. Heft, Leipzig 1893) de E. LEVY. Peut-on rattacher le prov. mod. *bessa,* donné par M. GRÖBER (A. L. L. I, p. 250) pour le lat. *bestia,* à une ancienne forme **beissa*? Le rapport est le même qu'entre *ūs,* qui est mod. (v. SABERSKY, *Zur prov. Lautlehre,* p. 95) et *uis*. *Us* serait, selon M. Sabersky, savant. En effet, la régularité avec laquelle la voyelle *i,* d'après les recherches de M. S., semble persister dans ce cas, non seulement dans la vieille langue, dialectale ou propre aux troubadours, mais encore dans les dialectes mod., rend douteuse la forme *us*.

Quant à une forme vraiment populaire pour *bestia,* il est probable que l'auteur des *Sermons Lim.* n'en avait aucune à sa disposition, que son oeuvre soit une traduction ou l'ensemble de notes prises en langue vulgaire au cours d'une prédication en lat. Pourtant, il est difficile de considérer *bestias,* S. L. n. V, comme emprunté au lecteur supposé. Les Sermons contiennent d'autres latinismes, p. ex. *sancta* Maria, al *templum Domini* et la phrase finale *sine fine in secula seculorum,* mais ils étonnent moins, le peuple les ayant entendus bien des fois et en connaissant le sens. Il n'en était pas de même de *bestias,* si, d'autre part, une forme pop. n'existait pas. Or, *bestia* se retrouve plusieurs fois dans des textes, même de contenu purement lyrique (v. RAYNOUARD, *Lex. Rom.,* APPEL, *Prov. Chrestom.,* Leipzig 1895, Gloss.). Le mot faisait donc partie du vocabulaire prov. quoiqu'il n'y eût pris sa place qu'à une époque où la combinaison *st* + *yod* de *angustia* n'aurait plus été sujette à la transformation indiquée ci-dessus. La vulgarisation de *bestia* paraît un indice contre l'existence d'un continuateur pop. du lat. *bestia* en prov. et nous porte à croire, si nous nous rappellons en même temps les constatations de M. SABERSKY, qu'il faut chercher une autre origine pour la forme mod. *bessa*. Nous savons que l'origine en a été fort contestée.

Litteras, p. 23. Lg. 18 (v. PARIS, Rom. 1872, p. 284).

Poenas, p. 27, Lg. 151. A cette époque l'auteur a dû écrire *peines, e* libre se diphtonguant déjà dans *Eul.* et la diphtongue *ei* étant assurée pour *Lg.* par la rime *fiet* : *rei* (v. PARIS, Rom. 1872, p. 281). Il n'a pu se faire que le copiste confondît ce son avec le son latin *oe*.

Vias, p. 31, Cart. 40, 14, 57, 66.

Vineas, p. 33, Cart. 39, 8.

II. Mots populaires.

A. Formes qui font exception.

Sing. — Cas-suj.

Causa, p. 16, Lg. 208. Forme prov. On doit restreindre, pour ce texte, le nombre des mots latins à un minimum, étant donné la certitude d'une collaboration provençale et l'identité de plusieurs formes lat. et prov. C'est pourquoi nous n'attribuons pas *causa* au copiste français. Il en est de même de *flamma,* Lg. 133, *hora,* Lg. 149, et *terra,* Lg. 163.

Coronet, p. 16, C. C. 80. Le *t* final est une erreur orthographique commise par le copiste qui, ignorant le latin et ayant peu d'habitude d'écrire, ajoute cette lettre après un *e* fém. par analogie avec les formes, où elle était régulière, telles que *converset* 1, *aimet* 23, *oset* 37 etc. L'emploi abusif de la dentale se retrouve en 26 endroits. Quelquefois on trouve au lieu de *t* la variante *d.* Cette orthographe nous semble une preuve que, dans le dial. du copiste, la dentale finale avait cessé d'être prononcée. Nous sommes d'accord en cela avec M. KOSCHWITZ (Comm., p. 185). Celui-ci n'admet pas l'opinion de M. GRÖBER, exposée Z. VI, p. 474, et d'après laquelle *t,* à la fin des vers, des premiers hémistiches et au bout de chaque ligne du ms., serait un signe pour indiquer la valeur de *e* fém. au point de vue de la versification. S'il en était ainsi, c'est donc que le *t* qui se trouve au vers 91: *il enueiad sun angret à la pucele* n'a pas été mis pour éviter une confusion, mais au contraire pour en amener une, puisque l'*e* de *angre* doit s'élider. Par une analogie semblable à celle que nous venons de signaler, *t* a été ajouté à la fin d'un mot après *n*: *unt,* 3, par analogie avec *funt,* 29, *sont,* 34, *ont,* 44, *unt,* 46; vis-à-vis de *trouert,* 40, *murt,* 47, *amert,* 58, il n'y a dans le texte que *part,* 80 où le *t* soit régulier. Ces derniers exemples constituent, on ne peut le nier, une notable objection contre la théorie de M. GRÖBER. Nous aurons encore l'occasion de revenir sur elle à propos de la troisième déclinaison. L'explication que donne M. KOSCHWITZ est encore valable pour pulcellet, 4, paraget, 13, lignaget, 14, languet, 26, siret, 35, terred, 37, torterelet, 38, paliet, 46, amiet, 52, colped, 56, mered, 58, messaget, 67, siret, 89, angret, 91.

Eedre, p. 20, Val. 15, *masc.*. Le passage 'cilg eedre fu seche' a donné lieu à plusieurs hypothèses, qui tendent tous (cf. LÜCKING,

Mund. p. 17; G. PARIS, Rom. 1878, 119; KOSCHWITZ, Comm., p. 136) a prouver que *eedre* est masc. Selon M. ARMBRUSTER (*Geschlechtwandel im Franz.* p. 42, 43) le genre de *lierre* peut avoir été amené par une confusion de *l'iedre* avec *li edre*. Il n'y a que M. SUCHIER (Litt. Centralblatt, 1875, p. 1587) qui s'est prononcé pour le fém. de *eedre*. Il lit: *cilge edre fu seche*. La difficulté de se rendre compte de la forme *cilg, cilge* n'en reste pas moins grande.

Flammes, p. 20, Lg. 204. Mis pour *flamme est,* laquelle leçon rend, évidemment, la tournure plus logique. La leçon du ms. est un malentendu, que l'on s'explique de la part d'un auditeur et qui altère un peu le sens, sans toutesfois le détruire. Nous traduisons avec M. PARIS (Rom. 1872, p. 315): »Elle (la clarté) fût de Dieu, elle est grande comme *roors(?)* sur le ciel et ardente comme une flamme». Selon le ms. il fallait traduire: »et ardente comme des flammes», ce qui est moins logique.

Ira, p. 22, Lg. 75. Est-ce une forme latine, propre à l'oeuvre française, ou faut-il l'interprêter comme provenant de la main du copiste prov.? L'orthographe *irae,* 79, nous autorise à affirmer que l'auteur de la Vie de St. Léger s'est servi de la forme populaire *ire*. Qu'il ait employé la forme latine *ira* alternativement avec *ire,* ce n'est guère probable. Si le mot était propre à la langue ecclésiastique, on aurait pu le supposer. Donc, en admettant qu'il faille lire *ire,* 75, 79, 105, il y a deux conjectures à proposer pour expliquer, *ira,* 75, 105. Selon la première, le copiste franç., imbu de latin, aurait écrit *ira* aux vers 75, 105. Au vers 79 une certaine hésitation et la prononciation franç., qui s'imposait, lui font rendre le terme français par une orthographe latine. Selon la seconde conjecture, à laquelle nous donnons la préférence, le même copiste aura écrit *ire,* excepté au vers 79, où il a été emporté par ses habitudes prises avec le latin et dans ce cas c'est le copiste prov. qui aura traduit *ire* par *ira,* mais qui aura gardé *irae* par respect pour une forme qu'il ne connaissait pas. Dans la restitution du poëme qu'a publié M. G. PARIS, Rom. 1872, p. 303, la forme *ire* est rétablie aux vers 79, 105, tandis que *ira,* 75, est conservé, nous ne nous expliquons pas par quel motif.

Pulcella, p. 4, Eul. 1. DIEZ, *Altrom. Sprachdkm.,* p. 19, 20, est d'avis que *a* dans *buona, pulcella,* étant plus sonore que l'*e* fém., indique la véritable intention de l'auteur, lequel aurait destiné cette poésie à être chantée. Si tel n'est pas le cas, on peut alléguer

l'habitude d'un écrivain familiarisé avec le lat. comme ayant entraîné les anomalies que nous relevons ici (v. KOSCHWITZ, Comm., p. 57).

Sing. — Cas-rég.

Amiet, p. 14, C. C. 52. V., pour *t* fin., coronet, p. 56. La forme masc. de l'article (*un* amiet) n'est qu'apparente. Il est probable que *ũ* devant une nasale finale se prononçait à cette époque *ü* (v. MEYER-L., Gr. I, § 57. HORNING, *Langue et Litt. franç.* p. 24). Ainsi, un copiste a pu se tromper, au récit du poëme, sur l'élision entre *une* et *amie*. Il a écrit ce que lui dictait l'oreille. Même cas pour *por mei amor* 36, 50, *ellest* 61.

Carah, p. 16, P. R. I, 111, *masc.* Selon P. MEYER, Bibl. de l'Ecole des Chartes I, p. 487, il s'agit ici d'une forme masc. faite sur le fém. *cara,* processus surprenant, puisqu'il faut admettre en même temps le déplacement de l'accent sur la dernière syllabe. M. CHABANEAU a rendu probable, R. L .R. XIII, p. 144, note, que *carah* vient ici de **caractum.* Conformément à cette hypothèse *carah,* 111, se trouve en rime avec *faih,* 112, > *factu.*

Colped, p. 18, C. C. 56; v. coronet, p. 56.

Cosa, p. 16, Serm. M. GRÖBER, Jahrb. III, Neue Folge, p. 85, tient à écrire *cose* comme forme répondant à la prononciation du temps des Serments. Dans ce texte un *a* final lat. est toujours écrit *a,* exception *faz&.* Mais la graphie de *fradra, sendra* à côté de celle de *fradre. mialtre* prouve que cet *a* dans la prononciation était réduit à *e* (v. KOSCHWITZ, Comm., p. 8).

Edre, p. 20, Val. 11, 12, 14, 16, *masc.* Dans le cas où *eedre,* 15, serait masc., les leçons *cel edre* (12, 14, 16), *un edre* (11) n'offrent aucune difficulté. D'autre part, elles peuvent dépendre aussi d'une élision de *l'e* fém.: *cel'edre, un'edre.*

Enueia, p. 22, Lg. 102, est purement prov. M. G. PARIS l'a remplacé par *envidie,* forme savante et qui se rencontre dans le Psautier d'Oxford (v. LÜCKING, Mund., p. 21). M. LÜCKING, l. c., aurait préféré *enveie,* forme régulière et employée dans la *Passion.* Cette forme est douteuse; 1° d'abord, parce que, si elle se trouve dans la *Pass.,* ce n'est pas une preuve qu'elle soit française, la revendication de M. LÜCKING en faveur d'une origine franç. de ce poëme n'ayant été approuvée, ni pas M. G. PARIS, Rom. 1878, p. 113 sqq., ni pas M. NEUMANN, Z. II, p. 156, et *e* fin. provenant peut-être d'une seconde main; 2° puis, parce qu'elle est une forme isolée, ayant dû donner *envoie,* qui n'est pas établie. C'est évidemment à tort que M. L. voit dans *enveie* une étape inter-

médiaire entre *invidia* < **envedja* et *envie*. Cette dernière forme résulte, selon M. GRÖBER, Z. VI, p. 175 et M. NEUMANN, Z. VIII, p. 263, d'une attraction. D'aprés M. MEYER-L., Gr. I, § 111, rem., elle est savante.

Flamma, p. 20, Lg. 133, forme prov. V. causa, p. 56.

Hora, p. 22, Lg. 149. L'usage concernant la lettre *h* en prov. étant en général arbitraire (v. DIEZ, Gr. I^5, p. 329), nous comptons cette forme parmi celle qui sont dûes au copiste méridional. V. causa, p. 56.

Ira, p. 22, Lg. 105, prov. V. causa, p. 56. Le pronom est au masc., mais c'est le copiste qui en est responsable, s'étant trompé sur l'élision.

Lanci, p. 22, A. 96. *I* final provenant d'un *a* lat. fin. et précédé d'une consonne palatalisée est un trait propre au patois lyonnais, ex. *jaivi:* cage, *manilli:* manille, *lumassi:* limace (v. PUITSPELU, *Dict. étym. du patois lyonnais*, Lyon 1887: Essai de phonétique, § 54). M. FLECHTNER, dans sa dissertation *Die Sprache d. Alex. Fragm.*, Breslau, 1882, est d'avis que *lanci*, 96, et *fayllenti*, 97, en face de *batalle*, 13, *toylle*, 6, *ensignes*, 47, *deyne*, 79, *teyne*, 87, *losenge*(tour), 29, indiquent le début d'un développement qui s'est plus tard généralisé, comme on le voit p. ex. au XIII^e siècle dans les oeuvres de Marguerite d'Oynt en langue lyonnaise (l. c. p. 76, 78). Selon M. Flechtner, le pays d'où est sorti le fragment d'Alexandre doit se trouver aux environs de Lyon.

M. ASCOLI, Arch. Gl. III, p. 64, rem., avait déjà reconnu dans *lanci* et *fayllenti* »leggitime forme francoprovenzali».

M. FOERSTER, Z. II, p. 80, nous reporte, pour ce qui est de *lanci, fayllenci,* à la langue de MARG. D'OYNT qu'il admet comme dialecte voisin de celui du fragm. d'Alex.

Le domaine dans lequel les mots latins en *-a* final précédé d'un son palatal se terminent en *-i* a été à peu près entièrement délimité par PAUL MEYER (Alex. le Grand, II, p. 86, 87). Quant à la frontière méridionale de ce territoire, notons qu'elle traverse le dép. de l'Isère entre Oisans et Trièves en laissant au sud le dép. des Hautes-Alpes. Puisque le phénomène dont nous parlons n'appartient que partiellement au fragm. d'Alex., l'origine de ce texte doit être cherchée sur ces confins du territoire mentionné. Les investigations de P. Meyer sur d'autres points de la langue du fragm. ont confirmé cette hypothèse en assignant comme limites topographiques les lat. 44° 30′ et 45° dans la partie Est de la Françe, à l'exclusion du Dauphiné. Ce domaine embrasse la partie méridio-

nale de l'Isère avec les Hautes-Alpes et nous sommes, par conséquent, autorisés à voir dans *lanci,* 96, *fayellenti,* 97, des traces du dév. dial. en question.

Languet, p. 22, C. C. 26; v. coronet, p. 56.
Pulcellet, p. 4, C. C. 4; v. coronet, p. 56.
Ter', p. 30, B. 206. La voyelle finale est élidée.
Terra, p. 30, Lg. 163, forme prov. V. causa, p. 56.
Terred, p. 30, C. C. 37; v. coronet, p. 56.
Torterelet, p. 4, C. C. 38; v. coronet, p. 56.

Plur. — Cas-suj.

Aiguas, p. 15, Cart. 40, 61.
Anemes, p. 15, Alex. 605, 609.
Femenas, p. 19, Cart. 44, 5.
Gleisas, p. 19, S. L. n. 10.
Lengas, p. 23, S. L. p. I.
Penas, p. 27, Sp. 94.
Terres, p. 31, Alex. 402.
Torbes, p. 31, Alex. 513.
Vinnesz, p. 33, C. C. 34, pour *vinnes.* M. KOSCHWITZ explique, Comm., p. 187, 188, comment le copiste, trompé par quelques formes: *semblansz* 20, *gensz* 16, *tensz* 34, qu'il trouve dans son exemplaire et qui proviendraient d'une hésitation entre *s* et *z,* aurait ajouté un *z,* à plusieurs endroits, notamment après les dentales, sans vouloir marquer par là quelque prononciation altérée. L'explication est valable pour: semblansz, 20, iuersz, 31, leuz, 32, beltez, 32, tensz, 34, citez, 43, beltez, 61, clartez, 62, barunsz, 88, saludz, 92.

Plur. — Cas-rég.

B. Formes régulières.

Sing. — Cas-suj.

aigua, p. 16, Cart. 40, 64.
ancela, p. 14, P. R. III, 17.
aneme, p. 14, Alex. 332, 410, 544, 613.
anma, p. 14, B. 180.
arma, p. 14, S. L. circ.
chartre, p. 16, Alex. 386.

coma, p. 16, A. 61.
conoisensa, p. 4, P. R. I, 96.
coroaa, p. 2, Cart. 40, 58.
cose, p. 16, Eul. 11.
credance, p. 6, Alex. 3 (MEYER, Gr. I, § 436).
creensa, p. 6, P. R. I, 95.
domna, p. 18, B. 170, 199, 243, 246.
domnizelle, p. 4, Eul. 23.
dompna, p. 18, P. R. III, 18.
dona, p. 18, S. L. n. V, V, V, V, n. 10.
donna, p. 18, A. 44.
escriture, p. 12, Alex. 258, Rmp. 73.
feme, p. 18, Alex. 207, 423.
femena, p. 18, Cart. 41, 2, 7, 43, 5, 44, 4, 4.
filla, p. 20, B. 161.
force, p. 20, Rmp. 125.
lansa, p. 22, P. R. I, 65.
nacele, p. 4, Alex. 82.
noise, p. 24, Alex. 422, 502.
pluie, p. 26, Rmp. 86.
polle, p. 26, Eul. 11.
presse, p. 26, Alex. 517, 573, 578.
pulcele, p. 4, Alex. 41, 237, 467, 491, 497.
reïna, p. 10, P. R. III, 14.
repentance, p. 6, Rmp. 74.
schala, p. 28, B. 216.
spose, p. 28, Alex. 108, 147.
terra, p. 30, Cart. 40, 15, 51, 66, 68.
terre, p. 30, Alex. 305.
vedve, p. 32, Alex. 491.
vide, p. 32, Alex. 69.
vigna, p. 32, Cart. 40, 53.

Sing. — Cas-rég.

aive, p. 14, Alex. 267.
almosna, p. 14, B. 217.
almosne, p. 14, Alex. 98, 118, 524.
amie, p. 14, Alex. 163.
anma, p. 14, P. R. I, 99.
annona, p. 14, Cart. 40, 72.
arche, p. 14, Rmp. 25, 32.

arma, p. 14, B. 155, 182.
aurela, p. 14, S. L. p. 6.
aurella, p. 14, S. L. p. 6.
barbe, p. 14, Alex. 387, 406.
cambra, p. 16, S. L. n. 10.
cellaria, p. 6, Cart. 40, 85.
chambra, p. 16, S. L. n. V.
chambre, p. 16, Alex. 55, 61, 74, 136.
charreira, p. 2, Cart. 40, 88.
chartre, p. 16, Alex. 284, 348, 355, 371, 377.
chose, p. 16, Alex. 303, 318, 342.
coa, p. 16, S. L., p. I.
colpa, p. 18, P. R. I, 170, 171, 173.
compaigne, p. 16, Alex. 607.
contrede, p. 2, Alex. 133.
corda, p. 16, A. 100, 102.
coroa, p. 2, Cart. 40, 49.
coroaa, p. 2, Cart. 40, 9, 10, 20, 21, 23, 25, 26, 31, 32, 33, 34, 37, 39, 40, 42, 43, 120.
corune, p. 16, Rmp. 58.
cure, p. 18, Alex. 408, 582, Rmp. 37, 116.
dona, p. 18, S. L. n. V, V, n. 10, circ.
donzella, p. 4, B. 160, 215, 244.
dotance, p. 2, Alex. 606, Rmp. 74.
eglise, p. 18, Alex. 256, 567.
enfance, p. 2, Rmp. 128.
eschala, p. 28, B. 156.
escole, p. 28, Alex. 33.
espee, p. 28, Rmp. 3.
esspaa, p. 28, A. 95.
eue, p. 14, Rmp. 23.
evea, p. 22, B. 51.
eveja, p. 22, B. 27.
feme, p. 18, Alex. 455.
femna, p. 18, P. R. IV, 4.
fornacha, p. 20, Cart. 40, 100.
forza, p. 20, Cart. I B., II B.
fremja, p. 20, B. 192.
gallina, p. 8, Cart. 40, 23, 25, 26, 28, 30.
geme, p. 20, Alex. 378, 577.
gleisa, p. 18, Cart. 40, 87.

gola, p. 20, P. R. I, 101.
iglise, p. 18, Rmp. 109.
ira, p. 22, P. R. I, 243.
ire, p. 22, Rmp. 108.
jovente, p. 22, Alex. 452.
kose, p. 16, Eul. 23.
langue, p. 22, Rmp. 128.
lettra, p. 22, A. 90.
leyra, p. 24, A. 101.
luna, p. 22, B. 98.
manatce, p. 24, Eul. 8.
masse, p. 24, Alex. 214.
mecine, p. 8, Alex. 522.
mencunge, p. 24, Rmp. 100
menzonga, p. 24, B. 222.
mesura, p. 12, Cart. 40, 80.
mune, p. 24, Alex. 534.
naisenza, p. 6, S. L. n. 10.
nate, p. 24, Alex. 246.
offerta, p. 24, S. L. n. V.
olcha, p. 24, Cart. 40, 83.
ora, p. 22, B. 104, 147, P. R. I, 119, S. L. p. I, n. V, n. 10, Cart. 44, 1.
ore, p. 22, Alex. 305, Rmp. 63, 86, 103.
palaura, p. 24, S. L. p. I.
paraula, p. 24, S. L. p. I, p. 6, p. 6.
partie, p. 26, Rmp. 6, 96.
peine, p. 26, Rmp. 99, Alex. 611.
peira, p. 26, S. L. p. I, I, I.
peitrine, p. 10, Alex. 431.
pena, p. 26, P. R. I, 85.
pene, p. 26, Alex. 282.
penedenza, p. 6, B. 13.
perte, p. 26, Alex. 148.
peza, p. 26, Cart. 40, 117, 118, 119.
portedure, p. 12, Alex. 442.
presse, p. 26, Alex. 525, 565.
pucele, p. 4, C. C. 91.
pulcele, p. 4, Alex. 56, 60.
riba, p. 26, Cart. 40, 16.
roe, p. 26, Rmp. 123.
rote, p. 28, Alex. 514.

scala, p. 28, B. 146, 227.
schala, p. 28, B. 149, 232.
semaine, p. 28, Alex. 291.
spede, p. 28, Eul. 22, Alex. 72.
spose, p. 28, Alex. 53, 102, 208, 474.
taula, p. 28, Cart. 40, 55, S. L. p. I.
tercia, p. 30, S. L. p. I?
terra, p. 30, P. R. I, 2, B. 4, 98, 192, Cart. 39, 9, 40, 3, 98, A. 15, 53, 104, S. L. p. I, I, p. 6, 6, n. V.
terre, p. 30, Alex. 80, 83, 146, 203, 240, 425, 477, 493, 569, 572, 579, 583, 596, Rmp. 36.
teste, p. 30, Alex. 264.
tolta, p. 30, Cart. 41, 3, 5.
tortrele, p. 4, Alex. 149.
uine, p. 32, C. C. 55.
umbre, p. 30, Val. 11.
usure, p. 12, Rmp. 116.
veiaria, p. 8, Cart. 40, 107.
veie, p. 30, Alex. 619, Rmp. 121.
verguina, p. 30, S. L. n. V.
vergunia, p. 30, S. L. n. 10.
vergona, p. 30, P. R. I, 209.
vesteüre, p. 12, Rmp. 37.
vezenza, p. 6, S. L. n. 10.
vida, p. 32, Cart. 42, 3, S. L. n. V.
vide, p. 32, Alex. 63, 612.
vie, p. 32, Rmp. 6, 77, 79, 82, 83, 96, 103.
vigna, p. 32, Cart. 40, 11, 91.

Plur. — Cas-suj.

———

Plur. — Cas-rég.

aigas, p. 15, Cart, 39, 4, 40, 118.
albes, p. 15, Alex. 582.
almosnes, p. 15, Alex. 93.
alsmosnes, p. 15, Val. 30.
anemes, p. 15, Alex. 366.
aurelas, p. 15, S. L. p. I.
buies, p. 15, Rmp. 104.
chaeines, p. 17, Rmp. 104.

chapes, p. 17, Alex. 582.
coas, p. 17, S. L. p. 6.
colpes, p. 19 Eul. 20.
coroaas, p. 3, Cart. 40, 7, 8.
eminas, p. 9, Cart. 40, 11.
forzas, p. 21, Cart. 44, 3.
gallinas, p. 9, Cart. 40, 122.
gemes, p. 21, Alex. 586.
gleisas, p. 19, S. L. n. V.
lairmes, p. 23, Alex. 399, 472, 584, 595.
lavedures, p. 13, Alex. 264.
letres, p. 23, Alex. 34.
livras, p, 23, B. 193.
mensungas, p. 25, P. R. I, 147.
noveles, p. 5, Alex. 479.
obras, p. 25, S. L. circ, circ.
palmes, p. 25, Alex. 424.
paraulas, p. 25, S. L. p. 6.
peines, p. 27, Rmp. 104.
peiras, p. 27, S. L. p. 6, 6.
penas, p. 27, P. R. I, 207, S. L. circ.
pezas, p. 27, Cart. 40, 119.
pieres, p. 27, Rmp. 104.
plagas, p. 27, P. R. I, 227.
rues, p. 29, Alex. 212, 513.
terras, p. 31, Cart. 40, 57, 78, S. L. p. I.
terres, p. 31, Alex. 112, 417.
uinnes, p. 33, C. C. 59.
vignas, p. 33, Cart. 40, 97, 111.
vingnes, p. 33, Rmp. 88.

2e DÉCLINAISON

(Masc., Fém. et Neutr.)

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
-anus, -ianus					
**Ancien*	K.	—	—	—	—
Chrīstĭanus	K.	crestiiens *Alex.* 340	christias *B.* 150 cristians *B.* 156	—	christia *B.* 134
Pāgānus	K.	—	—	—	—
**Prochain*		—	—	proceain *Rmp.* 116	—
-arius					
Căbāllārĭus	D.K.	—	—	—	cavaler *P. R.* I, 63 caualleyr *A.* 76
Căncĕllārĭus	K.	chanceliers *Alex.* 376	—	—	—
*Cĕllărārĭus	K.	—	—	—	cellarer *Cart.* 40, 13
Cōnsĭlĭārius	K.	conseilliers *Alex.* 258 consilier *Lg.* 92	—	consilier *Lg.* 68	—
Dēnārĭus	K.	—	—	denier *Rmp.* 61	—
Eleemosynarius (*)Almos'narius	Ggs.	almosniers *Alex.* 123	—	—	—
**Encensiers*		—	—	—	—
*Laurĕārĭus	K.	—	—	—	laurer *S. L. n.* V laurier *S. L. n.* 10
*Mediarius		—	meiers *Cart.* 40, 6	—	—
**Provendiers*		provendiers *Alex.* 124 339	—	—	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	ancienor *Alex.* 1	—
—	—	—	—
paien *Rmp.* 27	—	pagiens *Eul.* 12	—
(proceain) *Rmp.* 30	—	—	—
—	—	—	chavalers *Cart.* 40, 108 chavallers *Cart.* 40, 13
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	conselliers *Eul.* 5	—
—	—	—	diners *P. R.* I, 25
—	—	almosniers *Alex.* 253	—
—	—	encensiers *Alex.* 581	—
—	—	—	—
	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
**Renovier* K.	—	—	—	renoeir *S. L. p. 6*
Scūtārĭŭs K.	—	—	—	escueyr *A. 78*
-atus				
*Auratus K.	orez *Alex. 195*	—	—	—
Cŏmmĕātus D. K.	—	—	congiet *Alex. 598* cum giet *Lg. 84*	—
**Euesquet*	—	—	euesquet *Lg. 93* 122	—
(*)Litteratus	—	—	—	—
**Parenté*	parentez *Alex. 415*	—	parente *Rmp. 28* 33 parentet *Alex. 41*	—
**Regnet*	—	—	regnet *Lg. 72* 116	—
-cĕllus, -ĕllus				
Agnĕllus G. K.	—	—	—	agnel *Cart. 40, 43* 50 51
Anĕllus G. K.	—	—	anel *Alex. 73*	—
Aucĕllus D. G. K.	oilset *C. C. 37*	—	—	—
**Bordel* K.	—	—	bordel *Rmp. 57*	—

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	renoeirs *S. L. p.* 6
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
letre *Rmp.* 128	—	letrez *Rmp.* 127	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	agnels *Cart.* 40, 31 agnelz *Cart.* 40, 19 20 22 23 27 30
—	—	—	—
—	auzil *B.* 226 231	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
*Mōrscĕllus K.	—	—	morsel *Rmp.* 9	—
-aeus				
Jūdaeus K.	—	—	—	—
Hebraeus Gg.	—	—	—	ebrey *A.* 91
-ĭcus				
Amīcus K.	amix *Lg.* 112 amis *C. C.* 13 65	amix *Cart.* 43, 2 *S. L. p.* I	ami *Alex.* 154 163 223 462 *C. C.* 5 8 12 33 39 45 63	amig *B.* 45 amic *B.* 128
Inĭmīcus K.	enemis *Alex.* 160 inimix *Lg.* 73	—	—	—
-ĭcus				
Apostŏlĭcus Gg.	apostolies *Alex.* 301 306 326 356 366 371 501	—	apostolie *Alex.* 352	—
Cănŏnĭcus K.	—	—	—	—
Clērĭcus Gg.	—	—	cleri *Lg.* 100 clerc *Alex.* 375	—

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
judeu *Rmp.* 27	—	—	—
ebreu *Rmp.* 27	—	—	—
amic *Lg.* 117	amic *B.* 142 *S. L. p.* 6	amis *Rmp.* 125	amigs *B.* 138 185
inimi *Eul.* 3	—	—	enamics *P. R.* I, 212
—	—	—	—
—	channonje *Cart.* 40, 2	—	channonjes *Cart.* 40, 3
clerc *Alex.* 582	clerici *Cart.* 39, 6 clerc *P. R.* II, 3	cleries *Lg.* 145	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier. CAS-SUJET Franç.	CAS-SUJET Prov.	CAS-RÉGIME Franç.	CAS-RÉGIME Prov.
-īnus					
Cō(n)s(ŏb)rīnus	D. G. K.	—	—	—	—
Latīnus	K.	—	—	—	latin *A.* 89 lati *S. L. circ*
(*)Mŏlīnus	K.	—	—	—	molin *Cart.* 40, 37 91
*Pătrīnus	K.	—	—	—	—
*Pauperīnus		—	—	—	—
Pĕrĕgrīnus	K.	pelerins	—	—	—
(*)Pelegrinus	G.	*Alex.* 354			
*Vĭcīnus	K.	—	—	—	uicin *A.* 93
-ĭnus					
Asĭnus	K.	—	—	asne *Rmp.* 39	—
Dŏmĭnus	D. K.	danz	donz	domine	don
(*)Dom'nus	G.	*Alex.* 48 62 83 97 122 158 191 *C. C.* 67 70 71 dam *C. C.* 77 83 86	*B.* 28	*Lg.* 1 dnẽ *Lg.* 214 dom *Lg.* 140 dam *Alex.* 114 147 316 dampne *Rmp.* 107	*P. R.* IV, 7
Tĕrmĭnus	G. K.	—	—	terme *Alex.* 46	termini *S. L. n.* V

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	cosis *Cart.* 40, 10
latin *Rmp.* 27	—	—	—
—	—	molins *Rmp.* 88	—
—	pairi *S. L. circ*	—	pairis *S. L. circ*
—	—	poverins *Alex.* 100	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
-ītus				
Mărītus K.	—	—	—	marit *S. L. n.* V *S. L. n.* 10
(*)*Mentiz*	mentiz *Lg.* 11	—	—	—
-ĭtus				
Exĕrcĭtus K.	—	—	exercite *Lg.* 138	—
Hăbĭtus Gg.	—	—	abit *Rmp.* 37	—
Spīrĭtus K.	—	Esperitz *S. L. p.* 6 Esperit *S. L. p.* I	—	Esperit *S. L. p.* 6 *p.* I *p.* I *p.* I Spiritus *P. R.* I, 86 Spiritum *B.* 154
-ŏlus				
Apŏstŏlus K.	—	—	—	—
Dĭăbŏlus K.	—	diables *B.* 239 *P. R.* I, 130	diaule *Eul.* 4 diable *Lg.* 128 *Rmp.* 95 107	diable *P. R.* I, 108 184 249 *S. L. circ* *circ* *circ*
-ŭlus				
Bājŭlus D. K.	—	—	—	—
Discĭpŭlus Gg.	-	—	—	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	apostol *S. L. p.* I	—	apostols *P. R.* IV, 11
diable *Rmp.* 78	—	—	—
—	—	—	bailes *Cart.* 40, 13
—	disciple *S. L. p.* I	—	disciples *S. L. p.* I dicipols *S. L. p.* 6

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
{ Ocŭlus K. { (*)Oc'lus G.		—	—	—	uyl *A.* 62
*Nibulus		—	nibles *B.* 133	—	—
Pŏpŭlus	G. K.	pueples *Alex.* 308 519 540 589	pobles *S. L. n.* V *n.* 10	pueple *Alex.* 319 *Rmp.* 36 46 poblo *Serm.* poble *Lg.* 186	poble *S. L. n.* V *n.* 10
{ Sōlĭcŭlus K. { (*)Solĭc'lus G. { *Solic'lus		solleiz *C. C.* 1 soleiz *C. C.* 16	—	soleiz *C. C.* 60	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
ueil *Alex.* 222 436	uel *B.* 203	ols *Lg.* 154 171 uelz *Alex.* 242	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Angĕlus	K.	angres *Rmp.* 3	angels *P. R.* III, 10 18 *S. L. circ*	angret *C. C.* 91	agel *P. R.* IV, 3 angel *S. L. n.* V *n.* V *n.* 10
Annus	K.	—	—	—	an *A.* 74
Armĭnĭus	Gg.	—	—	—	ermin *A.* 91
Băptĭsmus	K.	—	—	baptesme *Alex.* 29	babtisme *S. L. circ* baptisme *S. L. circ*
Căbăllus	D. K.	—	—	cheval *Rmp.* 39	—
Cămpus	D. K.	—	—	—	—
Candelabrus Căndēlābrum	Gg. K.	—	—	—	—
Căntus	K.	—	—	—	cant *B.* 77 *A.* 103
Căpĭllus	G. K.	—	—	—	cabeyl *A.* 67
Cēnsus	K.	—	—	—	ces *Cart.* 40, 58
Christus		krist *Eul.* 24 Crist *Rmp.* 42	—	—	Christ *P. R.* I, 3
**Collet*			—	—	collet *A.* 68

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
angele *Alex.* 88	—	angeles *Alex.* 607	
—	—	anz *Alex.* 161 271 276 *Rmp.* 4 6 90 *C. C.* 52	anz *B.* 20 188 *S. L. n.* V ans *S. L. n.* 10 10
hermin *Rmp.* 27	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	chans *Rmp.* 10	—
—	—	chandelabres *Alex.* 581	—
—	—	—	—
—	—	chavels *Alex.* 431	—
—	—	—	ces *Cart.* 40, 2
—	—	—	—
—	—	—	—

ETYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Cŏlŭmbus G. K.	—	—	colomb *Eul.* 25	—
**Connost*	—	—	—	—
(*)*Convers*	—	—	convers *Alex.* 349	—
Dēcessus Gg.	—	—	deces *Alex.* 405	—
*Dēgrădus K.	—	—	degret *Alex.* 218 231 246 261 345 354 393 486	degra *B.* 225
Dēlĕctus G. K.	—	—	delit *Rmp.* 81	deleit *P. R.* I, 5 *S. L. circ* *circ*
Dēstrĭctus K. (*)Destrictus	—	—	destreit *Rmp.* 68	—
Dĕus D. K.	deus *Lg.* 29 179 216 Deus *Alex.* 7 11 80 98 168 277 370 383 444 518 559	Deus *B.* 105 111 136 *Cart.* 41, 10 42, 29 *P. R.* I, 75 98 122 209 212 III, 6 10 IV, 3 4 6	deu *Lg.* 1 11 17 73 107 136 148 182 186 202 210 214 *Alex.* 23 50 53	deu *B.* 12 16 19 24 45 46 74 113 120 136 141 151 250 *P. R.* I, 12 30

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	conmostz *Cart.* 42, 27
—	—	—	—
—	—	—	—
—	degra *B.* 216	—	degras *B.* 227
—	—	—	deleit *P. R.* I, 167
—	—	—	—
—	—	—	—

ETYMOLOGIES

Singulier.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Dĕus G. K.	ds	*Alex.* 85	*P. R.* I, 41
	P. R. IV, 10	88	172
	Serm. 12	122	IV, 1
	Lg. 170	*S. L. n.* V	170	9
	207	*n.* 10	171	11
	dominedeus	10	179	*S. L. p.* I
	Lg. 237		217	I
			223	I
			245	*p.* 6
			250	6
			259	*circ*
			269	*circ*
			288	Damrideu
			293	*B.* 143
			267	*P. R.* I, 1
			309	III, 17
			329	
			343	
			348	
			362	
			390	
			420	
			461	
			494	
			539	
			540	
			544	
			603	
			607	
			615	
			Rmp. 16	
			22	
			37	
			73	
			84	
			107	
			116	
			Sp. 74	
			77	

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Dĕus	D. K.			damnedeu *Alex.* 90 192 dominedeu *Lg.* 127 dondeu *Lg.* 24 dõ *Serm.* dō *Eul.* 3 6 10	
Dīrĕctus (*)Directus	D. G. K.	—	drez *B.* 120	dreit *Serm.*	dreyt *A.* 99
Dispectus	Gg.	—	—	—	—
Dŏmus	K.	—	—	dom *Lg.* 198	—
**Donzellet*		—	—	—	—
Drappus **Drap*	K.	—	—	—	—
Epĭscŏpus	K.	—	evesques *Cart.* 40, 1 5 53 67 68 71 105 113 *S. L. n.* V V V *n.* 10 ebesques *S. L. n.* 10	ebisq *Lg.* 19 euesq *Lg.* 48	evesque *Cart.* 40, 3 4 12 15 17 44 52 53 57 58 61 62 65 81 86 93 94 107 108 109 121

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	despeis *P. R.* I, 168
—	—	—	—
—	donzellet *B.* 195	—	—
—	drap *B.* 186 199	dras *Alex.* 346	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Fīlĭus	K.	fiz	fils	fil	fil
		Rmp. 37	*Cart.* I, B	*Alex.* 15	*Cart.* I, B
		39	I	28	I
		C. C. 74	I	130	I
		fils	*P. R.* IV, 1	150	*P. R.* I, 3
		Lg. 16	*A.* 37	155	90
			filz	219	*Cart.* 44, 2
			Cart. II, B	221	*S. L. p.* I
			II	345	*n.* V
			II	425	*circ*
			A. 28	429	*A.* 65
			fil	465	fill
			Cart. 44, 1		*Cart.* II, B
					S. L. n. 10
Fŏcus	K.	—	fox	fou	foc
			B. 164	*Eul.* 19	*S. L. p.* I
				fu	*p.* 6
				Rmp. 17	fog
				101	*B.* 247
				feu	251
				Rmp. 105	
Frūctus	G. K.	fruiz	—	fruit	fruit
		Rmp. 88		*Lg.* 215	*P. R.* IV, 7
				Rmp. 1	9
					S. L. n. V
					frut
					P. R. IV, 6
					fruh
					S. L. n. 10
Glădĭus	K.	—	—	—	—
Grădus	K.	—	—	—	gra
					S. L. n. 10

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
fil *C. C.* 58	fill *Cart.* 40, 109	fiz *Rmp.* 24	—
—	—	fus *Rmp.* 6 feus *Rmp.* 66	—
—	—	—	—
—	—	gladies *Lg.* 134	—
—	—	—	gras *S. L. n.* V V V V *n.* 10 10 10

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Graecus		—	—	—	—
Hŏrtus	K. G.	—	ortz *Cart.* 40, 52	—	orto *Cart.* 39, 2 ort *Cart.* 40, 44 46 46 47 47
Jēsus		—	Jhesus *S. L. circ* *circ* *circ*	—	Jhesu *P. R.* I, 3 *B.* 152 *S. L. circ*
**Jovent*		—	—	iuuent *Lg.* 31	jovent *B.* 7 102 109 195 *P. R.* I, 182 joven *B.* 233
Lĕctus	G. K.	—	—	lit *Alex.* 56 225 232 274	leit *P. R.* I, 6 *S. L. n.* V leih *S. L. n.* 10
Lĭber	K.	—	libres *B.* 247	—	libre *B.* 246 *A.* 2
Lŏcus	K.	lieus *Alex.* 570 leuz *C. C.* 32	—	lieu *Alex.* 133	loc *S. L. p.* I *p.* 6
Măgĭster	D. K.	—	—	magis tre *Lg.* 22	—
Mănus	K.	—	—	main *Alex.* 371 524	ma *B.* 246 256 *Cart.* 41, 1

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
greu *Rmp.* 27	—	—	—
—	—	—	ortz *Cart.* 40, 96
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	libres *B.* 99
—	—	lius *Rmp.* 12	—
—	—	—	magestres *A.* 82
—	—	mains *Alex.* 387	mas *P. R.* I, 45 102

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
*Mărĭscus		—	—	—	maresc *Cart.* 40, 61
**Mesfait*		—	—	mesfait *Lg.* 89	—
(*)Mĭssus		—	—	—	misso *Cart.* 42, 10 18 23
Mŏnăchus	K.	—	—	—	—
Mŭndus	G. K.	munz *Rmp.* 18	muns *S. L. n.* 10	mont *Alex.* 364 mund *Rmp.* 18 26 28 43 51 59 93	mond *S. L. circ* mon *S. L. circ* *S. L. n.* 10
Mūrus	K.	—	—	m | rt *C. C.* 47	—
Nīdŭs	K.	—	—	—	niu *S. L. n.* 10
Ortus	Gg.	ort *C. C.* 2	—	—	—
Părădīsus	K.	—	—	paradis *Alex.* 173 333 544 paraïs *Rmp.* 2 pareïs *Rmp.* 51	paradis *B.* 184 *P. R.* I, 251 IV, 12
Părăvērēdus	G. K.	—	—	palefrei *Rmp.* 39	—
Pāssus	K.	—	—	—	pas *A.* 1

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	meis *Lg.* 90	mes *B.* 59
—	monachi *Cart.* 39, 6 19	—	monachis *Cart.* 41, 4 monachos *Cart.* 41, 9
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Pĭlus	K.	—	—	—	pel *B.* 107 peyl *A.* 60
**Plaidis*		plaidis *Alex.* 600	—	—	—
Planctus	Gg.	deplainz *Alex.* 105	—	—	—
Pŏrcus	G. K.	—	—	—	porc *Cart.* 40, 18 19 20 21 22 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 36 39 40 41 42
Pŏrtus	G. K.	—	—	—	port *Cart.* 39, 5
Prĕsbўtĕr	D. K.	—	prestre *P. R.* I, 122 preire *S. L. n.* V V *n.* 10 *circ.* *circ.*	—	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	porcs *Cart.* 40, 122
—	—	porz *Alex.* 196	porz *A.* 36
—	—	—	preveires *Cart.* 40, 13

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Pŭgnus	K.	—	—	poing *Alex.* 348	poyn *A.* 72
Pŭllicēnus	K.	—	—	—	—
Rēsponsus	Gg.	—	—	—	respos *P. R.* II, 3
Saccus	K.	—	—	—	—
Sănctus	K.	—	—	—	—
Sărcŏphăgus	G. K.	sarcueus *Alex.* 586	—	sarcueu *Alex.* 583	—
Sēnsus	G. K.	—	—	sens *Rmp.* 129	—
Sĕrvus	G. K.	sers *Alex.* 348 *Rmp.* 14	—	seruu *Lg.* 180	—
Sŏnus	K.	—	sos *P. R.* II, 2	—	so *P. R.* III, 2
Spōnsus	K.	espos *Sp.* 15 20 25 30 79	—	espos *Alex.* 66 *Sp.* 13	—
Sŭbjĕctus	K.	—	—	—	—
Thēsaurus	K.	tresors *C. C.* 81	—	tresor *Alex.* 526	thesaur *S. L. p.* I
Tŏnĭtrus	D. G. K.	—	toneyres *A.* 49	—	—
Tŏnus	K.	—	—	—	—
Tyrănnus	K.	ti ranz *Lg.* 152	—	tyrant *Rmp.* 43 tirant *Lg.* 191	—

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	poncis *S. L. n.* V
—	—	—	—
—	—	sas *Alex.* 144	—
—	scanz *Cart.* 42, 30	sancz *Lg.* 2. sanz *Lg.* 3 238	sainz *Cart.* 43, 9 senz *Cart.* 44, 10
—	—	—	—
—	—	—	sanz *S. L. circ*
serf *Alex.* 263	—	sers *Alex.* 123	—
—	—	suns *Rmp.* 101	—
—	—	—	—
—	—	—	sugets *Cart.* I, B
—	—	—	tesaurs *S. L. p.* I
—	—	—	—
—	—	—	tons *A.* 102
tirant *Rmp.* 41	—	tyranz *Rmp.* 50	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Ŭlmus	G. K.	—	—	—	olme *Cart.* 40, 49
Vĕntus	G. K.	venz *Rmp.* 86	—	vent *Rmp.* 85	—
Vĕrsus	K.	—	—	—	—
Vīsus		—	—	vis *Alex.* 115 347 428	vis *B.* 170 171 177 202
Vŭltus	K.	—	—	—	uult *A.* 66

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	vers *P. R.* III, 19
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
-arium					
Prĕcārium		preiere *Rmp.* 117	—	—	—
Săcrārium	Gg.	—	—	sacrarie *Alex.* 293	—
-aticum					
*Cŏrātĭcum	K.	—	—	corage *Alex.* 446	—
*Dămnātĭcum	K.	—	—	damage *Rmp.* 11 117	—
*Hērētātĭcum	K.	—	—	eritage *Rmp.* 117	—
*Līnĕātĭcum	K.	lignages *Rmp.* 120	linatgues *S. L. p.* 6	lignage *Alex.* 250 447 *Rmp.* 11 30	—
*Lĭnguātĭcum	K.	—	—	—	—
*Missaticum		message *Alex.* 388 messaget *C. C.* 67	mesatjes *P. R.* III, 16	—	messaitgue *Cart.* 43, 6 mesatge *Cart.* 41, 8
*Părātĭcum	K.	—	—	parage *Alex.* 248 paraget *C. C.* 13	—
*Stătĭcum	G. K.	—	—	estage *Rmp.* 110	—
*Usātĭcum	K.	—	—	—	—
-atum					
Cĭbātum *Cĭbātum	D. K.	—	—	—	civaa *Cart.* 40, 39 43

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	lengatges *S. L. p.* I
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	usatges *Cart.* 40, 1
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
*Comprobatum	—	—	—	comprobatum *Cart.* I, B comprobad *Cart.* I, B
Pĕccātum K.	pechiez *Alex.* 59 108	—	pechie *Rmp.* 7 19 70 78 pechiet *Alex.* 320	pechat *S. L. circ* pecat *P. R.* I, 187 204
(*)Pensatum	—	—	—	—
(*)Regnatum	—	—	regnet *Lg.* 72 116	—
-ĕllum				
Căstĕllum G. K.	—	—	—	castel *Cart.* I, B *Cart.* 42, 11 12 15 16 20 21 *Cart.* 44, 2 7 castell *Cart.* II, B II, B chastell *Cart.* 40, 91 98 101 103 110
Flăgĕllum K.	—	—	flaiel *Lg.* 179 193	—

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	pecat *P. R.* I, 239	pechietz *Lg.* 225 pechiez *Alex.* 618 pechet *Sp.* 16	pecatz *P. R.* I, 38 pecaz *B.* 159 *P. R.* I, 116 pecat *P. R.* I, 164 peccaz *B.* 228
—	—	pensaez *Lg.* 170	—
—	—	—	—
—	—	—	castels *Cart.* 42, 5
—	—	flaiels *Lg.* 236	—

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Măntĕllum G. K.	—	—	mantel *Rmp.* 36	—
-ĕntum				
Argĕntum K.	—	—	ar gent *Eul.* 7 *Alex.* 526 *Rmp.* 111 126	argent *B.* 193 *P. R.* I, 19 25 argenz *S. L. circ*
Tălĕntum D. G. K.	—	—	talent *Rmp.* 16 *Alex.* 25 50 139 530	talent *B.* 152 *P. R.* I, 163 III, 12 *A.* 73 talant *B.* 113 talan *P. R.* III, 19 talen *B.* 196
-ĕrium				
Baptisterium	—	—	—	babtisteri *S. L. circ*
Impĕrĭum K.	—	—	empirie *Alex.* 521 561	emperi *B.* 37 84 empeyr *A.* 81
Măgistĕrium	—	—	—	magesteyr *A.* 80
Mĭnĭstĕrĭum D. (*)Min'sterium G.	mestiers *Alex.* 367 376	—	mistier *Lg.* 81 103 mestier *Rmp.* 61 menestier *Eul.* 10	mesteir *S. L. p.* 6

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	—	—	—
—	—	—	—
—	talant *B.* 80 91	—	talanz *S. L. circ*
—		—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Mŏnăstĕrium K. (*)Mŏnĭstĕrium	—	—	monstier *Lg.* 66 95 98 111 177 mostier *Alex.* 172 176 181	—
-īnum				
Mātūtīnum Gg.	—	—	matin *C. C.* 3	matin *A.* 93
(*)Pĕrgămīnum G. K.	—	—	parchamin *Alex.* 281	par gamen *A.* 9 pargamin *A.* 90
-ītum				
Mĕrĭtum K.	—	—	—	merite *B.* 255
Plăcĭtum D. G. K.	—	—	plait *Alex.* 49 plaid *Serm.*	playt *A.* 98
-mĕntum, -amĕntum				
**Acusament*	—	—	—	acusament *P. R.* I, 131
**Afolament*	—	—	—	afolament *P. R.* I, 217
**Aleuament*	—	—	—	aleuament *A.* 24
Argumentum Gg.	—	—	argument *Rmp.* 34	—
Arměntum K.	—	—	arment *Rmp.* 42	—

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
**Aromatigement*	—	—	aromatigement *C. C.* 28	—
**Assemblement*	—	—	assemblement *Alex.* 46	—
**Aveniment*	—	—	—	aveniment *P. R.* I, 229
**Calumnament*	—	—	—	calumnament *P. R.* I, 104
**Casament*	—	—	—	chasament *Cart.* 40, 83 85 91 92 96
**Castiament*	—	—	—	castiament *P. R.* I, 176 chastiament *B.* 111
**Cofesament*	—	—	—	cofesament *P. R.* I, 137
**Comendement*	—	—	comandement *Alex.* 24 88 293 *Rmp.* 22	comandament *S. L. n.* V
**Consentiment*	—	—	—	consentiment *Cart.* 41, 3 consintiment *Cart.* 42, 4 7
**Consolament*	—	—	con solament *Lg.* 174	cosolament *P. R.* I, 88
**Contenement*	—	—	—	contenement *P. R.* I, 179
**Damnament*	—	damnament *P. R.* I, 241	—	—
**Delivrament*	—	—	—	delivrament *P. R.* I, 70
**Descombrement*	—	—	descombrement *Alex.* 528	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	chasament *Cart.* 40, 107	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
**Echantament*	—	—	—	echantament *S. L. p.* I
Elementum Gg.	—	—	element *Eul.* 15	—
**Emendament*	—	—	—	emendament *B.* 12 *P. R.* I, 244 amendament *B.* 250
**Entendamen*	—	—	—	entendemen *P. R.* I, 257
**Enticement*	—	—	enticement *Rmp.* 2	—
Impedimentum Gg.	—	—	—	—
Instrūmĕntum K.	—	—	—	—
*Judicamĕntum K.	—	—	jugement *Rmp.* 34 55 112	jutjamen *B.* 17 jutjament *P. R.* I, 82 jutgament *P. R.* I, 238
**Mandament*	—	—	—	mandament *S. L. p.* I *A.* 26 *P. R.* I, 127 mandamen *B.* 18
**Mantenement*	—	—	—	mantenement *P. R.* I, 214
**Melurament*	—	—	—	melurament *P. R.* I, 185
Mŏnŭmĕntum K.	—	—	monumen *Sp.* 23	monument *P. R.* I, 73
Nutrimentum Gg.	—	—	—	nuirimento *Cart.* 39, 5
Ornamentum Gg.	ornement *Alex.* 138	—	—	—
**Parament*	—	—	—	—

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	empedementz *Eul.* 16	—
—	—	estrumenz *Rmp.* 102	—
—	—	—	—
—	—	—	mandament *S. L. p.* I *circ* mandamenz *S. L. p.* 6
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	paramenz *Eul.* 7	—

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
**Perdonament*	—	—	—	perdonament *P. R.* I, 52 191
**Plaguament*	—	—	—	plaguament *P. R.* I, 40
Praedicamentum Gg.	—	—	preiement *Eul.* 8	—
**Raisnament*	—	—	—	raisnament *P. R.* I, 107
**Repausement*	—	—	repausement *Val.* 12	—
Săcrāmĕntum K.	—	—	sagrament *Serm.*	sagrament *Cart.* 42, 10 18 23 *P. R.* I, 148 sacrament *B.* 10
**Salvament*	—	—	saluament *Serm.*	salvament *B.* 69 *P. R.* I, 4 61 199
**Socorrement*	—	—	—	socorrement *P. R.* I, 211
**Tenement*	—	—	—	tenement *Cart.* 40, 19 82 114 115
Tŏrmĕntum K.	tormenz *Rmp.* 86 118	—	torment *Lg.* 12 173 *Rmp.* 6 22 61 66 85 98	torment *B.* 19 157 *P. R.* I, 35 85 208 250

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	tormenz *Rmp.* 102	—

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
**Traïment*	—	—	—	traïment *P. R.* I, 28
**Vengement*	—	—	vengement *Rmp.* 21	—
Vĕstīmĕntūm K.	—	—	vestement *Rmp.* 37 111	vestiment *B.* 190 204
-ŭlum				
Mīrācŭlum K.	—	—	—	—
Pĕrīcŭlum K.	periz *Rmp.* 18 24	—	peril *Val.* 1 26	—
Saecŭlum G. K.	siecles *Alex.* 1 8 548	—	siecle *Alex.* 38 68 200 623 seule *Eul.* 24	segle *S. L. p.* I *circ* *circ* *circ* *circ*

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
uestement *C. C.* 29	—	—	—
—	—	miracles *Alex.* 559	—
—	—	—	—
—	—	—	secula *S. L. p.* I *n.* V *n.* 10 *circ*

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Acētum	D. K.	—	—	—	azet *P. R.* I, 57
Adjūtōrium	Gg.	—	aïtories *Cart.* 42, 8 aitoris *Cart.* 44, 7	adjutorie *Alex.* 504	adjutori *Cart.* I, B
Arma, pl.	K.	—	—	—	—
Aurum	K.	—	—	—	aur *B.* 210 *P. R.* I, 19 *S. L. circ*
Bra(c)chium	D. K.	—	—	—	braz *A.* 72
Căpĭtolĭum	K.	—	—	—	capitoli *B.* 60
Caelum	G. K.	—	cels *A.* 52	ciel *Eul.* 6 25 *Lg.* 208 *Alex.* 53 122 179 410 550 590 606 cel *Lg.* 202 203 238	cel *B.* 74 98 167 168 208 *P. R.* I, 80 III, 10 18 *S. L. p.* I I *n.* V *A.* 40 105
(*)Classum	G. K.	—	—	—	clas *A.* 2
Cōnsĭlĭum	K.	—	—	conseil *Lg.* 61 *Alex.* 303 309 329 365 *Rmp.* 1 8	conseil *Cart.* 41, 4 coseil *S. L. n.* V *Cart.* 41, 2 coseill *Cart.* 43, 5

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	armas *Cart.* I, B
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Cōnsĭlĭum K.	—	—	consiel *Lg.* 69 cosel *Sp.* 73	conseyl *A.* 85 consel *Cart.* 44, 4 cossell *Cart.* II, B
(*)Cŏprum G. K.	—	—	—	coure *S. L. n.* 10
Dămnum G. K.	damz *Lg.* 51	—	damno *Serm.*	dan *Cart.* I, B
{ Dēfēnsum D. K. { *Defensum	—	—	—	deves *Cart.* 40, 20 69
Dēsĕrtum G. K.	—	—	desert *Rmp.* 87 94	—
Dĭŭrnum K.	jorz *Alex.* 51	—	jorn *Alex.* 537 542 576 595 *Rmp.* 22 55 91 115 122 jor *Rmp.* 58	jorn *B.* 133 *P. R.* I, 76 121
*Dŏmĭnĭcum	—	—	—	domenge *Cart.* 39, 2 *Cart.* 40, 6 15 16 52 65
Dōnum K.	—	—	dom *Lg.* 161 don *Lg.* 167 dun *Rmp.* 10 58	do *S. L. p.* I I I *p.* 6

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	devensos *Cart.* 39, 5
—	—	—	—
—	—	jorz *Alex.* 210 572 jors *Sp.* 94	jornz *Cart.* 40, 25 26 32 33 34 37 jos *S. L. n.* V
	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Encaustum	D. K.	—	—	enque *Alex.* 281	—
Evangĕlium	Gg.	—	—	—	evangeli *S. L. p.* 6 avangeli *S. L. circ*
Exĕmplum	K.	—	—	essemple *Alex.* 182 essample *Rmp.* 38	essemple *B.* 32
Festum	Gg.	—	—	feste *Alex.* 257	—
Fīlum	K.	—	—	—	fil *B.* 186
Gaudĭum	K.	joie *Alex.* 503	—	joie *Alex.* 623 *Rmp.* 89 98	—
Grātum	K.	—	—	gret *Lg.* 62 *Alex.* 28 gred *Lg.* 60 gre *Rmp.* 57	—
Hĭbĕrnum	G. K.	iuersz *C. C.* 31	—	ivern *Rmp.* 97	—
Hŏrdĕum	G. K.	—	—	—	orge *Cart.* 40, 45 73
Intĕrnum	G. K.	—	—	enfern *Rmp.* 5 efern *Sp.* 95	effern *B.* 182 efern *P. R.* I, 207 250 *S. L. circ circ*
Labrum Labium	K. K.	—	—	labia *Lg.* 181	—

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	leures *C. C.* 25 lauuras *Lg.* 157	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
*Līneum	K.	—	—	—	ling *A.* 31
Lŭcrum	G. K.	—	—	—	logre *Cart.* II, B *Cart.* 44, 8 lugre *Cart.* I, B
Mālum	K.	mals *Rmp.* 8 64	mal *P. R.* I, 240	miel *Lg.* 101 123 135 142 144 148 196 mal *Alex.* 153 *Rmp.* 1 19 mel *Val.* 25	mal *B.* 50 90 109 *P. R.* I, 126
*Manacordium		—	—	manacorde *Rmp.* 103	—
Măncĭpĭum	D. G. K.	—	—	—	mancip *Cart.* 40, 12
Mānsum	K.	—	mas *B.* 163 *Cart.* 40, 62 64 73 74	—	mas *Cart.* 40, 50 81 85 90 93 94 100
Martўrĭum	K.	—	—	martir *Alex.* 566 martire *Rmp.* 117	—
Mĕmbrum	G. K.	—	—	—	—

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	mals *Alex.* 505 622	mals *P. R.* I, 165 167 *S. L. p.* I
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	membra *Cart.* 42, 3

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Mŏdĭum	Gg.	—	—	—	—
*Mŏntānĕa, pl.	K.	—	—	—	montana *S. L. n.* V montaina *S. L. n.* 10
*Mŭttum	G. K.	—	—	—	mot *B.* 132
Nŏvum	Gg.	—	—	—	—
Olĕum	K.	—	—	oli *Sp.* 56 oleo *Sp.* 78	—
Pălātĭŭm	D. K.	—	palaz *B.* 162	—	—
Pallium	D.	palie *Alex.* 138	—	paliet *C. C.* 46	—
Perjūrium	Gg.	—	—	—	perjuri *B.* 219
Pŏdĭum	K.	—	—	pui *Rmp.* 45	poi *P. R.* IV, 11
Pōmum	K.	—	—	pome *Rmp.* 13	—
Prātum	K.	—	—	—	pra *Cart.* 40, 95 102 104 prado *Cart.* 39, 3
Prĕtĭum	K.	—	prez *B.* 189 prest *P. R.* I, 68	pris *Alex.* 78	—
(*)Pŭnctum	G. K.	—	—	point *Rmp.* 68	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	moia *Cart.* 40, 92 semoia *Cart.* 40, 73 74 77
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	novas *S. L. n.* V
—	—	—	—
			—
palais *Alex.* 403	—	palais *Rmp.* 88 104	—
—	—	—	—
—	—	—	perjuris *B.* 236
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	praz *Cart.* 40, 64
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
*Rĕclūsum		—	—	reclus *Lg.* 155	—
Rēgnum	K.	—	—	regne *Alex.* 179 198 *Lg.* 132	—
*Rōmāncĭum	K.	—	—	romanz *Rmp.* 128	—
Scēptrum	K.	—	—	—	sceptrum *B.* 256
Scrīptum	Gg.	—	—	escrit *Rmp.* 76 79	—
Scūtum	D. K.	—	—	—	escud *A.* 94
Serum	G.	—	—	—	ser *B.* 123 seyr *A.* 92
Sĕrvĭtĭum	K.	—	—	servise *Alex.* 162 259 277 611 serviset *C. C.* 53	servizi *S. L. n.* V *circ*
Sīgnum	K.	—	—	—	—
(*)Sōlācĭum	G. K.	—	—	—	solaz *A.* 7
(*)Sŏnĭum	G. K.	—	—	soing *Alex.* 245 534	—
(*)Succursum		—	—	socors *Sp.* 78	—
Tĕmplum	K.	—	—	—	templum *S. L. n.* V temple *S. L. n.* V V *n.* 10 10 10

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	escriz *Rmp.* 127	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	signes *Lg.* 209	signes *S. L. n.* V
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Tŏrtum	K.	—	—	tort *Rmp.* 53 *C. C.* 47	tort *P. R.* I, 243 IV, 10 *A.* 99
*Trepalium		—	—	travail *Rmp.* 94	—
Trĭvĭum	K.	—	—	—	—
(*)Ūstĭum	G. K.	—	—	uis *Alex.* 178	—
Vērum	Gg.	—	—	veir *Rmp.* 100	—
Vīnum	K.	—	—	vin *Alex.* 225	vin *Cart.* 40, 12 29
Vĭtĭum	D. K.	—	—	—	—
*Vīvĕnda, pl.	K.	—	—	viande *Alex.* 251	—

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	torts *P. R.* I, 72
—	—	—	—
—	trevie *Cart.* 40, 15	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	vidis *S. L. circ*
—	—	—	—

Quelques remarques concernant le tableau précédent.

Ancien, p. 69. M. KÖRTING, supposant d'abord un type latin **antianus* (Lat. Rom. Wb.) pour l'ital. *anziano,* le prov. *ancian,* le fr. *ancien,* change d'avis en admettant (v. Nachtrag, p. 785) pour le franç. et l'ital. des formations secondaires sur *anceis, anzi,* en raison de l'*i* syllabique de *ancien, anziano.* On peut objecter pour le franç. qu'il en est de même de l'*i* de *quotidien, chrestien* mais, qu'ils n'en répondent pas moins au lat. *quotidianus, christianus. Ien* était pour ces mots, dans l'ancienne langue, presque toujours bisyllabique (v. TOBLER, Vom franz. Versbau, p. 60) et ce n'est qu'à une époque très récente que l'usage de prononcer i͡en a pris de l'extension (cf. l. c.; SCHWAN, Z. XII, p. 200). Il ne faut pas oublier non plus que le résultat régulier de **antianus: anci͡en,* se retrouve en vieux fr. (TOBLER l. c.; WISING, Z. VI, p. 378) — *ancienor,* Alex. 1, ne compte que trois syllabes — et que *anci-ien* n'en resterait pas moins compréhensible, qu'on le regarde comme un emprunt, comtemporain de *chrestien* ou comme produit de *anci͡en* sous l'influence de *chresti-ien.* L'hypothèse d'une forme savante de **antianus* est appuyée par le fait qu'il y a des exemples de *ancien Troien, chrestien,* qui riment avec des mots se terminant par *-an* phonétique (v. MUSSAFIA, *Zum* ALTFR. GOTTFRIED von MONMOUTH, Z. I, p. 404, rem. 3).

Bailes, p. 77, Cart. 40, 13. Il est difficile d'interpréter cet endroit de la charte. Il y a dans le ms. un blanc d'une demi-ligne au milieu de la phrase, ce qui paraît indiquer une lacune dans le texte. On est étonné de voir que le sujet a pris la forme régime: »*Los aloz* sun a l'evesque . . .». Les termes qui suivent, *preveires, chavallers* et *bailes,* sont au rég., puisqu'ils se rattachent par la con

jonction *et* à *son cellarer* lequel est visiblement au cas-rég. Vu la lacune en question, ils n'ont peut-être aucun rapport avec *los aloz.*

Conmost, p. 82. Dérivé de *comonre:* avertir (cf. LEVY, *Prov. Suppl.-Wb.,* p. 300) > lat. *commonēre, commonĕre* et ayant le même sens que *comonimen:* avertissement, appel. Le participe *commonitu, -a* aurait engendré, *comont, comonta.* L'influence analogique de *respo(n)s,* lequel a donné lieu à *somo(n)s (> semonre)* pour *somont,* a probablement entraîné aussi le participe de *comonre,* et nous supposons qu'il y a eu, entre une ancienne forme **comont* et la forme *co(n)most,* une étape intérmédiaire: **comons. Conmost* rentre alors dans le même cas que *respost* qui serait une altération de *respo(n)s* par confusion avec *repost* > *repositum.* Même influence dans *semosta* pour *semonsa, semonste* pour *semonse* (cf. GODEFROY, v° semonte, semonse).

Damnaticum, p. 100. Remarquez la note de M. FOERSTER, Z., XIII, p. 541, à propos de *dommage, dammage* qui sont par lui rapportés tous deux à une forme *dominaticum.*

Deleit, p. 83, P. R. I, 167. Ce mot a dû être employé, comme le franç. *deleit, delit* = *plaisir,* aussi avec le sens spécial de 'plaisir des sens' et, par là, de 'plaisir criminel' (cf. GODEFROY: 'faulx delit', 'faire le delit'). Il faut peut-être appliquer ce sens à notre *deleit* pour bien comprendre le passage: »Des mals et des *deleit* Qu'ai fai etc., M'en feri en est peit.»

Dominicum, p. 118. Etym. présentée par M. PAUL MEYER (Rev. des Soc. Sav., 1867, 2e série, p. 429).

Donzellet, p. 86. *Donzel* + le suffixe *-et* > *ittu,* »suffixe déminutif d'origine non-latine; domaine principal l'Italie centrale et sept. et la France» (MEYER-L., Gr. II, § 505). Godefroy donne pour le franç. le fém. *danselette.* Rem. en outre en anc. fr. *enfentelet, morcelet, nacelet, homelet.*

Drappus, p. 86. L'étym. donnée par DIEZ (Etym. Wb.) est le haut-all. *trabo* (d'un Gloss. du XIIe siècle) = »trama, extrema pars vestimenti», mais elle ne justifie pas le franç. *drap.* L'origine de ce mot est fort controversée. M. GRÖBER (A. L. L. II, p. 106) le déclare ou roman avec provenance grecque, allem., ou celtique. M. THURNEYSEN (*Keltorom.* p. 56) élimine le celtique. SCHELER et LITTRÉ se prononcent pour une origine germanique. Si on voulait reconstruire une forme latine, elle serait *drappus.* Ce mot se trouve aussi dans le latin du moyen âge. M. KÖRTING (Lat.-Rom. Wb.) reconnaît comme latin *drappus* que lui rapporte GEORGES d'après un document du VIIe siècle. M. GRÖBER a raison de

désavouer une forme de date aussi récente. Contre son opinion M. K. objecte que la jeunesse de ce mot ne suffit pas pour montrer qu'il n'est pas latin. Par quel moyen M. KÖRTING veut-il prouver la latinité de *drappus?* Si la citation de Georges provient d'un document du VIIe siècle, c'est simplement la preuve que l'oeuvre de celui-ci s'étend au bas-latin. M. ASCOLI, Arch. Gl. VII, p. 144, admet *drappus* comme latin, en appelant à Forcellini.

Degradus, p. 82. »*Degré* für *gré* = *gradus,* gebildet aus *degradare* als Scheideform von *gré* = gratum», trouve-t-on dans DIEZ (Etym. Wb. p. 560). S'il en est ainsi, on pourrait déterminer d'une façon approximative l'époque de la formation. Puisque le *t* de *gratum,* partout en France, descend à la sonore avant que la loi concernant la voyelle finale n'entre en vigueur et que le *d* de *gradum* persiste, au moins dans une certaine région, l'identité des deux formes remonte donc à une époque où l'on disait dans les deux cas *gradu* (cf. MEYER-L., Gr., I, §§ 433, 435, 436; SUCHIER, *Bibl. Norm.*, I, p. XXI). On aurait à ce moment, pour différencier les formes, emprunté le préfixe *de-* de *degradare.*

Degras, p. 83, B. 227. M. BÖHMER, Rom. St., III, p. 133, change *degras* (plur.) en *degrad* (sing.), pour que la tirade, conformément à son système, soit rimée. Cela présente plus d'un inconvenient. D'abord la correction implique la nécessité d'une rime comme *umilitat* : *degrad,* laquelle ne serait point admissible dans *Boëce.* On sait que *atem* et *adum* sont devenus en anc. prov. réspect *-at,* resp. *-a -au.* Puis le texte offre: »Cal sun li auzil —, qui e la scala ta ben an lor *degras?*» Si on met le sing. *degrad,* il faudrait comprendre que tous les oiseaux étaient placés sur le même degré de l'échelle, ce qui est absurde et en tous cas contraire à la pensée de l'auteur.

Encaustum, p. 120. M. GRÖBER propose, *Misc. di Caix e Canello,* p. 43, comme étym. de la forme franç. *enque, encre: encauma.* Cette étymologie a en commun avec l'autre, qui est celle de DIEZ, l'inconvénient d'une signification qui ne se rapporte pas absolûment à celle d'*encre* (cf. KÖRTING, Lat.-Rom. Wb.) et aussi d'une accentuation tout autre que celle qui est exigée par les formes citées. Mais elle est, selon M. Gröber, préferable, parce qu'elle explique, mieux que **encaustum,* la forme *encre:* comp. *éncauma* < *encre* avec *diácŏnu* < *diacre, pámpĭnu* < *pampre. Encre,* n'étant pas la plus ancienne des deux formes, a été expliquée comme résultant de *enque* avec *r* adventice (v. EURÉN, *Recueil de Mém. phil. présenté* à M. G. PARIS, 1889, p. 13). *Diacre* > diacono est

un mot savant et présuppose une forme **diac'ne,* où *n* est remplacé par *r* pour éviter un ensemble de phonèmes difficile à prononcer. Pour expliquer la forme *enque* de *encauma,* M. GRÖBER appelle l'attention sur *verge* > *virgine, marge* > *margine,* mais qui sont également savants. Est-il certain que la dernière syllabe pouvait être retranchée dans *encauma* < **enkeme,* comme c'est le cas pour *vergene, margene,* qui se terminaient en lat. en *e* et non en *-a* comme *encauma?*

Evesquet, p. 70. On est en général d'accord pour regarder *evesqu(i)et, évesch(i)é* comme formé sur *evesque.* Ainsi DARMESTETER (Compte rendu du *C. dans les langues rom.* par JORET, Rom. 1874, p. 392) et M. LÜCKING (*Mund.,* p. 137). M. GASTON PARIS, dans sa critique de Lücking, Rom., 1878, p. 128, propose comme étym. **episcatum.* Mais l'autre opinion n'en continue pas moins à faire autorité. La défense en a été reprise par M. SUCHIER, d'abord dans la *Zeitschrift,* II, p. 299, ensuite dans le *Grundriss,* I, p. 628, et par M. MEYER-L., Gr., II, § 351.

Habitus, p. 76. Subst. lat. (v. GEORGES) qui signifiait *manière d'être, tenue du corps,* ayant aussi le sens de *vêtement.* FORCELLINI en donne un exemple de Quintilien: »Theopompus permutato cum uxore habito, e custodia cum mulier evasit». Le fr. *habit,* le prov. *abit, habit* en ont été tirés à une époque où tous les mots étaient réduits à des paroxytons, ce qui nécessitait la transmission de l'accent sur *i.* Il ne faut pas confondre cette forme avec le subst. *habit* = *maison, demeure,* qu'a relevé Godefroy pour l'anc. franç. et qui vient certainement du verbe *habiter.* Le latin *habitus* n'avait jamais la signification de *demeure.*

Lineum, p. 122. Ce mot a donné en prov. *linh,* en fr. *lin* avec la même signification que *linha, ligne* > *linea.* Si l'*n,* en fr., n'est plus mouillé, cela ne nous oblige pas à faire remonter, avec KÖRTING, la forme franç. à *linum* (cf. KÖRTING, Lat.-Rom. Wb., v° linea, linum). *Lin* > **lineum* s'explique par la forme intermédiaire *liñ* (comp. *sonium* < *soñ* < *soiñ, soin*) et, en fait, elle se trouve dans ROLAND, 2379, édit. Müller: 'de dulce France, des humes de son lign'. On trouve *ling* chez WACE et chez BENOIT (v. Godefroy).

Quant à l'origine de **lineum,* elle doit être expliquée, de même que celle de *linea,* par l'adj. lat. *lineus, a. um* (> linum). *Linea* peut avoir été jointe, d'abord, à un substantif et plus tard substantifiée. Elle peut aussi répondre à un plur. neutre. Dans ce cas le mot devait avoir un sens collectif. Cette hypothèse est forti-

fiée par le fait que *linea* en latin signifiait d'abord *ficelle,* c. à. d. un objet qui se compose de plusieurs fils minces. Le sing. **lineum* aura été substantifié postérieurement à *linea,* puisque GEORGES ne donne que cette dernière forme. Il faut supposer que quand *lineum* fut employé pour *linea* celle-ci trahissait encore son genre primitif.

Manacordium[1], p. 122.

Mestier, p. 104, Rmp. 61. *Chanter* **mestier,* la leçon de M. Suchier, paraît une expression bizarre, qui, malgré tout ce qu'il produit à l'appui, p. 73, afin de vérifier, pour *mestier,* le sens de *service religieux,* a été révoquée en doute par M. TOBLER (Z., IV, p. 162).

Il s'agit de savoir, si *mestier* pouvait remplacer *messe.* Il paraît que non, à en juger d'après cet exemple chez RAYNOUARD, Lex. Rom.: »Cant al mostier seretz per le *mestier* et per la *mess'* auzir» (Amanieu des Escas).

Raynouard s'en réfère à *mysterium.* Il s'agit, selon Suchier, de *ministerium* tout comme dans Rmp.

Montanea, p. 124, cf. MEYER-L., Gr. II, § 460.

Pauperinus, p. 74. C'est M. MEYER-L., Gr. I, 345, qui nous fournit cette étym. »On attendrait *povrin,* qui se rencontre aussi» (Meyer-L., l. c.). Il ne s'agit pas ici d'un déminutif en *-in.* Ceux-là étaient extrêmement rares en franç. DIEZ ne cite que *fortin, ignorantin,* Gr. II[5], p. 651. Les cinq exemples de *poverin* que donne GODEFROY réclament un autre sens, celui de *pauvre* en général, et, collectivement, de *membre de la classe des pauvres.* Il ne nous semble pas nécessaire de reconnaître dans l'exemple tiré de la *Mort de Garin* un déminutif, comme le veut M. G. PARIS (v. ALEXIS, édit. 1872, p. 180). La signification ordinaire correspond à celle du lat. où *-inus* n'indiquait jamais un dém. mais bien l'origine, la provenance (cf. DIEZ, Gr. II[5], p. 650). Les circonstances que nous avons alléguées rendent très admissible une formation latine **pauperinus,* bien qu'elle ne soit pas exigée par *poverin,* laquelle forme pourrait être dûe à l'intercalation d'un *e* dans *povrin* > *povre* + *in.*

Le suffixe *-in* fut employé aussi pour former des adjectifs exprimant la matière, l'essence, p. ex. en anc. fr. *orin, ferrin,* en fr. mod. *enfantin, sauvagin* etc. (cf. DIEZ, Gr. II[5], p. 649).

Peccaz, p. 103, B. 228. M. BÖHMER, persuadé que le poëme sur Boëce a été composé en tirades monorimées à rimes pleines, a essayé, par une série de procédés publiée dans les *Rom. Stud.*

[1] Etym. oralement communiquée par M. G. Paris.

III, p. 133, de ramener le ms. à une soi-disant pureté. Comme, parmi ses corrections, il y en a qui ne laissent pas de présenter des variantes moins logiques que celles du ms. même et que l'on ne voit rien d'anomal dans l'existence d'un poëme où les assonances se mêlent avec des rimes, nous ne croyons pas devoir toujours accepter les rectifications de M. Böhmer. Nous avons déjà protesté contre *degrad* pour *degras,* 227 (v. ce mot, p. 132). Nous ne voulons guère accepter *peccat* au sing. pour *peccaz,* 228, parce que la logique exige ici un pluriel tout comme pour *degras.* Si l'auteur avait dit: 'Zo sun bon omne qui an redems lor peccat', il faudrait croire qu'il s'agit du péché au sens, trop général ici, de mal inhérent à la nature humaine. Si, à la rigueur, la leçon de Böhmer peut être défendue, elle est toujours moins bonne que celle du ms. *Degras,* 227 nous paraît en tout cas irréfutable et, dès lors' rien n'oblige à désavouer *peccaz,* 228.

Plaidis, p. 94. Forme qui, selon M. MEYER-L., Gr. I, § 561, provient d'une confusion entre *-ivus* et *-itius.* Le mot est écrit *plaidiz* dans le ms. et M. G. PARIS avait conservé cette orthographe dans la prem. édition D'ALEXIS. Etant d'avis que *z* marquait le son qu'avait pris *s* en contact avec la consonne précédente (l'étym. est, selon PARIS, *placidivus*), — son qu'il gardait depuis la chute de cette consonne (v. ALEXIS, édit. 1872, p. 99, note 2), — M. PARIS n'en imprime pas moins *plaidis* dans sa dernière édition (1885).

Pour *avocat, homme qui plaide* l'anc. fr. avait selon GODEFROY plusieurs termes: *plaideis, plaidois, plaidis, plaidiz* et *plaidi(e)u, plaidif.* Supposé que le lat. ait eu *placidivus,* quels en seront les résultats en Gaule? Selon M. MEYER-L., Gr. I, § 403, 2, *-ivus* passe à *-ius* en lat. vulg., à l'exception de quelques adjectifs dont le masc. *-ivus* se maintient sous l'influence du fém. *-iva* (v. Gr. II, § 497). **Placidivu* donnera alors en prov. *plaidiu,* en franç. *plaidif.* Les deux formes sont attestées. Mais le pic. et le wall. ont *plaidiu,* et pourquoi? M. SUCHIER, Z. II, p. 297 sqq. déclare cette forme comme étant dial. et provenant de la chute de *v* dans *-ivu.* Cela revient à dire que l'influ ence analogique de la forme fém., ayant naturellement agi aussi dans la région du Nord-Est, n'y a pourtant pas pu triompher. C'est au contraire la forme en *-iu* qui crée un nouveau fém.: *-iwe* pour *-ive* (cf. SUCHIER, l. c., p. 298). En prov. *-ivu* et *-iu* donneront le même résultat, *-iu.*

Le nom. **placidivus* doit donner dans le franç. *plaidis,* en pic. et en wall. *plaidius.* La chute de la consonne labiale ne peut pas expliquer le *z* de *plaidiz* et c'est pourquoi M. Meyer-L. admet ici

un changement de suffixe. *Z* est employé pour *-ci* final, p. ex. danz *solaz* > *solacium*. Les exemples d'un échange entre les suffixes *-iz* et *-if* sont nombreux (voir là-dessus MEYER-L. Gr. II, §§ 416, 497, TOBLER, Jahrb. XV, p. 262, ROTHENBURG, *De suff. mutatione*, p. 75).

Poncis, p. 97, S. L., n. V. M. ARMITAGE, dans son édition des *Sermons en vieux prov.*, Heilbronn, 1884, imprime *poucis*, correction faite par lui involontairement, car il croyait lire un *u* (l. c. p. 82). Le ms. porte *poncis*, d'accord avec les leçons de P. MEYER (Jahrb. VII) et de CHABANEAU (R. L. R. XXII), mais on doit lire *poucis*. On trouve également *mon* pour *mou* (voir S. L. p. I: 'la peira que es mon bona').

Prez, p. 124, B. 189. Bien que *avilar*, selon DIEZ, *Altr. Sprachdkm.* p. 66, exprime rarement le réfléchi, nous croyons avec lui et avec M. APPEL (v. sa *Chrest. prov.*, Gloss.) qu'il est employé ici dans ce sens et que, par conséquent, *prez* est au sujet. M. HÜNDGEN (*Altprov. Boeth. lied*, p. 19) sous-entend un sujet: *zo*, pour pouvoir accorder à *avilar* la signification ordinaire de ce mot. RAYNOUARD ne donne pas d'exemple de *avilar* pour *s'avilar*, mais bien de *avilir* pour *s'avilir*.

Proceain, p. 69, Rmp. 30. Nous écartons cette forme de tout examen, M. SUCHIER ayant cru devoir la remplacer par *parent* (v. Rmp. p. 69).

Thesaurus, p. 96. L'orthographe *thensaurus* était très répandue dans le latin class. (v. Georges). Auparavant *e* avait été surmonté d'un trait horizontal pour marquer qu'il était long. Mais on regardait bientôt cette graphie comme insuffisante et on écrivait *thensaurus*. Rem. aussi *formonsus* pour *formosus*. Dans le bas-latin *n* fut souvent reconstruit devant *s*, bien qu'il ne se prononçât plus. Que cette consonne, d'après DIEZ (Etym. Wb.) ait été rapprochée de *t (tnesauru)* pour permuter ensuite avec *r*, ce n'est pas très probable, *n* n'ayant pas en franç. cette tendance à se déplacer comme p. ex. *r* et *l*. Il n'est guère possible d'admettre avec M. KÖRTING *tesaurum* < *tesor*, puis *trésor* créé par l'esprit populaire qui voulait comprendre *très or*, car au moyen âge, *très* étant adverbe employé avec des adj., ou bien prép. avec le sens de *depuis*, *pendant*, *auprès de*, la locution *très or* devait manquer d'esprit. *Tres ore, tres or* signifiait *dès lors* (cf. GODEFROY). M. EURÉN (*Rec. de Mém. dédié à M.* G. PARIS, 1889, p. 12) explique le *r* comme étant provoqué par anticipation de l'*r* final. Comp. *tremprer* pour *temprer* (Yzopet v. 65).

Trepalium, p. 128. Etym. donnée par M. PAUL MEYER, v. Rom. 1888, p. 421.

Trivium, p. 128. Proposé par M. PAUL MEYER (Rev. d. Soc. Sav., 1867, 2e sér., p. 429) et signifiant, selon Georges, l'endroit où se rencontrent trois chemins, espèce de carrefour (= tres vias), traduction qui s'adapte parfaitement au passage du Cart. 40.

Examen des formes franç. et prov.

Les masc. et les fém. de cette déclinaison se terminaient en latin: au sing., en *-us* (nom.), *-u(m)* (acc.), au plur. en *-i* (nom.), *-os* (acc.). Dans deux de ces cas on s'attend à retrouver, dans la langue de la France, la sifflante finale.

A part ce phénomène, il y a des mots qui se comportent de la même façon dans leurs développements, qu'ils se terminent en *-us* ou en *-u* ou bien en *-i*. Il y en a d'autres dont le développement s'écarte selon qu'ils se terminent en *-us*, en *-u* ou en *-i*.

Donc, pour s'assurer d'une correspondance possible entre les cas de la déclinaison romane et ceux du latin, il ne suffira pas de constater seulement que la sifflante manque ou non. Il sera nécessaire d'étendre ici l'examen phonétique à la partie métatonique de chaque forme, y compris la voyelle accentuée.

Pour les neutres, le pluriel peut être controlé de la même façon que les fém. de la 1e déclinaison.

Nous écartons d'abord les formes savantes.

MASCULINS ET FÉMININS.

I. Mots savants.

Sing. — Cas-suj.:

Angels, p. 80, P. R. III, 10, 18, S. L. circ. V. le suivant.

Angres, p. 80, Rmp. 3. Quel doit être le résultat régulier en franç. et en prov. de *angĕlus*? Le mot étant proparotyxon, il s'agit de savoir si *g*, avant l'époque de la chûte des voyelles atones, avait subi quelque changement et, dans ce cas, quelle en était la nature.

Pour nous en tenir d'abord au franç., on ne doit pas s'attendre, a priori, à un même traitement de *g* dans *angelus* que dans *angulus, ungula, singulus, cingulum* d'où nous avons eu *angle, ongle, single, sangle* (v. ULBRICH, Z. II, p. 526). On sait que le développement de *g* n'est pas le même devant une voyelle palatale que devant une voyelle vélaire. Il n'est pas probable qu'un *r* au lieu de *l* dans *angulus* aurait été cause d'un développement différent de *g*. Comp., après *c, avúnculu* < *oncle, áncora* < *ancre*. Nous croyons que **anguru* aurait donné **angre*. En revanche, *jungere, fingere* ont été continués sous la forme de *joindre, feindre*, dans lesquels *g* a servi à mouiller le *n* (v. KOSCHWITZ, Comm., p. 74). Nous nous attendons au même phénomène dans *angelus*, étant populaire, en regard de *angulus*. Ici la palatale reste à l'état d'explosive et le résultat devient *angle*, dans *angelus n* doit se mouiller et nous aurons **añ'les* < **aindles*, var. **aindres* (comp. *joindre, feindre*), non pas, selon la proposition de M. WALDNER (*Quellen des paras. i im Altfr.* p. 21), **andle*.

La posttonique persiste assez de temps pour permettre au *g* de *jungere* de prendre part au développement propre au *g* initial ou appuyé devant une voyelle palatale. En d'autres termes il se développe entre *g* et *e* un yod qui mouille la palatale (cf. MEYER-L., Gr. I, § 532), *jungere* passe a *jungjere* < *jung'ere*. La nouvelle consonne est-elle capable, à son tour, de propager la mouillaison jusqu'à *n*? Certainement, mais en se modifiant elle-même. *Jung'ere* ne mène pas directement à *joindre*. Il sera nécessaire d'éliminer toute nuance explosive de *g'*. En effet, lorsque *g* se mouille, il se laisse suivre d'une spirante prépalatale laquelle caractérise tous les sons mouillés. Elle porte en avant la consonne *g*, qui passe à *g'*;

la langue cherche, en prononçant cette prépalatale, une position plus en avant contre le palais dur, en même temps que le contact avec cette partie devient moins énergique. C'est en réalité qu'elle se rapproche de la position qu'elle avait eue pour prononcer le *n. ng'* passe à *ndj.* Entre ces deux éléments voisins qui se succèdent, l'explosion se trouve supprimée. Ainsi nous nous expliquons *joindre, feindre > jungere, fingere.* Le germ. *ringa* donne *renge* (v. MACKEL, *Germ. Elem. in der franz. und prov. Sprache,* Franz. Stud. VI, p. 149) mais s'explique, étant plus récent que *jungere,* par voie d'analogie.

Or, la forme qui résulterait de *angelus (*aindles, *aindres)* ne se trouve nulle part. Celles qui sont employées, comme *angele, angle, angre, angere, aingre, aingle, angerl, ange* (v. Godefroy) sont formations savantes (cf. MEYER-L., Gr. I, § 532). Ces mots répresentent une expression provenant de l'Eglise.

Le fait que *angele* ne compte dans la métrique que pour deux syllabes (v. p. ex. Alex. 18 c.) a donné lieu à la supposition que le premier *e* en était une graphie à laquelle on aurait eu recours pour marquer que *g* était une spirante et non une explosive (v. G. PARIS, Alexis, édit. 1872, p. 57, MALL, *Li Cumpoz,* p. 56). Nous nous demandons si cela est bien exact. M. FOERSTER a remarqué *Rom. Stud.* IV, p. 48, que le même *e* se trouve dans des mots comme *ordene, orphene, diakene* etc., sans que la prononciation de la consonne précédente soit pourtant altérée. Le plus probant exemple en est *orgene* (= orguene). Contrairement l'avis de MM. Paris et Mall, nous soutenons qu'il est impossible d'admettre, a priori une forme *angle,* qui aurait été orthographiée pendant quelque temps *angele. Angelus* a dû être introduit à une époque où *g* devant *e* avait déjà parcouru le premier degré de changement, celui de *g* en *gj,* où le yod ne se produisait plus. A cette époque la syncope n'avait pas encore en lieu. Il serait possible que *g* prenne la prononciation de *ǧ,* mais c'est alors parce qu'il s'associe au son ordinaire de *g* devant la voyelle *e,* p. ex. dans *geler > gelare* et autres mots populaires. Mais nous croyons plutôt que la posttonique tombe, g de *angelu* etant encore une explosive, ce qui donne *angle. Angele* serait alors une variante littéraire, répundue parmi le peuple postérieurement à la syncope et réduite à l'état de paroxyton par l'apocope de la dernière syllabe (cf. MEYER-L., Gr. I, § 339) comme plusieurs autres mots conservés jusque là à l'état de proparoxytons (comp. Foerster, Rom. St. IV, p. 48). G prend la prononciation courante devant *e.* Pour *angeres* (Vie de Ste Cathérine), au lieu de *angeles* v. EURÉN *Etude sur l'R franç.,* p. 22. *Aingle, aingre*

(Girard de Viane) appartiennent à l'Est et au Nord (cf. MEYER-L., Gr. I, § 248). Nous ne pouvons pas accepter l'opinion de M. Eurén sur *angres,* qui, en défaut d'autre explication, pourrait remonter à **angeru* (cf. BOURCIEZ, *Precis* § 178, I).

Contrairement à la pensée de M. Meyer-L., M. SUCHIER, *Bibl. Norm.* I, p. 66, regarde *angle, angre* comme formations populaires, *angele* seule comme savante. En d'autres termes, il est d'avis qu'à l'époque où devait tomber la posttonique de *angelus, g* gardait encore le son qu'il avait en lat., à savoir celui d'explosive palatale. C'est ce qui a eu lieu, mais, selon nous, parce que *angelus* est un mot récent. Le fait semble justifié par le traitement de *jungere, fingere* etc. (v. ci-dessus). Conformément à *jonher,* on attendrait en prov. *anhel* de *angelu.* Nous n'y connaissons qu'*angel* (cf. RAYNOUARD, Lex. Rom.), qui doit être prononcé *ang̑el* et qu'il faut croire également savant.

Ce que nous venons de dire s'applique aux formes: agel, P. R. IV, 3; angel, S. L. n. V, V, n. 10; angret, C. C. 91. **Apostolies,** p. 72, Alex. 301, 306, 326, 356, 366, 371, 501. Nous allons étudier, en même temps, le résultat en franç. de *ˌ ticu, ˌ licu, ˌ nicu* et *ˌ ricu.* D'après une loi formulée par M. MEYER-L. (Z., VIII, p. 233; Gr. I, § 336), la posttonique ne tombe ici qu'après avoir laissé s'affaiblir le *c* intervocal. C'est par ce phénomène que doivent s'expliquer les formes telles que *-age* > *-áticu, Tiffauges* > *Teifalicu, Chalonge* > *Catalaunicu* (v. LINDSTRÖM, *Anm. till de obet. vok.,* p. 28, 29), et **clerge* > *clericu,* si celle-ci se trouvait en franç. On admet que, dans *-áticu, c* ne se change pas seulement en sonore *(= g),* mais qu'il descend à l'état d'une spirante que rendent palatale les voyelles environnantes. Ainsi *-atigu* devient *-ádiju̯* < *adje* (v. ANDERSON, *Orden på -icus,* p. 2). Il est difficile de dire si, au lieu de passer à *j, g* pouvait tomber: ce qui aurait donné également *adiu̯* < *adje.*

En conformité avec ce que nous venons de dire, nous devons aussi supposer **Teifaliju̯, *Ca(t)alauniju̯* et **cleriju̯,* et ensuite **Teifalje, *Ca(t)alonje* et **clerje.* Ici on est surpris de l'absence du même phénomène que nous avons vu se produire pour *glorje* < *gloire,* à savoir la mouillure de la consonne qui précède le yod. Il en résulte que, quand on disait *-adje, Teifalje, Ca(t)alonje, *clerje,* les consonnes en question, même les liquides *l* et *n,* n'étaient plus sujettes à être mouillées. Cette époque coïncide alors avec celle où fut introduit *sororju* < *serorge, extraneu* < *estrange.* Il y a un point obscur et qu'il faut s'expliquer, c'est de savoir comment le

j de *sororju, sororje* a pu passer à *ǰ*, si c'est grâce à une évolution vraiment phonétique ou bien par voie d'association. Nous croyons à ce dernier processus.

Si l'on admet *-age, Tiffauges, Chalonge, *clerge* comme résultats populaires, il nous semble en même temps inacceptable de regarder *apostoile* (Charr. de Nîmes, 179) > *apostolie, chanoine* > *chanonie,* même en étant censés savants et partant de date plus récente que *-age, Tiffauges, Chalonge,* comme développés de *apostolicu, canonicu,* dont l'*l* et l'*n* respectifs n'auraient pas pu être mouillés. C'est pour cela que nous croyons qu'il a existé des formes telles que **apostolius, *canonius, *clerius* (voir WALDNER, *Die Quell. des paras. i in Altfr.*, p. 21), créées par voie d'analogie et appartenant à la même couche que *glorie, contrarie, adversarie* etc. Il existait des doublets comme *Hebraicus* à côté de *hebraius* (Forcellini), *dominicu* à côté de *dominiu* (Körting). Le dernier est aussi employé dans le bas-latin, de même qu'une forme *apostolium* = lettre eccl. (cf. Du Cange). **Canonius* n'a pas laissé de trace dans ce latin, ce qui est singulier (cf. ANDERSON, *Orden på -icus,* p. 7).

Les formations que nous avons supposées ne peuvent pas être populaires, elles seraient alors devenues **avetoil, *chanoin.* Elles ont été employées par les lettrés, qui les avaient moulées soit sur le latin classique soit sur le grec. Pour le traitement ultérieur de **apostoliu, *canoniu, dominiu, *moniu* (> **monicu* pour *monacu* influencé par *canonicu*), **cleriu,* v. glorie, p. 52.

Chrestiiens, p. 68, Alex. 340. Etant donné les formes *crestoien, crestoiene* (v. FEILITZEN, *Li Ver del Juise,* p. L) nous n'hésitons pas à admettre l'explication de DARMESTETER, Rom. 1876, p. 162, laquelle repose sur la proposition de DIEZ relative à l'intercalation d'un yod entre la voyelle tonique de *christianus* et le *i* en hiatus, qui se conserve en qualité de voyelle: *chreste-an* passe à *chrestejan,* d'où nous avons *chrestei-ien* < *chresteien.* Seulement, il ne faut pas prétendre que le mot soit populaire, la conservation de l'*i* en hiatus en dénonçant parfaitement la qualité d'emprunt. **Frustiare* donne *froisser* (v. BOURCIEZ, *Précis de phon.*, § 126, rem. I).

La manière, dont DARMESTETER explique *chresti-ien* de *chrestei-ien* (par réduction de *ei* à *i*), ne semble pas inadmissible, mais aurait tout au moins besoin d'une argumentation. Comment se fait-il que *chrestei-ien* se développe d'un côté en *chrestoi-ien,* de l'autre en *chresti-ien*? Il vaudrait mieux supposer qu'au commencement et grâce à l'influence des lettrés, l'*i* en hiatus s'est conservé

parfois tel quel et que l'intercalation d'un yod donne dans ce cas *chrestijan* < *chresti-ien*. L'affaiblissement de *i* en *e* dans des milieux populaires doit dès lors être considéré comme un accident secondaire.

Chrestiiens compte, Alex. 340, pour trois syllabes.

Le reconnaissent comme savant MM. LÜCKING (*Mund.*, p. 67), TOBLER (*vom Franz. Versbau*, p. 60: »in unvolkstümlicher Weise mit Schonung des *i*»), NEUMANN, Z. II, p. 158 (critique de Lücking), WISING (Z. VI, p. 378). V. aussi ce qui a été dit pour *ancien*, p. 130.

Le premier *i* de *christianus* étant long, il y a eu affaiblissement en franç., peut-être sous l'influence de la palatale énergique suivante (*christijan* < *chrestijan*). Le prov. a conservé l'*i* dans

Christias, p. 68, B. 150, qui compte trois syllabes.

Christians, p. 68, B. 156. Nous lisons: »Bos christians qui a tal eschalas té». Le vers 149 autorise l'élision entre *qui* et *a* aussi a cet endroit-ci. La césure vient logiquement après *christians*, qui obtient ainsi trois syllabes.

Conseilliers, p. 68, Alex. 258.

Consilier, p. 68, Lg. 92.

Diables, p. 76, B. 239, P. R. I, 130. Mot ecclésiastique que l'usage n'avait adopté qu'à une époque ou *di* init. n'était plus capable de se transformer en *g*. Quant au traitement de *-l bulu*, *-l bula* v. fibla, p. 00.

M. CHABANEAU, *Gram. lim.*, Paris 1876, p. 84, signale pour ce dialecte la vocalisation de *b* devant une liquide, que ce groupe soit de création latine ou romane: B »est par exception resté *b* dans un petit nombre de mots: *eitable* > *stabulum*, *diable* > *diabolum*, *libre* > *librum*». Ces mots sont d'une date ultérieure. Il n'en est pas autrement de *nibles* B. 133, dont l'*i* est du reste suspect.

Le premier morceau des *Poésies religieuses* a plusieurs traits en commun avec les *Sermons* dits *limousins* et il est probable que les deux textes appartiennent au même dialecte (cf. CHABANEAU, R. L. R. XVIII, p. 114, 115). On trouve *delivrament*, P. R. I, 70, *taula*, *paraula* S. L. p. I, mais aucun exemple de *bl*, excepté *durable*, S. L. circ., *mudable*, *mirable* P. R. I. Ceux-ci remontent cependant à *-ábile*, non pas à *-ábula* et sont du reste à regarder comme mi-savants (cf. pour le fr. MEYER-L., Gr. I, § 250). *Vl*, *vr* n'est contredit que par *diables* P. R. I, 130 et *ibri* S. L. p. I. Le *b* de *ibri* est-il dû à une influence littéraire? La langue des *Serm. lim.* est probablement celle qui se parlait dans le sud de

L'Auvergne, du coté du Rouergue (cf. PAUL MEYER, Rom. 1880., p. 198). Sur plus d'un point elle est limitrophe du rouerget, telle qu'il a été déterminé par M. AYMERI, Z., III, p. 346. Cf. le chapître relatif à la question de *bl.* Parmi ces traits communs nous relevons pour le moment la vocalisation de *b* dans *bl, br.*

Domine, p. 84, Lg. 179, 237. Forme du vocatif en latin, très usitée dans l'expression *Domine Deus* et que l'on employait aussi comme nom., erreur provoquée par la forme *Deus,* dont le voc. était identique au nom. Les deux mots faisaient corps, comme nous le montrent aussi l'anç. fr. *damnedeus, damledeus, dameldex,* etc.

Esperit, p. 76, S. L. p. I. (Cf. MEYER-L., Gr. I § 11). Il est probable que le type le plus récent, *esprit,* provient de la chute de *e* dans *esperit,* bien que ce mot, selon M. Meyer-L., ait été introduit après la loi concernant les voyelles atones. C'est la consonne *r* qui aurait occassioné cette chute. *Littré* explique *esprit* par métathèse de *r* dans *espir(t),* forme régulière de *spiritu* (cf. SCHELER, *Transform. franç. des mots latins,* p. 31). La forme *espir* peut aussi bien être un postverbal de *espirer* (v. Godefroy). La forme usuelle est *espir,* non *espirt.* Des quatorze exemples que cite Godefroy un seul, et parmi les plus récents, est écrit *espirt.*

Esperitz, p. 76, S. L. p. 6. V. le précédent.

Jhesus, p. 90, S. L. circ, circ, circ.

Libres, p. 90, B. 247; v. diables, p. 143.

Nibles, p. 78, B. 133; v. diables, p. 143.

Ort, p. 92, C. C. 2. Le ms. porte *ort*[9] *pliadon.* M. G. PARIS (Jahrb. VI, p. 365), prêtant à cette expression un caractère tout savant, imprime *ortus pliadon.* Même interprétation par M. PAUL MEYER (Rec., 1877, p. 206). La métrique exige ce supplément d'une syllabe.

Senz, p. 96, B. 58.

Sing. — Cas-rég.

Abit, p. 76, Rmp. 37. V. habitus, p. 133, qui aurait dû donner *avde* < *aude* (cf. *coude* > *cŭbitu*).

Agel, p. 80, P. R. IV, 3. V. angres, p. 139. »La nasale est tombée comme cela arrive fréquemment dans les dial. du Limousin et de l'Auvergne» (P. MEYER, Bibl. de l'Ecole des Chartes, I, p. 496, note).

Angel, p. 80, S. L. n. V, V, n. 10. V. angres, p. 139.

Angret, p. 80, C. C. 91. »Lat. g[e] ist nur mit g bezeichnet in *angret* ohne das zumeist folgende, Assibilation bezeichnende *e*» (KOSCHWITZ, Com. p. 183). Voir à ce sujet angres, p. 139.

Apostolie, p. 72, Alex. 352; v. apostolies, p. 141.

Babtisme, p. 80, S. L. circ. *-ismu* donnera *-esme*.

Baptisme, p. 80, S. L. circ; v. le précédent.

Consilier, p. 68, Lg. 68.

Christia, p. 68, B. 134, compte trois syllabes. **Frustiare* donne *froissar* en prov. (**Frŭstiare*, bien que remontant au lat. *frūstum*, est proposé, par M. GRÖBER, A. L. L. II, p. 428.)

Deces, p. 82, Alex. 405. *Decessu* devait donner *deises*.

Diable, p. 76, Lg. 128, Rmp. 95, 107, P. R. I, 108, 184, 249; S. L. circ., circ., circ. V. ce mot, p. 143.

Diaule, p. 76, Eul. 4. V. diables, p. 143. Le mot n'est pas régulier en franç. à cause de *di* init. qui devrait aboutir à *ǧ*. *Bl* < *ul* un trait est populaire. Le français du centre a *diable*. *Diaule* se trouve dans les *Sermons de St. Bernard* (cf. DIEZ, *Altrom. Sprdkm.* p. 23).

Domine, p. 74, Lg. 1.

Dne, p. 74, Lg. 214.

Ebrey, p. 72, A. 91. V. fibla p. 53. Il est difficile de dire, si *b* est régulier ou non. *Libre*, 2, est en tous cas savant et tout porte à croire qu'il en est de même de *parabla*, 10. *Nobli*, 16, est une leçon contestée par P. MEYER (*Alex. le Grand*, tome II, p. 76).

Esperit, p. 76, S. L. p. I, I, I, p. 6; v. esperit, p. 144.

Exercite, p. 76, Lg. 138.

Jhesu, p. 90, B. 152, P. R., I, 3, S. L. circ.

Lati, p. 74, S. L. circ.

Latin, p. 74, A. 89.

Libre, p. 90, B. 246, A. 2; v. diables, p. 143; ebrey, ci-dessus.

Magistre, p. 90, Lg. 22. Nous attendons de *magistru* pour le franç. *maiestre*, pour le prov. *maiestre* et *magestre* selon les différantes régions (cf. SUCHIER, Grundr. I, p. 581: *braga* et *braya*, *plegar* et *pleyar*). On trouve les deux formes en prov. (cf. APPEL, *Chrest.*, Gloss.). *Magestres*, pour appertenant au Fragm. d'Alex. est douteux (cf. les exemples de *g* intervocal, FLECHTNER, *Sprache des Alex.-Frgm.*, p. 16). Il est probable que la forme est empruntée.

Pour le franç. GODEFROY ne connait pas de forme *maiestre*, mais *maiestire* > *magisterium*. Les formes franç. *maestre* (MEYER-L., Gr. I, § 70), *mestre*, *maistre* (Godefroy) peuvent s'expliquer par la réduction de la triphtongue *aie* de **maiestre*, laquelle donne *ae* > *e*, qui s'ecrit aussi *ai*, si toutefois la forme *maistre* n'est pas antéri-

eure au XIIe siècle; la contraction de *aie* en *aí* < *è* est rendue invraisemblable pour *mestre,* par ce que le passage de *aí* à *è* n'a lieu, selon SUCHIER (Grundr. I, p. 588) qu'au XVIe siècle, et au début devant *n.* Or, le premier exemple de *mestre* chez Godefroy est tiré du roman *Lancelot* (en prose) qui est du XIIIe siècle (cf. G. PARIS, *Manuel d'anc. franç.,* tome I, § 61). Pour la même raison, nous ne croyons pas devoir accepter l'explication de M. BOURCIEZ (*Précis,* § 115, rem. I), qui part de **magistre* < *majistre* < *maistre* < *maître.*

Quoi qu'il en soit, *magistre,* Lg. 22, s'annonce comme savant à cause de l'*i.* A sa place il faudrait, en prov. comme en franç., un *e.* Il ne s'agit pas d'une latinisation provisoire. GODEFROY donne une quantité d'exemples de *magistre* pour le français. M. G. PARIS a conservé la forme du ms. dans le texte restitué.

Misso, p. 92, Cart. 42, 10, 18, 23.

Paradis, p. 92, Alex. 173, 333, 544, B. 184, P. R. I, 251, IV, 12.

Spiritum, p. 76, B. 154. Le ms. porte *scm̄, spm̄.* L'interprétation de P. MEYER (Rec. p. 29) nuit au vers. Elle est la même que celle de DIEZ (*Altrom. Sprdnkm.,* p. 62). Rem. l'essai d'explication qu'a fait M. HOFFMAN (*Sitzungsberichte der Akad. der Wissenschaft zu München,* 1890, B. II, p. 182). »Sant sperit», proposé par lui, satisfait à la métrique, mais ne doit pas répondre à l'abréviation *scm̄ cpm̄* (v. P. MEYER, Rom. 1891, p. 458, note).

Spiritus, p. 76, P. R. I, 86.

Uicin, p. 74, A. 93.

Plur. — Cas-suj.

Angele, p. 81, Alex. 88; v. angres, p. 139.

Apostol, p. 77, S. L. p. I.

Clerici, p. 73, Cart. 39, 6.

Diable, p. 77, Rmp. 78; v. diaule, p. 145.

Disciple, p. 77, S. L. p. I.

Ebreu, p. 73, Rmp. 27. *Evrieu* serait la forme régulière pour *ebrĕu, evriei* pour *ebrĕi.*

Judeu, p. 73, Rmp. 27.

Latin, p. 75, Rmp. 27.

Monachi, p. 93, Cart. 39, 6.

Plur. — Cas-rég.

Angeles, p. 81, Alex. 607; v. angres, p. 139.

Apostols, p. 77, P. R. IV, 11.
Chandelabres, p. 81, Alex. 581.
Conselliers, p. 69, Eul. 5.
Dicipols, p. 77, S. L. p. 6.
Disciples, p. 77, S. L. p. 1.
Libres, p. 91, B. 99; v. diables, p. 143.
Monachis, p. 93, Cart. 41, 4.
Monachos, p. 93, Cart. 41, 9.

II. Mots populaires.

A. Formes qui font exception.

Sing. — Cas-suj.

Almosniers, p. 68, Alex. 123. Le suffixe est emprunté.

Amix, p. 72, Lg. 112. Forme prov.

Le développement de *c* intervocal est loin d'être encore suffisamment examiné, surtout lorsque cette consonne est en contact avec une voyelle labiale suivante. C'est là le cas de *amicus*. Le traitement de *-ícus, -ícu* varie selon l'aptitude de *c* de résister ou non à l'action destructive des voyelles environnantes. Deux cas se posent: 1) ou l'explosive survit, à l'état intact, à la chute de la voyelle finale qui se produit à un moment donné, 2) ou elle commence à évoluer, étant encore intervocalique.

Par la première de ces deux voies *amicus, amicu* donneront *amics, amic*. Puis le nom. passe à *amis* en rejetant le *c*. Rem. les exemples qu'en donne M. BOURCIEZ, *Précis de phon.*, p. 66, note, pour appuyer la règle: *ars, clers,* dans lesquels il s'agit il est vrai d'un groupe de trois consonnes. On trouve *sas* de *saccus* (cf. BREKKE, *Etude sur Brandan,* p. 25 sqq.). Quant à l'acc. *amíc* le *c* y doit subsister. Il n'y a que les dentales *t* et *d* qui tombent, étant en même position. Un affaiblissement du *c* final serait contraire aux tendances de la langue, laquelle transforme les consonnes sonores finales en sourdes. Il ne faut pas tenir compte de *fac* < *fai, nec* < *ni, sic* < *si,* où il s'agit d'un c fin. latin, dont le traitement n'a pas été nécessairement le même que celui d'un *c* devenu fin. au plus tôt dès le VIe siècle. Ce *c* final lat. est, du reste, conservé dans *avuec, poruec*. Que les continuateurs de *amicus, amicu* soient *amis, amic,* c'est là une opinion qu'avait émise M. MEYER-L., Z. IX, p. 144 ('Zu den Auslautgesetzen'). On est alors obligé de regarder la forme *ami* comme tirée du nom. *amis*. Il serait, toutefois, singulier que la première forme *amic* n'eût laissé aucune trace dans le français proprement dit — toujours est-il que cette forme, de même que *épic* > *spicu,* nous est inconnue. En général, c'est

le cas-rég. qui, par se fréquence, l'emporte sur le cas-suj. Pour notre exemple, le vocatif a pu soutenir le nom. contre l'acc., mais nous ne devons avoir recours aux lois de l'analogie, qui sont encore bien vagues, qu'en dehors de toute possibilité d'une explication purement phonétique.

En nous tenant toujours au franç. reportons-nous au dernier des deux cas exposés ci-dessus, celui qui met en jeu le *c* intervocal. Deux nouvelles éventualités se présentent.

a) En premier lieu, *c* peut disparaître, soit en tombant, soit en passant par tous les degrés d'affaiblissement pour se souder enfin avec l'*i* tonique. On aurait alors *amius* (nom.), *amiu* (acc.). On n'a jamais rencontré ces formes dans le franç. ce qui donne droit de les écarter. M. NEUMANN, dans ses fameux articles Z. VIII, sur quelques doublets syntactiques, plaide en faveur d'une ancienne forme **amiu*. Il l'explique par la résistance prolongée de la voyelle finale, qui, suivie d'un mot commençant par une voyelle, se change en une semi-consonne, devant laquelle *c* tombe. Il est difficile de mesurer la valeur de l'hypothèse de M. Neumann. La portée générale de ses théories a été justement réduite par la critique de M. G. PARIS (cf. Rom. 1885, p. 157, 158). Pour ce qui est de la forme *amiu*, qui se trouve en prov. et que *Raimon Vidal* (v. STENGEL, *Die beiden ält. prov. Gram.*, Marburg 1878, p. 87) attribue au pays de Forez (v. aussi DIEZ, Gr. I^5, p. 315, note), la théorie de son existence prélittéraire en franç. n'est pas acceptée par M. SCHWAN (v. sa critique de M. NEUMANN, Z. XII, p. 202, 207).

b) En second lieu, *c* peut avoir été arrêté à une certaine étape d'affaiblissement par la chute de la voyelle finale. Si cette étape avait été marquée par *g*, nous aurions eu *amigs, amig*, d'où *amis, amic*, formes, que nous n'avons pas jusqu'ici voulu accepter.

Il ne reste, dès lors, qu'un seul cas possible, c) c'est que le *g* vélaire soit descendu encore d'un degré, à l'état de spirante. Nous avons eu **amiɣus*, **amɣiu* dont le *ɣ*, à mesure que la voyelle finale perd son caractère propre et gagne une articulation moins vélaire, passe à l'état de palatale, en rejoignant ainsi l'*i*. Finalement, la voyelle atone tombe, et nous avons *amijs* < *amis*, *amij* < *ami*. C'est là, à peu de chose près, la dernière opinion de M. MEYER-L. (v. Gr. I, §§ 433, 438). »Igu, ügu, dit-il, deviennent *i, ü* en passant par *ij, üj*». Il y a une petite lacune dans cette argumentation et nous avons essayé d'y suppléer. Cette lacune se trouve également

dans l'exposé de M. SCHWAN, qui exprime, Z. XII, p. 207, 208, la même opinion que M. Meyer-L., quoique d'une manière moins rapide.

Reste à savoir, si ce développement général de *amicus* se laisse confirmer pour le dialecte de *St. Léger,* à savoir le bourguignon. Les recherches de M. GOERLICH sur ce domaine donnent lieu de l'admettre. Du moins, il ne cite aucun exemple en faveur de *amic* (v. Franz. Stud. B. VII, I Heft, p. 115), forme qui est au contraire propre au Sud-Ouest. »Auslautend steht *x* nach beinahe sämtlichen Vocalen: *cax* (casus), *emprex, prex, dix* (dictus), *plux* etc.» (l. c.). Le *amix* de St. Léger ne peut guère se réclamer de cette orthographe du XIIIe et XIVe siècle, et le pluriel *amic,* 117, est plutôt une preuve que *amix* = *amics,* comme tant d'autres vocables de ce texte, est d'une main prov.

Voyons ce que nous apprend la langue du midi.

DIEZ, traitant des consonnes prov., Gr. I5, p. 317, dit: »der weiche Consonant des Inlautes geht auslautend oder vom flex. *s* und *z* in den harten desselben Organes über», et un peu plus loin: »Auf das genaueste wird diese Regel namentlich in den ältesten Denkmälern allerdings nicht beobachtet; schreibungen wie *atend, perd, ag, tolg, amigs* etc. sind nicht unhäufig». Puisqu'on trouve des anciennes formes telles que *amigs, amig* et que cette orthographe ne peut avoir aucune raison étymologique, il faut que le *c* ait ici vraiment passé à *g* dans des conditions qui restent à déterminer. Selon le raissonnement de DIEZ, on doit supposer **amigus,* **amigu,* et après la chûte de la voyelle atone *amigs, amig.* Si le *g* de *amigus, amigu* ne s'est pas changé en spirante, c'est en vertu d'une loi phonétique qui caractérise le prov. et qui fait une des diversités d'entre cette langue et le franç. (cf. SUCHIER, *Grundr.* I, p. 581). **Amigu* est aussi l'étape admise par M. MEYER-L., Gr. I, §§ 433, 435. Au § 439, il dit à propos de *-cu*: »*-cu* apparaît en Poitou comme en prov. sous la forme *c*: amic, dic, prec, luec, fuc etc.» *Amig* passe à *amic,* les consonnes sonores finales devenant en prov. sourdes (cf. MEYER-L., Gr. I, § 435).

Et qu'advient-il *d'amigs?* Selon DIEZ, il passe à *amics.* On trouve aussi *amis,* mais seulement au XIIIe siècle (cf. DIEZ, Gr. I5, p. 88). Raimon Vidal condamne cette forme comme étant française (v. STENGEL, *Die beiden ält. prov. Gram.,* p. 87).

Une question importante est de savoir comment le *g* de *amigs* a pu passer à *c.* Est-ce par assimilation à la consonne *s* qui doit être sourde? Admettons qu'il en soit ainsi.

Il s'agit d'expliquer alors *amigs* et autres formes de même

genre, c. à. d. où la sonore est conservée — formes qui continuent à se montrer jusque dans le XIIIe siècle (DIEZ, l. c. p. 317, note). Si on était en face de divergences dial., on ne devrait pas trouver *amic* à côté de *amig* dans le même texte, surtout à une époque aussi reculée que celle de *Boëce* (comp. vers 45, 128). Dans ce poëme on trouve plusieurs variantes du même genre: Pour les dentales, *t* revient dans environ 50 exemples. Par exception, *cuid* (> cogito) se trouve deux fois avec *d*, v. 33, 42, peut-être par analogie avec *cuidar*. En revanche, nous avons *folledat* 2, *guarnit* 56, *cadegut* 72, *perdut* 77, *vertut* 92, *veut* 106, *veltat* 107, *chanut* 107, *agut* 108 etc. Les labiales offrent plus de variantes: *cap* 167, *kap* 116, à côté de *aprob* (> prope) 35, 42, *ab* (> apud) 49, 143, 193, 194, 215, 251, 252, 253; les palatales aussi: on lit *ac* 34, 152, *Teiric* 44, 58, *amic* 128, 142, à côté de *ag* 28, *dig* 43, *amig* 45, *aig* 84, 86, *fog* 247, 251, 252. La sourde et la sonore sont employées indifféremment devant une consonne ou une voyelle. Il est bien possible que la palatale finale fût exposée à des fluctuations suivant les sons qui l'environnaient, mais il est invraisemblable que l'on ait pu marquer ces fluctuations chaque fois dans l'écriture, comme paraît le croire M. BÖHMER (Rom. Stud. III, p. 139). Celui-ci finit par se réserver devant l'orthographe qui ne lui semble pas toujours équivalente à la prononciation. Quelle était donc la prononciation de la palatale en question au temps de Boëce? Si l'on prononçait *ag, dig, amig, aig* et *fog* on aurait à faire, dans *Peiric, amic* à un *c* étym. Mais on n'expliquerait pas par là la forme *ac* (> habuit). Il est donc plus que probable que la consonne était devenue sourde et que *g* ne représente que la vieille orthographe. Rem. le traitement de *opus* qui donne *obus* < *obs* (cette forme se trouve dans Boëce, 66; *b* s'y prononçait sûrement déjà comme *p*) < *ops*, laquelle est la forme usuelle. *P* intervocal était devenu *b* déjà au Ve siècle (cf. BOURCIEZ, R. de Phil. III, p. 282). *Posg* 89, confirme notre opinion car la forme *posc*, étant faite par analogie avec *floresc* (> florisco) *nasc* (> nascor) — cf. SUCHIER, *Grundr.* I, p. 609 —, nous ne voyons pas comment elle aurait pu devenir *posg*. Le *g* dans ce mot est, à son tour, analogique. Ce double usage était assez répandu dans les anciens textes (comp. DIEZ, Jahrb. I, p. 363, 364, à propos d'un document de la fin du XIe siècle). L'auteur des *Leys d'amor* affirme que *g* se prononçait toujours *c*.

Il est à tout le moins bien surprenant de rencontrer la première orthographe aussi tard qu'au XIIIe siècle, alors que le chan-

gement phonétique avait été achevé deux siècles auparavant et que, déjà à ce moment l'écriture en portait témoignage. En général, quand on trouve de tels doublets en usage pendant de longues périodes, on a à faire à deux formes phonétiquement distinctes et dont l'une est dûe à l'analogie. Si la forme *amics,* de même que toute cette catégorie dont parle M. Diez, Gr. I[5], p. 317, avait été provoquée par analogie avec le cas-régime, il n'y aurait eu là rien d'extraordinaire. Le coexistence de *amics* et *amigs* ne serait alors que toute naturelle et il serait même possible d'admettre, comme produits sporadiques, et malgré la répugnance de la langue pour les finales sonores, des cas-rég. *amig,* tirés, par analogie, de *amigs.* Mais nous croyons devoir renoncer à cette explication, pour attrayante qu'elle soit, car il y a bien des formes relativement modernes, telles que *recognog, deved, comprobad* etc. — surtout des formes verbales — qui ne peuvent jamais se réclamer d'une telle influence analogique.

Il faut alors voir dans *amigs* pour le régulier *amics* la même espèce de variante que dans *amig* pour *amic,* à savoir une plus ancienne graphie. Nous serons obligé de revenir sur la question *-ícu,* à propos de *-ócu.*

Chanceliers, p. 68, Alex. 376; v. almosniers, p. 148.

Crist, p. 80, Rmp. 42. Pour éviter le groupe *sts* on faisait tomber le premier *s,* non le second, lequel marquait, chez les substantifs, le cas sujet (cf. Grundr. I, p. 582). On attendrait donc ici *Criz. Crist,* pour être la forme de l'acc., serait alors conforme à l'anglo-normand qui annulait de bonne heure la différence entre le nom. et l'acc. M. MALL parle de la forme *Crist,* p. 103 de son édition de *li Cumpoz.* Il fait remarquer que cette forme revient dans des textes du continent, p. ex. dans *Eul: si ruovet Krist,* 24, dans *Brut* (norm.): *Jesus Crist : dist,* 4986. On n'est donc pas forcé de voir dans la forme du Rmp. un spécimen de la déclinaison anglo-normande, ses anomalies ses restreignant dans cette oeuvre a deux faits nettement relevés par M. Suchier (cf. Rmp. p. XXXII). Il est visible qu'il ne range pas la forme *Crist* au nombre de ces particularités. Faut-il croire que dans ce mot le dernier *s* pouvait être sacrifié, pour adoucir la combinaison *sts?* Il semble que ce soit l'avis de M. KOSCHWITZ, d'après ce qu'il dit sur la forme *repost* du Psautier d'Oxford (cf. Z. II, p. 488). Nous croyons qu'il y a très peu d'exemples de ce fait pour le français. M. CLOETTA (Rom. 1893, p. 212) relève *vost* qui figure deux fois dans le Fragm. de Val. (v. 30) pour *vostras,* mais les formes *ireist* 3, *aveist* 27,

aiest 29, *preiest* 30, *sost* 14 laissent croire que le *st* de *vost* est également une graphie pour voz (= vots). Le prov. garde parfois *stz*. Les cas de *st* y sont bien rares (cf. APPEL, *Chresth.* p. IX) et peuvent dépendre d'une méthathèse ou d'une confusion accidentelle, comme paraît le montrer *prest* (nom. de *pretium*), P. R. I, 68 (cf. CHABANEAU R. L. R. V, p. 336, note 5) *morst*, 71, et *crost*, 230, contre *torts*, 72. Dans *Crist*, Rmp. 42, il faut voir un nom. employé par analogie avec le voc. *Crist* > *Christe*, en vertu de la ressemblance entre le nom et. le voc. que manifestent *Deus* et autres noms de personnes, et peut-être en même temps pour favoriser une prononciation plus aisée. Comp. aussi *dan* au nom. dans le Cant. des Cantiques, > *domine*.

On est autorisé à admettre, en règle générale, la substitution du nom. au voc. déjà en latin vulg. Quelques vocatifs primitifs ont peut-être joué un rôle à part, à cause de leur emploi fréquent dans le rituel, comme *Christe, domine, fili*. *Deus* se confond naturellement avec le nom. Le voc. *dom, don* a été reconnu comme vivant dans l'Evangile de St. Jean (cf. BEYER, *Die Flexiou des Voc.*, Halle, 1883, p. 24). Quant à ce texte, on sait maintenant qu'il n'est pas plus ancien que le XIIIe siècle. Il offre des exemples de l'acc. employé pour le nom., entre autre *Christ* pour *Criz*. M. SUCHIER est d'avis qu'il faut regarder ce nom. comme correct (cf. *Denkm. prov. Litt. und Sprache*, I, p. 508).

Dam, p. 74, C. C. 77, 83, 86. La déclinaison dans le Cantique des Cantiques offre certaines particularités (cf. KOSCHWITZ, Com. p. 189, 190), entre autres *dam* au nom. pour *danz*. On se souvient que le copiste de ce texte fait un usage bizarre de la lettre *z*. Il ne s'agit pas ici, en tous cas, d'une simple inadvertance, comme si le copiste avait oublié de mettre *z* on aurait eu plutôt alors *dan:* l'*m* pour *n* se trouvant de préférence au cas-rég. et *danz* étant écrit trois fois: 67, 70, 71. De nos trois exemples: *pam Azarias* 77, *dam Nazarias* 83, *dam Zacharias* 86, M. Koschwitz, l. c., constate que *dam* est devant une consonne dans les deux derniers. Nous sommes tentés d'étendre cette vue à tou les trois: il serait possible que *dam Azarias* fût écrit pour *dam Nazarias*, quoiqu'il soit question de personnes différentes. On trouve *danz* devant une voyelle: *danz Abraham* 67, *danz Abinmelec* 71, [*danz Joseph* 70]. *Dam Zacharias* pour *danz Zacharias* ne prouve rien, c'est peut-être une faute bien naturelle de la part du copiste et causée par l'oreille.

Pour expliquer *dam (N)azarias* 77, et *dam Nazarias* 83, nous

admettons que le vocatif latin de *dominus* s'est maintenu (v. ci-dessus *Christ*, p. 152). Dès lors, il est bien sûr que la tendance à éliminer la différence entre ce cas et le nom. au profit d'une conformité générale (rem. l'état de la Ie et de la IIIe déclinaison) devait avoir pour conséquence de remplacer tantôt le nom. par le voc., tantôt le voc. par le nom. Le vaste emploi du voc. de *dominus* y était pour beaucoup. Seulement, le système de la flexion étant trop solide pour être détraite à petites secousses, on ne voit que sporadiquement la forme du voc., comme par ex. ici, employé pour le nom. Si le voc. (= cas-rég.) n'apparaît dans ce texte que devant une consonne, cela peut être dans l'intérêt d'une prononciation plus aisée.

Danz, p. 74, Alex. 48, 62, 83, 97, 122, 158, 191; C. C. 67, 70, 71. *Dominus*, en lat. vulg. *domnus*, doit aboutir en franç, à *domes*, comp. *somme* > *somnu*, *échamme* > *scamnu* (v. MEYER-L., Z. XII, p. 526, FOERSTER, Z. XIII, p. 542). Un affaiblissement de *o* dans *domes* en position proclitique, est inadmissible à cause de l'accent secondaire sur la première syllabe: *dómes Martíns*, mais d'un autre côté on pourrait très bien admettre avec M. FOERSTER que l'*e* final suivi de consonne tombe, quand le mot est employé devant des titres et des noms de personnes. On aurait, dans ce cas, *dons* au nom. et parfois *dom* à l'acc., puis, selon la loi formulée par cet auteur (l. c.), *dans*, *dan*. Le fém. *dame* > *dome* se règle sur le masc.

M. MEYER-L. (Z. XII, p. 526), croit à une apocope de l'*e* final du masc. *dame*, provoquée par la ressemblance de cette forme avec le fém. Reste alors à expliquer la transformation de *o* en *a* de *dome*. S'il y a des objections à faire contre la chute de *e* dans *domes*, on pourrait appliquer l'hypothèse de M. MEYER à *dome*, d'où *dom*, pour séparer le masc. du fém. *Dom* amène un nouveau nom.: *dons*; puis *don*, *dons* passent à *dan*, *dans* dans les conditions établies par M. Foerster et provoquent à leur tour le fém. *dame* de *dome* et l'*a* de *dameiselle*, *damnedeus* etc. On rencontre aussi *damnes*, sans *deus* (v. MALL, *Cumpoz*, p. 103).

M. G. PARIS n'a pas donné son adhésion à la théorie de M. FOERSTER (cf. Rom. 1890, p. 352 sqq.). *Dominus* n'entrerait pas, selon M. P., dans la catégorie établie par Foerster, puisqu'il s'agit dans ce mot comme dans *homo* < *en*, *comes* < *cante* d'un *o* bref, non d'un *o* long comme dans *volŭntarius*, etc. *Dàme* serait dû à un développement dialectal. Cependant, l'*o* bref lat. est devenu, devant une nasale, une voyelle fermée dans le même sens que *ŭ* lat.

en constitue une (cf. ce que dit M. HORNING, *Langue et Litt. franç.*, p. 19, 20).

Quant au *z* de *danz* (Alex.), étant donné l'étape *domes, dome,* il est forcément provoqué par influence du phonème *-anz,* venant de *-ann's, -ant's* lat.

Deu, p. 84, P. R. IV, 1. M. PAUL MEYER ajoute, dans son édition, un *s* à ce mot.

Deus, p. 82, Lg. 29, 179, 216, 237; Alex. 7, 11, 80, etc.

Il faut regarder *deus* dans la Vie de St. Alexis comme misavant. Dans *St. Léger, deus* peut être prov., quoiqu'il soit plus probable que l'auteur s'est servi lui-même de la forme *deus,* forme aussi très répandue. Les rimes de St. Léger font croire que dans ce dialecte, *ĕ* ne manquait pas d'être diphtongué: *mistier* : *ben,* 14, *Legier* : *pez,* 38, *queu* : *piez,* 39 (cf. G. PARIS, Rom. I, p. 280). *Ds* rime avec *ciel,* 35, avec *cel,* 40. Pour les Sermons de Strasbourg, v. KOSCHWITZ, Comm., p. 13, qui croit à une réduction de la triphtongue *ieo* dans *deus, deo;* mais il serait plus simple de considérer ces formes comme calquées sur le lat., pour peu que la diphtongaison soit propre au dialecte des Serm.

? **Drez,** p. 86, B. 120. Pour pouvoir se prononcer avec certitude à propos de cette forme, il faudrait que le dialecte de *Boëce* fût déterminé d'une manière plus nette, qu'il ne l'est encore. M. CHABANEAU, R. L. R. XVIII, p. 114, tient à le considérer comme haut-limousin. M. P. MEYER dit (cf. DIEZ, Gr. I5, p. 90, rem.) qu'il faut choisir entre le limousin et l'auvergnat; c'est dire que le texte, pour être limousin, à dû être composé dans un pays avoisinant l'Auvergne.

Qu'est-ce que *-ēctu* doit donner dans ces deux dialectes?

On sait que les résultats de *ct* lat. en pareille position sont bien différents en prov. D'après M. SUCHIER (*Denkm. Prov. Litt. u. Sprache,* B. I, p. XI; *Grundr.* I, p. 596, 597) le midi de la France se laisse diviser en deux grandes parties, selon que *factu* donne *fach* ou *fait.* Le limousin fait partie du »fachgebiet», en Auvergne on prononce *fait.* Le premier de ces deux dialectes comporte, selon M. S., les dép. de Haute-Vienne, Dordogne et Corrèze, l'autre les dép. de Creuse, Puy-de-Dôme, Haute-Loire et Cantal. Cette division serait exacte pour le moyen-âge, puisqu'elle se fonde sur la langue des textes médiévals. Or, les formes que présentent Boëce s'accordent avec *fait,* jamais avec *fach* (cf. HÜNDGEN, *Zur altprov. Boeth. lied,* p. 94) et confirment ainsi l'hypothèse qui attribue le texte à l'Auvergne. Seulement, à en juger d'après les cartes de

M. SUCHIER (v. Carte VI, Grundr. I, à la fin du volume), une petite partie du dép. de Corrèze, la plus orientale, aux environs d'*Ussel*, partage le développement de l'Auvergne. Il serait donc possible que, comme nous venons de le dire, *Boëce* ait été composé à l'Est du Limousin, en une langue que Diez appelle le bas-limousin (v. Gr. I^5, p. 90). Dans cette langue (cf. l. c.) le *ct* lat. »erfährt Assimilation», rem. *dit* > *dictu*. Notons que DIEZ ne fait pas observer que, parmi les traits qui doivent distinguer ce sous-dialecte du haut-limousin, se trouve cette »assimilation». Nous avons vu que *dich* est propre à Limoges, et il ne faut donc pas douter que le développement de *-ctu* ne se soit scindé en limousin. C'est aussi ce qui ressort de l'ensemble des formes données par M. SABERSKY (*Zur Prov. Lautlehre*, Berlin 1888, p. 23 sqq.). Ces exemples sont au nombre de 33. Parmi eux il y en a 21 qui sont d'accord avec *fait*, 9 avec *fach, fah* (la dernière forme se rencontre en Dordogne). Les trois qui restent appartiennent à Boëce. Que le nombre des exemples = *fait* soit beaucoup plus grand que celui des exemples = *fach*, c'est là un fait qui ne peut entraîner aucune conséquence quant à l'étendue des deux régions. Ce qui nous étonne, c'est que M. Sabersky ne compte point avec le phénomène *fait*, lorsqu'il détermine le dial. lim. (v. p. 26, 27).

Ici nous nous permettrons de faire observer que le classement fait par M. Sabersky, tout en étant très rigoureux et conforme au but que l'auteur s'est proposé, présente l'inconvénient, au moins pour ce qui concerne le groupe *-ct*, de réunir en une seule catégorie des formes qui se distinguent précisément par le traitement du groupe en question. On trouve, pour le lim., des types comme *fait* et *faich* mis par M. S. en opposition avec *fat, fach*, par le fait que ceux-ci n'ont pas d'*i* parasite contrairement aux premiers. Pourtant nous avons vu que la différence capitale existe plutôt entre *fait* et *faich* qu'entre *fait* et *fat*.

En admettant avec M. THOMSEN (Mém. de la Soc. de Ling. III, p. 110) que *factu* ait dû passer par *fat't'u*. c. à. d. qu'il y ait eu assimilation réciproque entre *c* et *t*, nous croyons que l'élément palatal, dont était composé le son *t't'* < *t'* était en quelque sorte mobile et qu'il tendait à reculer ou à avancer en se laissant entendre avant ou après la consonne palatalisée, ou même aux deux extrémités d'elle (v. ci-dessus, *glorie*, p. 50). *Fat't'u* pouvait donc aboutir à *fajt'* ou à *fat'j*, peut-être même à *fajt'j*. Dans *fajt'* la mouillure de *t'* a cessé à un moment donné, la palatale a marché de plus en plus dans la direction d'*a*, et nous avons eu *fait*. En

revanche, dans *faťj* la palatale donne lieu à *fach, faǧ*. Le type *faich, faiǧ* pourrait provenir d'une étape **fajťj*, marquant dès lors un sous-dialecte, mais il serait aussi possible que *i* soit purement orthographique et sorti d'une confusion entre *fait* et *fach*.

Quant au type *fat*, c'est le même que nous rencontrons dans *drez*, B. 120. Ces formes en *t* au lieu de *it* se recontrent aussi en auvergnat et autres dialectes. L'absence d'un *i* parasite est indépendante de la voyelle qui précède, qu'elle soit *a, e, o* ou *u*. Elle se laisse constater devant d'autres consonnes que *t*, lesquelles ont été primitivement mouillées, p. ex. *l, n, r, s* (comp. SABERSKY, l. c.). Quelques auteurs ne voient dans ces divergences que des faits orthographiques, tel DIEZ, qui admet, par exemple, que *l* mouillé s'écrit parfois *l* pour *il, lh* (v. Gr. I5, p. 321). M. BÖHMER dit, Rom. Stud. III, p. 136, que *ei* est souvent rendu par *e* dans Boëce, ex. *preso*, 59, à côté de *preiso*, 27, *drez*, 120, à côté de *dreita*, 208, *evea*, 51, contre *eveia*, 27. Il est bien douteux que la question en soit aussi simple. On se demande si *i*, après le dégagement, pouvait disparaître. Dès lors, *drez* pourrait être régulier. Nous ne saurions ici étudier ce phénomène comme il mérite de l'être, cela nous entraînerait trop loin. *Preso* peut être une forme analogue au part. *pres, presa*. Quant à *drez*, nous serions tentés de croire qu'il est parfaitement régulier, car si *directus* était devenu *dreťťus*, le *ť* n'aura pu, après la chute de la voyelle finale, garder la mouillaison. Celle-là ne pouvait non plus se produire, supposé que nous ayons eu *drecťs*. Dès lors, il n'y a pas loin à aller pour voir dans le nom. *dreiz* une forme calquée sur l'acc. *dreit* à l'époque ou nous devons pouvoir constater une diphtongue *ei* dans *dreit*. De même, un régime *dret* peut être attribué au nom. *drez* (*drett* se trouve dans un document de 1053, v. RAYNOUARD, Lex. Rom.). V. plus loin *frut* pour *fruit, sugets* pour *sugeits*.

Ebesques, p. 86, S. L. n. 10. Nous ne connaissons aucun exemple où la labiale *p* soit tombée quand elle répond à un *p* intervocal latin, ni en franç. ni en prov. Même en supposant que dans *episcopus* le dernier *p* pouvait s'effacer avant la loi concernant la chute des voyelles atones, celles-ci se seraient confondues en une seule et nous aurions eu *evesc-s, evesc; eveis*. Le *p* passe donc à *b* comme d'habitude, et avant le retranchement des voyelles atones, à en croire M. BOURCIEZ (R. de Phil. III, p. 282). Celui-ci est d'avis que le commencement du passage de *p* à *b* doit être placé vers le Ve siècle. La première étape est alors **ebescobus*. Le *b*, qui

dès le VIIe siècle (cf. BOURCIEZ, l. c., p. 283) dans une grande partie de la Gaule, notamment dans la France du Nord et dans le Nord-Est du Midi, se change en fricative labio-dentale, était cependant encore une bi-labiale à l'époque où avait lieu la syncope.

M. MEYER-L. (v. Gr. I, § 647) place la date de celle-ci dans le cours du VIe siècle.

Pour se débarrasser des proparoxytons, on a eu recours à différentes méthodes. En français, ce fut en général la posttonique qui tombait — quelquefois la dernière syllabe était apocopée; en prov., la syncope atteint la posttonique ou la finale, cette dernière souvent lorsque le posttonique est en contact avec une liquide.

Supposé que la posttonique tombe dans *ebescobus, ebescobu* — ce ne serait pas très probable à cause du groupe rébarbatif de consonnes qui en résulterait — nous aurions **ebes(c)bes, *ebes(c)be*. RAYNOUARD cite les formes *bisbes, bisbe* (Lex. Rom.) chez Guill. de Bergueden et dans la Vie de Ste Enimie. Les mêmes formes sont également citées par DIEZ (Gr. II5, p. 430). Ont-elles quelque rapport historique avec les formes supposées **ebesbes, *ebesbe?* La voyelle *i* n'est en tous cas pas populaire.

Or, la forme usuelle, en franç. comme en prov. n'est pas *ebesbe, eve(s)be,* mais *ebesque, evesque* lesquelles sont le résultat d'une apocope de la syllabe finale dans *ebescobu* < *ebescebe*. En d'autres termes, les consonnes qui entouraient la posttonique ne permettaient pas qu'elle fût supprimée. Lorsque M. MEYER-L. dit, Z. VIII, p. 235, à propos de *evesque* et *coup* (< colapu) en franç.: »dieses vor jenes nach dem Auslautgesetze», nous croyons qu'il veut dire que dans *coup* la posttonique est tombée de bonne heure, avant la loi de la syncope, mais que dans *evesque* la posttonique a survécu à la syncope et que le mot fut amputé de la dernière syllabe. C'est ce qui arrive également dans d'autres proparoxytons qui subsistaient tels quels, comme p. ex. dans les savants *angele, virgene* etc. Rem. le traitement de *principe* < *prince, rusticu* < *ruste, *flaskidus* < *flasque*. C'est à tort que M. CLÉDAT croit (Rev. de Phil. III, p. 16) que, malgré la chute de *d,* il y a ici une voyelle d'appui. *Ruste,* en face de *domesche,* ainsi que tous les proparoxytons privés de la dernière syllabe, sont aussi réputés savants par M. NEUMANN, Z. XIV, p. 550, c. à. d. introduits à une époque où la loi de la syncope n'était plus en vigueur. Pourtant la syncope a pu se produire à différentes époques selon les dialectes. C'est ce qui avait lieu en prov. (cf. MEYER-L., Z. VIII, p. 230). M. M. dit à cet endroit: »im allgemein tritt die Syncope ein so oft

es die umgebenden Laute gestatten»; page 231, à propos de *ruste* (> rustico), *sendi* (> syndico?): »Abfall der Endung bei anlautend mehrfacher Konsonant». Il nous semble qu'il ne faut pas voir dans l'apocope de la dernière syllabe des proparoxytons un criterium de mot savant. Si la syncope ne pouvait se produire grâce aux consonnes qui entouraient la posttonique, la loi de la réduction frappait en revanche une autre partie du mot. C'est bien là le cas de *evesque*. Le dialect du Dauphiné septentrional nous en fournit la preuve. En traitant des voyelles atones, M. DEVAUX s'exprime, en substance, de la manière suivante (*Langue vulg. du Dauph. sept.*, p. 211 sqq.). Quelquexs proparoxytons, d'après lui, deviennent paroxytons en latin, les autres perdent la posttonique en roman ou la maintiennent. Dans les deux derniers cas la finale est toujours *o*, ex. *Jaquemo, setemo, canavo,* mais *mulado, autros, merlo*. C'est par cette voyelle *o* que l'ancien dauphinois sept. se distingue nettement du franç. et du prov. Par exception, *evesque* est une forme constante; c'est donc que la syllabe *-bo, -vo* était tombée. M. DEVAUX appelle l'*e* fin. une voyelle d'appui (»à la syllabe ou aux syllabes finales»). Nous ne croyons pas que ce soit très exact. Le mot, étant un proparoxyton masculin mutilé, est de la même catégorie, dont parle M. Devaux dans le § 64. Il est difficile de trouver un exemple exactement analogue: il y a un *b* au lieu de *p* dans *Jacobum* < *Jaque* (l. c., p. 215, note 2). Selon M. NEUMANN il faudrait compter *evesque* parmi les mots savants. Nous nous réservons contre cette hypothèse. Au nom. l'*s* final, qui marquait le cas-suj., ne pouvait être apocopé et il est probable que *evesques* résulte du cas-rég. *evesque* + s.

Evesques, p. 86, S. L. n. V, V, V, n. 10; Cart. 40, 1, 5, 53, 67, 68, 71, 105, 113. V. le précédent.

Fil, p. 88, Cart. 44, 1. Si *filz* avait été établi au cas-rég. en prov., comme en franç., nous aurions été tenté de voir dans *fil* une formation secondaire faite sur le rég. *fil* (cf. CHABANEAU, R. L. R. VI, p. 95, 96). En l'état des choses, l'absence de *z* serait une inadvertance du scribe. On lit: »Eu Raines *fil* de Rocia non decebrai te Guill. Rainon fil de Rocia». Il est possible qu'il y ait eu confusion ici entre le nom. et le voc. (cf. ci-dessus *Christ.* p. 153) dans le cas où l'on pourrait attribuer ce sens au dernier *fil de Rocia*.

Fils, p. 88, Lg. 16. Forme prov.

Dans le lat. *filĭus* l'*i* en hiatus prenait bientôt le caractère d'une consonne (cf. ci-dessus glorie, p. 49) appelée *yod*. Ce *yod*

transforme la consonne précédente tout en subsistant lui-même, ce qui donne lieu à un son mouillé = l'. Une consonne mouillée n'est pas, comme le soutient M. HORNING (Rom. Stud. IV, p. 629), la combinaison de cette consonne et d'un yod suivant, ici = l + y. Selon l'avis de M. SIEVERS — nous l'avons déjà signalé (cf. glorie, p. 51) — c'est le son qui se compose d'une consonne »jotasirt» et de la semi-voyelle *i* = l' + y; cette opinion est partagée par M. SCHUCHARDT, Z. IV, p. 119. M. THOMSEN, Mém. de la Soc. de Ling. III, p. 109, caractérise l'*l* mouillé comme une »dentipalatale (= gequetschte Laut)». Il est probable que le yod, lors de la chute de la voyelle fin. de *filius*, tombe entre *l'* et *s* en provoquant l'étape *fil''s*. Ce mot est continué en prov. et en franç. sous la forme *filz*. *Z* a ici la valeur d'une dentale + *s*. On trouve des mots de la même catégorie rimant avec *volz* (vultus), *calz* (calidos), *noriz*, *nuiz* etc. (cf. HORNING, Rom. Stud. IV, p. 627).

La provenance de ce *z* a été l'objet de plusieurs explications. Se sont prononcés MM. THOMSEN (l. c.), CHABANEAU (R. L. R. V, p. 330, VI, p. 94), SCHUCHARDT (dans une note publiée Rom. 1874, p. 285), ULBRICH (Z. II, p. 539, note), HORNING (Rom. St. IV, p. 627), ensuite M. GRÖBER (Z. VI, p. 486).

M. THOMSEN ne fait que constater l'existence d'un *z* après *l*, *n* primitivement mouillés.

Selon M. CHABANEAU, le yod se détache de *l'* pour se joindre à *s*, qui devient alors plus sifflant. Ce supplément d'énergie serait marqué par la lettre *z*.

M. SCHUCHARDT est en partie du même avis que M. Ch., mais il l'exprime en suivant la marche inverse. Selon lui le *z* »marque la suppression du mouillement». Il admet *s* et *z* dans *ahans* resp. *ahanz*, *muls* resp. *mulz* comme désignant toujours le même son (on prononçait forcément une dentale entre *l*, *n* et *s*). Après *l* et *n* mouillés *s* n'a pas le même son que *z*. Donc le *z* est, toutes les fois qu'il se trouve après *l*, primitivement mouillé, la preuve que ce mouillement ne se faisait plus sentir. Disons à propos de cet argument que la nécessité d'une dentale intercalée entre *n*, *l* et *s* est loin d'être prouvée. Nous verrons au contraire qu'il est difficile de voir dans *ahanz*, *mulz* des formes légitimes (pour peu que la nasale originale, pour *ahanz*, ne fût pas double). Enfin, les phonèmes différents *ls* et *l's* sont ils de nature a ne provoquer la dentale que dans le premier de ces deux cas?

M. HORNING explique *filz* en supposant la filière: *filius* < *fily's* < *fil^{d}ys*. *Y* tombe entre *d* et *s* et le résultat en est *filds* = *filz*.

Par suite de ce processus il est évident que l'existence d'un *i* parasite se trouve contestée. Aussi M. Horning est-il forcé de recourir à diverses méthodes pour en enlever le caractère de son dégagé: dans *conseil* > *consĭlyo* le *ĭ* se diphtongue, la syllabe étant ouverte [!] (mais comment se fait-il que *y* tombe dans *consilyo,* le motif n'étant plus le même que pour *fildys, consildys?* et comment expliquer *conseilz* > *consĭldys,* où *ĭ* n'est assurément pas en syllabe ouverte?); dans *orgoilz* > *orgoldys, y,* au lieu de tomber, se laisse attirer par la voyelle tonique (mais le développement doit être le même que dans *fildys,* sinon la règle se résout en exceptions; dans *orgolyo y* n'a plus de motif pour disparaître); pour *travailz,* M. H. hésite entre deux explications: diphtongaison de *a* < *ai* (cf. BÖHMER, Rom. Stud. I, p. 619) avec réduction subséquente de *ai* à *a* (comp. conseilz < conselz), ou bien même processus que dans *orgoilz* (mais une telle diphtongaison ne se produit guère qu'en syllabe ouverte; supposé que ce soit le cas pour *trabalyo,* la même objection se présente qu'a l'égard de *consilyo, orgolyo:* l'absence irraisonée de *y;* il faut aussi une autre explication pour *travailz* > *trabaldys*).

On peut critiquer la théorie de M. HORNING sous deux points de vue principaux: d'abord, il part d'une hypothèse peu accréditée, celle de $l' = l + y$. Puis, il laisse le yod tantôt tomber, tantot se transposer et souvent dans les mêmes conditions. La transposition en elle-même est un phénomène bien douteux.

M. GRÖBER, l. c., se demande avec raison, pourquoi il n'y a pas eu épenthèse d'une dentale aussi au cas-régime. On attendrait *consel*^{d}*y, orgol*^{d}*y,* d'où *conselge, orgolge,* formes complètement inconnues. Il faut selon lui admettre l'épenthèse d'une dentale entre *l'* et *s* dans *fil' 's.* M. GRÖBER (l. c. p. 490) ne paraît pas tout à fait affirmatif pour le français. Il serait possible que dans cette langue *l'* fût déjà démouillé à l'époque de l'intercalation: »Wörter wie *molere* (moldre), *melior* (meldre), *fulgur* (foldre), *pulverem* (poldre) zeigen jedenfalls das die Dental-epenthese bei $l + s$ im Franz. nicht die *l*-Mouillierung zur Vorbedingung hatte». Cependant, la langue ne doit pas opérer de la même facon pour passer de *l* à *r* que pour passer de *l* à *s,* le lieu d'articulation pour *s* étant autre que pour *r.* Cette épenthèse entre *l* non mouillé et *s* manque dans les plus anciens textes: *neuls* (Serm. de Strasb.); *cels, mals* (Eul.), *els* (Val.). En revanche *melius* donne *melz* (Eul.), ce qui nous semble assez probant. Si *l* n'y avait été pas mouillé, pourquoi écrit-on dans ce même texte *cels, mals* et non *celz,*

malz? Plus tard on trouve des exemples un peu partout de *l* + *s* = *lz*, surtout en wallon (Mor. in Job, Dial. de Greg.) et en anglo-normand, mais cela tient à d'autres raisons, dont il y aura question plus loin. M. GRÖBER termine ses réflexions en concluant que la dentale a été intercalée, en fr. et en prov., entre *mn, nn, rn, l', n'* d'une part et un *s* de l'autre, en prov. aussi entre *ll* (= l fort) et *s*. (Rem. pour *l'* l'observation faite déjà par M. ULBRICH, Z. II, p. 539, note.) L'absence de la dentale entre *l, n* et *s* est attribuée, par M. G., à une certaine détente de la langue, qui lui permettrait de prendre la position pour prononcer l'*s* sans passer par le stade de *d*.

Fil's passe donc à *fil'z*. A cette étape nous admettons comme une règle générale pour le franç. le démouillement de *l'* au cas-suj. Ce démouillement est prouvé d'abord par les dialectes qui présentent la vocalisation de *l*. D'autres dial. nous en fournissent une preuve par l'absence de l'*i* parasite. Car la première façon de représenter le *l'*, était, selon la littérature connue, d'écrire *il*, au cas-suj. comme au cas-rég. On a constaté que cet *i*, au moins dans quelques dial., était plus qu'une simple graphie, en ce sens que l'élément palatal se laissait entendre même avant le *l'* (cf. glorie, p. 50). Pour le moment, appuyons seulement sur ce fait que *i*, prononcé ou non, marquait le mouillement de *l*. Il pouvait apparaître même là, où *l'* était devenu *l*, par habitude d'écriture. Mais du moment où l'on ne voit plus le *i*, ni une autre lettre employée dans le but de marquer le mouillement, il est naturel de supposer la prononciation *l*.

Nous avons étudié l'ensemble des formes relevées par MM. Chabaneau, Schuchardt, Horning, Gröber et Neumann et nous trouvons parmi ces formes des cas-suj. sing. et des cas-rég. plur. sans *i* dans des dialectes qui ne connaissent pas la vocalisation. Ecartons l'anglo-normand, où l'on voit pêle-même des formes avec et sans *i*, mais où le mouillement semble avoir pris un rôle prépondérant (v. GRÖBER Z. VI, p. 490, note). Il y a deux régions où *l* ne se vocalise pas, le centre et l'Est de la France. Nous trouvons dans la première: *melz* (Vie de St. Alexis), *nualz* (Vie de St. Thomas), dans la seconde: *melz* (Eul.), *conselz* à côté de *orguez, miez, fiz, liz* (Mor. in Job.) *travalz, consolz* (Serm. de St. Bernard). Ajoutons les exemples de *voy. ton.* + *clus* dont l'*l* subit à notre avis le même changement que dans *voy. ton.* + *lius: uelz* (Alexis), *oelz* (Vie de St. Thomas). Dans ces dialectes *l* doit tomber, il

est vrai — le fait est confirmé par des exemples comme *orguez, miez, solez, vez* (Job), *soloz* (Serm. de St. Bern.) — mais dans tous les cas, l'orthographe avec *l* est là pour nous montrer quelle avait été la prononciation avant la chute de *l*. On trouve aussi *oilz, orgoilz* dans les Serm. de St. Bernard, mais, comme nous le croyons, *i* peut n'avoir aucune valeur phonétique, étant conservé par habitude d'écriture.

En prov. la suppression du mouillement est beaucoup plus récente qu'en français. Selon M. GRÖBER, Z. VI, p. 490, des formes comme *trebalhz, conseltz, olhz* marquent l'orthographe habituelle dans l'anc. langue. Un texte du XIIIe siècle (Reimbuch) ne fait rimer ni *altz* (> altus) avec *alhz* (> allium) ni *dons* (> dominus) avec *onhz* (> unctus). On trouve *olls, fills* dans l'Evang. de St. Jean. Par exception, *Boëce* donne *melz, velz,* au cas-suj. plur. *uel,* le fragm. d'*Alex. miels*. Dans la *Passion* on trouve *melz, conselz, orgolz, solelz, soleilz, genolz, olz,* lesquels s'accordent aussi avec le français.

Passons à la question de l'*i* parasite. Il a été remarqué plus haut que parfois il faut reconnaître sous cette graphie un son vocalique. C'est M. NEUMANN (*Laut- und Flexionslehre*, p. 30) qui soutient cette opinion contre celle de M. KOSCHWITZ (*Voyage de Charlemagne,* p. 26), exprimée par ces mots: »Bei l hat der Attraction des *i* in die Tonsilbe im Afr. nie stattgefunden». D'après M. K. on ne trouve jamais *-aille* en rime avec *-eille* à une époque (2e moitié du XIIe siècle) où la diphtongue *ai* equivalait à la diphtongue *ei*. Depuis ce temps *-aigne* rime pourtant avec *-eigne*. M. NEUMANN ne nie pas cette circonstance, mais, persuadé que depuis l'origine l'*l* mouillé, comme toutes les consonnes suivies d'un yod, se distinguait par le dégagement d'une voyelle, il déclare que l'absence de cette voyelle est un phénomène dialectal, dû à la rentrée de *i* dans la consonne mouillée à une époque antérieure à l'équation *ai* = *ei, ei* = *oi*. Une telle reduction a eu lieu, pour la terminaison moderne *-agne,* d'une plus ancienne *-aigne*. Selon M. NEUMANN la palatale se serait maintenue en Champagne, eu égard aux formes *consoil* : *mervoil, apraroil* : *soloil* etc. (Chev. au Lyon), en Bourgogne, eu égard aux rimes *consoil* : *vois, rois, croit,* etc. (Am. et Amil.) et en anglo-normand, vu la rime *oreilles* : *algalifes* etc. (*Roland;* cf. gloire, p. 50). Nous pouvons ajouter la Normandie s'il faut y rapporter les oeuvres de *Benoit,* comme la *Chronique* et le *Roman de Troie*. Parmi les exemples

que nous sommes allés chercher dans les articles de CHABANEAU, HORNING, GRÖBER, etc., il n'y a que ceux qui appartiennent à *Benoît* qui ont gardé l'*i* après la chute d'*l*, à en juger d'après les rimes.

Comp. muraiz : refaiz, Chronique
travailz : paix
orguilz : nuiz
jenoiz : voiz
apareilz : destreiz
oilz : nuiz, ennuiz
duiz : niz
conseiz : segreiz, Rom. de Troie
conseiz : feiz
vermeilz : freiz

On ne saurait nier ici la valeur vocalique de *i* ni le fait que *l* est parfois purement orthographique. Des exemples de *il* pris à d'autres dialectes et qui ne soient pas complétés par des mots rimants nous ont été difficiles à contrôler; *i* peut n'être qu'une graphie.

L'hypothèse présentée ci-dessus, concernant le dégagement du yod ainsi que la fréquence de ce son dans les dialectes, se trouve confirmée par l'histoire de la diphtongue *ai* telle que la trace M. MEYER-L. (Gr. I, § 232). Selon M. M.-L., *al'e* donne *el'e* en anglo-normand, en champenois, en bourguignon et en lorrain. Le traitement de *al'* doit être le même que celui de *el'*, *il'*, *ol'*, *ul'*. Pour les substantifs, la diphtongue se produira au cas-suj. comme au cas-rég. L'époque du dégagement de la palatale est nécessairement antérieure à celle ou *l'* a perdu le mouillement. Les formes *noauz, consauz* dans le Chev. au Lyon, *consauz* (Am. et Amiles) présupposent la réduction des triphtongues *aiu, eiu*.

Nous ne pouvons pas répondre à la question de savoir si, selon M. NEUMANN, dans les dialectes qui ne présentent pas la diphtongue, ce fait est dû à la retraite de la voyelle palatale, ou s'il ne faut pas admettre que, dans le cas considéré, il n'y avait jamais eu dégagement d'un yod. Le traitement de *-aigne* qui donne dans le centre *-agne* semblent appuyer l'hypothèse de M. NEUMANN (cf. MEYER-L., Gr. I, § 232).

Après *ll* et *l* latins M. Gröber n'admet pas en français l'épenthèse d'une dentale. Nous avons rendu compte des principes qu'il établit à ce sujet. En faveur de son opinion parlent les graphies des plus anciens textes et des formes anglo-normandes et nor-

mandes telles que *vassals* : *mals* (li Cumpoz), *gals* : *jurnals* (Brandan), *hostels* : *remes* (Wace). Mais il y a aussi plusieurs exemples avec *z:* en anglo-norm.: *fedeilz, cameilz, fedelz, gentilz* (Roland), *elz, camelz, cameilz, hustilz* (Livres des Rois), *ustilz, juvenilz* : *perilz,* (Brandan), chez Benoit: *feeiz* : *segreiz, feeilz,* en franç. du centre: *fedeilz* (Alexis), *nulz* (Garnier de P.-St. M.), en wallon: *malz, grevalz?, queilz, queiz, teilz, teiz, spiritueiz, chamoz* (Job), *queiz* (Dial. de Grég.). *Fedeilz* ne prouve rien: le prov. possède *feeilhs, feeilh* (cf. Chrest. de Bartsch.), ce qui indique que *l* était mouillé. Le cas était sûrement le même pour le franç. M. HORNING, Rom. Stud. IV, p. 630, a expliqué ce mouillement comme produit par le voyelle *i* de *ei.* Des cas-rég. comme *gentill, avrill, seigneurill* (Roland), *chamoilh* (Job) appuyent l'hypothèse d'un mouillement de *l* après *i. Malz* et *grevalz,* de même que les autres exemples de Mor. in Job, texte du XIIIe siècle, peuvent bien représenter *mals, grevals* etc., car pendant ce siècle *z* final fut réduit à *s* (cf. Grundr. I, p. 586). Si la Vie de St. Thomas remonte à la fin du XIIe siècle, l'explication est un peu moins probante pour *nulz* de ce texte. Quant à *elz* (Livres d. R.), rappelons que d'autres textes anglo-n. ont un *s* après *l* non mouillé, ex. Cumpoz, Brandan. Dans le *Charroi de Nimes* on trouve *muls,* 20 (> mulos) à côté de *mulz,* 267, lesquelles orthographes marquent un état de transition.

Au lieu de *fils,* Lg. 16, on attendrait donc *filz,* que la forme soit française ou prov. Même cas pour *ols,* 154, 171. Il n'y a que ces deux exemples de *l'* + *s* dans la Vie de St. Léger et nous n'avons, par conséquent, aucun droit d'y voir des inadvertances du copiste. M. GRÖBER, l. c., p. 488, dit que ces formes supposent une origine picarde ou répondent à quelque dialecte méridional. En effet, en languedocien *z* ne semble pas avoir été connu après un *l* primitivement mouillé. Ainsi dans la charte I (vers l'an 1025) qu'a publiée M. BARTSCH, *Chrest.* édit. 1892, p. 7 et qui provient de Foix (dép. de l'Ariège), on ne trouve que *fils.* Faut-il en conclure que l'*l* n'avait pas été mouillé ou avait perdu le mouillement avant l'époque de l'intercalation de la dentale? Dans ce dernier cas la forme moderne *soulel* (Languedoc et Provence) établie par M. Chabaneau, R. L. R. VI, p. 98, serait régulière. Mais elle pourrait aussi dépendre d'un nom. *soulels* avec démouillement d'*l* devant la sifflante. Dans la forme *fils,* l'*i* qui marque *l'* peut faire corps avec la voyelle tonique. L'absence de la diphtongue dans *ols* parle pour un *l* non mouillé.

Dans le fragm. d'Alex. on trouve *mels,* 79 et *fils,* 39, à côté de *filz* 28, 32. La pièce IV des Poésies religieuses a *fils.*

Fils, p. 88, A. 37. V. le précédent.

Fils, p. 88, P. R. IV, 1. Il faut se garder de cette forme dont l'*s* est bien douteux. Les nos II, III et IV des P. R. sont certainement du même auteur, mais il n'emploie aucune autre forme qui puisse nous guider.

Dans *Sponsus,* texte, qui, selon M. CLOETTA (Rom. 1893, p. 187), est en partie limitrophe avec ces poésies, on trouve *s* après *ll,* ex. *deus,* 68, mais cela n'est nullement étonnant pour un texte français. Le mot *cosel,* 72 serait une formation secondaire et suppose un nom. *coselz* avec un *l* non mouillé, dans le cas où *l* ne pourrait figurer pour *l'*, ce qui est l'opinion de M. Cloetta. *Jors,* 89 pour *jorz* donne lieu de croire que le rég. *jor* a été le point de départ d'un nouveau nom. Cependant, l'*n* est encore conservé dans *efern.*

Fils pourrait être expliqué de la même façon, comme sortie d'un cas-rég. *fil* dont l'*l* aurait à son tour, perdu le mouillement par analogie avec le nom., lequel aurait partagé le même développement qu'en français. Nous n'osons l'affirmer, car le copiste, qui nous a transmis en même temps les *Poesies Religieuses* et *Sponsus,* est sujet à des orthographes contradictoires. Il ecrit, p. ex., *als* pour *alz* (⌣ ad illos) 77, *els* pour *elz* (> illos) 78 de la pièce I, des P. R. (cf. CLOETTA, l. c. p. 212). C'est ce qui nous porte à croire que l'*s* de *fils,* de même que dans *jors* 89, est aussi son oeuvre.

Inimix, p. 72, Lg. 73. V. *amix,* p. 116. Forme latinisante. Cf. G. PARIS, Rom. 1872, p. 307, note, qui propose l'étym. *inamicus,* le terme populaire étant en prov. *enamics,* en franç. *enemis.*

Krist, p. 80, Eul. 24. Même explication que pour Crist, p. 158. M. DELIUS avait proposé, N. Jen. Litt. Zeit. 1847, p. 743, de traduire 'si ruovet Krist' par »so fleht sie zu Christus». *Krist* serait alors au cas-rég., et très régulier. Ici 'lo seule lazsier' veut dire, selon DIEZ, *Altrom. Sprachdkm.,* p. 31, 'quitter la vie' et non pas 'entrer dans un couvent', qui en était le sens habituel. Si elle voulait mourir, elle pouvait demander au Christ de lui accorder cette grâce. Ce raisonnement ne tient pourtant pas debout devent le fait que sa mort était déjà décidée. Nous ne saurions affirmer si le sens de *rover* permet de traduire: 'elle veut mourir et (sa mort étant certaine) s'adresse en prière à Jésus'. Il y avait dans *rover* l'idée d'une demande plus nette, peut-être même d'une

exigence, sens qui s'accorde bien ici avec la logique: elle veut mourir, c'est la volonté de Dieu. Aussi DIEZ (Altrom. Sprachdkm., p. 17, 31) et M. KOSCHWITZ (Comm., p. 79, 82) qui renvoie à celui-ci, considérent *Krist* comme un nom. Selon l'avis de DIEZ, *s* serait tombé »zur Vermeidung der Härte». M. SCHWAN, Z. XI, p. 466, en rejetant cette explication, déclare que *Krist* est écrit pour *Criz*.

Leuz, p. 90, C. C. 32. Les mots en *-ŏcu* constituent un point capital de la phonétique franç. et ont donné lieu à plusieurs hypothèses.

Avant d'entrer dans des détails nous donnons ici un résumé général de différentes formes dialectales de *focus* en Gaule, composé d'après les renseignements de SUCHIER (*Altfr. Gram.* I, Halle 1893), GOERLICH (*Dialectes du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de la Bourgogne)*, ÖRTENBLAD (*Etude sur les voyelles labiales toniques*, Upsala 1885), HORNING (Z., XIV, p. 389: *Zur Lautgeschichte der ost-franz. Mund.)*, DEVAUX *(La langue vulg. du Dauphiné septentrional)* et SABERSKY (*Zur prov. Lautlehre*, Berlin 1888):

Bourguignon:	feu,		GOERLICH, Fr. St. VII, 1, p. 85.
	fue,	(deux fois, Soane et Loire).	
Lorrain:	fou,	< fü.	HORNING.
Pic. et Wall.:	fou:	fondu (S. Juliane).	ÖRTENBLAD.
	fou:	vertut (»).	
	fu:	tu (Octavian)	
	fus:	plus (Brut de Munich).	
	fu:	fu (= fuit, Chron. de Ph. de Mousket).	
		(Pour l'explication de la forme *fu*, cf. ÖRTENBLAD l. c., p. 75, 1).	
Champenois:	feu:	preu (Chev. au Lyon).	
Anglo-normand:	fou,	Montébourg-Psalter, fin du XIIe s. Canterb.-Psalter, 1160. Roland, 1170.	SUCHIER.
	fuu,	Canterb.-Psalter, 1160. Roland, 1170.	
	fu,	Montébourg-Psalter. Quatre Liv. d. Rois, 1170. Canterb.-Psalter, 1160.	
	feu,	Légendes de Adgar, 1160. Angier, Doc. de 1212—1214. Canterb.-Psalter, 1160. Quatre Livr. d. Rois, 1170. Samson de Nanteuil, 1140.	
	fue,	Samson de Nanteuil, 1140.	
	fueu,	» »	
Isle de France:	fou,	Brun. Lat., Doc. de 1284. Vie de St. Thomas, 1173.	

Isle de France:	fu,	(Brun. Lat., 1284).	
	feu,	(R. de Houdan, G. de Provins).	
Normand:	feu,	Wace: Rou, 1160—1174. G. le Clerc, 1227.	
Région du N.-Ouest:	fou,	St. Martin de Tours.	Goerlich, Fr. St. V, 3, p. 48.
	feus,	» »	
Région du S.-Ouest:	fuec,	(Aunis).	Goerlich, Fr. St. III, p. 67.
	fuc,	(Serm. poitevins).	
	fucs,	(» »).	
	fuecs,	(» »).	
	fuecx,	(Turpin I).	
	fuex,	(Turpin II).	
	fu,	Turpin I. Turpin II.	
Limousin:	foc,		Sabersky.
	fe,	(mod.).	
Toulousain:	foc,		
Bordelais:	foc,	1238.	
	fuc,	(mod.).	
Bigorrais:	fueg,	1000—1200.	
Rouergat:	fuoc,	(mod.).	
Quercinois:	foc,	(»).	
	fouec,	(»).	
	fec,	(»).	
Languedocien:	fioc,	(»).	
	fet,	(»).	
Montpelliérain:	fog,	1251.	
	fug,	1258.	
	foec,	XVe s.	
	fuoc,	1471.	
	foc,	1483.	
	fuoc,	fin du XVIe s.	
	fioc,	mil. du XVIIe s.	
Arlésien:	fuoc,	XIIIe s.	
	fiò,	(mod.).	
Marseillais:	fue,	(»).	
Nicois:	fuoc,	(»).	
Dauphinois:	fue,	(franco-prov.).	Devaux, p. 190.
	fuo,	(mod.).	Sabersky.
	fioc,	(»).	
Lyonnais:	fua,	(XIVe s.).	

Nous trouvons la question de ces formes mise en lumière pour la première fois par M. Joret, *Du C.*, p. 169, 170. Pour lui le phénomène *fou* s'explique ou par substitution d'un *u* à *c*, ou par la chute de *c* et la conservation de *u* fin., ou bien encore par une diphtongaison de *o* sous l'influence de *u*. Encore serait-il possible que pour *feu* le *c* fin. fût tombé et que ce processus eût

été suivi de la diphtongaison de *o*. Comme on le voit, M. JORET expose quatre théories différantes, dont aucune n'a pu cependant convaincre M. DARMESTETER (cf. sa critique, Rom. 1874, p. 390).

La théorie de la chute de *c* intervocal fut aussi rejetée par M. ULBRICH, Z. II, p. 537, qui, en traitant de quelques cas de vocalisation en anc. fr., proposait le changement de *c* en *u* devant une consonne comme une conséquance nécessaire de cette position: *focus* < *fuecs* < *fueus,* d'où *feus,* en admettant que *ue* soit ici une diphtongue croissante. La portée générale qu'attribue M. Ulbrich à ce phénomène est bien exagérée. Non seulement le prov., mais aussi une région franç., celle du Sud-Ouest, conserve le *c*. Du reste, il est fort douteux que la langue, devant émettre l'articulation *c* + *consonne,* passe toujours par un seul et même lieu, celui où se forme la voyelle *u*. Déjà en prononcant *-os* pour *cs,* il y a non seulement détente mais aussi recul de la langue. Pour produire un *u* la détente est moins grande que pour *o,* mais le recul est plus fort et l'effet de ce recul est annihile par la production de *s* qui marque un avancement de la langue.

La théorie d'une labialisation de *c* n'a pas été abandonnée, mais elle a été profondément modifiée et mise en rapport avec d'autres phénomènes adhérents par M. NEUMANN, Z., VIII, p. 386 sqq., puis par M. MEYER-L., Z., XI, p. 540, 541.

Les idées de M. NEUMANN sont trop bien connues pour y revenir encore une fois. Bornons-nous à dire quelles sont, d'après lui, les deux formes qui résultent ici de sa phonétique syntactique. *Ocu* + *cons.* donnerait *uocu, uecu* + *cons.* < *uec* + *cons.* A ce groupe appartiennent toujours le cas-suj. du sing. et le cas-rég. du plur. La combinaison *ŏcu* + *voy.* ne peut naître qu'au cas-rég. du sing. et passerait alors à *ŏcu̯* + *voy.;* l'*u* devient semi-consonne et le *c* s'y assimile: de là *ou̯u̯* + *voy.* < *ov* + *voy., o* ne se diphtonguant pas devant la semi-consonne double. Puis pour arriver à la forme ordinaire *eu* M. N. est obligé d'avoir recours encore une fois à un phonème subséquent et *eu* devient le résultat de *ov* suivi, cette fois, d'une consonne: *ow* + *cons.* < *ou* + *cons.* < *eu* + *cons.* Dans le cas de *ow* + *voy. w* garde son caractère de consonne. Le cas-suj. du pluriel suit un développement particulier. *Eu* se serait propagé à tous les cas par analogie avec le cas-rég. du sing., et encore ce cas-rég. ne constitue-t-il, à cause de la forme rivalisante *ov,* que la moitié du groupe entier et un contingent relativement faible de

l'ensemble des formes. Des trois formes *-uec, -o̯u, -ou*, la première a une valeur purement dialectale, la deuxième n'existe pas. C'est aussi ce qui rend l'hypothèse de M. Neumann insoutenable, au moins pour la partie en question.

M. SCHWAN, qui répond à l'article de M. Neumann, Z., XII, p. 192 sqq., a précisé sa critique sur les mots en *-ocu* dans deux objections principales: 1) pour prouver que *u̯* dans *o̯u̯* + *voy.* reste consonne, M. N. n'allègue que l'existence de quelques formes d'un seul dialecte, 2) M. Neumann cherche à expliquer les divers phénomènes par une loi générale qui s'étende à tout le domaine, alors qu'au fond, chaque résultat a un caractère dialectal.

M. MEYER-L. a essayé d'établir dans son chapitre »Labialisierung von Gutturalen im Nordfranz.», Z., XI, p. 538, d'autres principes pour aboutir aux formes connues. *Lacum, locum, cecum, raucum, amicum, fagum, jugum* ont donné, d'après lui, en franç. *lai, lou, ceu, rou, ami, fau, jou. C* aurait été labialisé sous l'influence de l'*u* atone, sauf dans le cas où les voyelles *i* et *a*, par leur caractère de voyelles palatales, ont entravé ce changement (rem. *lai, ami*). Mais alors on se demande pourquoi *e* de *cecum*, qui est évidemment plus palatal que *a*, a permis au *c* le changement susdit. Quoi qu'il en soit, M. Meyer-L. s'est arrêté à cette opinion, Gr. I, § 438. Si, dans *fagum*, il y a eu labialisation malgré le *a*, cela dépendrait d'une plus grande aptitude à ce développement chez *g* que chez *c*. Nous aurons l'occasion de revenir sur les détails de la théorie de MEYER-L.

Une autre hypothèse est celle de M. FOERSTER, Z., XIII, p. 543. Elle repose sur la théorie concernant les voyelles finales, à savoir la chute plus ou moins récente de quelques-unes d'entre elles. Déjà dans la Zeitschrift, III (p. 483), M. F. avait communiqué ses idées là-dessus. Il prétendait que l'*e* lat. était le moins résistant, tandis que *ŏ* se maintiendrait plus longtemps; *ŭ* serait encore plus réfractaire à la loi de la chute; *ī* tomberait le dernier. On sera obligé, continue M. FOERSTER, d'admettre cette chute tardive de *ŭ* pour »focum, fagum und die Analoga» (l. c. p. 484). Puis il fait observer qu'entre *ō* et *ŭ* la différence était plus sensible que l'on ne croit. La preuve, c'est que dans un dialecte comme le logodurien *-ŭ* au cas-rég. du sing. donne *u* mais *-ōs* au cas-rég. du plur. donne *os*. Cette différence aurait pour conséquence d'imposer la supposition de la chute de *ō* à une époque antérieure à celle de *ŭ*.

M. SCHUCHARDT a donné son adhésion à cette théorie (cf. sa critique de Foerster, Z., IV, p. 120), tout en restreignant le phénomène aux formes en *ŭ* et en *ōs* de la IIe déclinaison. M. MEYER-L., Z., IX, p. 143, admet la différence entre *ō* et *ŭ* en tirant la forme *poi* de *pauco*, non de *paucu*.

Revenons à la dernière communication de M. Foerster (Z., XIII, p. 543). D'après elle, les formes en *-ŏcum* ont donné *ǫu*, *ǫ̣u* par suite de la résistance de *u* atone, facilitée, à son tour, par la nature de la consonne précédente, caractérisée comme »*u*-haltig». *-ocus*, *-ŏcu* donneront *-ǫus*, *-ǫu*, *-ŏci* < *ueis*, tandis que *-ŏcos* passera à *-uecs* (par la chute de *o* fin.). Puis, par analogie, le suj. du plur. est refait sur le rég. du sing. et le rég. du plur. sur le sujet du sing.; l'on obtient une déclinaison uniforme en *-ous*, *-ou*; *-ou*, *-ous*. Si, inversement, le suj. du sing. se refait sur le rég. du plur., nous aurons *-uecs*, *-ou*; *-ou*, *-uecs*, ce qui entraîne une double déclinaison, au profit des formes en *-uec* ou des formes en *-ǫu* (< *eu*). Il y a donc eu, dans les formes en *-ou*, contact entre *ŏ* tonique et *u* atone et ce contact a empêché la diphtongaison de *ŏ*.

Mais est-il bien prouvé que l'*ŏ* ne se soit pas diphtongué à une époque beaucoup plus reculée? La diphtongue est-elle née avant la chute de la finale ou non? Si *-ŏcōs* a donné *-ŭocōs*, puis *uocs* < *uecs*, *-ŏcŭs*, à plus forte raison, a dû passer à *-uocŭs*, *-uogŭs* au moment où tombe la palatale. Quelques faits, si petits qu'ils soient, nous semblent parler en faveur de *ŏcos* < *uocos*. M. SCHUCHARDT trouve la graphie *uo* pour *ŏ* déjà dans un document du VIe siècle (cf. Vocalismus II, p. 329). M. MEYER-L., qui fait remonter la chute des voyelles atones à la même époque (Gr. I, § 647) paraît en tous cas admettre la diphtongaison comme antérieure (cf. Gr. I, § 211, sur le développement de *comes*). L'explication de M. FOERSTER, qui est tout au moins séduisante, resterait donc assez hypothétique en tant que le résultat de *-ŏcus* : *-uocus*, *-uous* ne sera pas nécessairement le même que de *-ŏcus* < *-ous*. Il est bien possible que le développement de *-uous* se confonde avec celui de *-ous*, mais nous ne sommes pas à même de le constater. Si nous partons de *-uous*, nous croyons en tous cas que plusieurs variantes seront plus aisément expliquées qu'en supposant *-ous*.

M. LÜCKING, Mund. p. 170, avait expliqué *-ou* par la chute de *c* intervocal: »Diphtong. von *ŏ* zu *uo* trat nicht ein, weil bereits ein Diphtongue vorhanden war». Dans les notes additionnelles il a pourtant changé d'avis (v. p. 265) en proposant la même hypothèse que plus tard M. BOURCIEZ (cf. Précis, p. 37) laquelle serait

à peu près la même que celle d'ASCOLI (cf. PARIS, Rom. 1889, p. 586), à savoir l'intercalation d'un *v* devant la voyelle fin. de *focu*, ce qui donne *focvu* < *fouu* < *fou*.

M. G. PARIS est d'avis que le *u* de *fou* est la voyelle atone de *fŏcum* (cf. Rom. 1878, p. 464).

La dernière explication de M. LÜCKING ne satisfait pas à une forme anglo-norm. telle que *fueu*, non plus qu'aux dialectes du Sud-Ouest qui sont d'accord avec le prov.

La forme *fueu* (avec triphtongue) est le point de départ de M. SUCHIER (*Altfr. Gram.*, I, Halle 1893, p. 52, 53), qui s'explique de cette façon: Deux cas sont possibles: 1° l'*u* peut être absorbé par *f*, ce qui donne *feu*, mais en raison des formes *fou*, *fuu*, *fu*, 2° il y a eu probablement de bonne heure monophtongaison de *ue* dans *ueu*. *Fué* (Samson de Nanteuil) remonterait aussi à *ueu*. Cette forme *fué*, qui avec les autres se rencontre en anglo-norm., nous semble pourtant contester la monophtongaison de *ué* à *u* (= ou), laquelle est aussi invraisemblable, si nous admettons *ue* comme diphtongue croissante.

M. PAUL MARCHOT (*Solutions de quelques difficultés de la phon. franç.*, Lausanne, 1893, p. 64) part de *fuou* en concluant que, dans *fou*, *u* a été absorbé par *f*. Cette explication laisse de côté les formes *fueu*, *fué*.

Fuóu est évidemment l'étape antécédente de *fueu* de M. Suchier. C'est aussi la forme que nous avons conjecturée en parlant de la théorie de M. FOERSTER. D'après M. Suchier, le premier *u* était sujet à se fondre avec le *f*. Dès lors *fuou* se confond avec *fou* de M. FOERSTER et l'hypothèse de celui-ci mérite d'être rappellée, puisqu'elle explique la différence entre les formes *feu* (> fou) et *fue* qui se trouvent l'une et l'autre, non seulement dans l'anglo-norm. mais aussi en bourgignon (cf. GOERLICH, *Der Burg. Dialect*, p. 84, 85). M. G. déclare que *eu* et *ue* représentent deux manières de marquer le même son. Cela serait possible, car qu'il faut croire que *ue* > *ō* se prononçait comme *eu* > *ō* dans les textes employés par M. Goerlich. Selon M. P.-A. GEIJER (*Studier i fornfransk lingvistik*, p. 13), ces deux sons sont tolérés en rime dès le XIIIe siècle. Mais, d'autre part, cette circonstance ne prouve pas absolûment que *feu* et *fue* aient la même provenance, surtout si nous nous rappelons que dans l'anglo-norm. la forme *fué* est établie par M. Suchier. Elle se rencontre dans *Sams. de Nanteuil* datant de 1140; *ue* n'y est donc pas une orthographe pour *eu*. La seule forme dont on ne pourrait se rendre

compte en acceptant la théorie de Foerster, c'est *fueu*. Elle est également dans Samson de Nanteuil et pourrait peut-être provenir d'une contamination entre *fue* et *feu*, la troisième forme propre au même texte (cf. SUCHIER, *Altfr. Gram.*, I, p. 53). En objectant contre M. FOERSTER que *-ŏcōs* au plur. aurait eu trop peu de vitalité pour subsister à côté du sing. *-ŏcŭs, -ŏcŭ*, il faut pourtant se rappeler que les formes qui se réclament de *-ŏcōs* sont en réalité peu nombreuses. Les formes du Sud-Ouest sont dialectales.

Nous allons jeter un regard sur la manière dont M. MEYER-L. a interprété le développement de *-ŏcu* dans sa Gr. I, §§ 433, 438. Il distingue *-ŏcŭ* de *-ŏcō*. Nous empruntons ses propres paroles: »Après l'accent les explosives sourdes placées entre deux voyelles deviennent sonores partout en France. Dans le Sud la sonore *g* reste, sauf devant *a*, où elle se change en *ž*. Dans la France du Nord *g* passe à *y* devant *a*, dans *go* secondaire et dans *ogo* primaire. *Ogu, egu* primaires et secondaires, *agu* primaire passent à *ou, eu, au* par l'intermédiaire de *ougu, eugu, augu; igu, ügu* deviennent *i, ü* en passant par *ij, üj*.«

D'après ceci, il faut que les mots en *-ŏcōs* < *-ŏgōs* se développent en *-ueis* = *ueis* > *-ŏci*, mais cette forme, quoique renforcée par la forme du suj., n'a jamais été constatée. Et comment se fait-il que dans ce cas comme dans *poi, lue(i)* que M. Meyer-L. tire de *pauco, loco* (v. Z., IX, p. 144, Z., XI, p. 541) le *c* passe non seulement à *g* mais aussi à *y*, tandis que dans *ougu* (> ocu) etc., *g* tombe et ne passe jamais à *y* (lequel aurait été conservé), et alors que *pauco* diffère de *-ŏcŭ* en ce que la voyelle finale tombe à une époque antérieure? Si *c* arrive à *y* dans *pauco*, il y arrivera à plus forte raison dans *-ocu*. M. Meyer-L. admet *amīcu* < *amīgu* < *amīju* (cf. amix, p. 149) oú la voyelle finale est *u*. Il avait supposé, Z., XI, p. 541, le développement de *pauco* à *pauχo* < *poi*, mais selon la Gram. *pauco* passera à *pogo*. Il n'y a que *lacu* qui, selon lui, fait exception en ce que *c* passe tout de suite à la spirante sourde *h* (= *χ*): *lacu* < *lahu* < *lai*. Mais *lai* n'est pas le seul continuateur de *lacu*. Nous avons aussi *lau*, seule forme usitée du Dauphiné septentrional (cf. DEVAUX, *Langue de Dauph. sept.*, p. 140 sqq.). Même *amicu* semble avoir donné *amiu* dans une certaine région, à savoir le Forez (cf. Diez, Gr. I^5, p. 315, note).

Nous concluons donc que *-īcŭ, -ecŭ, -acŭ, -ŏcŭ, -aucŭ* ont donne, par la chute de *g* intervocal, dans différentes parties du Nord et de l'Est de la Gaule, respect. *iu, eu* (< ieu), *au, ou* (< eu), tandis que le Midi et une partie de l'Ouest ont conservé le *g* intervocal, qui, après

la chute de la voyelle finale, s'assourdit en *c: ic, ec, ac, oc, auc.* Les dial. du Sud-Ouest (v. Goerlich) présentent pour *ic, ec* une majorité de formes sans *c,* mais connaissent aussi *amic, prec, cecs. C* y a pu tomber d'abord devant le *s* de flexion. Dans la région du Nord et de l'Est, un troisième type se fait voir, qui semble s'entre-croiser avec le premier: dans certaines régions, *g* intervocal au lieu de tomber passe à la spirante *y* qui survit à la chute de *u.* Ce type apparaît pour *icu* (< i) dans presque tout le domaine — le Forez ferait exception avec *amiu* —, sur un surface un peu moins étendu pour *acu* (< ai), rarement pour *aucu* (< oi) — rem. *poi* en face de l'ordinaire *pou* < *peu* —; nous n'avons aucun exemple pour *-ecu* et *-ocu.* Si *poi* se trouve avec *fuec, amic* dans le Sud-Ouest (cf. MEYER-L., Z., IX, 144), il peut être de provenance étrangère. Si, d'autre part, M. MEYER-L. (v. Z., XI, p. 541) trouve *pauc* à l'Est, c'est que cette forme sans être dialectale pourrait venir de *pauco.* De même *luec* y doit être rapporté à *loco. Lue(s)* peut se réclamer de *lŏcōs.* Quant à ces formes en *-īcō(s), -ecō(s), -acō(s), -ŏcō(s),* elles doivent, selon la théorie de M. Foerster sur *ō* final atone, donner *igs* < *is, (i)egs* < *(i)es, ags* < *as, uogs* < *uos* < *ues.* Nous ne pouvons pas dire si, dans certaines régions, *c* de *icos* et *acos,* à cause de la voyelle palatale *i,* resp. *a,* aurait pu gagner l'étape de *y* même avant la chute de la finale *o* pour donner lieu à *is, ais.* Nous avons vu que le développement de *focus* donne des indices de l'existance des formes comme *-ue(s),* etc. Supposé que dans le Midi et dans l'Ouest, l'*ō* final tombe également avant l'*ŭ* final, les formes que nous venons de citer (en *-cōs*) n'y donneraient pas lieu à des variantes.

Passons à *lŏcus,* qui, tout comme *jŏcus,* donne d'abord les mêmes résultats que *fŏcus: leu, lue* (bourgign.), *lou* < *lü* (lorr.), *leu* = *lü* (pic. et wall.), *leu* (champ.), *leu* (anglon., norm., Isle de Fr., N.-Ouest), *luec, loc* (S.-Ouest et le domaine du Midi), *lue, lua* (franco-prov.). Mais en dehors de ces formes le Nord connait encore deux, *lieu* et *liu,* que nous trouvons partout, sauf dans le Sud-Ouest, chez Chrét. de Troyes et dans le dialecte de l'Est, tel qu'il a été étudié par M. HORNING (Z., XIV, p. 389), et dont *lieu* est probablement la forme antécédente à *liu.* La question est très difficile à résondre. Les trois formes *leu, lieu, liu* sont répandues dans les textes anglo-normands du milieu du XIIe siècle. On trouve *lieu* dans la Vie de St. Alexis (27, 114), mais déjà dans Rmp. *lius* (12). On sait que *ieu* (> ĕ + vél.) passe à *iu* en pic. (cf. MEYER-L. Gr. I, § 163). Faut -il expliquer *liu* ainsi? Les rimes

telles que, *fu* : *tu* (Octavian), *fu* : *plus* (Brut de M.) montrent que, si nous avons *u* pour *ou, eu* dans *locu* < *lou* < *leu* < *lieu* < *liu,* ce n'est pas nécessairement à cause de la triphtongue. D'autre part, les formes *lieu, liu* sont dans un rapport identique à celui de *feu* et *fu* que l'on trouve en anglo-normand et cette dernière forme *fu* (*u* = o͡u) est exclusivement anglo-normande. Serait-ce l'indice d'une provenance anglo-normande de *liu*?

L'*i* de la forme *lieu* a été expliqué par M. G. PARIS (Alexis, édition 1872, p. 77) comme étant intercalé.

M. TOBLER avait proposé, *Dis dou vrai aniel,* p. XXVI, diphtongaison de *e* dans *leu.*

Tout porte à croire que c'est là aussi l'opinion de M. LÜCKING, Mund. p. 82, où il propose la filière: *léus* < *liéus* < *lieus* < *lius.* Son hypothèse est moins plausible, car 1) on ne connait pas au juste la qualité de *e* dans *leu,* 2) la diphtongue de *Dieu, Mathieu, cieu, Grieu* etc. provient d'un *e* qui était à l'origine ouvert, et qui, pour Dien, Mathieu, et quelques autres, n'apparaît en tous cas que dans le dial. central de XIIIe siècle (cf. SUCHIER, Altfr. Gr., I, p. 32), 3) on aurait eu *fieu* de *feu.* L'absence de l'*i* dans *feu* pourrait cependant dépendre d'une tendance à séparer *feu* de *fieu* (= fief), cf. M. FOERSTER, Z. XIII, p. 545.

Celui-ci a pensé, Rom. Stud., III, p. 182, qu'un *i* s'était dégagé de la consonne initiale dans *jeu* et *leu.* Nous ne voyons pas de raison pour ce dégagement dans *leu.*

Le même auteur présente, l. c., une seconde hypothèse en admettant une influence des mots comme *dieu, mathieu, Andrieu, jieu, ebrieu, estrieu.* Vu la première date de *lieu* (Vie de St. Alexis), on est obligé, selon ce que nous venons d'apprendre, de diminuer le nombre des exemples qui auraient influencé *leu, jeu.*

M. G. PARIS qui critique M. Foerster, Rom., 1890, p. 354, n'incline pas à croire ici à l'action analogique. Pour lui, *lieu* vient cette fois de *lueu,* comme *yeux* > *ueus vieut* > *vueut.* De même déjà M. MEYER-L., Z., XI, p. 541. L'explication paraît très probable, mais perd beaucoup de sa valeur, du moment que *lueu, jueu* ne sont pas encore établis (cf SUCHIER, Altfr. Gr., p. 56). Ce fait pourra être relevé à l'appui de notre opinion sur l'anglo-norm. *fueu,* qui serait secondaire.

Enfin, M. SUCHIER, l. c., p. 57, part de formes à moitié gauloises, **lĕcu, *jĕcu.*

Pour revenir à la forme *leuz,* C. C. 32, le *z* est le fait du copiste

(v. *vinnesz*, p. 60). C'est à lui que M. Kochwitz attribue aussi *eu* pour *ou* (cf. Comm., p. 178). Il est difficile de dire, si *lous* aurait dû gagner l'étape de *leus* chez l'auteur du C. C. Selon M. P.-A. GEIJER (Stud. i fr. lingv., p. 19) on doit séparer *eu* (> o fermé) de *eu* (> ou dans p. ex. lŏcus). Ce dernier *eu* marque au moins le commencement du XIIe siècle, rem. *lieu* déjà dans *Alex.*

Sing. — Cas-rég.

Amig, p. 72, B. 45. Se prononçait *amic*. V. amix, p. 116.

Cabeyl, p. 80, A. 67. Il faut se rendre compte de ce que signifie ici la graphie *ey*. L'*e* lat. long est l'*i* bref se diphtonguent dans ce texte et s'écrivent *ey* (cf. FLECHTNER, *Sprache des Alex.-Fr.*, p. 9). Mais il est impossible d'admettre cette diphtongaison de *ĭ* dans une syllabe entravée. Les autres exemples de *ĭ*, *ē* entravés offrent *e*: *chel*, 35 (ecce ille), *collet*, 68 (*collĭttu), *altet*, 97 (*altĭttu, cf. l. c., p. 10). C'est là le résultat normal en France. Il y a bien quelques divergences dialectales dans l'Est, mais d'autre nature que celle de *cabeyl* (cf. MEYER-L., Gr. I, § 112). Le Sud-Est connait *ai*, *a*.

Capĭllu se retrouve en prov. sous deux formes: *cabel* (GRÖBER, A. L. L., VI, p. 380) et *cabelh* (cf. Dict. de KÖRTING). La première est régulière, la seconde, où l'*l* est mouillé, est reformée sur le suj. plur. *capĭllī*, que caractérise le mouillement. Le pluriel devait être plus fréquemment employé que le singulier. Pour la question du maintien de cet *i*, v. P. MEYER, Rom., 1885, p. 291. Comparez aussi à cet endroit le résultat de *-tī* fin. Nous considérons le *yl* de *cabeyl* comme signe d'*l* mouillé. Des exemples comme *deyne*, 78 à côté de *degnet*, 42 confirment la valeur de cette orthographe.

Si, en plus de cela, l'*l'* de *cabeyl* avait vraiment degagé un *i* qui faisait diphtongue avec *e*, nous ne sommes pas en état de le dire.

Cant, p. 80, B. 77. *T* fin. ne se prononçait plus et avait même commencé à tomber dans l'orthographe.

Cleri, p. 72, Lg. 100. On lit dans le ms.: »cleri Euurui ille trovat», et au vers 145: »sos cleries pres reuestiz». Il serait possible de lire aux deux endroits: 1° *clerc* 100, *clercs* 145, ou 2° *clerg(e)* 100, *clerges* 145, ou bien encore 3° *clerj(e)* 100, *clerjes* 145. La mésure du vers 100 permet toutes les trois leçons; au vers 145 il faudra de toute manière suppléer au nombre des syllabes.

En admettant *clerc, clercs* comme formes de l'auteur, il faudra attribuer *cleri* et *cleries* au copiste provençal, ce qui ne fait pas difficulté, *i* servant à exprimer en même temps *i* et *j* dans les ms. prov. et *j* et *g* y étant identiques devant *e* (v. DIEZ, Gr., I^5, p. 328, et note 2). M. G. PARIS (Rom., 1872, p. 309, 312) a rétabli les formes *clerc* 100, *clercs* 145. La leçon est acceptée par P. MEYER (Rec. d'anc. textes, p. 196) pour le vers 100, mais il imprime *clerjes,* 145.

Supposé que l'auteur eût employé *clerg(e), clerges,* il est moins aisé de se rendre compte de la graphie du ms., car cette fois-ci le prov. posséderait la forme française. Le copiste prov. ne peut plus être accusé d'altération. Pour autant que nous sachions, un Français ne devait pas écrire *clerje* ou *clerie* pour *clerge.* En fin de compte, la forme *clerge* est inconnue dans la France du Nord.

Dès que l'on suppose *cleri(e), cleries* comme provenant de l'auteur, on est forcé de se reporter à une forme **clerius* (cf. *apostolie,* p. 104) qui doit donner, en qualité de mot savant, *clerie* (= *clerje*), de même que *gloria* donne *glorie, contrariu* < *contrarie,* en franç. et en prov. *Cleri* constituerait, dans cette dernière langue, une étape ultérieure. Cependant, la forme française **clerie* étant pour nous un exemple unique, nous préférons voir dans le ms. des formes provençales et accepter les lecons de PARIS.

Colomb, p. 82, Eul. 25. Il est difficile de dire à quelle époque les explosives labiales ne se prononcaient plus à la fin d'un mot après une consonne. La forme *plon* (*plumbo*) pourrait dépendre du nom. *plons.* On attendrait en tous cas, de *columbu, colomp* ou *colon.* Le *b* est probablement écrit sous l'influence du latin (comp. le fr. mod. *plomb.*). M. KOSCHWITZ, Comm., p. 80, propose un changement de *p* en *b* provoqué par l'initiale *v* dans le mot suivant *volat.* Ce sont là des changements accidentels dont le copiste seul pourrait être responsable. Le nom. doit donner *colomps, colons,* d'où jamais *colomb.* Peut-être la forme *colomb* est-elle dûe au fém. *colombe.*

Dam, p. 74, Alex. 114, 147, 316. V. danz, p. 154.

Denier, p. 68, Rmp. 61. Le suffixe *-ier* est secondaire. Cf. almosniers p. 148.

Deu, p. 82, 84, Lg. Alex. Rmp. Sp. v. deus p. 155.

Dō, p. 86, Eul. 3, 6, 10. Selon M. KOSCHWITZ (Comm. p. 58), *ō* indique le son composé de *e* et *o.* DIEZ dit (Altfr. Sprchdkm. p. 23) qu'il faut prononcer *déo,* comme dans les Serm. de Strasbourg. Il est probable que c'est la forme *deo* d'un texte latin qui a été

présente à l'esprit de l'auteur d'Eul. Dans le langage populaire, *deo* aurait eu le même traitement que *deu,* comp. *leu* > *leo* (Fragm. d'Alex. 59).

Dõ, p. 86, Serm. Dans une région orientale de la France qui comporte le lyonnais et quelques dialectes avoisinants, l'*u* lat. final reste sous la forme d'*o* au lieu de s'affaiblir en *e* (cf. MEYER-L., Z. XII, p. 526, DEVAUX, *Langue vulg. du Dauph. sept.,* p. 232). Dans le cas où les Serm. de Strasbourg auraient été composés dans cette région, on comprendrait facilement les formes *poblo nostro.* Il serait possible aussi que l'*u* de *deu* fût conservé sous la forme d'*o,* bien qu'il s'agisse ici d'une diphtongue. Il faut alors que le remplacement d'*u* par *o* soit très ancien. Le fait que dans le Dauphiné septentrional cette diphtongue est rendue par *eu,* en dépit des formes régulières comme *maytro, templo,* etc. (DEVAUX, l. c., p. 236), donne le droit de douter de la forme *d.* des Serments, qui peut avoir la même provenance que *dõ* dans *Eulõ.*

Dom, p. 74, Lg. 140. Conservé par M. Paris dans sa restitution (Rom., 1872, p. 311). La forme régulière *dome* est impossible à cause de la métrique. Pour l'explication de *dom,* v. danz, p. 154.

Dom, p. 86, Lg. 198. Continue régulièrement le lat. *domu.* Le mot est devenu *masc.,* d'accord en cela aves le grand nombre des substantifs en *-us* (cf. ARMBRUSTER, *Geschlechtswandel,* p. 63).

M. BOUCHERIE a signalé dans quelques notes concernant la Vie de Ste Ephrosyne, R. L. R. II, p. 51, pour le VIIIe siècle l'expression *in proprio domo.* Ce texte est romano-latin.

Ebisq, p. 86, Lg. 19. *I* est une réminiscence latine. La forme appartient, à cause de *b* au lieu de *v,* au copiste prov. Elle frappe par l'absence de l'*e* final. On dirait le résultat de *episcopu* avec chute, par voie directe ou par affaiblissement, de *p* intervocal. Nous avons déjà remarqué, à propos de *ebesques* (v. p. 157), combien cette chute est peu admissible, d'autant plus que la forme *evesc, eveis* n'existe pas. Nous croyons qu'il faut restituer tout d'abord *ebisque.* Le vers le permet. Il y a dans le ms. un signe après *q,* qui ressemble à un point et virgule. Ce signe n'étant nullement autorisé au point de vue grammatical, — il se trouve, au contraire, entre *ebisq* et son complément: de Peitieus — nous croyons qu'il représente les débris des deux lettres perdues, d'autant plus que l'orthographe *sq* nous paraît hors d'usage. Selon M. Paris, la forme de l'auteur doit être *evesque* (Rom. 1872, p. 304).

Ermin, p. 80, A. 91. On aurait attendu *ermeyn,* dans ce texte, de *arminio.* La même forme se trouve, Rmp. 27, au suj. plur., où elle pourrait dépendre d'une inflexion. Dès lors, *ermin* au rég. sing. serait analogique.

Fog, p. 88, B. 247, 251, 252. *G* a ici la valeur de *c,* v. amix, p. 150 sqq.

Fruh, p. 88, S. L. n. 10. Variante de *fruit* et analogue, à *tuh* : *tuit,* etc. V. deleit, p. 197.

?**Frut,** p. 88, P. R. IV, 6. Ce texte étant limousin, on attendrait *fruit* > *fructu.* La réduction de la diphtongue *ui* en *u* ne nous paraît pas avoir été suffissament prouvée. On peut en effet soutenir, en se fondant sur la théorie de M. Thomsen vis à vis de la palatalisation (v. drez, p. 155), que le nom. *fructus* donne *fruz* et dans ce cas, le rég. *frut* à côté de *fruit* serait une formation secondaire faite sur le nom.

Fu, p. 88, Rmp. 17, 101. Cette forme est restreinte à quelques dialectes, où elle apparaît souvent à côté de *feu* (cf. ANDRESEN, *Über den Einfluss von Metrum, Assonanz und Reim,* p. 27). Selon M. SUCHIER (cf. leuz, p. 175) on la trouve en anglo-normand à côté de *fuu,* et une fois pour le français du Centre (Brunetto Lat. 1284). D'après M. GOERLICH (Die Südw. Dial.), elle apparaît, de même que *lu* > *locu,* dans TURPIN I, II. M. ÖRTENBLAD relève (*Etude sur les voyelles lab.,* p. 74) *fus, fu* pour le pic. et le wall.; *fu* s'y prononçait *fü,* ce qui se dit aussi actuellement à l'Est de la France (cf. HORNING, Z., XIV, p. 389). Il serait possible que *fuu* ne soit en anglo-norm. qu'une graphie pour *fou,* dont l'*o* a dû prendre un son fermé devant *u* (= fóu) et que *fu* représente une orthographe contractée de *fuu.*

Gra, p. 88, S. L. n. 10. Forme empruntée pour *grau.* V. degra, p. 194.

Laurier, p. 68, S. L. n. 10. La diphtongaison n'étant constatée que depuis la seconde moitié du XIIIe siècle (cf. cavaler, p. 192), nous avons peine à croire à un exemple isolé du XIIe siècle. En regard de *laurer,* S. L. n. V, *laurier* tient probablement son *i* de la forme latine.

Leih, p. 90, S. L. n. 10. Forme analogue à *fruh* (v. p. 179). V. deleit, p. 197.

Ma, p. 90, B. 256, de *manu,* fém. en latin, est ici *masc.* Au vers 246 *ma* a conservé le genre primitif. DIEZ cite, *Altrom. Sprchdkm.* p. 71, plusieurs exemples de *ma* au masc. Pourtant

le mot est resté fém. dans l'usage malgré le terminaison *-us* (cf. ARMBRUSTER, *Geschlechtswandel*, p. 63).

Mond, p. 92, S. L. circ. Le *d* est probablement un trait savant, *t* étant déjà tombé en même position (v. muns, p. 187). On trouve *mon* dans S. L. n. 10 et dans le même morceau que *mond*.

Mund, p. 92, Rmp. 18, etc. *Mundu* donne régulièrement *mont* dans la Vie de St. Alexis (v. p. 200). On devrait avoir également *munt* en Normandie, si le *d* de *mundu* ne pouvait passer à *dh* comme dans *gradu* (cf. degret, p. 196). En fait, *mund* ne rime dans le Rmp. qu'avec *unt, sunt, -unt,* mais on ne sait pas, si le *t* s'y prononçait ou non. Faut-il voir dans l'orthographe *mund* la preuve que *unt, sunt* se prononçaient *un, sun*?

M | rt (= murt), p. 92, C. C. 47. Le *t* est adventice et dû au copiste. V. coronet, p. 56.

Orto, p. 90, Cart. 39, 2. Terminaison bas-latine.

Poble, p. 78, Lg. 186. On trouve cette forme dans deux dialectes franç., á savoir celui du Sud-Ouest (cf. GOERLICH, Franz. Stud., III, p. 95, 96) et le picard (cf. G. PARIS, Rom. 1886, p. 444). Dans ce dernier, *b* descend ensuite à $v < u$ et l'on a *peule*. Cf. MEYER-L., Gr. I, § 492 qui semble vouloir admettre *peuble* comme régulier en franç. et *peuple* comme influencé par la forme latine. Il trouve *pueble* dans des chartes parisiennes du XIVe siècle. *Poble*, Lg. 186, peut en tous cas être provençal. Pour être français on attendrait la diphtongue *uo*, que M. PARIS établit à d'autres endroits du texte (cf. Rom., 1872, p. 282).

?**Poblo**, p. 78, Serm. Dans le cas, où *bl* doit être considéré comme régulier en franç., la difficulté que présente l'explication de M. MEYER-L. en regard de *poblo* (cf. *dõ*, p. 178), se trouve réduite sans être toutefois écartée, car il reste à savoir, si les Serm. de Strasbourg n'ont aucun trait qui soit inconciliable avec le dialecte où l'*o* remplace l'*e* fém. $>$ *u* lat. Si ce trait existe, l'*o* de *poblo* demande une autre explication. Celle-là a été donné par M. GRÖBER, Jahrb. XV, p. 82, 83, lequel explique l'*a* et l'*o* employés dans ce texte pour *e* fém. comme résultant de l'état de confusion, qui caractérisait les voyelles atones à un moment donné. M. KOSCHWITZ s'est rallié à cette opinion (v. Comm., p. 8).

Soleiz, p. 78, C. C. 60. *Z* est plusieurs fois ajouté, dans ce texte, à des endroits où il ne le fallait pas. V. vinnesz, p. 60. C'est par erreur que M. KOSCHWITZ compte *soleiz*, 60, parmi les cas réguliers (cf. Comm., p. 187).

Seruu, p. 96, Lg. 180. En rime avec *flaiel.* La graphie *uu* se rencontre aussi dans *auuret* (habuerat), *auura* (habere-habet), *Euuruins* (Ebroinus), *reciuure* (recipere), *lauuras* (labras), *souurent* (sapuerunt), *beuure* (bibere). Elle a pour but, selon M. HAVET (Rom., 1878, p. 417), de montrer que *u* n'est pas ici une voyelle. Il est probable que cette consonne se prononçait en franç. *f* et qu'il y a eu dans l'original *serf,* forme restituée par M. Paris. En prov. *u* fin. a souvent la valeur d'une consonne (rem. *seru, salu* dans la Passion), sans être accompagné d'un signe special, tandis qu'en franç. cette habitude se rencontre, p. ex. dans *cheue* (Fragm. de Val.), où *e* final sert à prouver, selon DIEZ, Gr., II[5], p. 405, note, que l'*u* est consonne (cheue = chev).

Termini, p. 74, S. L. n. V. Mot proparoxyton et répondant au franç. *termene* (cf. FOERSTER, Rom. Stud. IV, p. 48). Nous nous attendrions à *terme* ou *termen,* comp. *(h)ome* > *hominem* dans les mêmes textes.

Tirant, p. 96, Lg. 191. Forme analogique d'après le nom. tiranz (v. ce mot, p. 192).

Tyrant, p. 96, Rmp. 43. Forme analogique. V. tiranz, p. 192.

Plur. — Cas-suj.

Amic, p. 73, Lg. 117. Conformément au traitement du *c* latin intervocal devant *e, i, amīci* doit donner *amis, amiz* en franç. et en prov. *Amic* est le résultat prov. de *amicu* (v. *amix,* p. 150) et a été mis par le copiste prov. au lieu de la forme franç. *ami* > *amicu.* Celle-ci, qui se trouve rétablie par M. PARIS (Rom 1872, p. 310), était employée au cas-suj. pluriel pour **amis,* en conformité avec le grand nombre des substantifs dont le cas-rég. sing. était identique au cas-suj. plur.

Amic, p. 73, B. 142; S. L. p. 6. Forme analogue au cas-rég. du sing. V. le précédent.

Auzil, p. 71, B. 226, 231. *Aucĕllī* doit donner, en prov., *auzel* ou *auzelh* (comp. cabeyl, p. 176), *Auzelh* est établi au cas-suj. plur. (v. APPEL, *Chrest.,* morc. 13, 3). Dans *auzil* de *Boëce,* M. MEYER-L. reconnaît, Gr., I, § 321, un cas exceptionnel d'inflexion chez les substantifs. Le phénomène est restreint, en franç. comme en prov., aux verbes, pronoms et noms de nombre. M. FOERSTER, dans »Beiträge zur rom. Lautlehre», Z., III, p. 492, sqq., ne donne, pour les substantifs paroxytons, que des exemples de

l'Italie de Nord. S'il en manque de la Gaule, cela peut dépendre de ce que plusieurs anciennes formes du plur. (cas-suj.) ont dû périr sous la prépondérance des cas-rég. sing. On ne comprend pas pourquoi les substantifs et les adjectifs auraient subi dans ce cas un traitement à part.

Channonje, p. 73, Cart. 40, 2. *Connonĭci* deviendra en prov. *c(h)annonze*, de même que *pulice* est devenu *pieuze* (v. Grundr. I, 577). *Channonje* = *channonge* (cf. DIEZ, Gr. I[5], p. 328 et la note 2) est une forme analogique et vient de *canonĭcu*, qui a donné, tout comme *clericu* (v. ce mot, p. 194) < *clerge, clergue*, en prov. *canonge* et *canongue;* ce dernier s'est changé en *canorgue* (rem. *clergue*).

Icu a subi, comme *-ĭca*, deux développements différents en prov. Dans les dialectes du Nord le résultat est le même qu'en franç. (cf. MEYER-L., Gr. I, § 337): on y trouve *c(h)anonge, clerge, monge* (> *monicu), etc., *marge* > manicu, *-atge* > *-aticu* (cf. Meyer-L., Gr. I, § 332). La forme *canorgue* présente un de ces traits qui accusent la différence phonétique entre le prov. et le franç. L'explosive intervocale *c* s'est arrêtée à l'état de sonore, tandis qu'elle passe à une fricative en franç. Cette différence s'applique aussi à d'autres explosives intervocales. *Canorgue* doit être méridional par rapport à *canonge*. M. SABERSKY relève (*Zur prov. Lautlehre*, p. 45) *Caissargue* > *Caxanicu* comme nom de lieu arlésien.

En dehors des formes *canonge, canorgue*, le prov. connaît aussi *canonegue, canoni*. Le premier se trouve, selon Raynouard (Lex. Rom.), dans un document de 1174, encore à l'élat de proparoxyton. M. PAUL MEYER relève, Rom., 1891, p. 78, une forme analogue *monegue* appartement au langage de Die de XIIIe siècle, en ajoutant qu'il est incertain, s'il faut regarder l'*e* non final comme un réflexe de *a* dans *monacu*, ou s'il faut partir de **monicu* en regardant *monegue* comme un proparoxyton ordinaire. Dans tous les cas *canonegue* est logiquement antécédent à *canorgue*.

C(h)anoni (v. LEVY, *Prov. Suppl.-Wb.*) est savant. Il vient d'un plus ancien *c(h)anonie*, avec apocope de *e* (cf. MEYER-L., Gr., I, § 340), mot qui remonte à **canoniu*, comme *moni* (cf. DEVAUX, *Lang. du Dauph.* p. 214), à **moniu* (v apostolies, p. 142).

Clerc, p. 73, Alex. 582; P. R. II, 3. Cas-rég. de **clerco* et employé, par extension analogique, au suj. plur. *Clericī* ou **clercī* donneraient *clerze, clerce*, resp. *clers* (cf. MEYER-L., Gr. I, § 332).

Greu, p. 91, Rmp. 27. Forme analogique. Le résultat de *Graeci* doit être *grieis, greis*. *Greu* provient de *graecu* (v. leuz, p. 173, 174).

Hermin, p. 81, Rmp. 27. Serait-ce encore un exemple d'inflexion? (v. auzil, p. 181).

Inimi, p. 73, Eul. 3. On attendrait *enemis* > **in-amici. Inimi* est identique au cas-rég. sing. (v. amic, p. 181) et employé par analogie avec cette forme. Le mot a reçu une physionomie latine (comp. inimix, p. 166).

Scanz, p. 97, Cart. 42, 30. Le *c* a été déplacé, probablement par négligence; on doit lire *sancz*. Le ms. porte *ē scāz* (v. le *Rec.*, p. 164, note). *C* est dû à une influence du latin, ce qui n'a pas lieu de nous étonner pour un mot comme *sanctus*. Comp. *sanct,* Lg. 30, 68, 118, 140; *sancz,* 2, 50. Mais au lieu de *sanz,* on attendrait de *sancti: san't,* d'où *saint* ou *sant* (cf. P. MEYER, Rec., l. c.). Les deux formes sont connues en prov., la première seule en franç. (voir, pour le développement de *-nct-* en prov., SABERSKY, *Zur prov. Lautlehre,* p. 38, sqq.). Il est possible que le phénomène *sant,* en regard de *saint,* soit un fait dialectal; la forme *sant* ne se laisse du moins pas déduire du nom. *sanctus,* qui donnera *sain(t)z* ou *sanhz,* comp. *lonhz, conhz, besonhz, onhz* (> unctus), etc. (GRÖBER, Z. VI, p. 487), formes qui existent encore au XIIIe siècle.

Le plus difficile, c'est de se rendre compte de *z* au cas-suj. plur. pour *t.* Cette orthographe se retrouve aussi dans d'autres textes — v. p. ex. ARMITAGE: *Serm. en vieux prov.,* p. L — et doit dépendre d'une confusion avec le cas-suj. sing., qui présente, dans différentes parties de l'Ouest de la Franç̧e, des formes en *t* au lieu d'en *tz, ts.* De là, afin de maintenir la déclinaison à deux cas, une réaction naturelle se produit en faveur d'un rég-sing. et d'un suj.-plur. en *tz, z.* Il est assez remarquable qu'un effet de ce phénomène essentiellement propre à l'Ouest se retrouve jusque dans le dép. des Bouches-du-Rhône, région d'où provient le cart. en question — à moins qu'il ne faille voir dans la forme *scāz* le résultat d'une inadvertance.

La réduction de *z, tz* (= ts) à *t* a reçu deux explications différentes:

1) Selon DIEZ, Jahrb. I, p. 363 (compte-rendu de »Ein altprov. Prosadenkmal» par K. Hofmann), le phénomène est dialectal et le pays natal des formes en *t* serait celui des mss. de Limoges. Ces manuscrits ne contiennent qu'en partie des textes primitivement limousins, mais le copiste a pu introduire les formes en question partout. L'anomalie ici constatée revient, selon DIEZ, aussi dans d'autres textes, p. ex. la *Passion, Gir. de Roussillon, Vie de St. Enimie,* chez *Bernard de Ventadorn* et dans le dial. vaudois, mais

il est fort possible que le fait soit primitivement restreint au limousin. M. CHABANEAU exprime, Rom. 1879, p. 112, la même opinion que Diez.

2) Selon M. ARMITAGE (*Serm. en vieux prov.*, p. XXV, sqq.) il s'agit de différentes orthographes. D'après lui, il y a eu confusion entre le suj. du plur. et le suj. du sing., mais provoquée par les pluriels en *voy.* + *ti*, *voy.* + *di*, dont *ti*, *di* auraient abouti à un son »essentiellement sifflant» tout en n'étant désignés dans l'orthographe que par *-(i)t.* On aurait retranché le *z* au suj. du sing. et au rég. du plur. comme étant inutile, et un *z* aurait été par contre-coup, et afin de conserver la distinction des deux cas, ajouté au cas-rég. du sing. et ensuite au cas-suj. du plur. M. A. est persuadé qu'il ne s'agit que d'une question orthographique, témoin les formes *tot* (pour *tos*, P. R. I), *dit* (deux fois, pour *dis*, P. R. II) *lengat* (pour *lengas*, S. L.) etc. (l. c., p. XXVII). L'emploi de *t* pour *z* a précédé, selon M. A., celui de *tz*. Aussitôt que commence la graphie *th*, *h* au cas-suj. du plur., les formes anomales en *t* deviennent de plus en plus rares.

M. CLOETTA, Rom. 1893, p. 207—213, donne, à propos de *z* final dans *Sponsus* (du ms. 1139 de Limoges), un compte-rendu très instructif et nourri de faits concernant le phénomène en question. L'explication de M. ARMITAGE n'est pas admissible et pour deux raisons: 1) les formes en *t* pour *z* = ts apparaissent non seulement en prov. mais aussi en franç., toujours dans la partie occidentale de la Gaule, en Touraine; les textes poitevins, comme la *Vie de St. Cathérine* et les deux *Turpin* semblent rompre la cohérence entre le Limousin et la Touraine; 2) les mêmes formes ne sont pas restreintes à la déclinaison, mais elles se montrent aussi dans la conjugaison, notamment à la 2e pers. du plur. présent de l'indicatif. On remarque ces dernières formes surtout dans les textes franç.: l'*Epître farcie de St. Etienne* et le *Sponsus*. M. CLOETTA est d'accord avec DIEZ et CHABANEAU pour les attribuer à un développement dialectal; comme nous venons de le voir, il y a des preuves parlantes en faveur d'une telle hypothèse.

Il est plus difficile de se rendre exactement compte de la manière dont s'est effectué le changement de *ts* en *t*. M. CLOETTA suppose, l. c., que, dans *ts*, *t* se serait prononcé avec une telle énergie qu'il se laissait entendre même après l'*s*: *tst* < *t*. M. CLOETTA en cite un seul exemple: *seietst* (= soyez) dans le Fragm. du Valenciennes (29), mais cette exemple peut bien, en regard de *preirets*, 31, à côte de *ireist*, 3, *aveist*, 27, *aiest*, 29, *preiest*, 31,

sost, 14, *vost,* 30, représenter une graphie erronée. Le Fragm. de Val. étant regardé comme appartenant au Nord-Est de la France, cet exemple ne nous semble apporter aucune preuve pour un développement propre aux dialectes de l'Ouest.

Tirant, p. 97, Rmp. 41. Forme analogique. V. tiranz, p. 192.

Uel, p. 79, B. 203. On attendrait *uelh.* La diphtongue *ue* prouve au moins que *l* avait été mouillé (cf. Grundr. I, p. 574). Il l'était probablement encore, malgré la graphie *l,* qui remplaçait parfois *il, lh.*

Plur. — Cas-rég.

Agnels, p. 71, Cart. 40, 31. La graphie *s* au lieu de *z* n'est certainement qu'un accident, considéré le grand nombre d'exemples avec *z* (v. p. 71), lequel est régulier après *ll* en prov. (cf. Gröber, Z., VI, p. 488).

Almosniers, p. 69, Alex. 253. Le suffixe est secondaire. V. menestier, p. 219.

Amigs, p. 73, B. 138, 185. *G* a la valeur de *c* (v. amix, p. 150).

Cleries, p. 73, Lg. 145. Nous croyons que cette forme, qui doit être lue *clerges,* est dûe au copiste prov. et qu'il faut rétablir *clercs* (v. cleri, p. 176).

?**Degras,** p. 83, B. 227. *Degrados* < *degradhos* < *degradh's* donnerait plutôt *degraz* et, dans ce cas, *degras* est refait sur *degra.*

Deleit, p. 83, P. R. I, 167. On attendrait *deleiz.* Pour la graphie *t,* v. scanz, p. 183. Le traitement de *ct* est le même que l'on constate en général dans P. R. (v. deleit, p. 197).

Despeis, p. 87, P. R. I, 168, pour *despeiz. Ts* originaire est rendu de six manières différentes dans cette poésie (cf. Cloetta, Rom. 1893, p. 212); *s* est employé dix fois pour *z.* Encore n'avons-nous pas compté *als,* 77 (ad illos); *els,* 78 (illos) et *aquels* 189.

Feus, p. 89, Rmp. 66. *Fŏcos* devait donner *fuegs* < *fues* (v. leuz, p. 174) et *feus* est dès lors fait sur *feu* > *fŏcu.*

Fus, p. 89, Rmp. 6, d'après *fu,* forme dial. de *feu;* v. le précédent.

Gras, p. 89, S. L. n. V (quatre fois), n. 10 (trois fois).

Mot étranger au dialecte de ces sermons, lequel exige **graus,* d'accord avec le sing. *grau* (v. *degra,* p. 194). Ce *graus* est en soi une forme hypothétique : si *gradu* < *gradhu* donne *grau, grados* < *gradhos*

ne donnera pas pour cela *graos, graus,* car *o* est peut-être tombé avant *u* (cf. leuz, p. 170, 171), à une époque où *dh* se conservait encore. Dans ce cas, il est probable que le plur. **graus* a dû se substituer au régulier *graz,* par analogie avec le sing. *graus, grau.*

Meis, p. 93, Lg. 86, 90. M. PARIS restitue *mes* (cf. Rom. 1872, p. 308).

Ols, p. 79, Lg. 154, 171. La forme est très probablement provençale, comme *fils* 16 (v. ce mot, p. 165). En faveur de cela parle l'*s* final, qui serait un trait serait propre à un dialecte meridional. En prov. *l* peut exprimer *l'*, mais l'absence de la diphtongue semble prouver que l'*l* n'était pas mouillé dans *ols.* Il est à croire que *fils* 16 doit être interprété de la méme façon.

Poncis, p. 97, S. L. n. V. *-cēnus* doit donner *-ces* en prov. (cf. MEYER-L., Gr. I, § 105).

Sancz, p. 97, Lg. 2. Le *c* indique une orthographe latine. Il est possible qu'il en soit de même de *a* au lieu de *ai* (comp. l'adj. *sanct,* 30, 68, 118, 140).

Sanz, p. 97, Lg. 3, 238. Se trouve au vers 3 en rime avec *aanz,* ce qui n'empêche pas de lire *sainz* (cf. LÜCKING, Mund. p. 35, 36; G. PARIS, Rom. 1878, p. 115). Peut-être faut-il considérer l'*a* comme étant latin, autrement *sanz* appartiendrait au copiste prov.

?**Sugets,** p. 97, Cart. I, B. On attendrait *sugeits,* cf. drez, p. 155.

B. Formes régulières.

Sing. — Cas-suj.

Amis, p. 72, C. C. 13, 65; v. amix, p. 148.

Amix, p. 72, Cart. 43, 2; S. L. p. I; v. amix, p. 148.

Deplainz, p. 94, Alex. 105.

Deus, p. 82, B. 105, 111, 136; Cart. 41, 10; 42, 29; P. R. I, 75, 98, 122, 209, 212; III, 6, 10; IV, 3, 4, 6, 10, 12; S. L. n. V, n. 10, 10. L'*e* ouvert ne se diphtongue en prov. que tard et sous certaines conditions (cf. P. MEYER, *Encycl. Britt.* XIX). La forme populaire de ce mot est identique au latin.

Donz, p. 74, B. 28.

Enemis, p. 72, Alex. 160; v. inimix, p. 166.

Espos, p. 96, Sp. 15, 20, 25, 30, 79.

Fils, p. 88, Cart. I, B (trois fois); v. fils, p. 165.
Fiz, p. 88, Rmp. 37, 39; v. fils, p. 159.

?**Fiz**, p. 88, C. C. 74. Il est difficile de préciser le dialecte du Cantique des Cantiques. M. LÜCKING, *Mund.* p. 233, sqq., l'attribue à la Normandie, tandis que M. KOSCHWITZ (Comm., p. 194), pour éviter la plupart des obstacles, propose comme pays de l'auteur la Franche-Comté ou le Sud de la Bourgogne. Dans ce cas le copiste pourrait toujours être un normand.

Filz, p. 88, Cart. II B (trois fois); A. 28; v. fils, p. 159.
Fox, p. 88, B. 164; v. leuz, p. 173.
?**Fruiz**, p. 88, Rmp. 88; v. drez, p. 155.
Lieus, p. 90, Alex. 570; v. leuz, p. 174.
Meiers, p. 68, Cart. 40, 6.

Muns, p. 92, S. L. n. 10. *Mundus* donnera d'abord, en prov., *monz*. L'*u* bref lat., en position ou non, était selon CHABANEAU (Gr. Lim., p. 42, note 1) d'ordinaire rendu par la graphie *o* dans la plus ancienne littérature prov. Mais on trouve aussi *u*. Ainsi, à côté de *mond, mon* dans le sermon IX, *mon* dans le sermon XXVIII, *muns* se rencontre aussi dans ce dernier texte (cf. ARMITAGE, *Serm. en vieux prov. du XII^e siècle*).

Dans *muns* l'élément dental de *z* a disparu.

M. Chabaneau dit, R. L. R. V, p. 332: »le sentiment de la valeur de *z*, en tant que signe, paraît effacé dès le XII^e siècle et, le *t* continuant à se faire sentir, on le préposa à la lettre z». Ce fait se trouve confirmé par l'usage dans les Sermons en question. Ils se divisent en deux séries. La première (I) contient, entre autres, les morceaux désignés par I, V, et IX dans la publication de M. Paul Meyer (Jahrbuch VII) et date du commencement du XII^e siècle, la seconde (II) compte parmi ses morceaux ceux que M. Meyer désigne par *6* et *10* et provient d'une rédaction postérieure à l'autre d'un demi siècle à peu près.

Voici le résultat du phonème lat. *voy. ton.* + *t(d)* + *s* dans les deux séries:

I. I (Pentecôte): *ajustaz, essalsaz, merces, toz, vertuz.*
V (Nativité): *gras* (deux fois), *nativitaz, toz* (deux fois).
IX (Circoncision): *appellaz* (cinq fois), *amaz, avez, compliz* (deux fois), *laisaz, pausaz* (deux fois), *serez, trapassarez, sabez, tuz, toz* (deux fois), *venguz* (deux fois), *vengutz.*

La règle est *z*.
Exceptions: Pentecôte: *merces.*
Nativité: *gras* (deux fois).
Circoncision: *vengutz.*

II. 6 (Pentecôte): *avetz, Esperitz.*
10 (Nativité): *avetz, avez, gras* (trois fois), *nativitatz* (deux fois), *salvatz, totz* (deux fois).
La règle est *tz.*
Exceptions: Nativité: *avez, gras* (trois fois).

Nous voyons donc que la transformation de *z* à *s* a été consacrée par l'orthographe au milieu du XIIe siècle pour le dial. en question. *Vengutz* (IX circ.) en est déjà un indice précurseur, *avez* (10 nat.) n'est qu'un reste des habitudes précedentes. *Merces* et *gras* sont probablement des formes analogiques faites sur le cas-rég. *merce, gra* > *mercedh, gradh* (cf., pour la chute de *d,* MEYER-L. Gr. I, § 563). Il reste donc établi que dans la rédaction postérieure le *t* de *voy* + *ts* lat. se prononçait encore. Mais pour quelle raison *z* n'y fait-il plus fonction de *ts*? Afin de répondre à cette question, nous allons soumettre le phonème latin *voy. ton.* + *nt(d)* + *s* à un examen pareil à celui qui précède.

I. I (Pentecôte): *atretanz, genz, granz* (deux fois), *(o)manez* (= manenz), *serpens* (deux fois).
V (Nativité): *granz* (deux fois), *grans.*
IX (Circoncision): *argenz, covinenz, talanz.*
La règle est *z.*
Exceptions: Pentecôte: *serpens* (deux fois).
Nativité: *grans.*

II. 6 (Pentecôte): *mandamenz, quenz, serpens.*
10 (Nativité): *grans* (deux fois), *muns.*
La règle est *s.*

Nous avons le droit de considérer le *z* de *mandamenz, quenz* comme égal à *s.*

Dans ce cas, la dentale a donc disparue. Ce phénomène est, selon GRÖBER, Z., VI, p. 487, note, en connexion étroite avec la tendance à ne pas intercaler un *t* entre un *n* simple et un *s,* p. ex. dans *sons* > *sonus.* Cet *n* a trop peu d'intensité et perd »seine *n*-articulation» pendant qu'elle nasalise la voyelle précédente. Donc, à mesure que s'achève la nasalisation dans les mots faisant partie

du groupe *voy. ton* + *nt(d)* + *s*, *n* se prononçe d'une manière plus lâchée et il y a une condition de moins pour l'articulation de la dentale. Celle-ci finit par tomber, devant *s* ou en finale, au cas-suj. comme au cas-rég. Les formes *serpen, gran, atretan, gen, talen, mandumen, mon,* etc. que l'on rencontre dans les deux rédactions des Serm. confirme le fait, qui doit remonter à une plus haute époque, puisque nous trouvons déjà dans Boëce *lains* à côté de *lainz, talen, joven* etc. La confusion entre *s* et *z* donne aussi lieu à *menz* pour *mens* > *minus* (Boëce), *senz* pour *sens* > *sensus* (S. L. circ) et > *sine* + *s* (cf. R. L. R. V, p. 334), et peut-être aussi à *efaz* (> infas), *nonz, nomz* (S. L. circ) en regard de *poncis, efas* (n. V). La confusion entre *s* et *z* qui se manifeste encore dans la seconde rédaction des Serm. (comp. mandamenz, quenz) avait rendu nécessaire l'orthographe *tz* pour le *z* primitif. Il est probable que ce qui s'est passé pour *monz* (< muns) a eu lieu également pour p. ex. *anz* (> annus) et *donz* (> dominus), où il y avait eu épenthèse d'une dentale après *nn, mn* < *nn*. En effet, nous trouvons *anz* (n. V), mais *ans* (deux fois, n. 10).

Munz, p. 92, Rmp. 18.

Orez, p. 70, Alex. 195.

Ortz, p. 90, Cart. 40, 52. Dans la langue de Montelier le *z* avait usurpé, dès la fin du XIe siècle, le son d'*s*. Nous le voyons par des graphies telles que *Gontartz* (4 fois), *Chatbertz* (3 fois), *Bernartz* (2 fois), *Richartz, ortz, partz* en face de *Bastarz* (1 fois); dans ces exemples le *z* primitif se trouve précédé par la consonne *r*. Nous venons de dire, à propos de muns, que c'était après un *n* que l'élément dental de *z* s'était amuï. En conformité avec cela, le cartulaire de Montelier offre *Duranz, Saramanz, dedinz* (12 fois). A l'état final l'orthographe maintient encore le *t* après *n*.

Si le *t* finale était précédé d'une voyelle, il était également tombé, même dans l'orthographe, p. ex. *vesti,* 20, *meita,* 98, *pra,* 95. La chute de ce *t* caractérise les dialectes du nord du domaine prov. (cf. MEYER-L. Gr. I, § 564) par opposition avec les dialectes méridionaux, y compris le rouergat. Suivi d'un *s,* il semble sauvé, remarquez: *Charletz, Charlletz, Otgeutz, Ferretz, Chalvetz, Roschatz.* Il est donc assez singulier de ne trouver ici aucun exemple de *tz* pour les noms communs: *aloz* (5 fois), *meitaz* (2 fois), *praz.* Le continuateur de *subtus* est écrit une fois *soz,* mais quatre fois *sotz.* Y a-t-il un rapport entre le nom. et l'acc. qui fait qu'on ne remplace plus l'ancien *z* de *meitaz, praz, aloz* par *tz,* puisque le cas rég. est dépourvu de la dentale en question? Nous croyons cela. Il ne faut pas attacher

trop d'importance aux noms de personnes dernièrement cités, dont plusieurs proviennent certainement de thèmes en *-ttus,* comme p. ex. *Charletz.* Dans ces noms de personnes le *t* est conservé à l'état de finale, p. ex. *Averet,* 26, *Cogulet,* 72, *Otgeut,* 77. Dans le dialecte des Sermons dits limousins, nous venons de constater que le changement, de *z* en *tz* après la voy. tonique se produisait rigoureusement, et il faut noter en même temps que dans ces sermons le *t* final précédé de la voy. ton. se trouve conservé. [C'est là encore un des traits qu'ils ont en commun avec le rouergat.] Le Cartulaire de Montelier est plus ancien, il est vrai, que les sermons susdits, mais la nouvelle orthographe y était pourtant très répandue, comme nous le voyons par les exemples de *-rtz* où les noms propres et les noms communs marchent de concert.

Pelerins, p. 74, Alex. 354.

Pobles, p. 78, S. L. n. V, n. 10.

Pueples, p. 78, Alex. 308, 519, 540, 589; v. poble, p. 180.

Preire, p. 94, S. L. n. V, V, n. 10, circ., circ.

Prestre, p. 94, P. R. I, 122.

Sarcueus, p. 96, Alex. 586. M. MEYER-L. suppose, Gr. I, § 523, comme étape dans le développement de *sarcŏphagus* : *sarcŏfaus* < *sarcòfus* (comp. vertragus < vertraus < veltrus < vieutre, Rotómagus < Rotomus < Rouen). On se demande si *f* doit s'effacer pour permettre le contact entre la voyelle tonique et la voyelle atone. Le *v* persiste dans *ŏvum* < *uef* et *nŏvu* < *nuef* (cf. MEYER-L., Gr. I, § 442). De **sarcŏfus, *sarcŏfu* on attendrait *sarcuovs* < *sarcues* < *sarcueus, sarcuov* < *sarcuef* < *sarcueuf.* Mais le fait que nous trouvons la forme *sarcueus* déjà dans Alex. rend cette hypothèse inadmissible, car à cette époque *ue* de *ŏ* ouvert n'était pas encore identique à *eu* (comp. P.-A. GEIJER, *Stud. i fransk lingvistik,* p. 12, 13; BOURCIEZ, *Précis,* p. 34).

Donc **sarcuóus* serait devenu *sarcuéus* < *sarkeus* (cf. leuz, p. 167). *Sarcueus* a peut-être donné lieu à la forme *sarquieu* (comp. yeux > ueus, vieut > veut, etc.). Le premier *u* de *sarcueus* (Alex.) peut aussi marquer que *c* est une explosive (non comme dans *ceux*).

Sers, p. 96. Alex. 348; Rmp. 14.

Soleiz, p. 78, C. C. 16; v. fils, p. 159.

Solleiz, p. 78, C. C. 1; v. fils, p. 159.

Sos, p. 96, P. R. II, 2. On appelle *n»instable»* l'*n* fin. en prov. quand il était précédé d'une voyelle comme p. ex. dans *son* > *sonu.* Cet *n* pouvait ou tomber, ou bien persister comme en franç. La chute est probablement très ancienne — on la constate dans *Boëce* — et appartient à un domaine fixé à peu près par M. P.

MEYER déjà dans son édition de *Flamenca*, 1865 (c. p. XXX). Selon M. M., le phénomène embrasse le centre et l'ouest des dialectes méridionaux. Cette région a été plus strictement délimitée par M. SUCHIER (Grundr. I, carte VII) qui exclut la Gascogne, la Provence et le domaine franco-prov. Il est donc à croire que dans l'ancienne littérature prov., qui émanait du centre, l'*n* en question ne devait pas se prononcer, même là où l'orthographe l'avait conservé. Nous croyons que c'est l'avis de DIEZ, lorsqu'il dit, p. 320 de sa Gram. I[5]: »Indifférentes *n* konnte jeder nach seiner Mundart aussprechen oder übergehn, es zählte für nichts». Il fait observer cependant, dans une note, que la métrique tolère p. ex. les quatre syllabes de *puesco aver, prendo armas* et que l'on pouvait prononcer le *n* ou non, si l'on trouvait p. ex. une rime comme *reten: ben.* C'est le contraire de ce que dit M. P. Meyer à propos de la rime *plus* : *chascuns* de Flamenca (l. c.), où *n* est attribué au copiste. Dans *Boëce* on trouve les deux formes pêle-mêle (comp. HÜNDGEN, *Altprov. Boeth.-lied,* p. 83). Suivi des dentales *t* et *d, n* n'est plus instable (cf. DIEZ, MEYER, l. c.). La terminaison atone *-on* fait exception, p. ex. *agro* > habuerunt, *canto* > cantant, de même *so* > sunt. Si le sort de *n* dépend des dentales suivantes *t* et *d,* en est-il également ainsi quand cette dentale est un *s*? Forcément non, puisque *n* a des qualités en commun avec *t, d* qu'il ne partage pas avec *s.* D'autre part, on n'est pas sûr, qu'un *s* suivant ne pût, par une raison inconnue, entraver la chute de *n.* Dans ce cas il faudrait expliquer une forme comme *sos* > sonus par une influence analogique du cas-rég. Nous croyons que *n* suivi de *s* a été soumis à la même loi que *n* final, et cela pour trois raisons: 1° parce que le réduction de *ns* à *s* en latin vulg. montre que ce processus pouvait bien se produire; 2° *conselh* a été réduit souvent à *coselh* en prov.; 3° il y a, selon SUCHIER, une région dialectale, au sud de la Garonne, sur la limite de la Gascogne, qui laisse tomber l'*n* devant *s* tout en le conservant à l'état final.

On est tenté de supposer que la chute d'*n* est une des conséquences de la nasalisation, qui diminuait sensiblement la force de l'*n* en lui enlevant une partie de l'élément nasal. Dans ce cas, l'absence d'*n* est remarquable en se sens que la voyelle nasalisée ne se distinguait plus de la voyelle orale dans l'écriture.

Tiranz, p. 96, Lg. 152. En anc. fr. et prov. la sifflante *z* marque l'intercalation d'une dentale après *nn* (v. *fils,* p. 162). La règle ne souffre aucune exception dans *St. Léger,* rem.: *tiranz,* 152,

damz, 51; après *n* simple la graphie est *s: sens* (> sine + s), 84 *Euruins,* 109. C'est à tort que M. LÜCKING, Mund., p. 28, traite *tiranz* comme une nouvelle formation faite sur *tirant.* Lg. 191, qui se serait réglé, à son tour, d'après les mots en *-ant.* C'est l'inverse qu'il faut dire. On trouve aussi un *t* adventice après d'autres consonnes que *n,* p. ex. dans *amiralt,* Rol. 1663 (comp. ici les allégations de GRÖBER, Z., II, p. 495, 496 [à propos d'un article de P. Meyer], CHABANEAU, Rom., 1879, p. 110 sqq., BREKKE, *Étude sur la flex. de 'Brandan',* p. 36, 37).

Toneyres, p. 96, A. 49; v. peyl, p. 200.

Tresors, p. 96, C. C. 81.

Venz, p. 98, Rmp. 86.

Sing. — Cas-rég.

Agnel, p. 70, Cart, 40, 43, 50, 51,

Ami, p. 72, Alex. 154, 163, 223, 462; C. C. 5, 8, 12, 33, 39, 45, 63; v. amix, p. 148.

Amic, p. 72, B. 128; v. amix, p. 148.

An, p. 80, A. 74.

Anel, p. 70, Alex. 73.

Asne, p. 74, Rmp. 39.

Baptesme, p. 80, Alex. 29.

Cant, p. 80, A. 103.

Caualleyr, p. 68, A. 76. Cf. FLECHTNER, *Sprache des Alex.-Fragm.* p. 9.

Cavaler, p. 68, P. R. I, 63. M. P. MEYER, Rom. 1875, p. 434, a donné un aperçu du développement de *-arius* en prov. Selon lui, on y trouve d'abord deux formes, l'une en *-er,* l'autre en *-eir;* la dernière prévaut en Auvergne et en Quercy. Dès la seconde moitié du XIIIe siècle de nouvelles formes aparaissent, notamment en *-iers, -ieirs,* lesquelles s'expliquent par diphtongaison de *e* dans *ers, eirs.*

M. STAAFF, qui, p. 114 sqq. de son ouvrage sur le suffixe *-arius,* étudie les dialectes prov., résume l'extension des anciennes formes de la manière suivante:

Gascogne	: er (ier)
Limousin	: er, ier
Auv. et Quercy	: eir (er)
Rouergue	: —
Langued'oc	: er, ier
Provence	: er

Nous supposons que c'est par inadvertance que M. S. a mis Provence pour Dauphiné.

Le numéro I des P. R. présente la forme *-er*. On attribue ce texte au même dialecte que les *Sermons* (limousins), lequel serait celui de l'Auvergne ou peut-être du Quercy ou bien du Rouergue (cf. CHABANEAU R. L. R. XVIII, p. 114). Si nous examinons les sermons en question publiés Jahrb. VII, nous trouvons dans la plus ancienne rédaction *laurer* > *laureariu*. On sait que la loi de Bartsch n'agit pas en prov. *Laurier* que nous rencontrons dans la rédaction postérieure dénonce par son *i* une influence du latin, du moment que la diphtongaison n'a pu être constatée qu'un siècle plus tard. En dehors de ces formes, on trouve *renoeirs, renoeir,* S. L. p. 6, qui indiquent l'Auvergne. Les exemples manquent pour l'ancien rouergat, mais le résultat mod. y est *-ié, -ió* (cf. Staaff, l. c.), qui semble présupposer *er* < *iér*. Les Sermons et le num. I des P. R. s'annoncent donc, si l'on s'en tient au traitement de *-ariu* (= *eir, er*), comme textes auvergnats ou quercinois.

Cellarer, p. 68, Cart. 40, 13. *-ariu* est représenté par *-er* partout dans cette charte (cf. P. MEYER, Rev. des Soc. Sav. 1867, Juillet—Déc. p. 424).

Ces, p. 80, Cart. 40, 58.

Cheval, p. 80, Rmp. 39.

Christ, p. 80, P. R. I, 3.

Clerc, p. 72, Alex. 375. Le résultat de *clerico* doit être *clerge* en franç. (v. *apostolies,* p. 141), mais au lieu de cette forme on a uniquement *clerc*[1]. Puisque tous les proparoxytons romans furent réduits à des paryxotons, il y a lieu de se demander si *clericu* n'avait pas été, comme beaucoup d'autres mots, contracté déjà en latin en *clerco,* dont *clerc* serait le continuateur normal. La syncope n'a lieu en latin que sous certaines conditions et notamment entre *l, r* d'un côté et *p, m, d* d'un autre, entre *s* et *t* et dans quelques cas exceptionnels, surtout devant un *l* (cf. P. E. LINDSTRÖM, *Anm. till de obet. vok.,* p. 20). Pour *clericu,* le cas est suspect, *r* faisant facilement partie d'un groupe de consonnes. La forme *St. Cyr* ne contredit pas l'hypothèse d'une ancienne chute d'*i* atone. M. SCHELER (*Transformation franç. des mots latins,* p. 10) explique *Cyr* de *Cyricu,* de même que *glas, ombil,* par apocope du suffixe entier, phénomène qui n'aura aucun motif pour se produire. Le *c* de *clerc* serait alors une ortographe latinisante ce qui

[1] Godefroy donne aussi *clerch* (Tournai).

ne nous semble pas probable non plus. *Glas* vient de **classum* pour *classicum*. Quant à *Cyr* pour **Cyrc* > **Cyrcu*, cette forme pourrait être provoquée par le nom. *Cyrs*.

On a voulu expliquer l'anomalie de *clericu* < *clerc* en prétendant que le mot, datant de la période chrétienne, fut vulgarisé relativement tard (cf. P. E. LINDSTRÖM, l. c.), lorsque le *c* de *-ĭcu* avait déjà commencé sa marche vers *g*, *y*. Mais on aurait alors en tous cas *clerke* (= *clerque*). Il n'est guère possible que l'on se soit débarrassé de l'*e* fém. par influence du genre. On a respecté le même *e* de *pape*, *prophète*, *ermite*, bien que ces mots soient masc. De la forme primitive **clerque*, aucune trace.

D'autre part, **clerco* ne peut être considéré comme une étape antécédente aux prov. *clerge*, *clergue* (cf. la *Chresth.* de APPEL, Gloss.). M. MEYER-L. admet (Z., VIII, p. 230) pour le prov. des differences dialectales quant à la syncope. Pour la désinence fém. *-ĭca*, les dialectes septentrionaux et le rouergat seraient conformes à la France du Nord, tandis que le Sud suivrait un autre chemin (cf. *Gram. des langues rom.* I, § 337). S'il en est de même de *-ĭcu*, *clerge* serait la forme du nord. Quant à *clergue*, v. ci-dessus *channonje* (p. 182). La forme *clerc* est aussi très répandue en prov., mais elle pourrait être empruntée au français. Il faut croire que *clericu* était entrée une seconde fois dans le prov. populaire, un peu plus tard que **clerco*, à l'état de proparyxoton pour être pris dans une acception moins générale peut-être et où le maintien de l'*i* était dû à l'influence des lettrés, tout cela à une époque qui permettait encore le changement en *clerge*, *clergue*.

Congiet, p. 70, Alex. 598; v. gred p. 212.

Cumgiet, p. 70, Lg. 84; v. gred, p. 212.

Degra, p. 82, B. 225. Si l'on se rapelle le développement de *pede*, *fede*, *mercede*, *laude*, etc., dont le prov. n'a conservé que *pe*, *fe*, *merce*, *lau*, conforme en cela à la loi qui fait tomber le *d* final après une voyelle (cf. MEYER-L. Gr. I, § 563), on n'attendrait de *gradu* — comme de *nīdu* (voir plus loin, p. 200) — que *gra*, *ni*. Le nom, donnera *graz*, *niz*. Mais à côté de ces formes on trouve aussi *grau*, *niu*, dont l'*u* remonte à l'*u* fin. de *gradu*, *nidu*. *Grau* existe encore à côté de *gra*, quoique avec le sens particulier de 'canal, conduisant l'eau des étangs, par degrés, à la mer' (cf. P. MEYER, Rom. 1880, p. 193, note). Dès le début *grau* et *gra* ont dû avoir la même signification, et la différence de l'emploi de ces mots était alors purement géographique. Elle s'est trans-

formée, plus tard, en une différence lexicographique, lorsque la forme *gra* fut employée aussi dans le domaine de *grau*.

Les formes *grau, niu* s'expliquent facilement en admettant que, parmi les finales atones, *u* ait persisté plus longtemps que *e* (v. *leuz*, p. 170): *pede* donne *pe*, mais *gradu* donne *grau*, le *d* tombant pendant ce délai et *u* étant sauvé par le contact avec *a*. Dès lors, il est plus difficile de se rendre compte de *gra, ni*, dont la particularité pourrait être attribuée à un développement spécial soit de l'*u*, si cette voyelle dans certains dialectes tombe en même temps que l'*e* de *pede* < *pe*, soit du *d*, qui, dans ces mêmes dialectes, se maintiendrait plus longtemps que dans les autres: auquel cas, la chute de l'*u* atone aurait lieu en même temps dans tout le domaine prov. C'est cette dernière eventualité qui nous inspire le plus de confiance, et voici pourquoi.

M. DURAND a commencé, R. L. R. XXI, p. 62, une série de notes sur quelques doublets, pris d'un patois rouergat. On trouve parmi ces doublets (cf. l. c.) des formes comme *estradal* à côté de *estral* (> estraal), *fisel* à côté de *fiel* (> fidele), *mesola* à côté de *miula* (> medulla), *nosar* à côté de *noar* (> nodare), *Rodergue, Rosergue* à côté de *Roergue, trida* à côté de *tria*. Ces exemples semblent prouver que le *d* intervocal, à l'interieur du mot, non seulement se changeait en *s* (cf. MEYER-L., Gr. I, § 436), mais pouvait aussi tomber. Dans *pede* < *pe* il passait à *dh* et tombait, devenu final; mais dans *gradu, nidu* le *d* se trouve, vu la persistence d'*u*, à l'intérieur du mot, et elle tombe, en passant probablement par l'étape de **gradhu* < **grazu, *nidhu* < **nizu*. Dans *gra, ni, dh* survit à la chute de *u* et tombe à l'état de finale; ces formes se rangent dans la même catégorie que *estradal, fisel, mesola, nosar, Rosergue*, où la dentale étant toujours intervocale peut descendre à *s* sans toutesfois tomber. M. DURAND fait une remarque intéressante quant à l'emploi des doublets. Il dit que les types qui conservent le *d* sont en usage surtout dans la classe lettrée et sentent un peu la recherche. Ces formes sont évidemment, de même que *gra, ni*, d'une provenance étrangère au Rouergue (cf. AYMERIC, Z. III, p. 340, qui constate également ce double développement de *d* en Rouergue).

Si nous considérons les résultats de *vadunt*, lequel a donné d'un côté, *vaun* < *vau(n)*, d'un autre *vad'n* < *van* et qui nous semble rentrer dans le même cas que *gradu, nidu*, la répartition des deux formes est celle qui suit: les formes en *-aun* se rencontrent dans les départements de: *Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Gard,*

Hérault, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot, Lot-et-Garonne, Aveyron, Cantal et *Lozère*. A part les deux premiers dép., c'est là le centre du domaine prov. On y trouve, çà et là, quelques exemples de *-an*, qui règne exclusivement en dehors du territoire nommé (cf. P. MEYER, Rom. 1880, p. 194, sqq.). De très bonne heure, *-an* s'est introduit, p. ex. en Provence et à Montpellier pour empiéter sur la forme originaire, *-au(n)* a dû céder progressivement, mais se retrouve encore dans l'*Aveyron*, le *Cantal* et dans le bas *Limousin* (P. MEYER, l. c. p. 197). Si le haut Limousin est à considérer comme berceau de la langue des lettrés, ce fait confirme donc l'hypothèse d'une invasion par voie littéraire ou religieuse, dans les dép. susdits, de *van, gra, ni*, etc. Dans la poésie des troubadours on trouve la désinence *-an*, jamais *-aun* (P. MEYER, l. c., p. 200).

Pour ce qui est de *gra* et *niu* que nous rencontrons tous les deux dans les vieux sermons prov. publiés par P. MEYER, il est probable que *niu* représente la langue de l'auteur et que *gra* (> gradh) est un emprunt.

Quant à *degra* (Boëce 225), cette forme serait régulière, a moins que *Boëce* n'appartienne, en qualité de texte auvergnat, au dép. de *Cantal*.

Degret, p. 82, Alex. 218, 231, 246, 261, 345, 354, 393, 486. Le *d* latin intervocal ne se comporte pas absolument de la même façon en franç. qu'en prov.

A l'intérieur de mot *d* subit dans les deux langues un affaiblissement, lequel aboutit, pour le franç., à une chute complète vers 1150, mais qui s'arrête à la même époque, en prov. au son désigné d'ordinaire par *z* (cf. SUCHIER, Grundr. I, p. 581; MEYER-L., Gr. I, § 436). En anglo-normand la chute est plus ancienne d'un siècle. Il est à supposer que le domaine central du prov. (v. le mot précédent) fait exception en laissant ce *d* tomber à une époque très reculée (c. à d. avant la chute d'*u* atone fin.).

A la fin d'un mot, *d* manque dans les plus anciens textes prov., et tombe en anglo-norm. à la même époque que *d* intervocal à l'intérieur d'un mot, c. à d. vers 1050, après y avoir toujours possé par le même degré d'affaiblissement (cf. SUCHIER, Grundr. I, l. c.; MEYER-L., Gr. I, § 563; SUCHIER, Bibl. Norm. I, p. XXI). Sauf dans le dialecte anglo-normand, le *d* devenu ainsi final en franç. se durcit en *t* (rem. la graphie dans *Eul., Alex.*) est tombe au XII^{e} siècle (cf. comp. la langue de *Chrétien*).

Il est fort étonnant que le *d* latin, devenu final en prov. ait pû tomber comme p. ex. dans *pe, gra,* alors que le *d* dans *ad* > *adu* > *atu* lat. s'est durci en *-at,* comme en franç. (MEYER-L., Gr. I, § 435). Il faut croire que dans les dialectes prov. de la périphérie on a eu: *pede* < **pedhe* < *pedh* < *pe* et *gradu* < **gradhu* < *gradh* < *gra (dh* persiste plus longtemps que l'*u);* dans les dialectes du centre: *pede* < **pedhe* < *pedh* < *pe,* mais *gradu* < **gradhu* < *grau (dh* tombe avant l'*u).* En d'autres termes, il faut que *d* passe à *dh* avant l'entrée en vigueur de la loi concernant les voyelles finales. Le fait qu'à l'intérieur des mots *d* (dans le cas où il reste) n'est exprimé par *s, z* qu'au milieu du XIIe siècle ne s'y oppose pas, car *s, z* pourraient marquer une étape de détente encore plus avancée que **dh.* Le premier des développements précités serait valable aussi pour l'anglo-norm. Pour justifiér les formes françaises *degret, nit, nut, guet, feit* etc. (v. Meyer-L., Gr. I, § 436), inconnues en prov. et en anglo-norm., on serait porté à croire que pour elles le *d* latin était encore intact (non pas = *dh*), au moment où tomboit la voyelle finale.

Deleit, p. 82, S. L. circ., circ.; P. R. I, 5. Le résultat du groupe *-ct* lat., avant ou après la tonique, est en général *-(i)t* dans les textes cités:

S. L. I: aital (2 foit)
destruz
dit
fruit
leit
deleit (2 fois)
faiz
profeita
aitant

S. L. II: aital

P. R. I: beneeita
deleit, 5, 167
leit, 6
aital, 54
faiz, 117
diz, 117
faitas, 139
fait, 154, 164, 189
despeis, 168

Exceptions:

S. L. II: leih
fruh

P. R. I: perfectament, 94 (savant)
faih, 112

Ces documents semblent appartenir aux régions où *factum* donne *fait* (v. *drez,* p. 155). Dans ce cas il faut choisir entre le pays de *Conques* (Rouergue) et l'*Auvergne* sauf *Aurillac,* endroit qui, tout comme le Rouergue entier en dehors de l'exception mentionnée, donne *fach* pour *factu.* On se souvient que plusieurs traits

n'excluent point le rouergat, tandis que *-eir* de *ariu* parle uniquement pour l'Auvergne.

Les exceptions que nous venons ne relever, *leih, fruh, faih* n'ont ici probablement rien à faire avec les formes du »fachgebiet», dont le type *fah* se trouve sur les confins du Périgord.

Nous ajoutons, pour la série II des sermons: *dreh* (directum) et *noh* (noctem), pris dans la collection complète publiée par M. Armitage.

Il est possible que l'*h* ne soit ici qu'un phénomène accidentel. Selon M. Armitage (*Serm. en vieux prov.*, p. XXIX, sqq.) on trouve *h* employé non seulement pour *ct* lat., mais aussi: 1° pour *g* interv., p. ex. *leh* > *legem* (S. L. II), 2° pour un yod précédé de voyelle, p. ex. *deh* > *debeo* (Règle de St Ben.); 3° pour un yod précédé de *d*, p. ex. *gauh* > *gaudium* (S. L. II), 4° pour un yod précédé de *l* ou de *n*, p. ex. *coselh, perilh* (Règle de St Ben.), *blastenhnes* (S. L. II), 5° pour *sc, ps, x*, p. ex. *conoih* > *cognoscit* (Règle de St Ben.), *meih* > *me ipsum* (Règle de St Ben.). 6° pour *-ti* fin., p. ex. *uestih* > *vestiti* (Règle de St Ben.), *tuh* > *toti* (S. L. II), 7° pour *-tes*, au masc., p. ex. *efanh* (Règle de St Ben.), 8° pour *-lli*. p. ex. *iouencelh* > *iuvencelli* (Règle de St Ben.), 9° pour *-nni*, p. ex. *anh* > *anni* (Livre de Sydrac).

M. Armitage part de *fait* < *fah* (v. p. XXX) pour expliquer *tuh* de *tuit* (> todi) et, par extension analogique, tous les autres pluriels en *-ti*. On peut objecter que *tuit* repose non pas sur *toti*. mais sur **tutti*, qui ne pouvait pas devenir *todi* (cf. l'explication de M. Cornu, *Glanures phonologiques*, Rom. 1878, p. 361). Puis, *fait* < *fah* est mis sur le compte du fém. *facha*, bien qu'il y ait des formes dans les Sermons comme *profeita* (P. R. I a *beneeita*. *faitas*). La différence *fait, facha* existe en lim. (Meyer-L., Gr. I, § 462). Du reste, M. A. suppose, p. XX, contrairement à sa première opinion, le changement de *factu* en *fagdu*, puis »*dum* étant tombé, *fag* a été changé par la prononciation aiguë de la consonne finale en *fah* dans notre dialecte, en *fach* dans celui de la Provence.» Ce raisonnement procède à tort et à travers.

Il est nécessaire de s'en tenir au fait que l'*i* final au suj. plur. s'est maintenu assez souvent. M. Paul Meyer, qui a consacré, Rom. 1885, p. 289, sqq., quelques pages à la critique de l'ouvrage de M. Armitage, y a donné de bons renseignements sur la nature de cette *i* final et sur ses différents résultats dialectals. Selon lui les participes en *-ti* ont eu un double développement: 1° Dans les

dialectes des dép. d'*Aude, Haute-Garonne, Tarn, Aveyron, i* se conserve en voyelle atone. 2° Dans d'autres, notamment le Quercinois, *i* se joint à la tonique, au moins pour la finale *-ati,* qui donne *-aig* ou *-aih.* La même chose se passe pour **tutti,* dont on a *tuih, tug.* Selon M. M., ces formes en *aih, aig, uih* sont logiquement antécédentes à *-ah, -uh,* lesquelles se rencontrent dans les S. L. (II).

A notre avis, il serait donc préférable de prendre comme point de départ une forme comme *tuh* > *tutti* (qui se trouve S. L. II), sortie d'une étape **tuit'*. Au moment où le *t* était encore mouillé dans *fruit', fait', dreit',* ces formes étaient par conséquent susceptibles de suivre la voie qu'allait prendre tuit'. Elles pouvoient passer par *fruih, faih, dreih* jusqu'à *fruh, fah, dreh.* En effet, on trouve *faih,* P. R. I, 112 et *leih* (lectum) S. L. n. 10. D'autre part, il y a eu démouillaison de *t',* ce qui donne *tuit,* comme *fruit, fait* etc.

M. P. MEYER parle, l. c., des formes *dreh, fah, fruh.* Tout en remarquant qu'il faut les distinguer des adj. et part. en *-ti,* il se borne à dire que *h* répresente, dans ces trois mots, la combinaison de *i* semi-voyelle, avec *t.* Le cas-rég. *fruh* (S. L. n. 10) peut donc très bien provenir de *fructu.* Le plur. *fructi* aurait donné également *fruit'* d'où *fruih* ou *fruit.* Dans le »fach-gebiet» *fructu, fructi* donneront *fruch.*[1]

Delit, p. 82, Rmp. 81.

Destreit, p. 82, Rmp. 68.

Deu, p. 82, B. 12, 16, 19, 24, 45, 46, 74, 113, 120, 136, 141, 143, 151, 250; P. R. I, 1, 12, 30, 41, 172; III, 17; IV, 1, 9, 11; S. L., p. I, I, I, p. 6, 6, circ., circ.; v. deus, p. 187.

Don, p. 74, P. R. IV, 7.

Dreit, p. 86, Serm.

Dreyt, p. 86, A. 99.

Escueyr, p. 70, A. 78; v. caualleyr, p. 192.

Espos, p. 96, Alex. 66; Sp. 13.

Evesque, p. 86, Cart. 40, 3, 4, 12, 15, 17, 44, 52, 53, 57, 58, 61, 62, 65, 81, 86, 93, 94, 107, 108, 109, 121; v. ebesques, p. 157.

Feu, p. 88, Rmp. 105; v. leuz, p. 167.

Fil, p. 88, Alex. 15, 28, 130, 150, 155, 219, 221, 345, 425, 429, 465; v. fils, p. 159.

?**Fil,** p. 88, Cart. I, B (trois fois); v. fils, p. 165.

---

[1] Ce n'est que dans le cas où le copiste serait périgourdin que nous pourrions rattacher *leih, fruh, faih* au type *fah* (v. p. 198).

Fil, p. 88, P. R. I, 3, 90; S. L. p. I, n. V, circ.; A. 65, Cart. 44, 2; v. fils, p. 159.

Dans le fragment d'Alexandre *l'* est écrit *yl*, mais il serait possible que *y* ait disparu après l'*i* tonique *(fiyl<fil)*. V. P. MEYER, *Alex. le Grand*, tome II, p. 90.

Fill, p. 88, Cart. II, B; S. L. n. 10; v. fils, p. 159.

Foc, p. 88, S. L. p. I, p. 6; v. leuz, p. 167.

Fou, p. 88, Eul. 19; v. leuz; p. 167.

Fruit, p. 88, Lg. 215; Rmp. 1; P. R. IV, 7, 9, S. L. n. V.

Laurer, p. 68, S. L. n. V; v. cavaler, p. 192.

Leit, p. 90, S. L. n. V; P. R. I, 6; v. deleit, p. 197.

Lieu, p. 90, Alex. 133; v. leuz, p. 167.

Lit, p. 90, Alex. 56, 225, 232, 274.

Loc, p. 90, S. L. p. I, p. 6; v. leuz, p. 167.

Ma, p. 90, B. 246; Cart. 41, 1; v. sos, p. 190.

Main, p. 90, Alex. 371, 524.

Maresc, p. 92, Cart. 40, 61.

Marit, p. 76, S. L. n. V, n. 10; v. gred, p. 212.

Molin, p. 74, Cart. 40, 37, 91; cf. P. MEYER, Rev. d. Soc. Sav. 1867, II, p. 425.

Mon, p. 92, S. L. n. 10, circ.; v. muns, p. 187.

Mont, p. 92, Alex. 364.

Morsel, p. 72, Rmp. 9.

Niu, p. 92, S. L. n. 10; v. degra, p. 194.

Olme, p. 98, Cart. 40, 49.

Ort, p. 90, Cart. 40, 44, 46, 46, 47, 47.

Palefrei, p. 92, Rmp. 39.

Paraïs, p. 92, Rmp. 2.

Pareïs, p. 92, Rmp. 51.

Pas, p. 92, A. 1.

Pel, p. 94, B. 107.

Peyl, p. 94, A. 60; *ē, ĭ* libre présente dans ce texte la diphtongaison. La diphtongue s'écrit partout *ey* (cf. FLECHTNER, *Sprache des Alex.-Frgm.*, p. 9).

Poble, p. 78, S. L. n. V, n. 10.

Poing, p. 96, Alex. 348. *Ing* désignait d'abord un *n* mouillé (= *pun'*). Puis *i* a formé avec *o* une diphtongue, qui s'est nasalisée. Finalement *n* cesse d'être mouillé et *g* n'est plus que le débris d'une étape abandonnée. Ce dernier processus a été amené probablement par analogie avec le nom., dont l'*n'* perdait la mouillaison devant *z* (cf. NEUMANN, Z. VIII, p. 269, note). Encore

chez *Wace* et *Chrétien* un mot comme *baing* ne rimerait cependant pas avec *main* (cf. GRÖBER, Z., VI, p. 487), et il est presque sûr que *poing* dans *Alex.* se prononçait encore *poin'*.

Porc, p. 94, Cart. 40, 18, 19, 20, 21, etc.

Port, p. 94, Cart. 39, 5.

Poyn, p. 96, A. 72.

?**Pueple,** p. 78, Rmp. 36, 46, Alex. 319; v. poble, p. 180.

Respos, p. 96, P. R. II, 3; v. sos, p. 190.

So, p. 96, P. R. III, 2; v. sos, p. 190.

Sarcueu, p. 96, Alex. 583; v. sarcueus, p. 190.

Terme, p. 74, Alex. 46, peut venir régulièrement de *termene* (> terminu), avec syncope de l'*e* posttonique ou bien par apocope de la syllabe finale (comp. evesque > *episcopu*).

Thesaur, p. 96, S. L. p. I.

Tresor, p. 96, Alex. 526; v. tensaurus, p. 136.

Uult, p. 98, A. 66. *L* n'est pas vocalisé dans ce texte, rem. *falcon,* 63; *delcad,* 70; *alquant,* 27; *exaltat,* 22 (savant); *altet,* 97; *altre,* 25, 63, 75, 94; *mul* (mult), 19; *mels,* 74.

Uyl, p. 78, A. 62.

Vent, p. 98, Rmp. 85.

Vis, p. 98, Alex. 115, 347, 428.

Vis, p. 98, B. 170, 171, 177, 202.

Plur. — Cas-suj.

Degra, p. 83, B. 216. S'il est vrai que *i* reste le plus longtemps (comp. *Cornu,* Rom. 1878, p. 360) de toutes les voyelles finales, *degradi* donnera *degrai* dans les mêmes dialectes où *degradu* donne *degrau*. Dans les autres, où *degradu* passe par *degradhu* à *degradh* < *degra, degradi* donnera également *degradhi* < *degradh* < *degra,* bien que *i* soit plus résistant que *u.*[1] On en a la preuve dans le traitement de *d* intervocal à l'intérieur des mots. Il y persiste encore au XIIe siècle et à l'état de *z* (v. *degra,* p. 194). *Boëce* n'appartient évidemment pas au domaine de *grau,* remarquez: *degra,* 216, 225; *fe,* 122, 125, 200, 217; *van* (vadunt), 197, 198; *vedez,* 112, 165; *trada* (tra(ns)dat?), 8; *tradar,* 66; *chaden,* 147; exception: *fiel,* 45.

Fil, p. 89, C. C. 58. La voyelle tonique peut exprimer en même temps la mouillure de *l.*

Fill, p. 89, Cart. 40, 109.

Letre, p. 71, Rmp. 128; v. gré, p. 223.

[1] Dans les cas ou *i* se conserve (cf. Rom. 1885, p. 291, 292), on aurait parfois *degraih, degrah.*

Paien, p. 69, Rmp. 27.
Pairi, p. 75, S. L. circ.; v. sos, p. 190.
Serf, p. 97, Alex. 263.
Ueil, p. 79, Alex. 222, 436; v. fils, p. 159.

Plur. — Cas-rég.

Agnelz, p. 71, Cart. 40, 19, 20, 22, 23, 27, 30.
Amis, p. 73, Rmp. 125; v. amix, p. 148.
Ans, p. 81, S. L. n. 10, 10; v. muns, p. 187.
Anz, p. 81, Alex. 161, 271, 276; Rmp. 4, 6, 90; C. C. 52.
Anz, p. 81, B. 20, 188; S. L. n. V.
Bailes, p. 77, Cart. 40, 13.
Ces, p. 81, Cart. 40, 2.
Channonjes, p. 73, Cart. 40, 3; v. channonje, p. 182.
Chans, p. 81, Rmp. 10.
Chavalers, p. 69, Cart. 40, 108.
Chavallers, p. 69, Cart. 40, 13.
Chavels, p. 81, Alex. 431.
Cosis, p. 75, Cart. 40, 10; v. P. MEYER, Rev. d. Soc. Sav. 1867, II, p. 425.
Diners, p. 69, P. R. I, 25.
Enamics, p. 73, P. R. I, 212, v. inimix, p. 166, amix, p. 148.
Fiz, p. 89, Rmp. 24; v. fils, p. 159.
Letrez, p. 71, Rmp. 127;
Lius, p. 91, Rmp. 12; v. leuz, p. 174.
Magestres, p. 91, A. 82.
Mas, p. 91, P. R. I, 45, 102; v. sos, p. 190.
Mes, p. 93, B. 59.
Molins, p. 75, Rmp. 88.
Ortz, p. 91, Cart. 40, 96; v. ortz, p. 189.
Pagiens, p. 69, Eul. 12.
Pairis, p. 75, S. L. circ; v. sos, p. 190.
Porcs, p. 95, Cart. 40, 122.
Porz, p. 95, Alex. 196.
Porz, p. 95, A. 36.
Poverins, p. 75, Alex. 100.
Preveires, p. 95, Cart. 40, 13.
Sainz, p. 97, Cart. 43, 9; v. scanz, p. 183.
Sanz, p. 97, Cart. 44, 10; v. scanz, p. 183.
Sas, p. 97, Alex. 144. *CC* est un son plus énergique que le *c* simple et doit mieux résister à la tendance à s'affaiblir. A la

différence de *lacus* < *lais*, *saccos* donnera *sacs* qui passe, à son tour, à *sas* en laissent tomber le *c* (cf. BREKKE, *Etude sur le dial. de Brandan*, p. 28). La forme *sas* ne prouve pas absolument que *sacs* n'a pu passer à *sais;* il serait possible que *sas* ait été refait sur le rég. *sac* à une époque où *c*, se trouvent devant *s*, ne pouvait que tomber (cf. P.-A. GEIJER, Nord. Revy, 1884—1885, p. 401 : compte-rendu de l'ouvrage de M. BREKKE.) On pourrait alléguer en faveur de *sacs* < *sais*, le traitement de *loscus*, *luscus*, lesquels, selon M. MEYER-L. (Gr. I, § 470), ont donné **boscs* < **bocs* < *bois*, **loscs* < **locs* < *lois*. Mais la chute de *s* doit être en partie entravée par la forme du rég. *bosc*, et il ne nous semble pas impossible que *c*, entre les deux *s*, gagne peu à peu une étape plus palatale où il pourra se résoudre en yod. Jusqu'à preuve plus concluante pour le changement de *cs* roman en *is*, nous nous arrêterons au développement *sacs* < *sas*. La forme anglo-normande *sacs*, contemporaine de *sas* (cf. BREKKE, l. c.), peut bien dépendre d'une influence analogique de *sac*.

Sers, p. 97, Alex. 123.
Suns, p. 97, Rmp. 101.
Tesaurs, p. 97, S. L. p. I.
Tyranz, p. 97, Rmp. 50;
Tons, p. 97, A. 102.
Uelz, p. 79, Alex. 242; v. fils, p. 159.
Vers, p. 99, P. R. III, 19.

NEUTRES.

I. Mots savants.

Sing. — Cas-suj.

Aïtories, p. 116, Cart. 42, 8; v. glorie, p. 49.
Aitoris, p. 116, Cart. 44, 7; v. glorie, p. 49.
Palie, p. 124, Alex. 138; v. glorie, p. 49.
Siecles, p. 114, Alex. 1, 8, 548. Cf. MEYER-L., Gr. I, § 492.

Sing. — Cas-rég.

Adjutori, p. 116, Cart. I, B; v. glorie, p. 49.
Adjutorie, p. 116, Alex. 504; v. glorie, p. 49.
Argument, p. 106, Rmp. 34.
Avangeli, p. 120, S. L. circ.; v. glorie, p. 49.
Babtisteri, p. 104, S. L. circ.; v. glorie, p. 49.
Capitoli, p. 116, B. 60; v. glorie, p. 49.
Comprobatum, p. 102, Cart. I, B.
Element, p. 110, Eul. 15. Cf. KOSCHWITZ, Comm. p. 59.
Emperi, p. 104, B. 37, 84; v. glorie, p. 49.
Empirie, p. 104, Alex. 521, 561; v. glorie, p. 49.
Essemple, p. 120, Alex. 182, B. 32. Selon MEYER-L., Gr. I, § 487, *pl* latin passe à *bl* en France. Il est bien probable que ce changement aurait pu se produire aussi, dans le cas où *p* était précédé d'une liquide. On trouve le *b* intercalé entre *m* et *l*, p. ex. dans *semble, humble, comble,* etc. Il faudrait dans ce cas regarder *ample, temple, essemple, simple* comme savants. Le cas est assuré pour *simple* à cause de l'*i* latin (cf. GRÖBER, A. L. L. V, p. 469).
Evangeli, p. 120, S. L. p. 6; v. glorie, p. 49.
Essample, p. 120, Rmp. 38. V. le précédent.
Labia, p. 120, Lg. 181. Le mot est, selon PARIS (Rom., 1872, p. 284), latin. Il pourrait être le résultat de *labia,* dans un dialecte méridional du domaine prov. (cf. MEYER-L., Gr. I, § 507) et servir alors, tout comme *fils,* 16, *ols,* 154, 171, à déterminer de plus près le pays du copiste.

Manacorde, p. 122, Rmp. 103. V. p. 134. M. SUCHIER dit, Rmp. p. 79: »*Manacorde* und *siphonie* sind musicalische Instrumente, deren volkstümliche Namen nicht anzutasten sind». En partant de l'étymologie de M. PARIS: *manacordium, manacorde* ne peut être regardé comme mot populaire. Sauf l'*a* protonique, qu'on serait à même d'expliquer par l'influence de *acorde, acorder,* le traitement de *di* n'est pas primitif. Pour donner raison à M. Suchier, il faudrait supposer comme point de départ une forme comme **manacorda.*

Martire, p. 122, Rmp. 117.

Merite, p. 106, B. 255. Guidé par M. BÖHMER (Rom. Stud. III, p. 142), M. HÜNDGEN a corrigé *merite,* que porte le ms., en *merit,* pour réduire le nombre des syllabes dans ce vers à la stricte mesure (cf. *Altprov. Boeth.-lied,* p. 26). Il est vrai que le prov. connaît également le subst. *merit,* ayant le même sens que *merite,* mais nous croyons qu'il vaut mieux accepter la leçon de DIEZ, BARTSCH et P. MEYER (cf. l. c.), qui laissent *merite.* M. Hündgen prend *merite* pour une faute du copiste. Il est également probable que *'be bo'* en représente une: *be* est une erreur corrigée en *bo,* puis on a oublié de biffer *be.*

Monumen, p. 110, Sp. 23.

Monument, p. 110, P. R. I, 73.

Oleo, p. 124, Sp. 78.

Oli, p. 124, Sp. 56. Cf. MEYER-L., Gr. I, § 518.

Paliet, p. 124, C. C. 46; v. glorie, p. 49. Pour le *t* v. coronet, p. 56.

Perjuri, p. 124, B. 219; v. glorie, p. 49.

Regne, p. 126, Lg. 132; Alex. 179, 198. Le résultat régulier de *regnu* en fr. serait *regn* < *rein(g),* comp. *pugnu* < *poing. Regne* est emprunté à une époque plus récente (cf. LÜCKING, Mund., p. 88; NEUMANN, Z. II, p. 156). *Ren* (Passion 74 d) a l'apparence d'être populaire, *n* mouillé étant écrit parfois *n* en prov. de même que nous trouvons *l* pour *l'*.

Sacrament, p. 112, B. 10. Cf. MEYER-L., Gr. I, § 494.

Sacrarie, p. 100, Alex. 293; v. glorie, p. 49. Cf. MEYER-L., Gr. I, § 518.

?Sagrament, p. 112, Serm. Cf. KOSCHWITZ, Comm., p. 29, 30.

Sceptrum, p. 126, B. 256.

Segle, p. 114, S. L. p. I, circ., circ., circ., circ.

Saec'lu doit donner en prov. et en franç. *selh* < *sieil,* resp. *sieil* (comp. les résultats de *oc'lu, vec'lu,* v. aussi MEYER-L., Gr. I, § 488). *Segle* est emprunté à une époque où *c,* sans pouvoir

mouiller l'*l*, est simplement descendu à *g* (cf. GRÖBER, A. L. L. I, p. 233; SCHWAN, Z. XII, p. 203, note 3). Plus récents que *segle* sont *secle* (Dial. de Greg.; v. Z. II, p. 300), *siècle*.

Quant à *seule*, on a voulu l'expliquer comme une forme dialectale, propre au wallon et au lorrain. Ainsi, DIEZ en relève quelques exemples des *Serm. de St. Bernard* (v. *Altrom. Sprchdkm.*, p. 30) et rappelle des formes comme *seure* (sequi), *reule* (regula), *aveule* (abocula), la dernière dans le parler actuel de Valenciennes. Cf. aussi G. PARIS (*Alex.*, édit. 1872, p. 41, rem. 3). Selon M. KOSCHWITZ, Comm. p. 64, *seule* répond à un *saeculum* savant, dont le *c*, comme dans *locus* et *focus*, dégage après lui, dans certains dialectes, un *v* et tombe: *secvulu* < *sev'lu* < *seule*. Contre cette opinion il faut remarquer que le développement susdit est loin d'être assuré pour *locus* et *focus*, lesquels représentent, du reste, le plus ancien fonds de la langue, tandis que *seule* est reconnu par M. K. comme savant. Le développement *focu* < *fou* en franç. est plutôt un développement général qu'un fait dialectal.

Il ne faut pas, a priori, comparer *seule* et *reule*. Dans ce dernier mot, nous avons à faire avec *g* latin, qui serait, selon MEYER-L. (Z. XI, p. 541) plus sujet à être labialisé que *c*. L'*e* final de *reule* répond normalement à *a* latin de *regula*.

Seule, de même que *regle*, *secle*, *siècle*, est savant à cause de son *e* final qui indique un proparoxyton. Il serait antérieur à *segle*, *siegle*, c. à d. introduit à une époque, où *saeculum* < *segulu(m)* a pu partager le développement de *regula* < *reule*, *tegula* < *teule* (cf. MEYER-L., Gr. I, § 534).

Saeculm se serait comporté en France de quatre façons:

1° saeculu: *sec'lu* < **selh*; **sieil*
2° saeculu: *segulu* < *seũulu* < *seule*
3° saeculu: *segulu* < *segle*, *siègle*
4° saeculu: *seculu* < *secle*, *siècle*

Le premier mode serait populaire, mais on n'en connait pas d'exemples. Les trois derniers sont de plus en plus récents.

Du moment que *seule* s'explique comme *reule* < *rieule*, *teule* < *tieule*, il n'appartiendrait pas nécessairement à l'Est, *riule* (> rieule), *ruile* (métathèse de *ui*, v. MEYER-L., Gr. I, § 103), *tiule* (> tieule) < *tuile* étant les formes les plus répandues dans la France du Nord. Nous ne sommes pas en état de trancher la question si entre *seule* et *segle*, il y a une différence chronologique ou dialectale. La dernière alternative semble appuyée par les deux for-

mes *aveugle* et *aveule* pour lesquelles il est moins facile d'admettre deux différentes couches.

Seule, p. 114, Eul. 24; v. le précédent.

Servise, p. 126, Alex. 162, 259, 277, 611.

La solution de la question des suffixes *-ĭtiu, -ĭtia,* donnée par M. MUSSAFIA, Rom. 1889, p. 529, sqq., et accueillie en grande partie par M. PARIS, l. c. p. 550, a été révoquée en doute par M. HORNING dans ses articles de Litteraturblatt 1890, p. 106, et de Z. XVIII, p. 232. Tandis que M. MUSSAFIA tâche de prouver que le développement de *tj* intervocal en lat. < *is* (*s* sonore) a eu lieu indépendamment du fait que ce phonème fût précédé ou suivi de la voyelle accentuée, M. HORNING relève plusieurs faits qui militent en faveur non seulement de l'ancienne opinion de *-tja* < *-ce* après l'accent, mais qui rendent aussi très suspect le développement de *-tju, -tje* < *is* (*s* sonore) après l'accent, développement jusqu'ici adopté par le plus grand nombre d'autorités romanistes.

Si les constations de M. Horning se laissent vérifier par d'autres et que l'on réuississe à ébranler les fondements les plus solides qui soutiennent la théorie de Mussafia, entre autres les noms de lieux *Sarmaise* (> Sarmatia), *Gormaise* (> Wormatia), *Deceise* (> Decetia), on sera arrivé au même point, où M. HAVET parvenait déjà en 1874 (cf. Rom. 1874, p. 330, note 3). Celui-ci admettait, pour résultat de *tj,* la sifflante sourde après la tonique, le phonème sonore *is* avant la tonique. Seulement cette opinion aura maintenant gagné plus de solidité.

Pour l'histoire de la question depuis HAVET jusqu'à MUSSAFIA, v. Rom. 1889, p. 536.

Pour nous occuper de *servĭtiu,* il faudrait, selon M. Mussafia, prendre comme point de départ **servītĭu* (substitution de suffixe), qui donne régulièrement *servis;* puis, *servise* reçoit son *e* final de *service.*

En face de cette hypothèse, M. PARIS se réserve (cf. Rom. 1889, p. 551). Selon lui, *-ise* est savant et représente une variante de *-ice.*

De même, M. HORNING, Litteraturblatt 1890, p. 105, 106 (critique de M. Mussafia), tient au caratère savant de *servise,* opinion qu'il garde de son ouvrage sur *c* devant *e* et *i* (*Geschichte des Lat. c vor e und i,* p. 30, sqq.). Nous ne pouvons que partager son objection contre *servis* > **servĭtiu:* la contradiction qui se manifeste entre *capĭtiu* qui, selon Mussafia, aurait été remplacé par

capĭciu, et *servĭtiu* qui ne se serait pas moins laissé remplacer par *servītiu.*

M. COHN se montre, à ce sujet, du même avis que M. H. (cf. *Suffixwandlungen,* p. 38, note) et ajoute que *servise,* étant une plus ancienne forme que *service,* ne doit sûrement pas à celle-ci son *e* final.

Mais revenons à la théorie de HORNING. Selon lui *-ise* serait demi-savant et aurait été introduit à une époque où *ĭ* se conservait sous la forme de *ī,* et où *tj* intervocal pouvait se résoudre en une sifflante sonore. La chronologie des diff. réflexes de *-ĭtia* serait selon M. H.: *-ece, -eise, -ise, -ice.* Malheureusement, M. HORNING tombe ici lui-même dans une contradiction. Puisque ni l'*i* ni le *s* de *-ise* ne sont populaires, on ne sait plus ce que veut dire le terme *mi-savant. Ise* étant tout à fait savant, où faut-il placer *-ice,* qui serait plutôt, selon M. Horning, mi-savant, mais qui ne trouve absolument aucune place dans la filière: *ece, eise, ise?*

A la différence de M. HORNING, M. COHN propose, l. c., de regarder *servise* comme résultat savant de *servītiu,* venu en usage après l'époque de la chute de la voyelle finale. Ainsi on se rendrait compte et de l'*i* et de l'*e* de *-ise.* Le mot étant masculin, c'est par l'influence de ce genre que l'on s'expliquerait la forme *servis.*

M. MEYER-L., Gr. II, § 481, rem., paraît en général d'accord avec M. MUSSAFIA, excepté pour *-ise* > *ĭtia* qu'il explique à la façon de M. ERNEST MURET, Rom. 1890, p. 592. *Ise* serait le résultat régulier de *pal.* + *ĭtia* et aurait peu à peu empiété sur le primitif *-eise,* en finissant par servir de modèle à plusieurs créations nouvelles. Il a donc abandonné son avis sur *ise* > *ities* (Z. für Neufr. Spr. und Litt. X, Zw. Hälfte, p. 277). Ne pouvantat tribuer le *e* de *servise* à *-ice,* il croit que *servise,* en terme savant, fut calqué sur le type préexistant de *-ise.*

Dernièrement, en revenant à la question de *tj,* Z. XVIII, p. 232, M. HORNING a proposé une nouvelle théorie sur *-ise,* croyant, d'après M. GRÖBER, que ce suffixe extrêmement fréquent doit son existence au fém. *justise* qui aurait été créé comme postverbal de *justisier* (> justitiare). Sous l'influence de *justise, judicium* pouvait devenir *juise,* favorisant ainsi des formations masculines en *-ise.* Ensuite M. Horning présente encore une fois sa théorie de la Litt.-blatt, que nous avons déjà signalée. Comme nouveauté, on trouve la proposition d'une contamination entre *richece* et *richise,* laquelle aurait provoqué la forme *richeise.* Le désaveu

de *-eise* > *itia* est aussi le seul expédient qui lui permette de garder l'opinion émise dans la Litt.-blatt. Et encore une interversion dans l'ordre des reflexes sera-t-elle nécessaire: contre la filière: *ece, ice, ise,* il n'y aura rien à objecter au point de vue logique.

Serviset, p. 126, C. C. 53; v. le précédent. Pour *t* final, v. coronet, p. 56.

Servizi, p. 126, S. L. n. V, circ., circ. Répond au fr. *servise.*

Siècle, p. 114, Alex. 38, 68, 200, 623; v. p. 206.

?**Temple**, p. 126, S. L. n. V, V, n. 10, 10, 10; v. essemple, p. 204.

Templum, p. 126, S. L. n. V.

Plur. — Cas-suj.

?**Trevie**, p. 129, Cart. 40, 15.

Plur. — Cas-rég.

Membra, p. 123, Cart. 42, 3.

Miracles, p. 115, Alex. 559.

Perjuris, p. 125, B. 236. Cf. glorie, p. 49.

Secula, p. 115, S. L. p. I, n. V, n. 10, circ.

Signes, p. 127, Lg. 209, S. L. n. V. Comp. regne, p. 205.

Vidis, p. 129, S. L. circ., écrit pour *vizis* (cf. ARMITAGE, *Serm. en vieux prov.*, p. XXVIII); v. servizi, p. 207.

II. Mots populaires.

A. Formes qui font exception.

Sing. — Cas-suj.

Cels, p. 116, A. 52.
Damz, p. 118, Lg. 51.
Iuersz, p. 120, C. C. 31.
Joie, p. 120, Alex. 503.
Jorz, p. 118, Alex. 51.
Lignages, p. 100, Rmp. 120.
Linatgues, p. 100, S. L. p. 6.
Mals, p. 122, Rmp. 8, 64.
Mesatjes, p. 100, P. R. III, 16.
Messaget, p. 100, C. C. 67; v. pour *t* final coronet p. 56.
Mestiers, p. 104, Alex 367, 376.
Pechiez, p. 102, Alex. 59, 108.
Periz, p. 114, Rmp. 18, 24.
Prest, p. 124, P. R. I, 68. Orthographe exceptionelle; v. Crist, p. 152.

Sing. — Cas-rég.

Argent, p. 104, B. 193.

Le *t* final est tombé déjá à l'époque de Boëce, nous le voyons par la forme *talen*, 196. Quelquefois l'orthographe conserve encore le *t*. M. BÖHMER, Rom. Stud. III, p. 134, rétablit *t* partout où il remonte à un *t* latin, en le rejetant dans les gér. en *-ndo*. Pourquoi M. Böhmer tient-il à introduire une orthographe uniforme, étant ici sans importance pour la rime? M. B. dit lui -même, l. c.: »das nicht mehr gesprochene *t*, das unmittelbar nach *n* gelautet hatte, wird in der Schrift gewönlich belassen».

Argenz, p. 104, S. L. circ. *Z* résulte d'une confusion avec le nom.; v. scanz, p. 183.

Castell, p. 102, Cart. II B, II B. Forme analogue au suj. plur. *ll* a la valeur de *l'*. Cf. cabeyl p. 176.

Cel, p. 116, Lg. 202, 203, 238. Forme prov. Cf. Rom. 1872, p. 280.

Chastell, p. 102, Cart. 40, 91, 98, 101, 103, 110. Pour la graphie *ll.* v. Rev. des Soc. Sav. 1867, tome II, p. 425. La forme est analogue à celle du suj. plur.

Civaa, p. 100, Cart. 40, 39, 43.

Comprobad, p. 102, Cart. I, B. On attendrait *comprobat,* conformément à *societat, recobrat, podestat,* du même document. Pour la graphie *d* v. amix, p. 150.

?**Damno,** p. 118, Serm. L'expression *in damno sit* a été interprétée tour à tour comme une formule latine ou comme étant romane.

DIEZ, *Altrom. Sprchdkm.,* p. 11, hésite à admettre le premier des deux cas.

M. BUCHHOLZ (HERRIG, Arch. f. Stud d. neueren Sprachen, LX, p. 354) est d'avis que l'*o* final, seul, marque une reconstruction latine.

Selon M. SUCHIER, Jahrb. I, Neue Folge, p. 383, 384, la formule est en langue romane.

M. GRÖBER, Jahrb. III, Neue Folge, p. 87, objecte que les voyelles finales étant déjà tombées, la forme habituelle *dam* n'aurait pu sortir de *damno* = *damne.* Par conséquent »damno ist Urkundenlatein».

Cette objection n'a pas grande valeur, car la forme *dam,* ne pouvant pas remonter à *damnu* (v. danz p. 154) qui donnera *dame,* est à coup sûr un post-verbal de *damner* (cf. MEYER-L., Gr. I § 313, rem.)

M. LÜCKING, Mund. p. 85, est d'avis que *damno* est écrit pour le régulier *damne,* comme *poblo, nostro* pour *poble, nostre. Dam* est, selon M. L., à *damno* ce que *dan* est à *damne* > *dominu,* conclusion peu fondée, puisque *dan* (dominu) est expliqué par M. L. comme résultant d'un emploi proclitique.

Aussi M. SUCHIER, en revenant à ce mot, dans sa critique de Lücking, Jen. Litt. Zeit. 1878, n:o 21, s'en tient à sa première opinion que *damno* a un caractère absolument roman.

Il s'agit donc de démontrer que la voyelle latine *ŭ,* en final, s'est maintenu comme *o* en Gaule, au lieu de s'affaiblir en *e.* Autrement, M. Suchier doit nécessairement tomber d'accord avec M. Lücking.

L'opinion de M. KOSCHWITZ, Comm., p., 8, 9, est étroitement lieé à celle de M. Lücking. »Es hindert nichts, dit-il, *damno* für einem franz. Obl. = damne anzusehen.» L'*o* marque un effort du

copiste pour rendre l'*e* fém., dont la nature était difficile à déterminer. M. K. est en cela d'accord avec M. GRÖBER (Jahrb. III, Neue Folge, p. 84).

M. SCHWAN, Z. XI, p. 463, rebrousse chemin, en déclarant *in damno sit* latin. *Damno* aurait dû, au temps des Serm., se prononcer *dam,* — opinion erronée de M. S.

C'est M. MEYER-L. qui exprime le dernier, Z. XII, p. 526, son opinion sur *damno* comme pouvant représenter un dialecte franç. (v. à ce sujet *dõ,* p. 178, et ce qui a été dit pour poblo, p. 180), mais le texte des Serm. est trop ancien pour que la proposition de M. M. puisse entraîner la conviction.

Enque, p. 120, Alex. 281; v. encaustum, p. 132.

Feste, p. 120, Alex. 257.

Gred, p. 120, Lg. 60. *Gratu* passe par *gradu* à *grad* < *grat* en prov., à *gred* < *gret* en franç. sauf dans le normand (cf. MEYER-L., Gr. I, §§ 433, 435) où il donne *gre.* On rencontre *gret,* Lg. 62. Au vers 60, le *t* se trouve corrigé en *d* dans le ms. (cf. FOERSTER et KOSCHWITZ, *Altfr. Übungsbuch,* p. 75, note). Il y a lieu de croire que c'est l'oeuvre du copiste prov. (cf. *amix,* p. 150). M. PARIS a restitué *gret.*

Jor, p. 118, Rmp. 58.

Il a été constaté que l'*n* final après *r* tombe à une certaine époque en France. On trouve alors des formes comme *enfer, cor, jor, iver* pour *enfern, corn, jorn, ivern.* Cf. BOURCIEZ (*Précis,* § 191, rem. II) qui s'exprime de cette façon: »En vieux franç. *n* finale s'est maintenue après *r* jusqu'à la fin du XIIe siècle: *cornu, furno* étaient *corn, fourn* d'où sont venus les mots dérivés *cornet, enfourner.*»

Sans indiquer de date, M. MEYER-L. dit, Gr. I, § 563, à propos du prov., que *m* et *n* tombent après *r* dans les dialectes du Nord, comme en français, mais elles persistent dans ceux du Sud.

DIEZ fait, Gr. I5, p. 180, la même différence entre le franç. et le prov. Quant à la nature du phénomène, DIEZ semble vouloir l'attribuer à la nasalisation.

M. SUCHIER (Rmp. XXXVII) croit à une influence analogique partant des formes fléchies. Selon lui *corz* est le résultat régulier de *cornus,* que l'on considère l'*n* comme étant tombé entre *r* et *z* dans *cornz* ou comme étant remplacé par *d* (t) dans *corns* < *corz* (cf. BREKKE, *Etude sur la flex. de 'St Brandan',* p. 37). *Corz* est la première forme. Si on trouve *corns* à côté de celle-ci, c'est

qu'il a été refait sur l'acc. *corn*. Puis, un nouveau rég., *cor*, se produit sous l'influence du nom. *corz*.

M. KAUFMANN (*Geschichte des konsonantischen Auslauts im Franz.*, Lahr 1886, p. 45, 46) est d'avis que la forme *cor* est née d'abord devant un mot qui commence par une consonne. *N*, se trouvant alors au milieu d'un groupe de trois consonnes, tombe comme p. ex. au nom. *corns*. Puis la forme *cor* apparaît aussi pour *corn* devant une voyelle. M. KAUFMANN applique ici la théorie de M. NEUMANN d'une manière irréprochable. L'observation que fait M. KAUFMANN sur la forme *cor* qui l'emporte sur *corn*, parce que la première n'aurait guère pu reprendre l'*n* que la tendance de la langue venait de rejeter, tandis que *cor* pourrait aussi bien se prononcer que *corn* devant une voyelle, — cette observation semble aussi fine que bien fondée.

Quant à la vraie solution du phénomène en question, phénomène si compliqué, cela nous entraînerait trop loin d'essayer de l'approfondir ici. Une des difficultés, c'est de savoir quand cet *n* final commençait à disparaître. Il était peut-être encore sensible au moment où l'on disait *corns* pour *corz* au norm., quoique l'*n* de *corns* pût aussi représenter une simple graphie, si *corn* se prononçait *cor*.

Les rimes fournissent les meilleurs reinseignements. Du moment que les mots en *-rn* ne riment qu'entre eux-mêmes, il est à croire que l'*n* se prononçait encore. C'est le cas pour le voyage de *Brandan* (1121) (cf. BREKKE, l. c.). Étant donné la circonstance que l'anglo-normand devance la langue du continent, M. SUCHIER conclut à plus forte raison, que dans *Rmp.*, texte qui paraît remonter à la même époque mais dont la source serait normande, l'*n* final se prononçait également. Il le rétablit partout, excepté à la strophe 58, où *jor* rime avec *honor*. *Jor* serait alôrs sûrement une forme analogique.

Que la forme *efern*, Sp. 95, soit en tout état de cause régulière, M. CLOETTA en établit la probabilité, Rom. 1893, p. 203.

Lignaget, p. 100, C. C. 14; v. pour t fin. coronet p. 56.

Mal, p. 122 Alex. 153, Rmp. 1, 19. Forme proclitique employée pour la régulière *mel*.

Malu est devenu régulièrement *mel* en ancien franç., où il était employé comme substantif et comme adjectif. A côté de *mel*, on trouve aussi *mal* avec les mêmes fonctions. Au XIIe siècle *mal* devient la seule forme usitée.

Pour se rendre comte des deux résultats, M. BÖHMER a essayé,

Rom. St. I, p. 619, dans un article sur »a, e, i im Oxforder-Roland», de revendiquer *mal* (et *car* à côté de *quer* > *quare*) comme forme régulière en attribuant aux liquides *l, r* l'intégrité de la voyelle latine. Selon M. Böhmer, les formes *quer, mel* représenteraient un langage plus ancien que celui où l'on disait *car, mal*, dont la voyelle *a* aurait été rappélée à la vie par la force des liquides. Nous ne croyons pas que cette explication soit bien juste. Il y a dans l'idée d'une telle régression vers une étape une fois abandonnée quelque chose de bien peu conforme au développement organique d'une langue. Du reste l'exemple »les mals conseillers» (Eul. 5) ['por mala fid', Lg. 114 n'est pas probant, vu le mélange prov.] montre bien que, si l'on se reporte à la litterature, les formes avec *a* ne sont pas plus récentes que celles avec *e*. Les deux types continuent à vivre longtemps ensemble, fait qui rend inadmissible une succession au point de vue phonétique.

M. LÜCKING voit dans la répartition de *mal, mel* (v. Mund., p. 74) un phénomène syntactique. *Mel* serait employé comme substantif et comme attribut au verbe être, *mal* comme adjectif joint à un substantif. Il serait peut-être possible de justifier cette différence fondamentale — *mel* se trouve, en tout état de cause, aussi devant des substantifs (cf. Godefroy, v° *mal*), — mais la raison des deux continuateurs différents sera certainement autre que celle qu'allégue M. Lücking, savoir deux étymologies différentes: *malum* et **mallum*. Ce n'est qu'un pis-aller que de créer au besoin un nouveau mot latin, sans que ce mot soit autrement exigé par des faits linguistiques.

M. PARIS ne peut accepter l'explication de M. Lücking (v. Rom. 1878, p. 120). Il se rapproche un peu de M. Böhmer, mais en reconnaissant chez *l, r* une force conservatrice, non réactionnaire, vis à vis de la voyelle tonique. S'il en est ainsi, il faudrait pouvoir localiser les deux phénomènes, comme appartenant à des régions différentes. Mais déjà au début de la langue litt. — dans les textes anglo-normands — on trouve les deux formes pêle-mêle: *mal* assonne et en *a* et en *e* dans Roland (LÜCKING, l. c.). Il est fort embarrassant d'admettre à la fois une loi générale qui change *a* en *e* et une tendance qui conserve l'*a*.

Mal et *mel* ont été discutés aussi par M. NEUMANN, Z. VIII, p. 406, 407, qui voit dans ces deux formes un effet des différentes positions que pouvait occuper le mot dans une phrase. *Mal* se développe devant un mot qui commence par une voyelle, *mel* devant un mot qui débute par une consonne. M. Neumann se

heurte, dans sa démonstration, au fait que les doublets de *malu* (de même que de *bonu*) se maintiennent dans l'usage longtemps sans que l'une des deux formes cède la place à l'autre, circonstance au contraire alléguée pour justifier un grand nombre d'adjectifs, dont le développement aurait dû se scinder en raison de leur position dans la phrase, mais dont nous n'avons jamais eu pour chacun qu'une seule forme. M. N. se réclame de l'extrême fréquence des deux termes dans la langue courante. C'est ce qui les aurait sauvés de l'action analogique. Pour le mettre en évidence, une comparaison est établie avec *faites, dites*. Le cas ne nous paraît pas le même. Que l'usage constant de la forme régulière *faites* ait entravé sur ce point la marche de l'analogie, c'est fort acceptable. Quant à *mal, mel* tous deux sont réguliers. Si l'un avait été plus employé que l'autre, il y aurait eu des chances pour que celle-ci tombât en désuétude. Il faudrait dire que si *mel* ne cesse que bien tard d'être en usage à côté de *mal,* c'est que les deux termes ont dû, jusque là, être employés également souvent.

Nous ne croyons pas avec M. KOSCHWITZ, Comm., p. 135, qu'en réfutant les explications de MM. Lücking, Böhmer et Paris, on soit obligé d'admettre celle de M. Neumann. Il serait plus simple de regarder *mal* comme provenant d'usage proclitique, comme p. ex. dans les expressions *mal faire, mal dire,* que cite M. Neumann. On comprendrait alors facilement la distinction faite par M. LÜCKING entre *mal, male* employés ensemble avec un substantif (suivant) et *mel, mele* avec le verbe *être*.

Cette opinion a été présentée par M. CORNU, Rom. 1878, p. 355 et M. SCHWAN tombe d'accord avec lui en répliquant à M. Neumann (cf. Z. XII, p. 215).

?**Mancip,** p. 122, Cart. 40, 12. La forme prov. pour *mancĭpiu* serait *mancepi* (cf. MEYER-L., Gr. I, § 506). La charte ne contient aucun exemple analogue. Le dauphinois septentrional semble conserver le *p,* tout en transposant le yod (cf. DEVAUX, *Langue vulg. du Dauph. sept.,* p. 317, sqq.). *Mancĭpium* y donnerait *manceip.*

Menestier, p. 104, Eul. 10. Le suffixe est secondaire.

M. PARIS a exprimé, trois fois, une opinion différente sur cette forme. D'abord, *Rôle de l'accent lat.,* p. 127, il dit que *menestier* répond régulièrement au *ministeriu* lat., *mestier* étant postérieur et né de la contraction de **meestier* > *menestier*. Que *mestier* soit sorti de *menestier,* mais par l'étape intermédiaire de **menstier,* non **meestier,* c'est aussi l'avis de M. KOSCHWITZ, Comm. p. 59. De même M. CLÉDAT, Rev. des Patois, II, p.

294, 295. Il va sens dire que rien n'autorise à admettre quelqu'une des transformations proposées. Dans l'édition de 1872 de la Vie de St Alex., p. 41, note, M. PARIS explique *mestier* comme provenant d'une forme **minsterium* du latin vulgaire et semble voir dans *menestier* une forme dial. Celle-là est cependant inadmissible eu égard à **minsterium*. C'est ce que reconnaît M. PARIS, Rom. 1886, p. 45. Il y admet *mestier* comme forme parallèle à *menestier* et provenant d'une confusion entre *ministerium* et *mysterium* (v. aussi Rom. 1889, p. 584, où il propose l'étymologie *misterium).

Quant aux résultats de *-ĕriu*, le franç. en connaît six: *ier, ir, ire, ere, eire, iere,* parmi lesquels les quatre dernièrs sont à regarder comme des formations savantes à cause de *e* final, tandis que *ier, ir* ont toute apparence d'être populaires. Dans ce cas, il faudra attribuer la différence entre ces deux formes soit à un développement dialectal, soit à un changement de suffixe.

M. GASTON PARIS, Rom. 1886, p. 445 (compte-rendu et critique du Comm. de Koschwitz) dit que *-ier* dépend d'un changement de suffixe et que l'on attendrait *mestir* comme *entir* au lieu de *metier, entier.*

Ir est regardé comme sortant nécessairement de *-ĕrium* aussi par M. WALDNER (*Quellen des parasitischen i im Altfranz.*, p. 28). Il donne la filière *eriu* < *eir* < *ieir* < *ir.*

M. SCHULZKE, dont nous citons l'ouvrage sur *ĕ ton.* + *i* et *ŏ ton.* + *i* en norm. d'après M. COHN (Suffixwandlugnen), semble vouloir admettre, sans exception, *i* > *ĕ* + *i* aussi dans le français du centre. Il considère *ĕrium* < *ier* comme provoqué par la chute d'un *i* dans **-ieir* (v. COHN, p. 281, 282).

Dans sa grammaire, I, § 154, 519, M. MEYER-L., se prononce pour *-ir* comme étant le produit régulier de *-ĕriu. Moutier* et *chantier* sont expliqués par substitution de suffixe, — *métier* est rapporté au latin *'est ministeri'*. M. Meyer-L. n'a pas touché aux autres exemples en *-ier,* comme *gésier, mercier, princier, psautier, desier,* etc.

Selon M. SUCHIER, Z. II, p. 291, 292, *ie* était une diphtongue croissante. De là s'explique le passage de *ie* à *e* en anglo-normand. *Mestir,* qu'il trouve dans *Théophile* (Adgar) 351 serait une variante de *mestier* et dû, en anglo-norm. comme sur le continent, à la tendance chez *r* à se laisser précéder, dans la prononciation, par un *e,* ce qui aurait contribué au maintien de l'étape *ie.* Mais il

faudrait alors admettre que la diphtongue *ie* avait passé de décroissante à l'état de croissante.

M. SCHWAN, Gram. § 246 (édit. 1888), suppose la production d'un *i* épenthétique de *rju* après toutes les voyelles, sauf *e*, ex. *fĕriu* < *fier*, *me(ne)steriu* < *mestier*.

M. COHN, *Suffixwandl.*, p. 283, se prononce pour *ier* comme résultat normal, mais d'un suffixe **erus* au lieu de *-erius; ir* est, par conséquent, »nicht rein volkstümlich». On se demande alors, comment *ĕriu* ou **ĕru* pourrait aboutir à *-ir* par voie de formation savante.

Celui qui s'est occupé le dernier de la question de *-ĕriu* est M. STAAFF (Le suffixe *-arius*, p. 94, sqq.). Il est d'avis que la consonne *r'* se réduit à *r* après les voyelles palatales *i, ü, é, è*, *Agurium* donne p. ex. *eür*. *-ĕrju* passe d'abord à $e^{i}r'u$ et l'*ĕ*, n'étant plus entravé, se diphtongue en *ie* : $ie^{i}r'u$. Ceci a lieu avant la chute de la voyelle finale (comp. l. c., p. 85), d'après une opinion émise par MEYER-L. Puis la voyelle finale tombe et $^{i}r'$ se à réduit *r* : *ier*. La théorie de l'influence d'une voyelle palatale est captivante. Cependant, il y a dans la suite de l'argumentation de M. Staaff un point qui nous induit en doute.

On a objecté au développement *ĕrium* < *ier* les formes *fire* > *fĕriat*, *mire* > *mĕreat*. M. Staaff les justifie en leur appliquant la théorie de M. MORF, *Arch. für das Stud. d. neueren Spr. und Litt.* XCIV, p. 345 sqq., qui rend probable que *-ariu* doit se développer autrement que *-aria*. Dans la forme fém. *rj* s'appuie sur la voyelle finale *a*, ce qui a entraîne un retard dans le mouillement de *r*. *Arju* passe à *arj* < $a^{i}r'$ < *er*. Dans *-arja* le mouillement n'a lieu, grâce à la circonstance déjà signalée, qu'à une époque où *a* ne pouvait plus passer à *e*: $a^{i}r'a$ < *aire*. En appliquant ce procédé à *-ĕria, -ĕriu,* il faut d'abord remarquer, que selon M. Staaff la diphtongaison est impossible à l'étape -ĕrju, la voyelle étant encore entravée (comp. p. 90). Donc *-erju* passe à $e^{i}r'u$ et *e* se diphtongue: $ie^{i}r'u$ toujours avant la chute de la finale. C'est dire que, pour retarder le mouillement, il faut que la voyelle finale soit un *a*, non pas une autre, au moins pas un *u*. Puis $ie^{i}r'u$ passe à $ie^{i}r'$ < *ier* (par la transformation de $^{i}r'$ en *r*). Dans *-ĕrja, r* ne se mouille qu'à une époque plus récente. On se demande alors, comme première conséquence, si *ĕ* était encore sujet à être diphtongué. Il le faut bien, puisque *fĕrja* a donné *fire* et non *feire* ou *fere*. Donc *-ĕrja* passe à $e^{i}r'e$ < $ie^{i}r'e$. Puis en admettant

que *ie* exerce son influence destructive sur *ir*, tout comme pour *ie*^{i}*r'*. on s'attend à la forme *iere*. M. STAAFF tire, au lieu de cela, de *ie*^{i}*r'e* la forme *ieire* < *ire*. Mais de quel droit? Par le droit de *aire*? Selon M. Staaff, M. MORF constate un retard dans le mouillement. M. M. dit lui-même que *a* dans *aria* < *arja*, étant en syllabe ouverte, se développe autrement que dans *-ariu*. *Ie*^{i}*r'e* devrait, pour M. STAAFF, donner *iere* de même que *ie*^{i}*r'* < *ier*. Si nous avons *aire* > *arja*, et non *are*, cela dépendrait, conformément à la théorie de celui-ci, de la voyelle *a* qui se laisse plus facilement suivre d'un *r* mouillé: alors *a*^{i}*r'e* a pû se conserver si longtemps que l'*i* finit par se dégager et former diphtongue avec *a*, après quoi *r'* passe à *r*. Dans *-arju*, < *a*^{i}*r'u*, < *œ*^{i}*r'*, < *er*, *e* provoque le *r* comme dans *-ĕrju*, *-ĕrja*.

La théorie de M. MORF ne se laisserait appliquer au développements de *-eriu*, *-eria* que si l'on admet que lorsque le mouillement a lieu dans *-erja*, la voyelle *e* < *ie* n'exerce plus son influence déstructive sur *ir'*. Il est possible que M. Staaff le suppose, mais le fait est problématique. Il n'aurait pas été inutile peut-être de consacrer une petite place aux formes en *-ir* > *ĕriu* comme p. ex. *mestir*, surtout comme toutes les autres formations, telles que *ire*, *ere*, *ière*, qui sont en partie postérieures à *-ir*, ont eu leur explication respective. La vraisemblance d'une solution en faveur de *ĕriu* < *ier*, *iariu* < *ier* dépend beaucoup de la manière dont on explique une forme comme *mestir*.

M. SCHWAN, Z. XII, p. 194, insiste sur le fait que *fire*, *mire*, n'entraine pas nécessairement *ir* > *ĕriu*, qui donne, au contraire, régulièrement *ier*. Par contre, M. HORNING, l. c., p. 579, 580 (critique de RABIET: patois de Bourberain) tient à la conformité de *-eriu*, *-eria*. Ce qui parle en faveur de *-ĕriu* < *ir*, c'est que cette forme se trouve non seulement dans des dialectes, où *ie*, passe à *i*, mais aussi autre part (cf. COHN, Suffixwandl., p. 283). Etant donné le fait que la diphtongaison de *ĕ* a eu lieu avant la chute des voyelles finales, nous considérons le développement suivant comme possible:

**mistĕrius* < *mistĕrjus* < *mister'us* < *mestier'us* < *mestier'-s*
**mistĕriu* < *mistĕrju* < *mistĕr'u* < *mestier'u* < *mestier'-*

A cette étape *r'* perd la mouillaison devant *s*, mais *r'* final développe un *i* parasite, ce qui donne les deux formes *mestiers*: *mestieir < *mestir*.

Nous nous attendons au même resultat de *-iarius*. M. MORF dit que rien n'oblige à admettre *-iariu* < *ir*, et il suppose *-iariu*

< *ier*. Du moment que *-ĕriu* peut donner *-ir*, le passage aura lieu aussi dans *-iariu*. Ainsi, en faveur de la loi de Bartsch, **-iarius** donnera: *iar'us* < *iær'us* < *ier'~s*; **-iariu**: *iar'u* < *iær'u* < *ier'*. Puis *-ier'~s* et *-ier'* deviendront resp. *-iers*, *-ir*.

Quant à *-arius*, il donnera *ar'us* < *ær'~s*; *-ariu* donnera *ar'u* < *ær'*. Puis *ær'~s* passe à *-ers*, tandis que *ær'* continue à se developper en *eir* et *er*.

Les divers résultats de *-arius*, *-iarius*, *-ĕrius* en franç. seront à un moment donné:

	arius, ariu	*iarius, iariu*	*erius, eriu*
Cas-suj.	ers	iers	iers
Cas-rég.	eir, er	ir	ir

A cette étape la forme *-ir* représente une minorité et se neutralise pendant que la lutte s'engage entre les formes en *er, ier*. Le suj. *-ers* est soutenu par le rég. *-er*, mais compromis par le rég. *-eir* et pourrait céder à *-iers:*

Cas-suj.	iers, ers	iers	iers
Cas-rég.	eir, er	ir	ir

Et comme les cas-suj. régnent maintenant sur toute la ligne, ils entraînent d'abord le cas-rég. *eir, -er:*

	iers, ers	iers	iers
	eir, ier, er	ir	ir

Finalement la forme *-ir* est évincée, tout en gardant encore en anc. fr. quelques positions. — Ou le régime *-ir* cède d'abord à l'influence des formes plus homogènes *iers, ers, er* et se règle sur le nom., ce qui est peut-être plus vraisemblable:

Cas-suj.	ers	iers	iers
Cas-rég.	eir, er	ier, ir	ier, ir

Puis *ers, er* sont remplacés par *iers, ier:*

iers
ier

-Aria donne *-aire (-ière)*, *-iaria* < **ire* (-ière) et *-eria* < *ire* (-ière).

En prov. *-erius* et *-eriu* doivent donner, toujours sans diphtongaison de *e*: *er'~s* < *ers*, *er'* < *eir*. Puisque la loi de Bartsch n'y agit pas, *-iarius* et *-arius* donneront *ar'~s* < *ær's* < *ers*, *-iariu* et *-ariu* donneront *ar'u* < *ær'* < *eir, er*.

A un moment donné on aura donc en prov.:

	arius, ariu	*iarius, iariu*	*erius, eriu*
Cas-suj.	ers	ers	ers
Cas-rég.	eir, er	eir, er	eir

Après la diphtongaison, on aura:

iers, ieirs
ier, ieir

-aria donne *eira* (comp. *area* < eira) et *-eria* < *eira* (-iera).

Miel, p. 122, Lg. 101, 123, 135, 142, 144, 148, 196. Le très fréquent emploi de *ie* dans le cas où l'on attendrait soit *e* soit *ei* se réduit selon M. PARIS (Rom. 1872, p. 283) à un phénomène d'aberration orthographique chez le copiste français. Autre exemple que *miel: savier,* etc.

Cependant, l'explication de M. LÜCKING, Mund. p. 72, 73, donne lieu de considérer *ie* pour *e* plutôt comme un fait du copiste prov.

Mestier, p. 104, Rmp. 61; v. menestier, p. 219.

Mistier, p. 104, Lg. 81, 103; v. menestier, p. 219.

Montana, p. 124, S. L. n. V.

Montaina, p. 124, S. L. n. 10.

Monstier, p. 106, Lg. 66, 95, 98, 111, 117; v. menestier, p. 219.

Mostier, p. 106, Alex. 172, 176, 181; v. menestier, p. 219.

Nuirimento, p. 110, Cart. 39, 5. La forme est dans son ensemble romane à l'exception de *o* final, qui indique le bas-latin. Même cas pour *devensos* 5, dont l'*n* est aussi latin, *prado* 3, *orto* 2, 14.

Paraget, p. 100, C. C. 13. Pour *t* final v. coronet, p. 56.

Pargamen, p. 106, A. 9. Les formes que relève M. GRÖBER, A. L. L. IV, p. 433, viennent visiblement d'un type *pergamīnu* dont l'*i* marque une prononciation récente en grec. Nous trouvons aussi *pergamin* 90. *Pargamen* semble remonter à l'ancienne *pergamenu,* employé, selon Georges, en latin classique. *Plenu* donne également *plen,* 68. Est-ce à dire que les deux formes, *pergamenu* et *pergaminu,* aient été continuées, ou n'est-il pas plus probable que *pergamen* représente une variante influencée de bonne heure par le lat. *pergamēnu?*

?**Plaid,** p. 106, Serm. *D* pourrait représenter la prononciation *t,* à moins que le mot ne soit un postverbal de *plaidier.*

Prado, p. 124, Cart. 39, 3. Terminaison bas-latine; v. nuirimento, ci-dessus.

Pome, p. 124, Rmp. 13.

?**Sagrament,** p. 112, Cart. 42, 10, 18, 23.

Talant, p. 104, B. 113. *T* fin. n'est qu'une orthographe; v. argent, p. 210.

Talent, p. 104, B. 152; v. le précédent.

Talent, p. 104, A. 73. Dans ce texte, *t* fin. est en géneral conservé après *n* (cf. FLECHTNER, *Sprache des Alex.-Fragm.*, p. 13). Exception: *tan* 12, 16 qui donne lieu de croire qu'on ne le prononçait plus.

Talent, p. 104, P. R. III, 12. *T* final est écrit à tort (cf. CLOETTA, Rom. 1893, p. 206); il est supprimé partout ailleurs dans les trois poésies du haut Limousin et dans le mystère de l'Epoux (cf. argent, p. 222).

Torment, p. 112, B. 19, 157; v. argent, p. 210.

Vestiment, p. 114, B. 190, 204; v. argent, p. 210.

Viande, p. 128, Alex. 251.

Plur. — Cas-suj.

Palais, p. 125, Alex. 403.

Pecat, p. 103, P. R. I, 239.

Talant, p. 105, B. 80, 91.

Uestement, p. 115, C. C. 29.

Plur. — Cas-suj.:

Armas, p. 117, Cart. I, B.

Castels, p. 103, Cart. 42, 5.

Devensos, p. 119, Cart. 39, 5.

Empedementz, p. 111, Eul. 16.

Escriz, p. 127, Rmp. 127.

Estrumenz, p. 111, Rmp. 102.

Flaiels, p. 103, Lg. 236.

Jornz, p. 119, Cart. 40, 25, 26, 32, 33, 34, 37.

Jors, p. 119, Sp. 94.

Jorz, p. 119, Alex. 210, 572.

Jos, p. 119, S. L. n. V.

Lauuras, p. 121, Lg. 157.

Lengatages, p. 101, S. L. p. I.

Leures, p. 121, C. C. 25.

Mals, p. 123, Alex. 505, 622; P. R. I, 165, 167; S. L. p. I.

Novas, p. 125, S. L. n. V.

Palais, p. 125, Rmp. 88, 104.

Pecat, p. 103, P. R. I, 164.

Pecatz, p. 103, P. R. I, 38.

Pecaz, p. 103, B. 159; P. R. I, 116.

Peccaz, p. 103, B. 228.

Pechet, p. 103, Sp. 16.

Pechietz, p. 103, Lg. 225.
Pechiez, p. 103, Alex. 618.
Praz, p. 125, Cart. 40, 64.
Talanz, p. 105, S. L. circ.
Tormenz, p. 113, Rmp. 102.
Torts, p. 129, P. R. I, 72.
Usatges, p. 101, Cart. 40, 1.

B. Formes régulières.

Sing. — Cas-suj.

Mal, p. 122, P. R. I, 240.
Mas, p. 122, B. 163; Cart. 40, 62, 64, 73, 74.
Message, p. 100, Alex. 388.
Ornement, p. 110, Alex. 138.
Palaz, p. 124, B. 162.
Prez, p. 124, B. 189.

Sing. — Cas-rég.

Argent, p. 104, Eul. 7; Alex. 526; Rmp. 111, 126.
?**Argent**, p. 104, P. R. I, 19, 25. Dans cette poésie le *t* fin. est toujours conservé après *n*, sauf dans *entendamen* 259; dans les autres documents du ms. de Limoges, même dans les *Sermons* dont la langue ressemble pourtaut au morceau I des P. R., le *t* en question a disparu. Il est probable que les formes en *t* du morceau I appartiennent à l'auteur. S'il l'a prononcé ou non, c'est ce qui est difficile de dire.
Arment, p. 106, Rmp. 42.
Aur, p. 116, B. 210; P. R. I, 19; S. L. circ.
Azet, p. 116, P. R. I, 57.
Braz, p. 116, A. 72.
Castel, p. 102, Cart. I, B; Cart. 42, 11, 12, 15, 16, 20, 21; Cart. 44, 2, 7.
Cel, p. 116, B. 74, 98, 167, 168, 208; P. R. I, 80, III, 10, 18; S. L. p. I, I, n. V; A. 40, 105.
Ciel, p. 116, Eul. 6, 25; Lg. 208; Alex. 53, 122, 179, 410, 550, 590, 606.
Clas, p. 116, A. 2.
Corage, p. 100, Alex. 446.
Coure, S. L. n. 10.
Damage, p. 100, Rmp. 11, 117.

Dan, p. 118, Cart. I, B.

Deves, p. 118, Cart. 40, 20, 69.

Desert, p. 118, Rmp. 87, 94.

Do, p. 118, S. L. p. I, I, I, p. 6; v. sos, p. 190.

Domenge, p. 118, Cart. 40, 6, 15, 16, 52, 65. V. channonje, p. 182.

Domenge, p. 118, Cart. 39, 2. Même forme que l'on trouve en Dauphiné. V. channonje, p. 182.

Dun, p. 118, Rmp. 10, 58.

Efern, p. 120, Sp, 95; P. R. I, 207, 250; S. L. circ., circ.; v. jor, p. 213.

Effern, p. 120, B. 182; v. jor, p. 212.

Empeyr, p. 104, A. 81; v. FLECHTNER, *Sprache du Alex.-Fragm.*, p. 9.

Enfern, p. 120, Rmp. 5; v. jor, p. 212.

?**Eritage**, p. 100, Rmp. 117.

Escrit, p. 126, Rmp. 76, 79.

Escud, p. 126, A. 94. *T* lat. intervocal, devenu final en roman, est conservé dans ce texte à l'état de *d*, à la rime comme à l'interieur du vers. Toutes les huit rimes de la strophe 10 proviennent de la même forme grammaticale et ne prouvent rien pour la prononciation: *figurad* 66, *recercelad* 67, *colorad* 68, *aformad* 69, *delcad* 70, *enforcad* 71, *auigurad* 72, *apensad* 73. *Virtud* 56 et *escud* 94 se trouvent à l'intérieur du vers. *Exaltat* 22 (> exaltati) fait exception (cf. P. MEYER, *Alex. le Grand.*, II, p. 90) mais porte, de par la lettre *x*, une empreinte latine.

Estage, p. 100, Rmp. 110.

Fil, p. 120, B. 186.

Flaiel, p. 102, Lg. 179, 193.

Gre, p. 120, Rmp. 57. Le *d* de *-atu* < *-adu* partage en normand, selon SUCHIER (Bibl. Norm. XIX, sqq.), le développement de celui de *-ata* < *-ade*, c. à d. il ne s'assourdit pas, ayant dû passer à *dh* avant la chute d'*u* et tombe déjà au cours du XIe siècle. Dans *li Cumpoz* et dans *Brandan*, tantôt il se prononçait, tantôt il ne se prononçait pas. On écrivait parfois *t* pour *d* (cf. aussi MEYER-L., Gr. I, § 557).

Gret, p. 120, Lg. 62; Alex. 28; v. gred, p. 212.

Ivern, p. 120, Rmp. 97; v. jor, p. 212.

Jorn, p. 118, Alex. 537, 542, 576, 595; Rmp. 22, 55, 91, 115, 122; B. 133; P. R. I, 76, 121; v. jor, p. 212.

Jugement, p. 110, Rmp. 34, 55, 112.

?**Jutgament**, p. 110, P. R. I 238; v. argent, p. 222.

Jutjamen, p. 110, B. 17; v. argent, p. 210.

?**Jutjament**, p. 110, P. R. I 82; v. argent, p. 222.

Lignage, p. 100, Alex. 250, 447; Rmp. 11, 30.

Ling, p. 122, A. 31; v. lineum, p. 133. *N* mouillé est noté *yn* presque partout dans ce poëme. Exceptions: *degnet* 42, *ling* 31, dont la dernière semble nier l'assertion de M. PAUL MEYER (*Alex. le Grand*, tome II, p. 90) que »rien n'indique le son mouillé lorsque la voyelle suivie de ce son est *i*».

Logre, p. 122, Cart. II, B; Cart. 44, 8. Cf. MEYER-L., Gr. I, § 494.

Lugre, p. 122, Cart. I, B; v. le précédent.

Magesteyr, p. 104, A. 80; v. empeyr, p. 223.

Mal, p. 122, B. 50, 90, 109; P. R. I, 126.

Mantel, p. 104, Rmp. 36.

Martir, p. 122, Alex. 566. Suppose une forme. **martīrium* (cf. COHN, *Suffixwandl.*, p. 284).

Mas, p. 122, Cart. 40, 50, 81, 85, 90, 93, 94, 100.

Matin, p. 106, C. C. 3; A. 93.

Mel, p. 122, Val. 25.

Mesatge, p. 100, Cart. 41, 8; v. channonje, p. 182.

Messaitgue, p. 100, Cart. 43, 6; v. channonje, p. 182.

Mesteir, p. 104, S. L. p. 6; v. menestier, p. 219.

Mot, p. 124, B. 132.

Orge, p. 120, Cart. 40.

Parage, p. 100, Alex. 248.

Parchamin, p. 106, Alex. 281.

Pargamin, p. 106, A. 90.

Pecat, p. 102, P. R. I, 187, 204; v. gred, p. 212.

Pechat, p. 102, S. L. circ; v. gred, p. 212.

Pechie, p. 102, Rmp. 7, 19, 70, 78; v. gré, p. 223.

Pechiet, p. 102, Alex. 320; v. gred, p. 212.

Peril, p. 114, Val. 1, 26.

Plait, p. 106, Alex. 49.

Playt, p. 106, A. 98.

Poi, p. 124, P. R. IV, 11. En prov. *o* bref latin ne se diphtongue en *-ue* que devant une palatale (cf. MEYER-L., Gr. I, § 185). On attendrait donc *puoi* ou *puei*. Mais la diphtongue manque aussi dans *hoi* P. R. II, 1, *pois* P. R. III, 8, 17. On ne trouve aucun exemple de cette diphtongue dans les trois poésies du haut Limousin. Elles paraissent d'accord en cela avec le Mystère de

l'Epoux. L'*ŏ* non dipht. est fréquent dans la partie Sud-Ouest du domaine franç. (cf. CLOETTA, Rom. 1893, p. 197, d'après lequel les trois poesies lim. seraient de la même main que le Mystère).

Point, p. 124, Rmp. 68.

Pra, p. 124, Cart. 40, 95, 102, 104. *T* intervocal latin, devenu final en roman, est ici tombé. Les autres exemples que présente la charte offrent le même trait: *vesti* 20, *pertusa* 95, *meiti* 98. Il en est de même de *t* précédé par *n* (comp. ortz, p. 189), quoique, dans ce cas, l'orthographe le conserve. Selon la loi générale, on aurait eu dans presque toute la Gaule à cette époque *prat* (cf. gred, p. 212). M. DEVAUX (*Laugue du Dauph. sept.* p. 300) donne également *pra,* de même que P. MEYER (Rom. 1891, p. 80: Langage de *Die*), mais ces exemples datent du XIIIe siècle et ne prouvent rien pour le onzième. *Pra* du cart. de Montelier fait cependant croire que la phénomène était trés ancien en Dauphiné, qui sur ce point semble coïncider avec la Normandie (cf. gred, p. 212, gré, p. 223). Le Fragm. d'Alexandre montre une étape intermédiaire, le même *t* y étant conservé sous la forme de *d.* Il est possible que l'on ne le prononçât pas (cf. escud, p. 223).

Preiement, p. 112, Eul. 8.

Pris, p. 124, Alex. 78.

Pui, p. 124, Rmp. 45.

Reclus, p. 126, Lg. 155.

Regnet, p. 102, Lg. 72, 116.

Romanz, p. 126, Rmp. 128.

?**Sagrament**, p. 112, P. R. I, 148; v. argent, p. 222.

Ser, p. 126, B. 123.

Seyr, p. 126, A. 92; v. peyl, p. 200.

Socors, p. 126, Sp. 78.

Soing, p. 126, Alex. 245, 534; v. poing, p. 200.

Solaz, p. 126, A. 7.

Talan, p. 104, P. R. III, 19; v. talent, p. 221.

Talen, p. 104, B. 196; v. argent, p. 210.

Talent, p. 104, Rmp. 16; Alex. 25, 50, 139, 530.

?**Talent**, p. 104, P. R. I, 163; v. argent, p. 222.

Talent, p. 104, A. 73.

Torment, p. 112, Lg. 12, 173; Rmp. 6, 22, 61, 66, 85, 98.

?**Torment**, p. 112, P. R. I, 35, 85, 208, 250; v. argent, p. 222.

Tort, p. 128, Rmp. 53; C. C. 47; P. R. I, 243; P. R. IV, 10; A. 99.

Travail, p. 128, Rmp. 94.
Uis, p. 128, Alex. 178.
Veir, p. 128, Rmp. 100.
Vestement, p. 114, Rmp. 37, 111.
Vin, p. 128, Alex. 225; Cart. 40, 12, 29.

Plur. — Cas-suj.

Plur. — Cas-rég.

Moia, p. 125, Cart. 40, 92.
Semoia, p. 125, Cart. 40, 73, 74, 77.

3e DÉCLINAISON

Parisyllabique

(Masc., Fém. et Neutr.)

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
er, -ris					
Frāter	K.	—	—	fradra	fraire
				Serm.	*Cart.* 40, 8
				fradre	9
				Serm.	19
				Serm.	86
				fredre	90
				Lg. 58	
Māter	K.	medre	maire	medre	—
		Alex. 107	*S. L. n.* V	*Lg.* 137	
		129	*n.* 10	*Alex.* 90	
		131	10	101	
		146		379	
		151		396	
		207		438	
		236		449	
		249		466	
		422		591	
		496			
		601			
Păter	K.	pedre	paire	pedre	paire
		Alex. 16	*S. L. p.* I	*Alex.* 54	*Cart.* 40, 16
		33	*n.* V	74	*P. R.* I, 90
		36	*n.* 10	101	235
		52	10	117	pair'
		106	10	127	*P. R.* I, 52
		111	*P. R.* II, 4	213	IV, 2
		135	IV, 1	263	pare
		206	pare	337	*S. L. circ*
		221	*A.* 33	379	
		236		466	
		386		469	
		391			
		415			
		421			
		496			
		601			
Vĕnter	G. K.	—	—	ventre	ventre
				Alex. 453	*S. L. circ*

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
fredre *Alex.* 119	—	—	—
—	—	—	—
pedre *Alex.* 44	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
es, -ei					
{Dĭes {Dīes	K. G.	—	—	di *Serm.* *Lg.* 15 195 *Alex.* 140	di *B.* 60 dia *B.* 79 90 118 *S. L. p.* 6 6 *n.* V *n.* 10 10 *circ.* *P. R.* IV, 10
Fĭdes	K.	fei *Rmp.* 14	—	fei *C. C.* 69 *Rmp.* 29 32 feit *Alex.* 500 fid *Lg.* 34 114 fiet *Lg.* 53	fe *B.* 122 125 200 217 *S. L. circ* *Cart.* 43, 8 44, 7
Rēs	Gg.	—	res *B.* 137 *P. R.* I, 106 197 *A.* 58 re *S. L. circ*	rien *Alex.* 58 *Rmp.* 106 108	ren *B.* 180 re *P. R.* I, 21 158 IV, 8 *S. L. p.* I
is, -is					
Brĕvis	K.	—	breu *Cart.* 40, 1	—	breu *B.* 52

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	—	dis *Eul.* 12 *Lg.* 231	dis *B.* 82 139 176 dies *B.* 20 *Cart.* 41, 5 42, 14 17 *A.* 56 dias *B.* 183 *Cart.* 42, 22 43, 7 *S. L. circ* *circ*
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	breus *B.* 65

ÉTYMOLOGIES		Singulier. CAS-SUJET Franç.	CAS-SUJET Prov.	CAS-RÉGIME Franç.	CAS-RÉGIME Prov.
(*)Căsālis		—	—	—	cassal *Cart.* 39, 3
Clāvis	K.	—	—	—	—
Crīnis	K.	—	—	—	—
Făscis	D. K.	—	—	fais *Rmp.* 76	—
Fĭdēlis	K.	—	—	—	—
Fīnis	K.	fin *Alex.* 289 460	fis *B.* 40	fin *Rmp.* 125	fin *Cart.* 44, 6 fi *P. R.* I, 225 *S. L. circ* fine *S. L. p.* 6 *circ*
**Fontanil*		—	—	—	—
Fūstis	D. G. K.	—	—	—	fust *P. R.* I, 44
Hŏstis	D. G. K.	ost *Alex.* 143	—	—	—
Lŏcālis (*)Lŏcālis	K.	—	—	—	logal *S. L. p.* I
Mēnsis	K.	—	—	—	—
*Mĭnĭstĕrĭālis	K.	—	—	—	—
Nāvis	K.	nef *Alex.* 77 197	—	nef *Alex.* 191 211	—
Pāgēnsis *Pagensis	K. G.	—	—	pais *Lg.* 211 *Alex.* 182	—
Pānis	K.	—	—	pain *Alex.* 225	pa *S. L. p.* I

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	claus *B.* 184
—	—	crins *Alex.* 428	—
—	—	—	—
—	fiel *P. R.* I, 81	fedelz *Alex.* 294	—
—	—	—	—
—	fontanil *Cart.* 40, 62	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	meys *A.* 57
—	—	menestrels *Alex.* 324	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	pas *Cart.* 40, 29

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
(*)Pastōrālis		—	—	—	—
Pĕllis	G. K.	—	pelz *B.* 116	—	—
Sĭtis	D. K.	—	—	sei *Rmp.* 92	set *P. R.* I, 56 IV, 5
Tŭrris	D. K.	—	—	—	—
Vĭc(is)	K.	—	—	feiz *Alex.* 448	—
Căro	K.	—	—	charn *Alex.* 116 225 432 451 *Rmp.* 112	charn *S. L. n.* V *circ* *circ* charm *S. L. circ* quarn *S. L. n.* 10
Fămes	K.	—	—	—	fam *B.* 5 *P. R.* IV, 5

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	pastural *Cart.* 40, 14	—	—
—	—	—	—
—	—	seiz *Alex.* 398	—
—	—	tors *Rmp.* 88 104	—
—	—	feiz *Alex.* 241 292 473	fes *P. R.* I, 105 ves *Cart.* 41, 8 vez *Cart.* 42, 9 12
—	—	—	—
—	—	fains *Alex.* 398	—

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
e, -is				
Altāre K.	—	—	—	altar *S. L. n.* V V V
(*)Battalia, pl. D. K.	—	—	bataille *Rmp.* 108	batalle *A.* 13 batala *Cart.* I, B
*Cohortile	—	cortils *Cart.* 40, 62	—	—
Hŏspĭtāle D. K. (*)Hŏspĭtāle	—	—	ostel *Alex.* 225	—
Lăcte G.	laiz *C. C.* 26	—	—	—
Măre K.	—	—	mer *Alex.* 76 79 192 381 *Rmp.* 44 85 85 86	mar *B.* 56 65 172 *A.* 36 105
Mīrābĭlia, pl. D. K.	merveille *Alex.* 440 445 465	—	—	meravila *S. L. n.* V V meravilla *S. L. n.* 10
Tēmpŏrāle Gg.	—	—	—	temporal *B.* 97

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	altars *S. L. n.* 10 10
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	meravillas *S. L. n.* 10	—	meravillas *S. L. n.* V *n.* 10
—	—	—	—

3e DÉCLINAISON

Imparisyllabique

(Masc., Fém. et Neutr.)

ÉTYMOLOGIES		Singulier. CAS-SUJET Franç.	CAS-SUJET Prov.	CAS-RÉGIME Franç.	CAS-RÉGIME Prov.
ans, -antis					
Amans	Gg.	—	—	amant *C. C.* 50	—
*Mercatans	D. K.	—	—	—	—
(*)*Semblant*		senblansz *C. C.* 20	—	semblant *Alex.* 115 *Rmp.* 52 72 98	—
as, -antis					
Gĭgās	D. K.	—	—	geiant *Rmp.* 49	—
Infā(n)s (*Ĭnfans	K. G.	—	efas *S. L. n.* V. *circ.* effas *S. L. n.* V efaz *S. L. circ.* emfes *A.* 55 57 75	enfant *Alex.* 22 25 36 43 112 *Rmp.* 129	efant *B.* 79 *S. L. n.* V V *circ.* *circ.* *circ.* effant *S. L. n.* V *n.* 10 10 10 10
as, -atis					
Ăbbās	K.	abbas *Lg.* 30	abbas *Cart.* 41, 5 43, 1 abas *Cart.* 41, 8	—	abad *Cart.* 41, 4 abat *Cart.* 41, 9
Aestās	K.	—	—	ested *C. C.* 16 este *Rmp.* 97 97	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	—	—	—
—	—	merchaans *Sp.* 58	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	efant *S. L. circ.*	enfanz *Alex.* 45 *Rmp.* 26 26 128	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Aetās	D. K.	eez *Rmp.* 90	—	ae *Rmp.* 8 ee *Rmp.* 81 91 106 ede *C. C.* 73 84 85 *Rmp.* 96	—
Alăcrĭtās	Gg.	—	—	—	alegretat *B.* 221
*Amīcĭtas	G. K.	—	—	amistiet *Alex.* 163 amistie *Rmp.* 72	—
Antīquĭtās	Gg.	—	antiquitas *A.* 7	—	—
*Bĕllĭtās	G. K.	—	—	bealte *Rmp.* 97 beltez *C. C.* 32 61	—
Bŏnĭtās	K.	—	—	—	bontat *B.* 218 254 *P. R.* I, 186
Cārĭtās	K.	caritas *Val.* 29	—	caritet *Lg.* 33 cherte *Val.* 29 cierte *Rmp.* 100	caritat *B.* 200 217 *S. L. p.* I
Cāstĭtās	Gg.	—	—	c"aasteed *C. C.* 38	castitat *B.* 223 chastitat *P. R.* III, 8

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	bontaz *A.* 85
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier. CAS-SUJET Franç.	Singulier. CAS-SUJET Prov.	Singulier. CAS-RÉGIME Franç.	Singulier. CAS-RÉGIME Prov.
*Chrīstĭanĭtās	K.	—	—	crestientet *Alex.* 12 30	—
Cīvĭtās (*)Civ'tatem	D. K. G.	citet *Alex.* 81 298	—	citet *Alex.* 13 42 86 93 126 158 167 189 292 382 385 403 543 589 citez *C. C.* 43 ciu *Lg.* 139 ciutat *Lg.* 141 cite *Rmp.* 57	—
Clārĭtās	Gg.	clartez *C. C.* 17	claritaz *B.* 163	claritet *Lg.* 201 clarte *Rmp.* 99	—
Cŭpĭdĭtās	K.	—	—	—	cobeetat *B.* 230
Dĕĭtās	Gg.	—	—	—	deïtat *P. R.* I, 93
Dĭgnĭtās	D. K.	—	—	—	—
Falsĭtās	K.	—	—	falsete *Rmp.* 100	—
Fēcundĭtās	Gg.	—	—	feconditet *Alex.* 27	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	ciptaz *B.* 165 civitates *Cart.* 42, 5
—	—	clartez *C. C.* 62	claritaz *A.* 50
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	dignitaz *A.* 84
—	—	—	–
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Fĭdēlĭtās	K.	—	—	—	fedeltath *Cart.* 43, 3 feeltat *B.* 219
**Folledat*		—	—	—	folledat *B.* 2
Hērēdĭtās	K.	erite *Rmp.* 109	—	herite *Rmp.* 95	—
Hŏnestās	Gg.	—	—	honestat *Eul.* 18	—
Hŭmĭlĭtās	K.	—	—	humilitiet *Lg.* 36 umilitet *Alex.* 26	umilitat *B.* 224
Incrēdŭlĭtās	Gg.	—	—	encredulitet *Val.* 36	—
Infĭrmĭtās	K.	enfermetet *Alex.* 278	enfirmitas *A.* 5	enfermetet *Alex.* 487 556	—
Inīquĭtās	Gg.	iniquite *Rmp.* 14	—	—	—
Largĭtas	Gg.	—	—	—	largetat *B.* 220
*Lāssĭtas	K.	—	—	lastet *Alex.* 475	—
Mājĕstās	K.	—	—	—	majestat *B.* 169
Mĕdĭĕtas	D. K.	—	meitaz *Cart.* 40, 43 58	—	medietate *Cart.* 39, 3 4 meita *Cart.* 40, 98
Nātīvĭtās	Gg.	—	nativitatatz *S. L. n.* 10 10 nativitaz *S. L. n.* V	—	nativitat *S. L. circ* *circ*
Nōbĭlĭtās	Gg.	—	—	nobilitet *Alex.* 14	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	—	—	—
—	—	—	—
ereditez *Alex.* 401	—	—	—
—	—	—	onestaz *A.* 86
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier. CAS-SUJET Franç.	CAS-SUJET Prov.	CAS-RÉGIME Franç.	CAS-RÉGIME Prov.
Obscūrĭtās	Gg.	—	—	oscurte *Rmp.* 99	—
Otĭōsĭtās	Gg.	—	otiositas *A.* 6	—	—
Paupĕrtās	K.	—	—	poverte *Rmp.* 38 53 56	—
Pŏtĕstās	K.	—	—	podestet *Alex.* 572 588 poeste *Rmp.* 73	poestat *B.* 161 podestat *Cart.* I, B postat *Cart.* II, B postad *Cart.* 44, 8
Pĭĕtas	K.	pitiet *Alex.* 440	pietat *P. R.* I, 166	pietet *Alex.* 311	pietat *S. L. n.* V pieta *P. R.* I, 218
**Prodeltaz*		—	—	—	—
Quālĭtās	K.	—	—	—	—
**Salvetet*		—	—	salvetet *Alex.* 89	—
Sānĭtās	K.	—	—	santet *Alex.* 557	—
Sŏcĭĕtās	K.	—	—	—	societad *Cart.* 44, 6 societat *Cart.* I, B
Superflŭĭtās	Gg.	—	superfluentat *S. L. circ* superflueta *S. L. circ*	—	superfluentat *S. L. circ*
Tĕmpĕstās	K.	tempeste *Rmp.* 86	tẽpestaz *A.* 49	tempeste *Rmp.* 31 85 95	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	prodeltaz *A.* 87
—	—	—	qualitaz *A.* 52
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Trīnĭtās	Gg.	—	—	trinitet *Alex.* 549	trinitat *P. R.* I, 92 *B.* 229
Vānĭtās	K.	vanite *Rmp.* 119	uanitas *A.* 3 4 8	—	—
Vērĭtās	K.	—	—	ueritiet *Lg.* 34 veritet *Alex.* 64	veritat *B.* 222 vertat *S. L. p.* I
*Vĕtŭlĭtās	K.	—	—	—	veltat *B.* 107
Vīlĭtās	K.	—	—	vilte *Rmp.* 53 56	—
Virgĭnitās	Gg.	—	—	uirginitet *Eul.* 17	virginat *P. R.* I, 9 virginitat *P. R.* III, 8
Voluntas	K.	—	—	volentet *Alex.* 159 541 volente *Rmp.* 62 81 91 106	volontat *P. R.* I, 159 *Cart.* 43, 7 voluntat *P. R.* I, 219
as, -adis					
Plējās	Gg.	—	—	—	—
ens, -entis					
**Apartenanz*		apartenanz *Alex.* 272	—	—	—
*Convĕnĭens		—	—	—	covinent *P. R.* I, 113

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	uanitãtŭ *A.* 3
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	pliadon *C. C.* 2	—
—	—	—	—
—	—	—	covinenz *S. L. circ*

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Gēns	K.	gent *Alex.* 299 488 511 531 571 *Rmp.* 16 40	—	gent *Alex.* 527 *Rmp.* 18 21 23 37 40 42 48 50 51 112 127	gent *B.* 23 *P. R.* I, 31 49 *A.* 22 gen *P. R.* IV, 8 jen *P. R.* IV, 2
Părēns	K.	—	—	—	parent *B.* 8 128
Sĕrpĕns	G. K.	—	serpens *S. L. p.* I I	serpent *Rmp.* 2 78	serpen *P. R.* IV, 3
Sĕrvĭĕns	K.	serjanz *Alex.* 336	—	serjant *Alex.* 226 280	—
er, -eris					
Cărcĕr	D. K.	—	—	—	charcer *B.* 71 carcer *B.* 101
Mŭlĭĕr	K.	moillier *Alex.* 55	moiller *S. L. n.* 10 moler *P. R.* IV, 5 mulier *Cart.* 42, 2	moillier *Alex.* 19 27 39 *Rmp.* 8	moler *S. L. n.* V V moller *S. L. n.* 10 meler *S. L. n.* V moiller *S. L. n.* 10 moylier *A.* 39

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	genz *S. L. p.* I	—	gens *P. R.* I, 79 256
parent *Lg.* 14 117 *Alex.* 203 *Rmp.* 121	parent *B.* 142 245	parenz *Alex.* 199 380	parenz *P. R.* I, 255
—	—	—	serpens *S. L. p.* 6
—	—	serjanz *Alex.* 111	—
—	—	castres *Lg.* 176 chartres *Rmp.* 104	carcers *B.* 96
—	—	moilliers *Rmp.* 24	

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Păssĕr	K.	—	—	—	basser *S. L. n.* V passer *S. L. n.* 10
es, -edis					
Mĕrcēs	D. K.	—	merces *S. L. p.* I *P. R.* I, 198 200	mercit *Eul.* 27 *Alex.* 185 270 363 368 390 438 461 508 599 merci *Lg.* 183 *Rmp.* 67 mercid *C. C.* 24	marce *B.* 76 merce *S. L. circ* *P. R.* I, 183 228 merze *Cart.* 41, 6 mercet *P. R.* I, 175 177 merset *P. R.* I, 162
Pēs	K.	—	—	—	—
es, -itis					
Cŏmĕs	D. K.	cons *Alex.* 17 514	coms *B.* 34 140 *Cart.* 42, 15 20 24 *Cart.* I, B.	compte *Lg.* 55 conte *Alex.* 42	—
is, -idis					
Aspis	Gg.	—	aspis *S. L. p.* I I	—	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	piez *Lg.* 165 230 pez *Lg.* 224 233	pes *P. R.* I, 46
cunte *Rmp.* 40	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier. CAS-SUJET Franç.	CAS-SUJET Prov.	CAS-RÉGIME Franç.	CAS-RÉGIME Prov.
io, -ionis					
Afflictio	Gg.	—	—	—	—
Cănțĭo	K.	—	—	—	—
Căstīgātĭo	K.	—	—	—	quastiazo *B.* 22
Circumcīsio	Gg.	—	circumcisios *S. L. circ*	—	circumcisio *S. L. circ circ circ circ*
Confessĭo	Gg.	—	—	confessiün *Rmp.* 74 114	—
Cŏntĕntĭo	K.	—	—	—	contenco *B.* 56
Dēceptĭo	Gg.	—	—	—	decepcio *B.* 52 decepcion *Cart.* 44, 9
Dēfensĭo	Gg.	—	—	—	devensio *Cart.* 39, 7
Fornĭcātio	Gg.	—	—	fornicaciün *Rmp.* 114	—
Fūsĭo	D. K.	—	—	—	foiso *B.* 26
*Lĕctĭo	K.	—	—	licon *Alex.* 267	—
Mānsĭo (*)Ma(n)sionem	D. K. G.	—	—	maison *Alex.* 217 314 323 469	maiso *S. L. p.* 6 maison *Cart.* 40, 54 110 117
Orātĭo	K.	—	—	oreison *Alex.* 308	oraso *P. R.* I, 246
Păssĭo	K.	—	—	—	passio *B.* 24

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	—	afflictions *Alex.* 358	—
—	—	chancuns *Rmp.* 101	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	mansiones *Cart.* 39, 1
—	—	oreisons *Alex.* 357	—
—	—	passions *Lg.* 240	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
*Pĭscĭo	G. K.	—	—	—	peysson *A.* 60
Praedicatio	Gg.	—	—	—	predicatio *S. L. p.* I
Prĕhēnsĭo (*)Prēnsĭo	D. K. G.	—	—	—	preiso *B.* 27 preso *B.* 59 preison *Cart.* 40, 10 11 20 21 52 41, 3 5
Rătĭo	D. K.	—	razos *P. R.* II, 1	raison *Alex.* 71 raisun *Rmp.* 30 127 raisum *C. C.* 89	raizo *B.* 55 razo *B.* 50 234
Rĕdĕmptĭo Redemtio	K. D.	—	—	—	redemcio *B.* 25 *S. L. circ* redemptio *S. L. circ*
Rĕgĭo	K.	—	—	—	region *A.* 35 regio *B.* 54
Rĕsurrectio	Gg.	—	—	—	resurrexio *P. R.* I, 245
Sīgnĭfĭcātio	Gg.	—	—	—	significacio *B.* 231
Tĕntĭo	K.	—	—	—	tenzun *A.* 38

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	preisos *Cart.* 40, 2 7 8
—	—	raizons *Lg.* 35 190	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Trādĭtĭo D. K.	—	—	—	traazo *B.* 57
is, -inis				
(*)Vermis K.	—	—	uerme *Val.* 14	—
o, -inis				
Hŏmo D. K.	om *Serm.* *Lg.* 31 73 156 197 *Alex.* 14 240 247 273 343 612 *C. C.* 28 on *C. C.* 14 huem *Rmp.* 9 31 73 81 96 115 115 116	hom *B.* 177 *Cart.* 41, 2 6 43, 5 *A.* 12 34 om *B.* 33 92 107 122 149 171 191 225 *P. R.* I, 53 144 III, 6 IV, 3 *Cart.* 44, 4 4 homo *Cart.* 42, 3 7 8	home *Rmp.* 13 34 ome *Alex.* 170 171 175 197 297 310 330 347 455 493 590 605 620 621 omne *Lg.* 207	ome *B.* 126 *P. R.* I, 45 *S. L. circ* omne *B.* 178 om *P. R.* III, 4 omen *A.* 78
Imāgo K.	imagene *Alex.* 171 175 178 183	—	imagene *Alex.* 87 168 176 383	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	—	—	traïcios *B.* 236 *P. R.* I, 153
—	—	—	—
home *Rmp.* 26 omne *Lg.* 211	ome *B.* 20 21 *S. L. p.* I I home *S. L. p.* 6 omne *B.* 1 7 172 228 233 omens *Cart.* 44, 5	omes *Alex.* 214	omes *B.* 85 *P. R.* I, 41 *Cart.* 40, 14 omnes *B.* 106 154 omines *Cart.* 39, 8
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Vĭrgo	G. K.	—	—	virgene *Alex.* 89 virgine *Sp.* 17	virgina *S. L. n.* V
o, -onis					
**Auzello*		—	—	—	—
**Baratro*		—	—	—	baratro *B.* 239
Bāro	D. K.	—	—	barum *Rmp.* 58	baron *A.* 37 65
(*)Cāppo	G. K.	—	—	—	—
Drăco	K.	—	—	—	dracon *A.* 62
**Escalo*		—	—	—	eschalo *B.* 237
Făl̆co	D. K.	—	—	—	falcon *A.* 63
Lătro	D. K.	—	laire *P. R.* I, 34	—	lairo *B.* 241
Lĕo	K.	—	leu *A.* 59	leon *C. C.* 1	leon *A.* 61
Macedo	Gg.	—	—	—	—
*Mŭlto	D. K.	—	—	—	molton *Cart.* 40, 20
Sĕrmo	K.	—	—	sarmun *Rmp.* 127	sermo *B.* 23 49 sermon *A.* 89
*Tālo	G. K.	—	—	—	talo *B.* 240

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	—	—	verges *S. L. n.* V *n.* 10
—	auzello *B.* 211	—	—
—	—	—	—
baron *Lg.* 52	—	barunsz *C. C.* 88	—
—	—	—	chapos *Cart.* 40, 38 45
—	—	—	—
—	eschalo *B.* 209	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	macedonor *A.* 32
—	—	—	—
—	—	sermons *Lg.* 35	—
	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
or, -oris					
Amŏr	K.	amor *Alex.* 2	—	amur *Serm.* amor *Lg.* 3 *Alex.* 68 152 168 220 223 230 461 *Rmp.* 14 82 100 108 *C. C.* 36 50 51 64	amor *B.* 198 215 253 *P. R.* I, 87 221 *S. L. circ*
Antĕcēssŏr	D. K.	—	—	—	—
Ardor	Gg.	—	—	ardor *Rmp.* 105	—
*Căptĭātōr	K.	—	chazaire *S. L. p.* I I	—	—
Clāmōr	K.	—	—	clamor *Alex.* 221	—
Cŏlōr	K.	—	—	—	color *B.* 214
**Comitor*		—	—	—	—
Commŏnĭtor	Gg.	—	—	—	—
Consōlātor	Gg.	—	consolaire *P. R.* I, 89	—	—
Crĕātor	K.	—	—	creator *Rmp.* 15 20 72 82	creator *B.* 46

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
ancessor *Alex.* 12	—	ancessors *Alex.* 5	—
—	—	—	—
—	—	—	chazadors *S. L. p.* I
—	—	—	—
—	—	—	—
contor *Rmp.* 40 cuntor *Rmp.* 41	—	—	—
—	comonedor *Cart.* 42, 25	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier. CAS-SUJET Franç.	CAS-SUJET Prov.	CAS-RÉGIME Franç.	CAS-RÉGIME Prov.
(*)Cūstor (*)Cŭstor	K.	costre *Alex.* 176	—	—	—
*Doctor			—	—	doctor *B.* 39
Dŏlōr	K.	dolor *Alex.* 409 484	dolors *B.* 41	dolor *Alex.* 157 421 555 *Rmp.* 13 67 84 98 98 108	dolor *P. R.* I, 6
*Dūlcĭōr	K.	—	—	dolcor *Rmp.* 98 105 *C. C.* 25	—
*Ex-trŏpātor	K.	—	—	—	—
Fŭror	Gg.	—	—	furor *Lg.* 193	—
Honor	K.	—	honos *S. L. p.* I onor *S. L. n.* 10 onors *B.* 114	honor *Lg.* 2 *Rmp.* 58 onor *Alex.* 69 145 188 200 363 384 407 ennor *C. C.* 65	onor *B.* 36 48 112 178 230 *Cart.* 41, 2 7 honor *Cart.* 43, 3
Impĕrātōr	K.	emperedre *Alex.* 17	—	emperedor *Alex.* 35 414	emperadur *B.* 44 enperadur *A.* 43 enperatour *A.* 31

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	dolors *Alex.* 397 *Rmp.* 88 101	—
—	—	—	—
—	estrobatour *A.* 27	—	—
—	—	—	—
—	—	honors *Lg.* 7 120	—
emperedor *Alex.* 306 326 356 362 empereor *Rmp.* 41	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Incantātor	Gg.	—	—	—	encantatour *A.* 28
*Jūdĭcātōr	K.	—	—	—	—
Losengeor	K.	—	—	—	—
*Murator		—	—	—	muraor *Cart.* 40, 9
Ŏdŏr	K.	odor *C. C.* 35	—	odor *Rmp.* 105	—
Pāstŏr	K.	—	—	—	—
Păvŏr	D. K.	—	—	poor *Rmp.* 72	—
Pĕccātor	K.	—	pecaire *P. R.* I, 123	pecheor *Rmp.* 20	—
Pĭscātor	K.	—	—	—	—
Pūtŏr	K.	—	—	puor *Rmp.* 105	—
Sălvātŏr	K.	sauvaire *Sp.* 13	salvaire *S. L. circ* *circ*	—	—
Sĕnĭŏr	D. K.	sendra *Serm.* sire *Alex.* 13 124 420 siret *C. C.* 35 89	seiner *S. L. p.* 6 6 6 *n.* 10 *n.* V	seignor *Rmp.* 14 84 *Alex.* 57 155 159 234 334 senior *Lg.* 75 239	seinor *S. L. p.* I *p.* 6 senor *B.* 9 37 47
Sĕrvĭtŏr	K.	—	—	servitor *Alex.* 169	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	enquantador *S. L. p.* 6	—	enquantadors *S. L. p.* 6 6
jugedor *Alex.* 364	—	—	—
—	losengetour *A.* 29	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	pastors *Rmp.* 41 42	pastors *S. L. n.* V *n.* 10
—	—	—	—
pechedor *Alex.* 361	peccador *B.* 76	—	—
pescheor *Rmp.* 40	—	pescheors *Rmp.* 41	—
—	—	—	—
—	—	—	—
seignor *Alex.* 328 499 516 561	—	seniors *Lg.* 8	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Sŏrŏr	K.	—	—	—	sur *A.* 41
Trādĭtōr	D. K.	traïtre *Rmp.* 115	—	—	—
**Tristor*		—	—	tristor *Rmp.* 13 67 98 *Alex.* 70 139	—
Ŭxŏr	G. K.	—	uxor *Cart.* 39, 12	—	—
Vălŏr	K.	—	—	—	valor *B.* 34
os, -oris					
Flōs	K.	—	—	—	—
os, -otis					
Nĕpōs	K.	—	—	—	—
us, -utis					
Sălūs	K.	—	—	salut *Val.* 5 saludz *C. C.* 92	salut *S. L. circ* *P. R.* III, 10 salutem *S. L. p.* I
Vĭrtūs	G. K.	—	vertuz *S. L. p.* I I	—	vertut *B.* 92 uirtud *A.* 56

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	seros *Sp.* 76	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	flors *Rmp.* 104	—
—	nebon *Cart.* 40, 103	—	—
—	—	—	—
—	—	vertuz *Alex.* 562	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Ars	K.	—	—	art *Lg.* 25	—
Crŭx	K.	—	—	crot *Sp.* 22 croiz *Rmp.* 84	crot *P. R.* IV, 10 crost *P. R.* I, 230 cros *P. R.* I, 39
Dŭx	D. K.	—	—	—	duc *A.* 16
Fŏns	G. K.	—	—	—	—
Fornax	Gg.	—	—	—	fornaz *P. R.* I, 202
Lēx	D. K.	—	lehz *S. L. p.* 6	lei *Rmp.* 42 46 *Lg.* 71	lei *Cart.* 40, 56 *B.* 208 leg *S. L. n.* V. *circ* *circ* *circ* *circ* leh *S. L. n.* 10 10 ley *A.* 98
Mōrs	G. K.	mort *Rmp.* 9 63 83	morz *B.* 125 175	mort *Eul.* 28 *Rmp.* 5 72 114	mort *B.* 118 129 *P. R.* I, 242 IV, 10 12 mor *P. R.* I, 35
Nŏx	G. K.	—	—	noit *Lg.* 195 nuit *Alex.* 75 189 *Rmp.* 99	noit *B.* 90

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	arz *A.* 83
—	—	croix *Lg.* 146 crois *Rmp.* 101	—
duc *Rmp.* 41	—	—	—
—	—	—	fons *P. R.* I, 120
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Păr	K.	—	—	peer *Val.* 28	—
Pars	Gg.	—	—	part *C. C.* 15	parte *Cart.* 39, 14 part *B.* 55 105 *Cart.* 44, 2
Păx	K.	—	—	pais *Lg.* 109 *Alex.* 623 *Rmp.* 108	—
Prīncĕps	D. K. G.	—	—	—	—
Rēx	K.	reis *Lg.* 20 49 67 *Alex.* 514 *Rmp.* 37 reiz *C. C.* 73 rex *Eul.* 12 21	reis *B.* 62 64 71 reys *A.* 28 46 53 54	rei *Lg.* 14 41 54 62 83 *Alex.* 494 *Rmp.* 39 44 re *Lg.* 60	rey *A.* 12 14 32 36 37 41 rei *B.* 35 74 151 161 248 *P. R.* III, 16
Sōl	G. K.	—	sol *A.* 50	—	sol *B.* 98
Vōx	K.	voiz *Alex.* 292 313	—	voiz *Alex.* 296 391 531	vots *P. R.* I, 231

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	**Prov.**	**Franç.**	**Prov.**
—	par *B.* 63	pers *Alex.* 18 piers *Lg.* 59	—
—	part *Cart.* 40, 574	parz *Alex.* 56	partz *Cart.* 40, 101 partes *Cart.* 42, 6
—	—	—	—
prince *Rmp.* 29 92	—	—	—
rei *Rmp.* 29 40 41 92	rey *A.* 19 21	reis *Rmp.* 46 48 48	—
—	—	—	—
—	—	voiz *Alex.* 593	—

ÉTYMOLOGIES	Singulier.			
	CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
	Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
en, -ĭnis				
(*)Consuetumen	—	cosdumes *S. L. n.* 10	—	cosdumna *B.* 79
Flūmen K.	—	—	flum *Sp.* 18 *Rmp.* 92	—
Nōmĕn K.	—	nonz *S. L. circ* nomz *S. L. circ*	nom *Lg.* 227 *Eul.* 14 *Alex.* 16 30 31 89 215 307 379 num *Lg.* 175 nũ *Lg.* 56	nom *B.* 38 53 *S. L. circ* *circ* *P. R.* I, 248 noms *P. R.* I, 175 non *A.* 33 num *Cart.* 43, 1 nomen *Cart.* 42, 10 12 13 16 18 21 23
Sanguen K.	—	sanc *P. R.* I, 66	sanc *Alex.* 67	sang *B.* 153
or, -oris				
Marmor Gg.	—	—	marbre *Alex.* 583	—
ur, -ŭris				
Sŭlfŭr D. G. K.	—	—	solfre *Rmp.* 105	—
us, -ĕris				
Opŭs D. K.	—	obs *B.* 164	—	obs *B.* 66

Pluriel.			
CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
us, -oris					
Cŏrpŭs	D. G. K.	corps *Lg.* 10 230 234 cors *Alex.* 289 543 570	corps *B.* 104 155 180 cors *P. R.* I, 7	corps *Eul.* 2 *Lg.* 173 191 235 corp *Lg.* 172 cors *Alex.* 99 162 252 254 276 332 399 427 472 498 507 515 518 530 534 538 577 583 587 598	corps *B.* 28 181 *Cart.* 42, 28 *A.* 71 77 *P. R.* I, 99 145 223
Lătŭs	D. K.	—	—	—	latus *Cart.* 39, 11
Pĕctŭs	D. G. K.	—	—	piz *Alex.* 427	peyz *A.* 69
Tĕmpŭs	G. K.	temps *Lg.* 5 tiemps *Lg.* 28 tensz *C. C.* 34	temps *S. L. n.* V	tens *Alex.* 1 6 11 *Rmp.* 14 *C. C.* 2 tems *C. C.* 66	temps *S. L. circ* *A.* 11

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
—	—	cors *Alex.* 358	—
—	—	—	laz *A.* 48
—	—	—	—
—	—	tens *Rmp.* 77 97 98 99 107 123 129	temps *P. R.* III, 8

ÉTYMOLOGIES		Singulier.			
		CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
		Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
Tĕmpŭs	G. K.				
ut, -itis					
Caput	D.	—	—	chief *Alex.* 406 chieef *Eul.* 22 caput *Val.* 9 13 15 cap *Lg.* 154 cheue *Val.* 11 queu *Lg.* 125 158 229	cap *B.* 167 *P. R.* I, 234 *S. L. n.* 10 chap *S. L. p.* I I I *n.* V chab *P. R.* III, 4 kap *B.* 116
Cŏr	K.	cuers *Alex.* 445 464	—	cuer *Alex.* 166 *Rmp.* 20	cor *B.* 134 *P. R.* I, 14 20
Fĕl	G. K.	—	—	—	fel *P. R.* I, 57
Mĕl	K.	—	—	mel *C. C.* 25	—

Pluriel.

CAS-SUJET		CAS-RÉGIME	
Franç.	Prov.	Franç.	Prov.
		tens *C. C.* 32 temps *C. C.* 23 *Lg.* 13 tiemps *Lg.* 32	
—	—	—	caps *S. L. p.* 6
—	—	—	cors *B.* 173
—	—	—	—
—	—	—	—

Quelques remarques concernant le tableau précédent.

Cohortile, p. 236. Cf. MEYER-L., Gr. II, § 437.

Consuetumen, p. 276. Cf. MEYER-L., Gr. I, § 535.

Cūstor, p. 266. Nous croyons que M. Körting est dans l'erreur en attribuant à la première voyelle de **custor* la valeur d'un *u* long. [GEORGES, donne *custōs*.]

Le fait est contredit par les formes franç. *costre, coustre* (suj.), *costor, coustor, coustour* etc. (rég.) — cf. GODEFROY. Le prov. *custodi*, le franç. *custode* étant savants, c'est certainement la forme *cuistre* qui aura induit M. KÖRTING en erreur. *Cuistre* est mis en rapport avec **custor* par M. Paris (*Alexis*, édit. 1872, p. 184). A côté de *cuistre*, il y a aussi *coistre* (cf. Godefroy). Il serait possible qu'il y a eu influence de l'all. *küster*.

Di, p. 230, B. 60. Le ms. porte »al dia clar», ce qui donne une syllabe de trop au vers. *Capitoli* est savant et contient quatre syllabes.

Dolor, p. 266, Rmp. 13. Il est incertain qu'il faille voir dans ce mot et dans *tristor* (même strophe) un régime (cf. SUCHIER, Rmp. XXXIV).

Emperador, p. 266, B. 44. Dans les comédies latines on trouve *ecce* suivi d'un accusatif, contrairement à l'usage du latin classique, ce qui nous autorise à voir dans *emperador* un cas-rég. (cf. DIEZ, *Altrom-Sprchdkm.*, p. 52; HÜNDGEN, *Altprov. Boeth.-lied*, p. 6, rem.).

Folledat, p. 246, B. 2. Cf. A. L. L. VIII, p. 21. Parmi les formations latines en *-as, -atis*, recueillies au nombre de 888 par

M. PAUCKER (Zeitschrift für vergleichende Sprachwiss. XXIII, p. 138) il ne s'en trouve aucune qui réponde à la forme *folledat* et il est à croire que le mot est de création romane. Le franç. *foltet* (Ph. de Thuun, v. GODEFROY) à côté de *foletet* (Benoit) et le prov. *foldat, foudat* (RAYNOUARD, Lex. Rom.) à côté de *folledat* ne s'y opposent pas, *-itate(m)* ayant subsisté, de même que *-tate(m)*, en qualité de suffixe.

Fontanil, p. 232, Cart. 40, 62. Cf. MEYER-L., Gr. II, § 437.

Lacte, p. 236. Il y avait, selon *Georges*, trois manières de décliner *lac* en latin: 1° *lac, lactis*, n., 2° *lacte, lactis*, n., 3° *lac, lactis*, m.

Il est évident que la forme *laiz, lait* en franç. exige un thème *lacte* (cf. GRÖBER, A. L. L. III, p. 274, MEYER-L., Gr. II, § 9) et nous avons choisi la deuxième des formes citées comme étant le plus près du roman.

Lĕctio, p. 256. Selon toute probabilité, il faut voir dans *-son, -çon* un suffixe productif en France (cf. MEYER-L., Gr. II, § 459), ex. *nevesson, écusson, tesson.* Il est moins sûr qu'il faille compter *leçon* parmi ces créations. Tout en étant restreint à la Gaule, il pourrait remonter à un type latin, proposé par M. FOERSTER (R. St. III, p. 178) et donné en conjecture par KÖRTING: *lĕctionem.* Les formes régulières *leson, lesson* ne sont pas rares (cf. Godefroy). *Lisson, liçon* peuvent avoir été provoquées par la contagion de *lit.* Par contre *lesson* est moins compréhensible en face d'un primitif *liçon.* Si l'on trouve *lechon* en Picardie pour *lesson,* la preuve serait suffisante (Foerster, l. c.).

Merces, p. 254. P. R. I, 198. La prép. *estra* (> *extra*) étant aussi employée comme adverbe comparatif (cf. RAYNOUARD, Lex. Rom., v° estra), il est bien certain que nous devons interpréter *merces* ici comme un nom. La leçon est: E nula res, Estra *merces* Menar non pot a salvament.

Mercid, p. 254, C. C. 24. D'après M. KOSCHWITZ (Comm. p. 198) »einen Accusativ des Ausrufs».

Mercit, p. 254, Alex. 363. Au point de vue de la syntaxe cf. TOBLER, Gött. Gel. Anz. 1872, p. 889.

Prodeltaz, p. 248. C'est probablement à des mots comme *fedeltat, crudeltat,* que nous devons l'*l* de *prodeltaz.*

Rei, p. 275, Rmp. 46. On attendrait un pluriel (reis) après 'trente en un', mais le substantif s'est accordé avec *un.*

Salvetet, p. 248. On ne trouve pas *salvitas* dans la collection de formes latines de PAUCKER (v. *folledat*, p. 282).

Scalo, p. 270. Cf. MEYER-L., Gr. II, § 457.

Traditor, p. 270; cf. KÖRTING, Lat.-Rom. Wb., p. 825.

Tristor, p. 270. Une forme latine n'est pas établie. Cf. MEYER-L., Gr. II, § 465, A. L. L. VIII, p. 313—319.

Examen des formes franç. et prov.

La méthode employée pour cette déclinaison est la même que pour la deuxième.

MASCULINS ET FÉMININS.

I. Mots Savants.

Sing. — Cas-suj.

Abbas, p. 240, Lg. 30; Cart 41, 1, 5; Cart. 43, 1. Les consonnes doubles et intervocales se trouvent réduites à des simples au XIe siècle en Gaule (v. SUCHIER, Grundr. I, p. 580), sauf *rr*. Que la réduction fût cependant de beaucoup antérieure à cette époque, cela ressort d'une observation faite par M. MEYER-L., l. c. p. 365. M. PARIS restitue *abes* pour *abbas*, qui a l'air d'être prov. *Bb* est, selon DIEZ (Gr. I5, p. 318) rare en prov. — langue qui a conservé parfois plusieurs doublets —, et rend probable le fait que nous avons à faire avec un mot latin (cf. PARIS, Rom. 1872, p. 284), provenant du copiste français. Seraient latins aussi *abbas*, Cart. 41, 1, 5 — à côté des réguliers *abad* 4, *abas* 8, *abat* 9, — et *abbas* Cart. 44, 1.

Antiquitas, p. 242, A. 7.
Aspis, p. 254, S. L. p. I, I.
Caritas, p. 242, Val. 29.
Circumcisios, p. 256, S. L. circ.
Claritaz, p. 244, B. 163.
Consolaire, p. 264, P. R. I, 89.
Enfirmitas, p. 246, A. 5.
Erite, p. 246, Rmp. 109.
Homo, p. 260, Cart. 42, 3, 7, 8.
Honos, p. 266, S. L. p. I.
Imagene, p. 260, Alex. 171, 175, 178, 183; cf.
Iniquite, p. 240, Rmp. 14.
Mulier, p. 252, Cart. 42, 2.
Nativitatz, p. 246, S. L. n. 10, 10.
Nativitaz, p. 246, S. L. n. V.
Odor, p. 268, C. C. 35.
Onor, p. 266, S. L. n. 10.
Otiositas, p. 248, A. 6.
Pietat, p. 248, P. R. I, 166.
Rex, p. 274, Eul. 12, 21.
Superfluentat, p. 248, S. L. circ.
Superflueta, p. 248, S. L. circ.

Uanitas, p. 250, A. 3, 4, 8.
Uxor, p. 260, Cart. 39, 12.
Vanite, p. 250, Rmp. 119.

Sing. — Cas-rég.

Alegretat, p. 242, B. 121.
Caritat, p. 242, B. 200, 217, S. L. p. I.
Caritet, p. 242, Lg. 33.
Castitat, p. 242, B. 223.
Chastitat, p. 242, P. R. III, 8.
Circumcisio, p. 256, S. L. circ, circ, circ, circ.
Claritet, p. 244, Lg. 201.
Cobeetat, p. 244, B. 230.
Confessiün, p. 256, Rmp. 74, 114.
Creator, p. 264, Rmp. 15, 20, 72, 82; B. 46.
Crestientet, p. 244, Alex. 12, 30.
Decepcio, p. 256, B. 52.
Decepsion, p. 256, Cart. 44, 9.
Deitat, p. 244, P. R. I, 93.
Devensio, p. 256, Cart. 39, 7. Le *v* est populaire.
Doctor, p. 264, B. 39.
Dracon, p. 262, A. 62.
Duc, p. 272, A. 16.
Encredulitet, p. 246, Val. 36.
Falsete, p. 244, Rmp. 100.
Feconditet, p. 244, Alex. 27.
Fine, p. 232, S. L. p. 6; circ.
Fornicaciün, p. 256, Rmp. 114.
Herite, p. 246, Rmp. 95.
Humilitiet, p. 246, Lg. 36.
Imagene, p. 260, Alex. 87, 168, 176, 383.
Largetat, p. 246, B. 220.
Majestat, p. 246, B. 169.
Medietate, p. 246, Cart. 39, 3, 4.
Nativitat, p. 246, S. L. circ, circ.
Nobilitet, p. 246, Alex. 14.
Odor, p. 268, Rmp. 105.
Parte, p. 274, Cart. 39, 14.
Passio, p. 256, B. 24.
Pieta, p. 248, P. R. I, 218.
Pietat, p. 248, S. L. n. V.

Pietet, p. 248, Alex. 311.
Predicatio, p. 258, S. L. p. I.
Redemcio, p. 258, B. 25, S. L. circ.
Redemptio, p. 258, S. L. circ.
Regio, p. 258, B. 54.
Region, p. 258, A. 35.
Resurrexio, p. 258, P. R. I, 245.
Salutem, p. 270, S. L. p. I.
Salvetet, p. 248, Alex. 89.
Servitor, p. 268, Alex. 34.
Significacio, p. 258, B. 231.
Societad, p. 248, Cart. 44, 6.
Societat, p. 248, Cart. I B.
Superfluentat, p. 248, S L. circ.
Trinitat, p. 250, P. R. I, 92, B. 229.
Trinitet, p. 250, Alex. 549.
Ueritiet, p. 250, Lg. 34.
Uirginitet, p. 250, Eul. 17.
Umilitat, p. 246, B. 224.
Umilitet, p. 246, Alex. 26.
Veritat, p. 250, B. 222.
Veritet, p. 250, Alex. 64.
Virgene, p. 262, Alex. 89.
Virgina, p. 262, S. L. n. V.
? Virginat, p. 250, P. R. I, 9.
Virgine, p. 262, Sp. 17.
Virginitat, p. 250, P. R. III, 8.

Plur. — Cas-suj.

? Duc, p. 273, Rmp. 41.
Ereditez, p. 247, Alex. 81.

Plur. — Cas-rég.

Afflictions, p. 257, Alex. 358.
Civitates, p. 245, Cart. 42, 5.
Claritaz, p. 245, A. 50.
Dies, p. 231, B. 20; Cart. 41, 5; 42, 14, 17.
Dignitaz, p. 245, A. 84.
Macedonor, p. 263, A. 32.
Mansiones, p. 257, Cart. 39, 1.
Omines, p. 261, Cart. 39, 8.

Partes, p. 275, Cart. 42, 6.
Passions, p. 257, Lg. 240.
Pliadon, p. 251, C. C. 2.
Qualitaz, p. 249, A. 52.
Uanitàtŭ, p. 251, A. 3.
Verges, p. 263, S. L. n. V, n. 10.

II. Mots populaires.

A. Formes qui font exception.

Sing. — Cas-suj.

Amor, p. 264, Alex. 1.
Breu, p. 230, Cart. 40, 1
Citet, p. 244, Alex. 81, 298.
Clartez, p. 244, C. C. 17
Cons, p. 254, Alex. 17, 54.

L'opinion que M. G. PARIS avait exprimée, Rom. 1882, p. 53, sur le sort de *ŏ libre* devant une nasale, opinion qui nie la diphtongaison, a été critiquée par M. NEUMANN, Litt. Blatt. 1882, p. 469, 470. Celui-ci soutient au contraire que *huem* > *homo, buen* > *bono, suen* > *sŏnu* sont réguliers. Du moment que ces formes sont établies, il est évident qu'elles prouvent la diphtongaison, on ne saurait autrement les expliquer, tandis que *on* peut être mis sur le compte d'une accentuation moins énergique (NEUMANN, l. c.). *Son* est sorti d'une influence du verbe *sonner*. M. NEUMANN donne, Z. VIII, p. 405, encore une autre explication pour *bon, buen* (cf. *mal*, p. 213).

Comes donne, selon MEYER-L. (Gr. I, § 211), *cuomes* < *cuemes* < *cuens*. Privé de l'accent, devant un nom propre, il n'y aura pas de diphtongaison, *comes* passera à *coms, cons*. Dans une période plus récente, les deux formes devaient se confondre et l'usage en devenir plus arbitraire. Nous voyons, dans *La vie de Alexis, cons* occuper la place qui convenait d'abord à *cuens*. Pour le développement ultérieur de *cons*, cf. FOERSTER, Z. XIII, p. 541.

Dolor, p. 266, Alex. 409, 484. *Fém.*
Dolors, p. 266, B. 41.
Eez, p. 242, Rmp. 90. *Masc.*
Efaz, p. 240, S. L. circ. *Infa(n)s* doit donner en prov. *e(n)fas*. Cette forme se trouve aussi dans la Circoncision. Le *z*, qui à cette époque aurait pu déjà se réduire à *s* (cf. *muns*, p. 189), ne serait ici qu'une graphie pour le régulier *s*. Cette confusion règne déjà

à l'époque de Boëce. La forme *efaz* ne peut remonter à un autre cas que le nom., l'*n* ayant été alors conservé. MM. CHABANEAU (R. L. R. XVIII, p. 123) et ARMITAGE (*Serm. en vieue prov.*, p. 21) donnent tous les deux *efas* sans indiquer aucune variante.

Pour la perte de *n* devant *f*, il paraît que cet accident remonte au latin vulgaire. La chute a été en partie entravée par des formes où *in* initial s'est maintenu comme préfixe. Le phénomène est propre au prov. et au roumanche (cf. MYEYER-L., Gr. I, § 484). Comp. *effern*, B. 182, *efern* Sp. 95, P. R. I, 207, 250, S. L. circ.

Effas, p. 240, S. L. n. V. V. le précédent. Il y a des exemples de *ff* lat. conservé dans l'ancienne littérature prov. (cf. DIEZ, Gr. I[5], p. 318). De là, par erreur, *effas* pour *efas*. Comp. SUCHIER (*Denkm. prov. Litt. u. Sprache*, I, p. XIV), qui fournit la forme *inffern*.

Enfermetet, p. 246, Alex. 278.

Fei, p. 230, Rmp. 14.

Fin, p. 232, Alex. 289, 460.

Gent, p. 252, Alex. 299, 488, 511, 531, 571; Rmp. 16, 40.

Lehz, p. 272, S. L. p. 6. *Lēx* donnera en prov. *leis* ou *les* (cf. pour le traitement de *x* final MEYER-L., Gr. I, § 553). Le nom. *lehz* est sans doute une formation secondaire faite sur le régime *leh*, qui se retrouve deux foix dans S. L. n. 10. Ce *leh* répresente dans une région dial. (cf. deleit, p. 197), la forme usuelle *lei* (comp. B. 208, Cart. 40, 56). Pour arriver à *leh* il convient de supposer comme étape antérieure **leih*. Comp. *ah* > *aih* > *-ati*, *fruh* > *fruih*, *fah* > *faih* etc. La forme *leih* de *lectu* (S. L. n. 10) a peut-être contribué à faire confondre l'orthographe de *lei*, *leh*, dont le *h*, n'a pas la même source que dans *-ah*, *fruh*, *fah*. Dans ces mots il s'agissait d'une dentale finale sous l'influence de yod. M. ARMITAGE trouve aussi *leg* pour *lei* (S. L. n. V, circ.) et *regz* > *regem* + *z* (cf. *Serm. en vieux prov.*, p. XVI).

Z ayant la valeur de *s*, il fut ajouté aux cas-rég. *leh* pour former le sujet *lehz*.

Meitaz, p. 246, Cart. 40, 43, 58.

Merces, p. 254, S. L. p. I; P. R. I, 198, 200.

Moillier, p. 252, Alex. 55. *Mŭlier* donnerait *muldre*. Comp. *melior* < *meldre*.

Mort, p. 272, Rmp. 9, 63, 83.

Morz, p. 272, B. 125, 175.

Nef, p. 232, Alex. 77, 197.

Om, p. 260, Lg. 31, 73, 156, 197; Alex. 14, 240 etc. Le latin *homo* a été continué sous deux formes: *huem* et *(h)om;* la dernière est une forme atone (cf. MUSSAFIA, Z. I, p. 407, 408; NEUMANN, Z. VIII, p. 256). Il faut croire que pendant longtemps la distinction entre *huem* et *hom* était beaucoup moins nette qu'aujourdhui entre *homme* et *on* et à ce moment, une confusion pouvait se produire. *Hom* à dû être employé parfois au lieu de *huem*, comme ici. Il ne nous semble pas nécessaire d'admettre avec M. NEUMANN (Litt. Blatt 1882, p. 470), M. SCHWAN (Gr. 1888, § 106) et M. BEYER (Gr. 1896, § 59, rem.) un changement de *huem* < *om* sous l'influence de l'acc. *ome*. Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout et dire *ome(s)?*

On, p. 260, C. C. 14; v. le précédent.

Onors, p. 266, B. 114.

?**Ost**, p. 232, Alex. 143. *Hostis* donnera *osts* < *ots* < *oz*. La leçon est douteuse (v. *Alexis*, édit. 1872, p. 146). Comp. aussi Crist, p. 152.

Pitiet, p. 248, Alex. 440

Razos, p. 258, P. R. II, 1.

Re, p. 230, S. L. circ.

Reiz, p. 274, C. C. 73. *Z* n'a ici aucune valeur autre que *s*. *Rēx* doit donner *reis* (v. plus loin voiz). La graphie reiz est d'autant plus suspecte que le copiste montre un penchant décidé pour *z*, comp. *leuz* 32, *premierz* 67. Rem. aussi la combinaison fréquente *sz* (cf. vinnesz, p. 60).

Rien, p. 230, Rmp. 25.

Sendra, p. 268, Serm. V. ci-dessous sire. Pour *a* fin. cf. cosa, p. 58.

Serjanz, p. 252, Alex. 336.

Serpens, p. 252, S. L. p. I, I.

Sire, p. 268, Alex. 13, 124, 420.

DIEZ était d'avis, *Altrom. Sprackdhm.*, p. 12, que *sendre* > *senior*, à force d'être souvent employé, fut contracté en *sire*.

M. SCHELER avait proposé (Dict. d'Etym., 1862), *senior* < *senre*, dont on aurait eu d'un côté *sendre*, d'autre *sire*. *Sire* ne peut jamais venir de *senre*.

Seindrae, que M. PARIS a relevé dans la *Passion* (v. Rom. 1873, p. 311) est une forme intéressante et vient compléter *sendra* des Serm. de Strasbourg. »*Seindrae* contient, dit M. Paris, dans sa première syllabe la représentation du *j* (senj'r, sejn(d)re), qui a changé l'*e* de *senior* en *i* dans le franç. *Sire* est d'ailleurs une forme parallèle obtenue par les intermédiaires *sejnre, sinre*» (cf. l. c.)

Dans une note, Rom. 1874, p. 288, M. STORM suppose, que *senior,* par la proclise du titre, a été contracté en **se'jor,* dont serait venu plus tard *sire.* A l'appui de cette opinion il rappelle *sieur,* provenant de la même façon de *seniorem.* Il est plus probable que *sieur* a été refait sur *sire.*

M. KOSCHWITZ, Comm. p. 13, part de *se(n)jor,* d'où *sieire, sire,* probablement par analogie avec *major. Senior* donnerait *siendre.*

Des deux formes *sire, sendre,* la dernière est sûrement le résultat d'un emploi proclitique. Cet emploi explique suffisamment l'absence de la diphtongue. Le prov. n'a que *sire, senher.* Il y a eu en franc. les deux formes: *sien'er* et *sen'er. Sien'er* donne *sien'r* < *sien're; sen'er* donne *sen'r* < *sen're.* A cette étape on tend à éviter le choc entre *n'* et *r.* Dans *sien're,* la forme accentuée, l'élément vocalique prédomine et le son *n* disparaît. Il faut noter que, dans les exclamations, *senior* porte un accent plus fort que d'habitude. L'élément palatal se combine avec *ie* et la forme *sire* naît. Dans *sen're,* la voyelle tonique étant peu accentuée, *n* se maintient au dépens de l'élément palatal qui disparaît en donnant lieu à *senre* < *sendre.* La forme *seindrae* prouverait seulement que l'intercalation pouvait avoir lieu alors que l'*n* était encore palatalisé, ce qui n'a rien d'étonnant, comp. *fil's* < *filz, companio* + *s* < *cumpainz.*

Siret, p. 268, C. C. 35, 89. V. le précédent. Pour *t* final cf. coronet, p. 56.

Tempestaz, p. 248, A. 49. M. FLECHTNER voit dans cette forme un suj. plur. (cf. *Sprache des Alex. Frgm.,* p. 20).

Tempeste, p. 248, Rmp. 86.

?**Traïtre**, p. 270, Rmp. 115.

Vertuz, p. 270, S. L. p. I, I.

Voiz, p. 274, Alex. 292, 313. Forme du régime.

Ce qui prouverait que le son final de *voix, croix, brebis,* etc. était un *s* sonore, ce serait, selon M. BOURCIEZ, *Précis* p. 72, le fait que le vieux français l'écrivait *z* (prononcé *ts*). Il faut se réserver à l'égard de cette assertion. D'abord on employait aussi *s (pais* > *pacem* à côté de *paiz, dis* > *decem* à côté de *diz).* Puis, on trouve

z à la fin des mots comme *solacium* < *solaz, bracchium* < *braz,* pour lesquels M. BOURCIEZ reconnaît un *s* sourd.

En vérité il est bien difficile de constater la nature de la sifflante finale, écrite tantôt *s,* tantôt *z* (cf. PARIS, Rom. 1889, p. 552). Dans quelques cas cette sifflante avait dégagé une voyelle *i,* p. ex. dans les mots en -*cem.* Cet *i* ne constitue pas non plus une preuve en faveur de la sonorité de *s,* resp. *z,* car il n'est pas incompatible avec un *s* sourd suivant, comme nous le voyons par *sex* < *sis, messione* < *moisson.* Le seul moyen qui permettrait de définir la qualité de la sifflante, c'est l'existence de termes dérivés, supposé que ces termes, inconnus en latin classique, n'aient pas été créés déjà en latin vulgaire. Nous voulons parler de mots comme *apaiser, croiser, noisette.* La comparaison entre ces mots et, p. ex., *solacier embrasser* etc. semble déterminer la nature de la sifflante dans la première série, en même temps qu'elle justifie la sonorité de la finale dans les mots simples, tels que *paiz, croiz, noiz.* Si la sifflante n'était devenue sonore qu'entre les deux voyelles dans les dérivés, on aurait le droit d'attendre également *embraser, moison* (pour *moisson*), etc.

Selon M. SCHUCHARDT, Z. IV, p. 143, note, et M. FOERSTER, Rom. Stud. IV, p. 52, note, il faudrait reconnaître dans le cas qui nous occupe la présence d'une sonore.

M. HORNING est le premier qui, après M. JORET (Du C) et M. NEUMANN (*Laut- und Flexionslehre,* p. 80, sqq.) dont les interprétations sont en partie fausses, ait étudié plus profondément la question. Il a été amené (cf. *C vor e und i,* p. 17, 18), par l'étude d'un Vocabulaire hébraïco-français (publié dans Rom. Stud. I) à croire que la consonne finale était sourde. Cette hypothèse est appuyée par le fait que, chez Chrétien, *voiz* rime avec *doiz* (> *ductus), foiz* avec *destroiz* (destrictus). La valeur de cet argument a été reconnue par M. MUSSAFIA qui, à propos de *tj* (Rom. 1889, p. 548), fait mention de l'ouvrage de M. Horning. Par conséquent, on serait obligé de supposer que les dérivés datent d'une période primitive, où le son était encore sonore et qu'il s'était changé plus tard en sourd, en vertu de la même tendance qu'ont eue les autres consonnes finales et sonores.

Il reste à mentionner une autre difficulté, peut-être la plus grande: c'est de savoir pourquoi le *c* de -*cem* latin, dans le plus grand nombre d'exemples comme *voiz, noiz, feiz, perdriz,* etc. est écrit *-iz,* tandis que, selon HORNING, on trouve *pais* toujours avec

-is. Celui-ci ajoute *dis* > *decem* avec la supposition que *-acem*. *-ĕcem* doivent donner *ais, is*. Après les autres voyelles on aurait *-iz*.

On se demande si cette différence a jamais existé. *Pais* est la forme usuelle, mais se retrouve dans *paiz* chez Chrétien, *diz* est plus fréquent que *paiz* (cf. MUSSAFIA, Rom. 1889, p. 548).

Puisque *s* et *z*, à la fin des mots, ne se confondaient qu'au XIIIe siècle (cf. SUCHIER, Grundr. I, p. 586), il est évident que *pais* et *paiz* ne pouvaient représenter, avant cette époque, la même prononciation, et c'est à tort que M. SCHWAN généralise *-iz*, M. WALDNER *-is* (cf. Rom. 1889, p. 548, note).

Si *pais* se trouve à côté de *paiz* dans un même dialecte, p. ex. chez Chrétien de Troyes, il est probable que ces mots remontent à deux types différents et l'on se demande si *pais* n'est pas le résultat de *pax*. Cette forme était très usitée par les prêtres, dans des expressions comme p. ex. *pax tecum*, et pouvait, pendant les entretiens avec leurs ouailles, prendre racine dans l'esprit de celles-ci pour empieter de plus en plus sur la forme du régime. Sans doute il est problématique que *pax*, en qualité de terme chrétien, ait pu partager le développement des mots populaires comme p. ex. *sex*.

Pax doit donner *pais* comme *sex* < *sis, magis* (»abrégé de bonne heure en *max*»: MEYER-L., Gr. I, § 533) < *mais*. *S* indique un son sourd, comp. *coxa* < *cuisse, laxare* < *laisser*. Ni *sis*, ni *mais* n'ont été écrits *siz, maiz*. Le prov. a *pais* à côté de *patz*, forme régulière de *pacem* (cf. HORNING, *C vor e, i*, p. 69).

Pacem se développe en franç. à *patse*. Il y a eu le même développement que pour *ce* initial. Puis *patse* donne *padse* (cf. *domnedselle*). Ici *ds* est à regarder comme un phonème sonore. La finale tombe et de *pads* = *paz* on a, comme dernière étape de l'affaiblissement de *t*, *paiz* (comp. *domneiselle*). *z* se conserve dans l'orthographe en évoquant ainsi derechef la prononciation *paids*. A cette étape on aurait créé la forme *apaiser*. Enfin *paiz* = *paids* passe à *paits*, selon la tendance générale, et de là la possibilité de rimer avec des mots venant de — *ct* ⌣ *s* latin.

Si *dis* de *decem* est plus fréquent que le régulier *diz*, c'est qu'il s'est modelé sur *deus, trois, sis*.

On trouve *vois* pour *voiz* chez Philippe de Mousket et Rendus de Molliens (cf. Godefroy), mais ces textes sont du XIIIe siècle.

Sing. — Cas-rég.

Abad, p. 240, Cart. 41, 4. On trouve *abat* 9. V. amix p. 150.

Amor, p. 264, Alex. 68, 168, 220, 230; B. 198. *Fém.*

Basser, p. 254, S. L. n. V. *Fém.* Le prov. possède aussi le fém. *passera* (cf. RAYNOUARD. Lex. Rom.). Dans S. L. n. V, il s'agit de la femelle (»s'esgausia ab ses poucis»). Il est probable que l'on employait l'article masc. ou fém. pour distinguer le mâle et la femelle. Puis, au lieu de *una passer,* on aurait dit *una passera.*

Beltez, p. 242, C. C. 32, 61. Le *t* latin intervocal, devenu final en roman après la chute des voyelles atones, est continué dans ce texte de plusieurs façons. Il manque complètement ou est écrit *t, d,* parfois remplacés par *z, tz, dz.* Il est croyable que *z* ne représente qu'une orthographe particulière au copiste (cf. *vinnesz,* p. 60). Restent trois alternatives: ou *t,* ou *d,* ou bien ni l'un ni l'autre. On est ici en face du même fait qui caractérise la langue normande au commencement du XIIe siècle (cf. SUCHIER, Rmp. p. XIX, XX) et qui invite à considérer le texte du Cantique des Cantiques comme étant d'origine normande. Mais la rime *Jerusalem: amant* 49 mettant le normand et le picard hors compte, il est plus probable que l'origine du texte doit être cherchée dans le Sud-Est de la France du Nord. L'absence ou l'affaiblissement de la dentale en question se laisse constater dans des textes dauphinois (cf. *pra,* p. 225) et dans le Fragm. d'Alex. (cf. *escud,* p. 223). Contre MM. PARIS et LÜCKING, M. KOSCHWITZ propose la Franche-Comté. M. GRÖBER, Z. VI, 475, ne nomme aucun dialecte. On doit regarder la graphie *t* (*odit* 7, *apelet(z)* 41, *c''adeit* 56, *laisiet* 53) comme provenant du copiste, ce qui ne fait pas difficulté vu des formes telles que *coronet* etc. (v. p. 56).

Contre M. GRÖBER, qui prétend, Z. VI, p. 474, que *t, tz,* étaient employés pour signaler que la voyelle précédente, dans *cartez, citez, apeletz,* était accentuée, M. KOSCHWITZ remarque, Comm. p. 188, que les formes *ested, mercid, ede* contredisent cette opinion et que let formes *vinnesz, fillesz* demanderaient toujours une autre explication.

Le copiste a été amené à croire que *z* était parfois indispensable à la fin des mots, tout ainsi que *t, d.* Comme il voyait le *z* écrit plusieurs fois en finale, ex. *toz* 23, *clartez* 17, *entreiz* 20, *aseiz* 41 (où il était régulier) et que d'autres part, il le trouvait sans valeur dans *semblansz* etc., il croyait devoir l'ajouter dans d'autres

mots, comme *clarte(z)* 62, cite(z) 43, *belte(z)* 32, 61, *salud(z)* 92, *plantat(z)* 55, *madat(z)* 89, *at(z)* 52 *ad(z)* 61. Les quatre derniers exemples sont des formes verbales (3 pers. du sing., parfait), où la dentale finale se conservait régulièrement (v. MEYER-L., Gr. I, § 557).

Carcer, p. 252, B. 101. *Fém.* Cf. ARMBRUSTER, *Geschlechtwandel*, p. 84.

Charcer, p. 252, B. 71. *Fém.*

Charm, p. 234, S. L. circ. On trouve le régulier *charn* deux fois dans le même morceau, une fois dans S. L. n. V. S. L. n. 10 a *quarn*. Un *n* final peut se changer en *m* devant une consonne labiale (cf. *Diez*, Gr. I^5, p. 319, 320; APPEL, *Prov. Ineditu*, p. XV). Ici *charm* est suivie de voyelle. La confusion est peut-être sortie de l'usage variable de *m* et *n* après une voyelle, comme dans *om, on* et sous l'influence de *ferm, verm*. Cf., à propos de *charn, jor* p. 212.

Cherte, p. 242, Val. 29. L'absence d'un *t* final donne lieu de surprendre. Rem. *salut* 5, *perdut* 18, 21, *fendut* 23, *odit* 27, *pretiet* 7, *laboret* 10, *penet* 10, *mostret* 32, *encredulitet* 36. M. KOSCHWITZ fait remarquez, Comm. p. 147, que *cherte* se trouve devant une voyelle. Il en est de même de *perdut, odit, pretiet, laboret*, et *penet*.

Nous croyons que le *t* fin. a été omis dans *cherte*. Il serait même possible, selon KOSCHWITZ l. c., que la consonne ait été effacée sur le ms.

Citez, p. 244, C. C. 43; v. beltez p. 296.

Ciu, p. 244, Lg. 139. Forme prov. (cf. Rom. 1872, p. 311, note).

Ciutat, p. 244, Lg. 141. Forme prov.

Clartez, p. 244, C. C. 62; v. beltez p. 296.

Color, p. 264, B. 214. *Fém.*

Cros, p. 272, P. R. I, 39. Selon DIEZ, Gr. I^5, p. 205, *-ce(m)* ne développe pas d'*i* en prov., ex. *crotz, detz, notz, patz, votz*. La sifflante, en règle générale, est marquée par *tz*, qui succède ici comme ailleurs à la graphie *z*. Il y a pourtant des exemples de formes avec *i*, quoiqu'elles soient bien rares dans l'ancienne langue et se confinent dans quelques dialectes. M. HORNING, cite (*C vor c. i.* p. 69) *croiz* pour le gascon et *pais*. Cf. SABERSKY, *Zur prov. Laut-lehre*, p. 90, sqq.

Dans P. R. I on ne trouve jamais cet *i*: *cros* 39, *fetz* 40, *plaz* 42, *fornaz* 202, *plats* 203, *plaz* 220, 225, *crost* 230, *vots* 231,

ni dans les *Serm. en vieux prov.:* la première rédaction contient *croz, uez, uetz, paz, viaz, viatz,* la seconde *voz, crotz* (cf. ARMITAGE, l. c., Gloss.).

Cros doit être une graphie erronée, comp. despeis p. 185. pour *croz* ou *crotz.*

Crost, p. 272, P. R. I, 230. Orthographe exceptionelle, v. Crist p. 152.

Crot, p. 272, P. R. IV, 10; Sp. 22. *T* pour *z* = *ts* peut être un trait dialectal. V. scanz, p. 183.

Dia, p. 230, B. 79, 90, 118; S. L. p. 6, 6; n. V, n. 10, circ.; P. R. I, 10.

Dolor, p. 266, Rmp. 84; Alex. 32, 85, 111. *Fém.*

Ede, p. 242, C. C. 73, 84, 85; Rmp. 96. *Masc.* La forme est regulière dans Rmp. (comp. gre p. 223), et sans doute aussi dans le Cantique des Cantiques (cf. beltez p. 296). Pour le genre, cf. ARMBRUSTER *Geschlechtwandel,* p. 38.

Ee, p. 242, Rmp. 84, 91, 106; v. le précédent.

Efant, p. 240, B. 79; S. L. n. V. V; circ., circ., circ. *T* final n'est qu'une orthographe (v. argent p. 210).

Effant, p. 240, S. L. n. V; n. 10, 10, 10, 10; v. le précédent.

?**Fedeltath**, p. 246, Cart. 43, 3. La finale est écrite *t* dans *volontat,* 7, de la même charte. Est-ce que *th* marque ici que la consonne finale commence à tomber? La même graphie se rencontre en anglo-normand.

Fid, p. 230, Lg. 34, 114. *Diez* (*Zwei altrom. Ged.,* p. 42) et *Bartsch (Chrestom.)* ont imprimé *fied* 114, qu'exige la rime *aurez* et la forme *fiet* 53. Cela donne droit de supposer *fied* aussi au vers 34. A tous les endroits M. PARIS restitue *feit* (cf. Rom. 1872, p. 281).

Pour la graphie *ie,* v. miel p. 220.

Pour *d* final comp. gred p. 212.

Fiet, p. 230, Lg. 53; cf. pour la graphie *ie* miel p. 220.

Fradra, p. 228, Serm. Pour *a* atone, v. cosa, p. 58.

A Tonique libre est conservé dans *fradre, salvar, returnar.*

Gent, p. 252, B. 23. *T.* marque une étape abandonnée. V. argent. p. 210.

Honor, p. 266, Cart. 43, 3. *Fém.*

Leg, p. 272, S. L. n. V. circ. (4 fois); v. lehz p. 291.

Leh, p. 272, S. L. n. 10, n. 10; v. lehz, p. 291.

Licon, p. 256, Alex. 267. *Masc.* Outre la tendance qu'ont eue les substantifs en *-on* > *-ionem* à prendre le même genre que

ceux en *-on* > *-onem* (cf. *Armbruster, Geschlechtwandel,* p. 32), il faut peut-être compter ici aussi avec *lit,* masc. Puis il a fallu séparer *lesson* de *lecon,* fém. > *lēctionem.*

Mercet, p. 254, P. R. I. 175, 177. (cf. degra p. 194).

Merset, p. 254, P. R. I, 162.

Merci, p. 254, Lg. 183. M. PARIS restitue *mercit.* Rom. 1872, p. 314.

Mor, p. 272, P. R. I, 35.

Noit, p. 272, Lg. 195. Forme prov.

Om, p. 260, P. R. III, 4.

Pair, p. 228, P. R. I, 52; IV 2. La finale est élidée.

Pais, p. 274, Lg. 109, Alex. 623. Rmp. 108. Forme de nom. V. voiz p. 293.

Pare, p. 228, S. L. (cf. pare p. 304). On attendrait ici *paire.* Sauf cet exemple les Sermons ne donnent que *paire* et *maire.*

Parent, p. 252, B. 8, 128; v. argent p. 210.

Passer, p. 254, S. L. n. 10, *fém.:* v. basser, p. 296.

Postad, p. 248, Cart. 44, 8. Rem. dans la même charte *societad;* v. amix, p. 150.

Raisum, p. 258, C. C. 89. La graphie *m* alterne avec *n.* Rem. *tum* 8, *beem* 27, *biem* 26, *som* 30 (devant labial), *samz* 38.

Re, p. 274, Lg. 60, > regem. C'est la forme que porte le ms. selon FOERSTER et KOSCHWITZ, (v. *Altfr. Übungsbuch* p. 1884), au lieu de *rei* qui se trouve.

Rien, p. 230, Alex. 58; Rmp. 106, 108. De **rĕm.* Sur le changement de la voyelle, v. SCHWAN, Z. XII, p. 215, 216.

Saludz, p. 270, C. C. 92; v. pour la lettre *z* beltez p. 296.

Salut, p. 270, S. L. circ. *Masc.,* parcequ'il s'agit ici du subst. verbal (> saludar), qui signifie *salutation.*

Sur, p. 270, A. 41. Il semble naturel de regarder ce mot comme apposition à *moylier,* qui est au régime.

Vots, p. 274, P. R. I, p. 231. L'orthographe habitulle serait plutôt *votz.* Cf. despeis p. 185.

Plur. — Cas-suj.

Ancessor, p. 265, Alex. 12.

Baron, p. 263, Lg. 52.

Comonedor, p. 265, Cart. 42, 25.

Cunte, p. 255, Rmp. 40.

Efant, p. 241, S. L. circ.

Emperador, p. 267, Alex. 306, 326, 356, 362.
Empereor, p. 267, Rmp. 41.
Enquantador, p. 269, S. L. p. 6.
Estrobatour, p. 267, A. 27.
Fiel, p. 233, P. R. I, 81.
Fredre, p. 229, Alex. 119.
Home, p. 261, Rmp. 26.
Jugedor, p. 269, Alex. 364.
Nebon, p. 271, Cart. 40, 103.
Ome, p. 261, B. 20, 21; S. L. p. 1, 1.
Omne, p. 261, Lg. 211; S. L. p. 6; B. 1, 7, 172, 228, 233.
Par, p. 275, B. 63.
Parent, p. 253, Lg. 14, 117; Alex. 203; Rmp. 121.
Part, p. 275, Cart. 40, 56.
Pastural, p. 235, Cart. 40, 14.
Peccador, p. 269, B. 76.
Pechedor, p. 269, Alex. 361.
Pedre, p. 229, Alex. 44.
Pescheor, p. 269, Rmp. 40.
Prince, p. 275, Rmp. 29, 92.
Rei, p. 275, Rmp. 29, 40, 44, 92.
Rey, p. 275, A. 19, 21.
Seignor, p. 269, Alex. 328, 499, 516, 561.
Serjant, p. 253, Alex. 117.

Plur. — Cas-rég.

Barunsz, p. 263, C. C. 88. Pour *z* v. vinnesz p. 60.
Carcers, p. 253, B. 96. *Fém.*; v. carcer p. 297.
Castres, p. 253, Lg. 176.

Les mots comme *vincere*, *carcere* ont été maintes fois discutés et nous renvoyons pour l'historie de cette question compliquée au *Comm.* de M. KOSCHWITZ, p. 71—74.

DIEZ pense (*Zwei Altrom. Gedichte*, p. 50) que *castres* est écrit pour *carstres*.

M. G. PARIS, Rom. 1872, p. 313, note, fait remarquer que **carstres* ne se rencontre nulle part et aurait en tous cas abouti à **chastre*. Au lieu de ces formes, on trouve toujours — abstraction faite de la forme dans St Léger — *cartre*, *chartre* (*castre* serait une faute du copiste). Selon PARIS, le *c* de *carcer* se serait changé

en *t*. Ici, comme pour *vincere* (l. c., p. 307, note), pour lequel M. PARIS admet la filière *venc're* < *vejn're* < *veintre*, il suppose évidemment que la posttonique est tombée pendant que *c* était encore une explosive.

La plupart des romanistes qui se sont occupés de cette question, en dehors de DIEZ (Altrom. Sprchdkm., p. 22), PARIS (l. c.), NEUMANN, Litt.-Blatt, 1885, p. 244, rem. et CORNU, Rom. 1878, p. 367, sont unanimes à regarder l'étape *venc're* — et par conséquent aussi *carc're* — comme inadmissible. Le développement de *facere* < **facre* < *faire* (cf. RYDBERG, *Dév. de* **facere** *dans les langues rom.*, p. 33—35, qui accepte l'opininon de DIEZ et JORET) n'y fait point obstacle. La syncope peut avoir eu lieu à une époque plus ancienne dans *facere* que dans *vincere*.

Selon M. MEYER-L., Gr. I, § 532, il faut distinguer les groupes *nc, rc (vincere, carcere)* des groupes *ng, rg (jungere, tergere)*, *c* et *g* ayant un traitement différent devant *e*. Nous citons M. M.-L.: »*Ng'* est devenu *n'* dès le latin vulgaire; mais *n'* + *r* a passé à *n'dr, indr*. *Rg'* devait, d'après ce qui précède, donner *r'r, r'dr*, mais comme le franç. ne connait pas d'*r'*, on a simplement *rdr*. *C* après les consonnes devient *s'* qui s'unit à *r* pour former le groupe *s'tr*, et on a de nouveau le même développement: *ns'tr* devient *instr, intr; s'tr* devient *istre* tandis que *rstr* passe à *rtr*.« On a, d'un côté *joindre, terdre*, d'un autre *veintre, chartre*. Au lieu de *tordre*, on attendrait *tortre*.

On voit que ce qui sépare les deux séries, c'est que dans la première la dentale intercalée est sonore, dans la seconde sourde. *Tordre* pourrait dépendre d'une dissimilation, mais il serait aussi possible que *torquere* soit devenu *torc're* (en raison du développement de *qu*) qui se change en *tordre*, en s'accordant avec *terdre*.

Il y a dans l'exposé de M. MEYER-L. un point qui nous semble moins clair. Nous ne pouvons pas comprendre, pourquoi *c*, dans la position indiquée, passe à *s'*. Ce développement est-il jamais supposé pour *c* initial?

Il paraît qu'il faut admettre avec M. KOSCHWITZ (Comm. p. 74): *venty're, carty're*, la syncope ayant lieu, lorsque *c* devant *e* avait gagné l'étape de *ty*.

Nous serons ici obligés de rejeter une opinion émise p. 139, 140, à savoir que l'élément explosif dans *jundy're* aurait été supprimé. La comparaison entre *veintre* et *joindre* nous porte à croire que lorsqu'il y a eu contact avec *r* dans *venty're, jundy're* :

vent're, jund're, la palatale a dû céder pour s'emparer de *n.* De là *ven'tre* < *veintre, jun'dre* < *joindre.*

De même *terd're* et *cart're* sont devenus *ter'dre, char'tre* : *terdre, chartre.*

Dès lors, M. PARIS a eu raison, en disant que la répartition entre les formes avec *t* et avec *d* dépend des deux natures de la palatale (cf. Comm., p. 72). Mais les étapes *venc're, jung're,* proposées par lui, ne seront pas pour cela nécessaires à admettre. La forme *castres* resterait une faute du copiste.

Par contre, s'il faut s'en tenir à l'hypothèse de M. MEYER-L., DIEZ peut avoir vu juste en regardant *castres* comme représentant *carstres.*

M. MEYER-L. trouve l'hypothèse de M. Koschwitz contestée par *fisdrent* > *fecerunt,* »pour lequel la syncope est de même date que pour vincere». Dans *fecerunt c* a été traité comme étant intervocalique. Quelques lignes avant, M. MEYER-L. indique lui-même la différence entre *c* dans *facere* et dans *vincere,* intervocal dans le premier, mais précédé de consonne dans le second.

?**Crois**, p. 273, Rmp. 101.

Croix, p. 273, Lg. 146. M. Paris restitue *crois.*

Dias, p. 231, B. 183, Cart. 42, 22; 43, 7; S. L. circ., circ.

Dolors, p. 267, Alex. 80. *Fém.*

Fedelz, p. 233, Alex. 59. *L* avait été mouillé; v. fils, p. 165.

Fes, p. 235, P. R. I, 105. Une graphie pour *fetz, fez:* v. despeis, p. 185.

?**Pes**, p. 255, P. R. I, 46. Si on n'était pas autorisé à prendre pour une erreur du copiste l'*s* final au lieu du régulier *z,* il faudrait regarder *pes* comme formé sur le rég. sing. *pe.*

Pez, p. 255, Lg. 224, 233. Forme prov. (cf. Rom. I, p. 280).

Piers, p. 275, Lg. 59; v. pour la graphie *ie* miel, p. 220.

Seros, p. 271, Sp. 76. Pour l'absence de *r* cf. CLOETTA, Rom. 1893, p. 200, 201; STOCK, Rom. Stud. III *(Die Phonetik des »Roman de Troie» und der »Chronique des Ducs de Norm.»)*

Ves, p. 235, Cart. 41, 8.

B. Formes régulières.

Sing. — Cas-suj.

Abas, p. 240, Cart. 41, 8.

Chazaire, p. 264, S. L. p. I, 1.

Coms, p. 254, B. 34, 104; Cart. I, B; Cart. 42, 15, 20, 24.

Costre, p. 266, Alex. 176.

Efas, p. 240, S. L. n. V, circ.

Emfes, p. 240, A. 55, 57, 75. Dans ce texte *a* latin final persiste, quand il n'est pas précédé d'un son mouillé, auquel cas il se change en *e* ou *i*. Il y a, selon M. PAUL MEYER (*Alex. le Grand*, Tome II, p. 85), trois exceptions: *emfes* 55, 57, 75, *presente* 77, *encuntre* 93. M. Meyer fait observer que dans ces trois mots la voyelle atone est précédée d'une groupe de consonnes que commence *m*, *n*, ce qui servirait à expliquer le traitement anormal. Plus loin, p. 91, on apprend que les faits phonétiques pouvant désigner la partie la plus méridionale du Dauphiné il faudrait regarder *totas* 83 comme une exception, car la persistence de *a* final devant un *s* est un trait propre au dialecte provençal. En Dauphiné et dans des dialectes franco-prov. ce même *a* se change en *e*. A plus forte raison, on doit considérer *emfes* > *infas*, non comme une exception, mais comme conforme à la règle. Pour le changement de *n* en *m* devant une labiale, cf. charm, p. 297.

Emperedre, p. 266, Alex. 17.

Fis, p. 232, B. 40; v. sos, p. 190.

Hom, p. 260, B. 177; Cart. 41, 2, 6; Cart. 43, 5; A. 12, 34.

Huem, p. 260, Rmp. 9, 31, 73, 81, 96, 115, 115, 116.

Laire, p. 262, P. R. I, 34.

Leu, p. 262, A. 57. Cf. DIEZ, Gr. II³, p. 730, CHABANEAU, R. L. R. XVII, p. 250.

Maire, p. 228, S. L. n. V, n. 10, 10.

Medre, p. 228, Alex. 107, 129, 131, 146, 151, 207, 236, 249, 422, 496, 601.

Moiller, p. 252, S. L. n. 10. M. HORNING fait remarquer, dans son article, Z. VI, p. 439, sqq., sur les débris du nom. latin, que tous les noms de personnes n'ont pas gardé leurs anciens nom. Ceux qui étaient moins usités l'ont perdu de bonne heure. Il cite entre autres *mŭlier*, qui donnerait en franç. *moldre* (comp. *melior* < *meldre*). Cf. aussi NEUMANN, Z. XIV, p. 572. Pour le prov. le cas est douteux. On y trouve les formes suivantes: *molher*, *moller*, *moiller*, *moillier*, dont les trois premiers peuvent provenir de *mulier* (comp. *melior* < *melher*, *meilher*, *meiller*, *mielher*). *Moillier* est certainement venu de **muliérem* avec diphtongaison de *e*. M. CHABANEAU suppose l'existence d'un continuateur de *mulier*, »du moins en prov.» (v. R. L. R. XXXI, p. 438, note 2), sans toutefois donner d'exemples.

Moler, p. 252, P. R. I, 5; v. le précédent.

Om, p. 260, B. 33, 92, 107, 122, 149, 171, 191, 225; P. R. I, 53, 144, III, 6, IV, 3; Cart. 43, 4, 4.

Om, p. 260, Serm. Dans ce texte, *ŏ* libre n'est pas diphongué; il est au moins toujours écrit *o*. C'est pourquoi *om* peut ici très bien représenter un résultat normal du lat. *homo*.

Paire, p. 228, S. L. p. I, n. V, n, 10, 10, 10; P. R. III, 4; IV, 1.

Pare, p. 228, A. 33. La chute de *d* dans *padre* > *pater* marque un trait spécial aux textes franco-prov. On trouve chez Marguerite d'Oyngt *mare, frare, salvares, creares* (cf. CHABANEAU, R. L. R. XVII, 279).

Pecaire, p. 268, P. R. I, 123.

Pelz, p. 234, B. 116.

Pedre, p. 228, Alex. 16, 33, 36, 52, 106, 111, 135, 206, 221, 236, 386, 391, 415, 421, 496, 601.

Reis, p. 274, Lg. 20, 49, 67; Alex. 514; Rmp. 37; B. 62, 64, 71.

Res, p. 230, B. 137; P. R. I, 106, 197; A. 58.

Reys, p. 274, A. 28, 46, 53, 54.

Salvaire, p. 268, S. L. circ., circ.

Sauvaire, p. 268, Lg. 13.

Seiner, p. 268, S. L. n. V, n. 10, p. 6, 6, 6.

Sol, p. 274, A. 50.

Sing. — Cas-rég.

Abat' p. 240, Cart. 49, 1.

Ae, p. 242, Rmp. 80.

Amant, p. 240, C. C. 50.

Amistie, p. 242, Rmp. 72.

Amistiet, p. 242, Alex, 163.

Amor, p. 264, Serm., Lg. 3; Alex. 152, 223, 461; Rmp. 14, 82, 100, 108; C. C. 36, 50, 51, 64; B. 215, 253; P. R. I, 87, 221; S. L. circ.

Ardor, p. 264, Rmp. 105.

Art, p. 272, Lg. 25.

Baron, p. 262, A. 37, 65.

Barun, p. 262, Rmp. 58.

Bealte, p. 242, Rmp. 97.

Bontat, p. 242, B. 218, 254; P. R. I, 186.

Breu, p. 230, B. 52.

Cassal, p. 232, Cart. 39, 3.

C''aasteed, p. 242, C. C. 38.

Charn, p. 234, Alex. 116, 225, 432, 451; Rmp. 113; S. L. n. V, circ., circ.

Cierte, p. 240, Rmp. 100.

Cite, p. 244, Rmp. 57.

Citet, Alex. 13, 42 etc.

Clamor, p. 264, Alex. 221.

Clarte, p. 244, Rmp. 99.

Compte, p. 254, Lg. 55.

Conte, p. 254, Alex. 9.

Contenco, p. 256, B. 56.

Croiz, p. 272, Rmp. 84,

Di, p. 230, Serm., Lg. 15, 195; Alex. 140; B. 60.

Dolor, p. 266, Rmp. 13, 69, 98, 98, 108; P. R. I, 6.

Dolcor, p. 266, Rmp. 98, 105; C. C. 25.

Emperadur, p. 266, B. 44.

Emperedor, p. 266, Alex. 35, 414.

Encantatour, p. 268, A. 28.

Enfant, p. 240, Alex. 22, 25, 36, 43, 112; Rmp. 129.

? **Enfermetet**, p. 246, Alex. 487, 556.

Ennor, p. 266, C. C. 65.

Enperadur, p. 266, A. 43.

Enperatour, p. 266, A. 31.

Este, p. 240, Rmp. 97, 97.

Ested, p. 240, C. C. 16.

Falcon, p. 262, A. 63.

Fam, p. 234, B. 5; P. R. IV, 5.

Fe, p. 230, B. 122, 125, 200; S. L. circ.; Cart. 43, 8; Cart. 44, 7.

Feeltat, p. 246, B. 219.

Fei, p. 230, C. C. 69; Rmp. 29, 32.

Feit, p. 230, Alex. 500; v. degret, p. 196.

Feiz, p. 234, Alex. 448; v. voiz, p. 293.

Fi, p. 232, S. L. circ.; v. sos, p. 190.

Fin, p. 232, Rmp. 25; Cart. 44, 6.

? **Foiso**, p. 256, B. 26.

Fornaz, p. 272, P. R. I, 202.

Fradre, p. 288, Serm. (trois fois); cf. fradra, p. 298.

Fraire, p. 228, Cart. 40, 8, 9, 19, 86, 90.
Fredre, p. 228, Lg. 58.
Furor, p. 266, Lg. 193.
Fust, p. 232, P. R. I, 44.
Geiant, p. 240, Rmp. 49.
Gen, p. 252, P. R. IV, 8.
Gent, p. 252, P. R. I, 31, 49; A. 22; v. argent, p. 222.
Home, p. 260, Rmp. 13, 34.
Honestet, p. 246, Eul. 18.
Honor, p. 266, Lg. 2; Rmp. 58.
Jen, p. 252, P. R. IV, 2.
Lairo, p. 262, B. 241.
Lastet, p. 246, Alex. 475.
Lei, p. 272, Rmp. 42, 46; Lg. 71; Cart. 40, 56; B. 208.
Leon, p. 262, C. C. 1; A. 61.
Ley, p. 272, A. 98.
Logal, p. 232, S. L. p. I.
Maiso, p. 256, S. L. p. 6.
Maison, p. 256, Alex. 217, 314, 323, 469.
Marce, p. 254, B. 76.
Medre, p. 220, Lg. 137; Alex. 90, 101, 379, 396, 438, 449, 466, 591.
Meita, p. 246, Cart. 40, 98.
Meler, p. 252, S. L. n. V.
Merce, p. 254, S. L. circ; P. R. I, 183, 228.
Merci, p. 254, Rmp. 67.
Mercid, p. 254, C. C. 24.
Mercit, p. 254, Eul. 27; Alex. 185, 270 etc.; v. degret p. 196.
Merze, p. 254, Cart. 41, 6.
Moiller, p. 252, S. L. n. 10.
Moler, p. 252, S. L. n. V, V.
Moller, p. 252, S. L. n. 10.
Molton, p. 262, Cart. 40, 20.
Mort, p. 272, Eul. 28; Rmp. 5, 72, 114; B. 118, 129; P. R. I, 242; IV, 10, 12.
Moylier, p. 252, A. 39.
Muraor, p. 268, Cart. 40, 9.
Nef, p. 232, Alex. 191, 211.
Noit, p. 272, B. 90.
Nuit, p. 272, Alex. 75, 189; Rmp. 99.
Ome, p. 260, Alex. 170, 171 etc., B. 126; P. R. I, 45; S. L. circ.

Omen, p. 260, A. 78.
Omne, p. 260, Lg. 207.
Onor, p. 266, Alex. 69, 145 etc.; B. 36, 48 etc.; Cart. 41, 2, 7.
Oraso, p. 256, P. R. I, 246.
Oreison, p. 256, Alex. 308.
Oscurte, p. 248, Rmp. 99.
Pa, p. 232, S. L. p. I.
Pain, p. 232, Alex. 225.
Paire, p. 228, Cart. 40, 16; P. R. I, 90, 235.
Pais, p. 232, Lg. 211; Alex. 182.
Part, p. 274, Serm. Le ms. porte *suo part.* Il y a diverses opinions sur ce que doit signifier l'*o* de *suo. Part* a l'air d'être traité comme masc. M. G. PARIS, Rôle de l'accent, p. 24, croit que, si *o* n'est pas une faute du copiste et qu'il ne faille lire *sua part,* comme le pense aussi DIEZ (*Altrom. Sprchdkm.* p. 12), on doit regarder *o* comme »une troisième notation de *e* muet». M. SUCHIER, Jahrb. XV, p. 381, semble d'accord avec DIEZ, en appelant *suo* »Entstellung» pour *sua.* Jahrb. XV, p. 86, M. GRÖBER embrasse l'opinion propre à M. PARIS. M. BUCHHOLZ admet (HERRIG, Arch. LX, p. 355) l'étym. *partum:* »erworbenes» pour expliquer le genre masc. Enfin M. KOSCHWITZ, Comm. p. 8, croit à une faute de l'écrivain. Il faut se contenter de cette explication, les deux autres étant beaucoup moins vraisemblables.
Pecheor, p. 268, Rmp. 20.
Pedre, p. 228, Alex. 54, 74 etc.
Peer, p. 274, Val. 28. »Eine nicht auffällige Schreibweise liegt vor in *peer* 28 mit doppel-e» (KOSCHWITZ, Comm. p. 135).
Peysson, p. 258, A. 6.
Podestat, p. 248, Cart. I B.
Podestet, p. 248, Alex. 572, 588.
Poestat, p. 248, B. 161.
Poeste, p. 248, Rmp. 73.
Poor, p. 268, Rmp. 72.
Postat, p. 248, Cart. II, B.
Poverte, p. 248, Rmp. 38, 53, 56.
Preiso, p. 258, B. 27.
Preison, p. 258, Cart. 40, 10, 11, 20, 21, 52; Cart. 41, 3, 5.
?**Preso**, p. 258, B. 59; cf. drez, p. 157.
Puor, p. 268, Rmp. 105.
Quarn, p. 234, S. L. n. 10.
Quastiazo, p. 256, B. 22.

Raison, p. 258, Alex. 71.
Raisun, p. 258, Rmp. 30, 127.
Raizo, p. 258, B. 55.
Razo, p. 258, B. 50, 234.
Re, p. 230, P. R. I, 21, 158, IV, 8; S. L. p. I.
Rei, p. 274, Lg. 14, 41, 54, 62, 83; Alex. 494; Rmp. 39. 44. 46; B. 35, 74 etc.
Ren, p. 230, B 180.
Rey, p. 274, A. 12, 14, 32, 36, 37, 41.
Salut, p. 270, Val. 5; P. R. III, 10.
Santet, p. 248, Alex. 557.
Sarmun, p. 262, Rmp. 127.
Sei, p. 234, Rmp. 72; v. gre, p. 223.
Seignor, p. 268, Rmp. 14, 84; Alex. 57, 155, 159, 234, 334.
Seinor, p. 268, S. L. p. I, p. 6.
Senior, p. 268, Lg. 75, 239.
Senor, p. 268, B. 9, 37, 47.
Serjant, p. 252, Alex. 226, 280.
Sermo, p. 262, B. 23, 49.
Sermon, p. 262, A. 89.
Serpen, p. 252, P. R. IV, 3; v. talent, p. 221.
Serpent, p. 252, Rmp. 2, 78.
Set, p. 234, P. R. I, 56, IV, 5.
Sol, p. 274, B. 98.
Talo, p. 262, B. 240.
Tempeste, p. 248, Rmp. 31, 85, 95.
Tenzun, p. 258, A. 38.
Traazo, p. 260, B. 57.
Uerme, p. 260, Val. 14.
?Uirtud, p. 270, A. 56; v. escud, p. 223.
Valor, p. 270, B. 34.
Veltat, p. 250, B. 107.
Ventre, p. 228, Alex. 453; S. L. circ.
Vertat, p. 250, S. L. p. I.
Vertut, p. 270, B. 92.
Vilte, p. 252, Rmp. 53, 56.
Voiz, p. 274, Alex. 296, 391.
Volente, p. 250, Rmp. 62, 81, 91, 106.
Volentet, p. 250, Alex. 159, 541.
Volontat, p. 250, P. R. I, 159; Cart. 43, 7.
Voluntat, p. 250, P. R. I, 219.

Plur. — Cas-suj.

Genz, p. 253, S. L. p. I; cf. muns, p. 187.
Omens, p. 261, Cart. 44, 5.

Plur. — Cas-rég.

Ancessors, p. 265, Alex. 5.
Arz, p. 273, A. 83.
Bontaz, p. 243, A. 85.
Breus, p. 231, B. 65.
Chancuns, p. 257, Rmp. 101.
Chapos, p. 263, Cart. 40, 38, 45.
Chartres, p. 253, Rmp. 104; cf. castres, p. 300.
Ciptaz, p. 245, B. 165.
Clartez, p. 245, C. C. 62.
Claus, p. 233, B. 184.
Crins, p. 233, Alex. 428.
Dis, p. 231, Eul. 12; Lg. 231; B. 82, 139, 176.
Dolors, p. 267, Rmp. 88, 101.
Enfanz, p. 241, Alex. 45; Rmp. 26, 26, 128.
Enquantadors, p. 269, S. L. p. 6, 6.
Fains, p. 235, Alex. 398.
Feiz, p. 235, Alex. 241, 292, 473; v. voiz, p. 293.
Flors, p. 271, Rmp. 104.
Fons, p. 273, P. R. I, 120; v. muns, p. 187.
Gens, p. 253, P. R. I, 79, 256; v. muns, p. 187.
Honors, p. 267, Lg. 7, 128.
Menestrels, p. 233, Alex. 65.
Merchaans, p. 241, Sp. 58; v. muns, p. 187.
Meys, p. 233, A. 57; v. peyl, p. 200.
Moilliers, p. 253, Rmp. 24.
Omes, p. 261, B. 85; P. R. I, 41; Cart. 40, 14.
Omnes, p. 261, B. 106, 154.
Onestaz, p. 247, A. 86.
Oreisons, p. 257, Alex. 357.
Parenz, p. 253, Alex. 199, 380; P. R. I, 255.
Pas, p. 233, Cart. 40, 29, 45; cf. sos, p. 190.
Pastors, p. 269, Rmp. 41, 42; S. L. n. V, n. 10.
Pers, p. 295, Alex. 18.
Pescheors, p. 269, Rmp. 41.
Piez, p. 255, Lg. 165, 230.

Preisos, p. 259, Cart. 40, 2, 7, 8; v. sos, p. 190.
Raizons, p. 259, Lg. 35, 190.
Reis, p. 275, Rmp. 48, 48.
Seiz, p. 235, Alex. 398.
Seniors, p. 269, Lg. 8.
Serjanz, p. 253, Alex. 111.
Sermons, p. 263, Lg. 35.
Serpens, p. 253, S. L. p. 6; cf. muns, p. 187.
Tors, p. 235, Rmp. 88, 104.
Traicios, p. 261, B. 236, P. R. I, 153.
Vertuz, p. 271, Alex. 562.
Vez, p. 235, Cart. 42, 9, 12.
Voiz, p. 275, Alex. 593; cf. voiz, p. 293.

NEUTRES.

I. Mots savants.

Sing. — Cas-suj.

———

Sing. — Cas-rég.

Caput, p. 280, Val. 7, 13, 15.
Latus, p. 278, Cart. 39, 11.
Nomen, p. 276, Cart. 42, 10, 12, 13, 16, 18, 21, 23.
Temporal, p. 236, B. 97.

Plur. — Cas-suj.

———

Plur. — Cas-rég.

———

II. Mots populaires.

A. Formes qui font exception.

Sing. — Cas-suj.

Cortils, p. 236, Cart. 40, 62.

Cosdumes, p. 276, S. L. n. 10.

Cuers, p. 280, Alex. 445, 464.

Laiz, p. 236, C. C. 26.

Merveille, p. 236, Alex. 440, 445, 465.

Nomz, p. 276, S. L. circ.

Nonz, p. 276, S. L. circ.

Obs, p. 276, B. 164; cf. amix, p. 151.

Tiemps, p. 278, Lg. 28. Pour la graphie *ie*, voir miel, p. 220.

Tenz, p. 278, C. C. 34. Pour la lettre *z*. v. vinnesz, p. 60.

Sing. — Cas-rég.

Bataille, p. 236, Rmp. 108.

Batala, p. 236, Cart, I, B.

Batalle, p. 236, A. 13.

Cap, p. 280, Lg. 154. Forme prov.

Caput donnerait en franç. *chiet*, en prov. *c(h)abt*, *c(h)apt* mais on ne trouve ni l'un ni l'autre. On est d'accord pour regarder comme étymologie du franç. *chief* et du prov. *c(h)ap* une forme **capum*.

Cap, p. 280, B. 167; P. R. I, 234; S. L. n. 10; v. le précédent.

Chab, p. 280, P. R. III, 4; cf. pour *b* au lieu de *p* amix, p. 150.

Chap, p. 280, S. L. p. I, I, I; n. V; v. cap, ci-dessus.

Cheue, p. 280, Val. 11. Cette forme se rapproche de *queu*, Lg. 125, 158, 229, dont la voyelle tonique prouve qu'elle est également d'origine française. Quant à l'*u* final il ne saurait ici marquer un trait prov., car dans cette langue il avait la valeur de *v* ou de *u* et **capu* y a donné *c(h)ap*, *c(h)ab*.

M. L. HAVET est d'avis, Rom. 1878, 416, que l'*u* fin. de *queu* (rétabli par M. PARIS, Rom. 1872, p. 280, à l'état de *quieu*)

devait se prononcer *f*, tout comme dans *chief* qui apparaît sous la forme *chieef* déjà dans *Eul.* On voit dans l'*e* fin. de *cheue*, Val. 11, une intention de marquer que *u* était consonne (v. DIEZ, gr. II⁵, p. 405; KOSCHWITZ, Comm., p. 132). *Queu, quieu* se retrouve encore dans *chieu* (STEINBUCH, v. FOERSTER, Z. XIII, p. 254, note).

Si *chieu* et *chief* sont venus tous deux de **capum*, il sera nécessaire de considérer l'*u* fin. de *chieu, queu* comme répondant à la prononciation *f*. Il nous semble difficile d'admettre *u* = *v*, en d'autres termes que *queu, cheue* et *chief* représenteraient deux étapes dans le développement, et cela cause de la présence de *chieef* dans *Eul.*, texte regardé comme antérieur au Fragm. de Val. et composé dans un dialecte avoisinant.

M. FOERSTER s'oppose à la théorie de *queu* = *quef* (Z. XIII, p. 544, note), en disant que le copiste, devant entendre un *f*, n'aurait pas pu le confondre avec *u (v)*. Si la confusion est peu admissible, il reste toujours moyen de supposer que, le ms. portant malgré tout *queu*, la copiste aurait employé *u* pour *v* et que *v*, à cette époque, pouvait encore servir, par suite d'une habitude orthographique, à exprimer le son nouveau *f*. On trouve en prov. plusieurs exemples de ce phénomène. Il faut alors supposer que **capum*, devenu **cabu* dès le Ve siècle (cf. BOURCIEZ, Rev. de Phil. III, p. 282), par suite d'une résistance exceptionelle de l'*u* atone (cf. leuz, p. 170), aurait passé à **cavu* < *cav* < *kev*. *Avu*, n'étant pas ici primitif comme dans *clavum*, ne passera pas forcément à *au*. L'étape **cavu* exige que l'*u* se conserve jusqu'au VIIe siècle, époque ou, selon M. BOURCIEZ (l. c.), a eu lieu le changement de *b* en *v*. Cette époque est peut-être trop récente relativement à celle ou la chute des voyelles atones se serait effectuée, à savoir le VIe siècle (cf. MEYER-L., Gr. I, § 647), pour pouvoir admettre *cavu*.

M. FOERSTER présente Z. XIII, p. 544, note, une autre hypothèse. Il croit que *queu, cheue, chieu* (Steinbuch) proviennent d'une forme autre que celle qui a donné *chief*. Il y aurait entre *kieu* et *kief* la même différence qu'entre *lou* > *locu* et *luec* > *loco*, c'est à dire: **capu*(m) aurait donné *kieu* (avec conservation d'*u* final) et **capo* < *kief*. Donc, il faut que l'analogie qui selon M. F. a fait que la forme *lou* > *leu* a suppleanté *lue*(c) soit entrée en jeu pour **capu* déjà en latin vulgaire. A côté de la déclinasion *capus, capu, capi, capos*, on aurait eu *capos, capo, capi, capos*, car **capos* doit donner *cabos* < *ca(b)s* < *kie(b)s* < *kies*, dont serait venu le régime sing, *kie*, mais jamais *kief*. Ce fait aurait bien pu se produire de bonne heure,

mais il y a une autre circonstance qui rend la théorie de M. Foerster bien douteuse pour ce qui concerne **capu*, c'est qu'il est peu probable qu' à l'époque ou la consonne tombe *a* se soit déjà changé en *e*. Cf. SUCHIER (Z. II, p. 298, 299), qui fait observer que **cau (> cavu, = ententiu > intentivu)*, n'aurait jamais pu aboutir à *keu* dans St Léger. Nous concluons que l'*u* de *cheue* doit répondre à un *v*, prononcé *v* ou *f*, qu'il en est certainement de même de *queu* dans St. Léger, *chieu* (Steinbuch) et qu'il vaut mieux partir de **capu < cavu < *cav*.

Chieef, p. 280, Eul. 22. Cf., pour la notation *ee*, MEYER-L., Gr. I, § 225. qui l'interprète comme propre au son *e < a* latin. Comp. peer, p. 307.

Chief, p. 280, Alex. 406.

Cosdumna, p. 276, B. 79.

Mar, p. 236, B. 65, *Fém.*

?**Mel**, p. 280, C. C. 25.

Meravila, p. 236, S. L. n. V, V. n. 10.

Noms, p. 276, P. R. I, 175.

Obs, p. 276, B. 66, v. amix, p. 150.

Queu, p. 280, Lg. 125, 158, 229; v. cheue, p. 312.

Sang, p. 276, B. 153. Pour *g* au lieu de *c*, v. amix, p. 150.

Plur. — Cas-suj.

Meravillas, p. 237, S. L. n. 10.

Plur — Cas-rég.

Altars, p. 237, S. L. n. 10, 10.

Caps, p. 281, S. L. p. 6.

Cors, p. 279, Alex. 358.

Cors, p. 281, B. 173.

Laz, p. 279, A. 48.

Meravillas, p. 237, S. L. n. V, n. 10.

Temps, p. 281, Lg. 13; C. C. 23.

Temps, p. 279, P. R. III, 8.

Tens, p. 279, Rmp. 79, 97, 98, 99, 107, 123, 129; C. C. 23.

B. Formes régulières.

Sing. — Cas-suj.

Corps, p. 278, Lg. 10, 230, 234; B. 104, 155, 180.

Cors, p. 278, Alex. 289, 543, 570; P. R. I, 7.

Sanc, p. 276, P. R. I, 66.
Temps, p. 278, Lg. 5, S. L. n. V.

Sing. — Cas-rég.

Altar, p. 236, S. L. n. V, V, V.
Cor, p. 280, B. 134, P. R. I, 141, 205.
? **Corps**, p. 278, Eul. 2; Lg. 193, 191, 235.
Corps, p. 278, B. 28, 121, Cart. 42, 28; A. 71, 77; P. R. I, 99, 145, 223.
Cors, p. 278, Alex. 99, 162, 252, etc.
Fel, p. 280, P. R. I, 57.
Flum, p. 276, Sp. 18, Rmp. 92.
Mar, p. 236, B. 65, 172; A. 36, 105.
Marbre, p. 276, Alex. 583.
Mer, p. 236, Alex. 76, 79, 192, 381, Rmp. 44, 85, 85, 86.
Nom, p. 276, Lg, 227; Eul. 14; Alex. 16, 30, 31, 89, 215, 307, 379.
Nom, p. 276, B. 38, 53; S. L. circ., circ., circ., P. R. I, 248.
Non, p. 276, A. 33.
Nû, p. 276, Lg. 56.
Num, p. 276, Cart. 43, 1; Lg. 175.
Peyz, p. 278, A. 69.
Pez, p. 278, Alex. 427.
Sanc, p. 276, Alex. 67.
Solfre, p. 276, Rmp. 105.
Temps, p. 276, S. L. circ.; A. 11.
Tems, p. 276, C. C. 66.
Tens, p. 276, Alex. 1, 6, 11; Rmp. 14; C. C. 2.

Plur. — Cas-suj.

———

Plur. — Cas-rég.

———

Conclusions:

Les cas suivants ne peuvent, selon nous, dériver des cas latins correspondants.

I^e^ Déclinaison:

FÉMININS.

Sing. — Cas-suj.

?**Eedre**, p. 20, Val. 15. *Masc.*

Sing. — Cas-rég.

Carah, p. 16, P. R. I, 111.
?**Eedre**, p. 20, Val. 11, 12, 14, 16. *Masc.*

Plur. — Cas-suj.

Aiguas, p. 15, Cart. 41, 61.
Anemes, p. 15, Alex. 605, 609.
Femenas, p. 19, S. L. n. 10.
Gleisas, p. 19, S. L. n. 10.
Lengas, p. 23, S. L. p. I.
Penas, p. 27, Sp. 94.
Terres, p. 31, Alex. 402.
Torbes, p. 31, Alex. 513.
Vinnesz, p. 33, C. C. 34.

Plur. — Cas-rég.

———

2e Déclinaison:

MASCULINS ET FÉMININS.

Sing. — Cas-suj.

Almosmiers, p. 68, Alex. 123.
Chanceliers, p. 68, Alex. 376.
Crist, p. 80, Rmp. 42.
Dans, p. 74, C. C. 77, 83, 86.
Danz, p. 74, Alex. 48, 62, 83, 97, 122, 158, 191; C. C. 67, 70, 71.
Ebesques, p. 86, S. L. n. 10.
Evesques, p. 86, S. L. n. V, V, V, n 10.
?**Fil**, p. 88, Cart. 44, 1.
Krist, p. 80, Eul. 24.

Sing. — Cas-rég.

Cabeyl, p. 80, A. 67.
Denier, p. 68, Rmp. 61.
Dom, p. 74, Lg. 140. *Masc.*
?**Ermin**, p. 80, A. 91.
?**Frut**, p. 88, P. R. IV, 6.
Ma, p. 90, B. 256. *Masc.*
Tirant, p. 96, Lg. 191.
Tyrant, p. 96, Rmp. 43.

Plur. — Cas-suj.

Amic, p. 73, Lg. 117.
Amic, p. 73, B. 142.
Channonje p. 73, Cart. 40, 2.
Clerc, p. 73, Alex. 582.
Greu, p. 91, Rmp. 27.
Inimi, p. 73, Eul. 3.
Scanz, p. 97, Cart. 42, 30.
Tirant, p. 97, Rmp. 41.

Plur. — Cas-rég.

Almosniers, p. 69, Alex. 253.
?**Degras**, p. 83, B. 227.
Feus, p. 89, Rmp. 66.
Fus, p. 89, Rmp. 6.
?**Gras**, p. 89, S. L. n. V.

NEUTRES.

Sing. — Cas-suj.

Cels, p. 116, A. 52.
Damz, p. 118, Lg. 51.
Iuersz, p. 120, C. C. 31.
Joie, p. 120, Alex. 503.
Jorz, p. 118, Alex. 51.
Lignages, p. 100, Rmp. 120.
Linatgues, p. 100, S. L. p. 6.
Mals, p. 122, Rmp. 8, 64.
Mesatjes, p. 100, P. R. III, 16.
Mestiers, p. 104, Alex. 367, 376.
Pechiez, p. 102, Alex. 59, 108.
Periz, p. 114, Rmp. 18, 24.

Sing. — Cas-rég.

Argenz, p. 104, S. L. circ.
Castell, p. 102, Cart. II, II B.
Chastell, p. 102, Cart. 40, 91, 98, 101, 103, 110.
Civaa, p. 100, Cart. 40, 39, 43.
Feste, p. 120, Alex. 257.
Mancip, p. 122, Cart. 40, 12.
Menestier, p. 104, Eul. 10.
Mestier, p. 104, Rmp. 61.
Mistier, p. 104, Lg. 81, 103.
Montana, p. 124, S. L. n. V.
Montaina, p. 124, S. L. n. V.
Monstier, p. 106, Lg. 66, 95, 98, 111, 117.
Mostier, p. 106, Alex. 172, 176, 181.
Pome, p. 124, Rmp. 13.
Viande, p. 128, Alex. 251.

Plur. — Cas-suj.

Palais, p. 125, Alex. 403.
Pecat, p. 103, P. R. I, 239.
Talant, p. 105, B. 80, 91.
Uestement, p. 115, C. C. 29.

Plur. — Cas-rég.

Armas, p. 117, Cart. I, B.
Castels, p. 103, Cart. 42, 5.
Devensos, p. 119, Cart. 39, 5.
Empedementz, p. 111, Eul. 16.
Escriz, p. 127, Rmp. 127.
Estrumenz, p. 111, Rmp. 102.
Flaiels, p. 103, Lg. 236.
Jornz, p. 119, Cart. 40, 25, 26, 32, 33, 34, 37.
Jors, p. 119, Sp. 94.
Jorz, p. 119, Alex. 210, 572.
Jos, p. 119, S. L. n. V.
Lauuras, p. 121, Lg. 157.
Lengatges, p. 101, S. L. p. I.
Leures, p. 121, C. C. 25.
Mals, p. 123, Alex. 505, 622; P. R. I, 165, 167; S. L. p. I.
Novas, p. 125, S. L. n. V.
Palais, p. 125, Rmp. 88, 104.
Pecat, p. 103, P. R. I, 164.
Pecatz, p. 103, P. R. I, 38.
Pecaz, p. 103, B. 159; P. R. I, 116.
Peccaz, p. 103, B. 228.
Pechet, p. 103, Sp. 16.
Pechietz, p. 103, Lg. 225.
Pechiez, p. 103, Alex. 618.
Praz, p. 125, Cart. 40, 64.
Talanz, p. 105, S. L. circ.
Tormenz, p. 113, Rmp. 102.
Torts, p. 129, P. R. I, 72.
Usatges, p. 101, Cart. 40, 1.

3e Déclinaison.

MASCULINS ET FÉMININS.

Sing. — Cas-suj.

Amor, p. 264, Alex. 1.
Breu, p. 230, Cart. 40, 1.
Citet, p. 244, Alex. 81, 298.
Clartez, p. 244, Alex. 81, 298.

Dolor, p. 266, Alex. 409, 484. *Fém.*
Dolors, p. 266, B. 41.
Eez, p. 242, Rmp. 90. *Masc.*
Enfermetet, p. 246, Alex. 278.
Fei, p. 230, Rmp. 14.
Fin, p. 232. Alex. 289, 460.
Gent, p. 252, Alex. 299, 488, 511, 531, 571; Rmp. 16, 40.
Lehz, p. 272, S. L. p. 6.
Meitaz, p. 246, Cart. 40, 43, 58.
?**Merces**, p. 254, S. L. p. I; P. R. I, 198, 200.
Moillier, p. 252, Alex. 55.
Mort, p. 272, Rmp. 9, 63, 83.
Morz, p. 272. B. 125, 175.
Nef, p. 232, Alex. 77, 197.
Onors, p. 266, B. 114.
Ost, p. 232, Alex. 143.
Pitiet, p. 248, Alex. 440.
Razos, p. 258, P. R. II, 1.
Re, p. 230, S. L. circ.
Rien, p. 230, Rmp. 25.
Serjanz, p. 252, Alex. 336.
Serpens, p. 252, S. L. p. I, I.
Tempestaz, p. 248, A. 49.
Tempeste, p. 248, Rmp. 86.
Vertuz, p. 270, S. L. p. I, I.
Voiz, p. 274, Alex. 292, 313.

Sing. — Cas-rég.

Amor, p. 264, Alex. 68, 168, 220, 230; B. 198. *Fém.*
Basser, p. 254, S. L. n. V. *Fém.*
Carcer, p. 252, B. 101. *Fém.*
Charcer, p. 252, B. 71. *Fém.*
Ciu, p. 244, Lg. 139
Color, p. 264, B. 214. *Fém.*
Dia, p. 230, B. 79, 90, 118; S. L. p. 6, 6; n. V, n. 10, circ; P. R. I, 10.
Dolor, p. 266, Rmp. 84; Alex. 32, 85, 111. *Fém.*
Ede, p. 242, C. C. 73, 84, 85; Rmp. 96. *Masc.*
Ee, p. 242, Rmp. 84, 91, 106. *Masc.*
Honor, p. 266, Cart. 43, 3, *Fém.*
Licon, p. 256, Alex. 267. *Masc.*

Mercet, p. 254, P. R. I, 175, 177.
Merset, p. 254, P. R. I, 162.
Om, p. 260, P. R. III, 4.
Pais, p. 274, Lg. 109; Alex. 623, Rmp. 108.
Passer, p. 254, S. L. n. 10. *Fém.*
Sur, p. 270, A. 41.

Plur. — Cas-suj.

Ancessor, p. 265, Alex. 12.
Baron, p. 263, Lg. 52.
Comonedor, p. 265, Cart. 42, 25.
Cunte, p. 255, Rmp. 40.
Efant, p. 241, S. L. circ.
Emperador, p. 267; Alex. 306, 326, 356, 362.
Empereor, p. 267, Rmp. 41.
Enquantador, p. 269, S. L. p. 6.
Estrobatour, p. 267, A. 27.
Fiel, p. 233, P. R. I, 81.
Fredre, p. 229, Alex. 119.
Home, p. 261, Rmp. 26.
Jugedor, p. 269, Alex. 364.
Nebon, p. 271, Cart. 40, 103.
Ome, p. 261, Lg. 211; S. L. p. I, I.
Omne, p. 261, Lg. 211; S. L. p. 6; B. 1, 7, 172, 228, 233.
Par, p. 275, B. 63.
Parent, p. 253, Lg. 14, 117; Alex. 203; Rmp. 121.
Part, p. 275, Cart. 40, 56.
Pastural, p. 235, Cart. 40, 14.
Peccador, p. 269, B. 76.
Pedre, p. 229, Alex. 44.
Pechedor, p. 269, Alex. 361.
Pescheor, p. 269, Rmp. 40.
Prince, p. 275, Rmp. 29, 92.
Rei, p. 275, Rmp. 29, 40, 44, 92.
Rey, p. 275, A. 19, 21.
Seignor, p. 269, Alex. 328, 499, 516, 561.
Serjant, p. 253, Alex. 117.

Plur. — Cas-rég.

Carcers, p. 253, B. 96. *Fém.*
Crois, p. 273, Rmp. 101.

Dias, p. 231, B. 183; Cart. 42, 22; 43, 7; S. L. circ., circ.
Dolors, p. 267, Alex. 80. *Fém.*
?Pes, p. 255, P. R. I, 46.

NEUTRES.

Sing. — Cas-suj.

Cortils, p. 236, Cart. 40, 62.
Cosdumes, p. 276, S. L. n. 10.
Cuers, p. 280, Alex. 445, 464.
Laiz, p. 236, C. C. 26.
Merveille, p. 236, Alex. 440, 445, 465.
Nomz, p. 276, S. L. circ.
Nonz, p. 276, S. L. circ.

Sing. — Cas-rég.

Bataille, p. 236, Rmp. 108.
Batala, p. 236, Cart. I, B.
Batalle, p. 236, A. 13.
Cap, p. 280, Lg. 154.
Cap., p. 280, B. 167; P. R. I, 234; S. L. n. 10.
Chab, p. 280, P. R. III, 4.
Chap, p. 280, S. L. p. I, I, I; n. V.
Cheue, p. 280, Val. 11.
Chieef, p. 280, Eul. 22.
Chief, p. 280, Alex. 406.
Cosdumna, p. 276, B. 79.
Mar, p. 236, B. 65. *Fém.*
Meravila, p. 236, S. L. n. V, V, n. 10.
Noms, p. 276, P. R. I, 175.
Queu, p. 280, Lg. 125, 158, 229.

Plur. — Cas-suj.

Meravillas, p. 237, S. L. n. 10.

Plur. — Cas-rég.

Altars, p. 237, S. L. n. 10, 10.
Caps, p. 281, S. L. p. 6.
Cors, p. 279, Alex. 358.
Cors, p. 281, B. 173.

Laz, p. 279, A. 48.
Meravillas, p. 237, S. L. n. V, n. 10.
Temps, p. 281, Lg. 13; C. C. 23.
Temps, p. 279, P. R. III, 8.
Tens, p. 279, Rmp. 79, 97, 98, 99, 107, 123, 129; C. C. 23.

TABLE DE MATIÈRES.

I^e Déclinaison . . . . . p. 1
Examen des formes . . . . . » 47
Mots savants . . . . . » 48
Mots populaires . . . . . » 56
II^e Déclinaison . . . . . » 67
Examen des formes . . . . . » 138
Masc. et Fém. . . . . . » 139
Mots savants . . . . . » 139
Mots populaires . . . . . » 148
Neutres . . . . . » 204
Mots savants . . . . . » 204
Mots populaires . . . . . » 210
III^e Déclinaison . . . . . » 227
Examen des formes . . . . . » 285
Masc. et Fém. . . . . . » 286
Mots savants . . . . . » 286
Mots populaires . . . . . » 290
Neutres . . . . . » 311
Mots savants . . . . . » 311
Mots populaires . . . . . » 312
Conclusions . . . . . » 316